LE

JOURNAL DE MLLE DE SOMMERS

PREMIÈRE PARTIE.

Entre les lèvres et le bord de la coupe
Passe souvent la main du Destin.
(*Proverbe allemand.*)

12 août.

Notre professeur de français disait souvent qu'il ne fallait jamais rester un jour sans écrire, ne fût-ce que quelques lignes. Comme maman est avec moi, et que c'est chez Marguerite de Puisaye que nous allons, je n'aurai pas une grosse correspondance. Je prends le parti de commencer un journal : je dois bien cela au souvenir, — qui sait, peut-être à la mémoire de M. Simonnet. Pauvre homme, il est si vieux, et il y a bien un an que je ne l'ai vu : quelle ingrate je suis! C'est cette vie de Paris qui absorbe; on ne sait ce qu'on fait de son temps; et puis il demeure terriblement loin, en haut du faubourg Saint-Jacques.

La dernière fois que j'y suis allée, c'était au printemps, au mois

d'avril, je crois; il était assis sur un banc, dans son jardinet, et se chauffait au soleil, son vieux chien à ses pieds. La servante nous a dit qu'il commençait à avoir l'oreille dure et que la vue lui baissait sensiblement. Il était tout heureux de me revoir: j'étais au couvent sa meilleure élève, celle dont il était le plus fier, et parfois il me faisait l'honneur de lire mon devoir tout haut. Que de beaux livres je lui ai abîmés! Il me prêtait souvent de ses chers volumes, de ses classiques bien-aimés, en me recommandant d'en avoir soin. Je promettais, sincèrement; et, en effet, j'en avais soin à ma manière. Je n'y faisais jamais de pâtés; je ne les déchirais pas; mais je les laissais tomber, et ces maudits livres tombaient toujours sur les coins; et, quand je les lui rendais, le pauvre M. Simonnet me disait, avec un désespoir contenu: « Mademoiselle de Sommers, un livre dont les coins sont abîmés est un livre déshonoré! »

Ce qui ne l'empêchait pas de m'en prêter d'autres à la première occasion. Au bout d'un certain temps, je me suis avisée d'un expédient. Non-seulement j'ai enveloppé les livres, mais encore, aux quatre coins, j'ai mis, dans l'intérieur de la couverture, des morceaux de papier très fort plié en deux. Je me rappelle mon triomphe au premier livre que je lui ai rendu intact: il a eu un accès d'attendrissement: j'ai cru qu'il en allait pleurer.

L'année de ma sortie du couvent, je suis allée avec maman au jour de l'an lui porter une édition de Boileau qu'il désirait depuis longtemps; nous l'avions donnée à l'ancien relieur de mon père qui est une célébrité: c'était vraiment très beau: je n'aurais jamais imaginé une joie pareille.

N'importe, je suis une ingrate, et je vais lui écrire d'ici; ce sera une occasion de faire un style. Quant à ce journal que je vais commencer, il durera ce qu'il pourra, et plus tard, m'amusera peut-être à lire.

Nous sommes parties ce matin par la gare d'Orléans: il faisait très beau. Maman n'a pas voulu prendre la caisse des dames seules, parce qu'elle prétend qu'il n'y a pas d'endroit où l'on soit plus mal, et où l'on trouve moins d'obligeance. C'est touchant, si l'on veut tenir compte que l'on est toutes personnes du même sexe; mais enfin, il paraît que c'est vrai.

Au moment du départ, il y a eu un incident.

Un monsieur avait marqué sa place dans un coin, juste en face du nôtre. Une assez grosse dame a enlevé sans façon le sac qui marquait la place, et s'est installée dans le coin. Réclamation du monsieur qui s'est présenté un instant après, armé d'un affreux bull-terrier qu'il portait sous le bras. Discussion: c'est-à-dire, non, réponse aigre et un peu leste de la dame, voilà tout; car le monsieur, très tranquille, ne s'est plus occupé d'elle, mais a appelé

un employé, qui a appelé le chef de train, qui a appelé le sous-chef de gare, qui a appelé le chef de gare, qui a fait appeler un sergent de ville, homme d'éloquence courte, qui, après une exhortation à la raison en termes brefs, a déclaré au bout de quatre paroles qu'il allait être obligé de recourir à des argumens d'un ordre moins métaphysique ; et, à cette fois, la dame a cédé, *con furore*. Pendant ce temps, maman essayait d'arranger les choses, et disait :

— Cependant, monsieur, une dame... Il me semble que la galanterie française...

Le monsieur est resté sourd à l'invocation, et n'a même pas regardé maman. Enfin voici la dame assise à une autre place, et lançant sur son adversaire plus de regards furieux que jadis Athalie sur le lieu saint ; le train part : silence complet ; maman était dans son coin, moi à côté d'elle, naturellement ; maman lisait, moi je regardais le paysage.

Notre voisin de face, ayant posé une jambe de-ci, une jambe de-là, avait fermé les yeux et sommeillait. Ainsi faisait également le bull, personnage du drame. La dame, un instant violette de colère, passait lentement par des tons plus doux, et deux autres voyageurs feuilletaient leurs journaux et revues. De temps en temps, notre voisin ouvrait un œil et jetait sur le bull un regard de tendresse. Il (c'est l'homme et non le chien que je veux dire) est jeune encore, de tournure élégante et d'aspect désagréable. Le bull est de race pure, car il a une mâchoire abominable, mais, chose étonnante, de fort beaux yeux et très doux. Maman adore déjeuner dans le wagon, moi je déteste cela. A midi, maman a ouvert ses sacs et fait voir le jour à des choses innombrables. Le bull, que j'appellerai désormais Spring, car c'est son nom, à ce qu'il paraît, s'est tout de suite relevé, assis, et a commencé de suivre, avec un particulier intérêt, les faits et gestes de maman.

Il y a un pâté et un poulet. Le poulet semble surtout préoccuper beaucoup maître Spring (appeler un pareil chien Printemps! quelle imagination!) qui le regarde « de bon amour. » Son maître dort toujours. Maman attaque le poulet. Je la pousse du coude et lui montre Spring, dont l'attitude est absolument correcte, mais dont les regards deviennent d'une prodigieuse éloquence. Moi, je ne déjeune pas ; je descendrai au buffet, où maman m'accompagnera pour boire du café, dont elle ne peut se passer. Enfin maman s'attendrit. Le voisin dort toujours. Il y a par terre une feuille de papier : un os imparfaitement rongé est offert, c'est-à-dire jeté à Spring qui saute à bas du coussin et commence de le travailler avec énergie ; crac, crac, l'os ne résiste pas longtemps ; mais, au bruit, le maître ouvre un œil, puis les deux qui cherchent son

chien; il avance la tête, le voit à l'œuvre : étonnement, indignation. Il étend la main pour le saisir; maman, bonne âme, fait un « oh! » La figure du voisin s'illumine; il a un sourire qui n'est pas trop mal, songe à s'incliner, murmure « le misérable! » puis se renfonce, ferme les yeux, et ayant ainsi manifesté son intention de rester étranger à ce qui se passe, semble se rendormir.

Enfin, nous voici au bienheureux buffet. Maman descend; notre voisin l'aide; puis, me regardant sans doute comme un paquet, une superfétation inutile, me tourne le dos sans s'occuper de moi, et s'éloigne en déployant des jambes qui me paraissent d'effrayante longueur. Mais maman a besoin de je ne sais plus quoi dans son sac, qu'elle veut prendre elle-même, et remonte le chercher, cependant que je vais toujours devant, et assiste, par suite, à un coup de théâtre. Sur le seuil du buffet, attend une jeune femme très élégante, que je suis obligée de reconnaître très jolie. Notre voisin a un mouvement de surprise; il salue et, comme j'arrive sur ces entrefaites, je vois qu'il a pâli et semble fort ému. La dame ne l'est pas moins. Le maître du buffet accourt saluer ce monsieur qui lui dit quelques mots tout bas. On ouvre une porte dans un coin; le monsieur et la dame disparaissent, et le maître du buffet crie :

— Un déjeuner au petit salon.

Rien de plus.

Au moment où j'allais me mettre à table, une agréable surprise: Louise de Kéraliou que j'ai rencontrée. C'était une de mes bonnes compagnes au couvent. Elle part pour le Midi avec sa famille et poussera peut-être jusqu'à l'Espagne. Elle est toujours gaie et folle. Nous avons bavardé et ri comme au bon temps. Nous étions en verve, et maman même riait de nos saillies, tout en causant avec Mme de Kéraliou, qu'elle voyait souvent au parloir, quand j'ai entendu les éclats d'une voix furieuse, et le non moins furieux tintement d'une sonnette. Un garçon est accouru; le tintamarre venait du petit salon derrière nous, dont la porte était restée entr'ouverte.

— Mais fermez donc cette infernale porte! on est assourdi, avec tous ces bavardages de... — Heureusement la porte s'est fermée à temps pour que je n'entende pas la fin.

Le garçon est sorti un instant après, rouge jusqu'aux oreilles, en murmurant quelque chose, qui m'a semblé un « Oui, monsieur le comte! » et, cette fois, a bien fermé la porte.

C'était l'agréable voix de notre voisin de caisse. Quel homme charmant et quel succès avait eu notre conversation!

Le train a une heure d'arrêt, à cause d'un changement de voie. Pendant que maman bavardait, je veux dire, causait avec Mme de

Kéraliou, Louise et moi nous sommes promenées sur le quai de départ.

Notre voisin et la jeune dame en ont fait autant. Ils parlaient anglais. Elle est décidément bien jolie. Spring trottait sur leurs talons et

Semblait se conformer à leur triste pensée.

La dame a pris un train qui remontait vers Paris. Ses yeux avaient un éclat singulier : j'aurais juré que des larmes y étaient pour beaucoup. Au moment des adieux, elle a pris Spring dans ses bras, et j'ai vu distinctement une larme couler, tandis qu'elle embrassait la bête qui lui faisait force « léchades. » Notre voisin était fort troublé. Il a saisi et baisé la main de la dame, et s'est éloigné brusquement, sans doute pour ne pas voir partir le train.

Enfin, nous avons monté nous-mêmes en voiture. Il n'a pas le moins du monde aidé maman et s'est assis dans son coin, d'un air de mauvaise humeur renforcée. Le train a parti, et chose qui ne m'arrive jamais, je me suis assoupie. J'ai été réveillée par un bruit de voix. Notre voisin avait ouvert la portière et profitait d'un arrêt pour demander un renseignement.

— Ainsi, le premier train pour Paris, dans trois quarts d'heure?

— Oui, mais le bagage de monsieur?

— Je l'ai envoyé hier; je n'ai que ma valise : sortez-moi mes affaires.

Ce qui a été fait incontinent. Il y a eu pour Spring un « Ici, Spring! » en anglais, que celui-ci ne s'est pas fait dire deux fois, et le train a reparti, laissant cet aimable personnage arpentant le quai d'un air d'impatience.

Nous sommes arrivées à cinq heures et demie. Marguerite nous attendait à la gare, seule avec son frère qui a fait toutes les excuses de son père. Le marquis de Puisaye avait été appelé à la préfecture par une affaire de conseil-général.

Marguerite nous a ensuite présenté son frère dans les formes; nous l'avions vu une fois, il y a longtemps, dans un des rares séjours que la famille fait à Paris. M. Jules de Puisaye est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fort bien; lui et Marguerite se ressemblent.

Quant à Marguerite, c'est toujours la même petite créature fière, hautaine même, vive, impétueuse; quand je dis petite, c'est par l'âge que je veux dire, car elle est grande et mince. Elle n'a pas encore dix-sept ans.

L'accueil a été naturellement empressé et joyeux. M. Jules de Puisaye était tout attentions, surtout pour ma pauvre personne.

Marguerite, qui ne serait pas supportable si elle n'avait un fond de bonne volonté pour les gens qui lui plaisent, m'avait à peine embrassée, qu'elle s'est échappée en criant :

— Et mon frère, où est-il?

J'ai couru après elle.

— Mais, là!.. et je lui ai montré M. Jules de Puisaye, qui surveillait les bagages.

— Non, non, pas Jules. Mon frère Lostange ; est-ce qu'il n'est pas arrivé?

Et, avec une moue et un regard désolé, elle s'est mise à courir partout, regardant jusque dans les voitures, et demandant « mon frère Lostange. »

— Mais, disait le chef de gare, monsieur le comte n'y est pas, mademoiselle, je le connais bien, mademoiselle!

Il a fallu en prendre son parti ; il n'y était pas. Marguerite est revenue vers nous, mais toute sa joie semblait disparue. Elle s'est excusée auprès de maman. Son frère aîné, le comte de Lostange, devait venir par le même train, et elle craint qu'il ne lui soit arrivé quelque chose.

Enfin les bagages sont chargés sur un omnibus, nous montons en voiture. Marguerite, qui a décidément perdu sa gaîté, se retourne encore au moment où la voiture prend la grande route, et bien lui en prend, car elle aperçoit un facteur du chemin de fer qui court en agitant un papier. C'est une dépêche du frère aîné : il est obligé de retarder son départ de quelques jours. Marguerite est tranquillisée, mais la gaîté ne revient pas.

Nous partons, définitivement cette fois. La campagne est superbe ; pas trop de poussière, quoique nous allions grand train ; tout est vert, frais, charmant.

La calèche est découverte ; Marguerite est en face de moi, son frère devant maman. Nous bavardons, et l'heure qui nous sépare du château passe vraiment très vite.

Enfin nous voici à la grille, qui s'ouvre. Mme de Puisaye nous attend au bas du perron : embrassade générale, etc., etc. En voilà assez pour aujourd'hui.

13 août.

Hier, après les premiers épanchemens, on nous a conduites à nos chambres. La mienne est près de celle de Marguerite, au second. Il n'y a qu'une petite antichambre qui nous sépare, et l'escalier finit à nous ; c'est-à-dire il y a seulement au-dessus un grenier, ce qui fait que maman a voulu nous laisser le plaisir d'être l'une près de l'autre et a consenti à se séparer de moi. Sa

chambre à elle, ou plutôt son appartement est au premier, naturellement dans le même escalier. Nous sommes à un coin du corps de bâtiment. La chambre à coucher de maman est au-dessous de celle de Marguerite, parce que de ce côté la vue est plus belle; elle a ensuite son cabinet de toilette, puis un petit salon qui se trouve au-dessous de ma chambre. Moi aussi, d'ailleurs, ma vue est très belle.

J'avais à peine une demi-heure jusqu'au dîner. Tout en changeant de robe, je pensais à nos incidens de voyage. Je jurerais que je connais « mon frère Lostange, » mais je me serais bien gardée d'en dire un mot.

Au bout de vingt minutes, on frappe à la porte : c'est Marguerite.

— Es-tu prête?

— Oui.

— Veux-tu voir ma chambre?

— Volontiers.

La chambre de Marguerite est un vrai nid : c'est délicieux. Entre les deux fenêtres, il y a un portrait, une aquarelle qui me semble superbe. Je l'examine, et il m'échappe un petit mouvement de surprise.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien... Quel est ce portrait?

— C'est mon frère aîné. Est-ce que tu le connais?

— Oh! non, je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu chez toi.

— C'est juste : à l'époque où nous nous sommes retrouvées, il faisait un grand voyage. N'est-ce pas qu'il est bien?

Le comte de Lostange était probablement ce jour-là de bonne humeur, car le fait est que, sans rien quitter de sa mine hautaine, il a sur ce portrait une très heureuse physionomie. Marguerite le regarde dans une sorte d'extase. Sa figure est complètement changée : elle est toute sérieuse.

— Vilain! dit-elle, qui ne vient pas!

Puis se reprenant brusquement :

— Non, non, tu n'es pas vilain, mon bon frère!

Et elle envoie un baiser au portrait et m'entraîne. Il me semble qu'il y a une toute petite larme dans le coin de l'œil. Je ne me trompais pas; elle profite de l'obscurité du corridor pour l'essuyer, et dit :

— Il y a un mois que je ne l'ai vu. Allons, dépêchons-nous, on sonne la cloche.

Nous descendons. J'avais deviné juste, et le comte de Lostange est bien le voyageur de ce matin. Ah! les rencontres!

Tout le monde est déjà en bas. Maman est en grande conversa-

tion avec Mme de Puisaye, qui paraît fort contrariée, et dont les petits yeux noirs pétillent d'une expression qui, j'ai regret à le dire, n'est pas celle de la bonté.

M. de Puisaye, qui vient d'arriver, écoute, appuyé à la cheminée, et hoche la tête de temps en temps. Mme de Puisaye fait à maman des excuses en forme sur l'absence du fils aîné. Elle insiste beaucoup. Je me demande vraiment pourquoi.

— Mon beau-fils, dit-elle, est toujours le même : il ne faut jamais compter sur lui. Il suffit d'ailleurs, je crois, qu'il sache qu'on l'attend pour qu'il se fasse un plaisir de manquer. On a beaucoup trop supporté son détestable caractère, et aujourd'hui il est devenu impossible.

Ceci a été dit avec une sorte de rage mal contenue, d'une voix tantôt haute, tantôt basse.

Malheureusement, Marguerite qui, depuis un instant, arrangeait les fleurs d'un vase de la cheminée, a tout entendu. Elle fait un pas vers sa belle-mère, et d'une voix âpre :

— Mais, maman, si mon frère n'est pas ici, c'est qu'il a ses raisons pour cela. Il est de ceux qui savent ce qu'ils font, lui !

La colère l'a transfigurée. Ses yeux étincellent au milieu de son visage devenu pâle. Elle semble avoir grandi d'une coudée, et, les épaules rejetées en arrière, frémit, les mains crispées l'une dans l'autre.

Mme de Puisaye baisse les yeux ; il y a un silence embarrassant. Enfin, M. de Puisaye s'en mêle ; son œil éteint et voilé s'anime, et il dit, presque avec rudesse :

— Tais-toi, Marguerite, n'interromps pas ta mère. On finira par ne plus oser prononcer le nom de ton frère !

Mais Marguerite se retourne pour ainsi dire tout d'une pièce, d'un de ces mouvemens brusques des animaux qu'on dérange, et, tout en baissant les yeux sous le regard de son père :

— Mon père, je n'aurais pas tant à défendre mon frère, si on ne l'attaquait pas tant !

Puis, avec un fier sourire, un redressement du cou et de la tête :

— Lorsqu'il n'y est pas !... Car, lorsqu'il y est !..

Heureusement la porte de la salle à manger s'ouvre ; on annonce le dîner.

M. Jules de Puisaye m'offre son bras. Décidément il est fort bien, des manières charmantes : il a tout l'air d'un aimable jeune homme.

Rien de marquant pendant le dîner ; mais, au dessert, M. de Puisaye soulève son verre, et dit en regardant maman :

— Madame la comtesse, permettez-moi de boire à votre bienvenue ici !

Maman remercie en souriant; mais l'intraitable Marguerite dit tout haut :

— Moi, je bois à Mme de Sommers, mais je bois aussi aux absens.

Et, m'interpellant :

— Fais comme moi, Madeleine : « Aux absens! »

J'ai rougi et replacé mon verre sans rien dire. Marguerite m'a lancé un regard indigné, et j'ai pensé : « Gare à moi, tout à l'heure. »

Cela n'a pas manqué. En sortant de table, Marguerite m'a dit :

— Tu n'es pas brave, toi, ce n'est pas beau.

J'ai répondu que je ne pouvais agir autrement sans manquer d'égards à M. et Mme de Puisaye, et qu'enfin, moi, femme, je ne pouvais porter un toast à un homme jeune encore.

Elle a réfléchi, et cela a paru lui entrer dans l'esprit.

— C'est vrai, tu as peut-être raison, je te fais mes excuses.

Puis, me saisissant le bras :

— Viens au jardin ; on étouffe ici et on meurt d'ennui.

Et, pendant notre promenade :

— Tout cela doit te paraître bien singulier, mais papa et notre belle-mère sont injustes envers mon frère. Papa l'aime bien, au fond, parce qu'il ne peut pas s'empêcher de lui rendre justice, mais notre belle-mère ne l'aime pas; elle a un caractère très autoritaire, très absolu, et elle a trouvé son maître. Lui, il n'y a pas à le faire plier. C'est surtout à propos de mon mariage que cela avait pris un caractère de gravité.

— Comment, à propos de ton mariage?

— Oh! mon futur mariage; très futur. C'est un gros secret, mais je te l'aurais dit. Je suis fiancée depuis trois mois.

— A ton âge?

— Que veux-tu, je ne me marierai que dans un an, mais il n'y a plus à y revenir, et je suis sûre que mon bonheur ne m'échappera pas.

— Ton bonheur?.. Tu...

Et j'ai hésité.

Marguerite a rougi :

— Je... Quoi?

— Enfin, tu l'aimes donc? Cela s'appelle ainsi, je crois?

— Eh! oui, cela s'appelle ainsi. Eh bien! oui, il est très loin de m'être indifférent... C'est un si beau caractère, et puis un homme de mérite, le plus jeune capitaine de frégate de la flotte.

— Son nom?

— Le baron d'Helfaërt. Il est d'une famille moins riche que la nôtre, et papa et maman avaient dit : « Jamais. » Mais mon frère

était l'ami de M. d'Helfaërt et le connaissait bien. Il a dit : « Avec celui-là je suis sûr qu'elle sera heureuse; il n'y a pas, ou du moins je ne connais pas un second homme de qui je puisse penser cela avec la même assurance, et elle l'aura. » Il y a eu une discussion épouvantable. Papa, poussé par notre belle-mère, a fait une résistance désespérée. J'étais là. Papa était tellement en colère que je me suis jetée à ses pieds en pleurant. J'ai supplié mon frère de ne plus y penser, que je n'y tenais pas... Il m'a enlevée dans ses bras comme une plume, mon grand frère, mon bon frère (et ici les yeux de Marguerite ont brillé d'enthousiasme et d'émotion), et il m'a dit en m'embrassant, en essuyant mes larmes :

— Tais-toi, mignonne, je ne veux pas que tu pleures! Si on refuse, je t'emporterai avec moi ou je te mettrai au couvent, mais tu ne resteras pas ici, ni moi non plus; et, tôt ou tard, tu épouseras l'homme que tu aimes, parce que cela est juste; il est digne de ma petite Perle. (Il m'appelle souvent ainsi à cause de la signification qu'a mon nom, à ce qu'il paraît.)

Puis il m'a mise dehors en me disant :

— Va jouer!

Je te demande un peu : « Va jouer, » à mon âge, une fille dont on discute le mariage! Ensuite il s'est enfermé avec nos parens, et, une demi-heure après, il m'a appelée et a dit :

— Remercie papa et maman, ils consentent.

A mon tour, j'étais butée et ne voulais pas remercier de suite, par mauvais caractère. Mais mon frère ne plaisantait pas, et il a fallu le faire. Papa et maman, à ce moment, se sont attendris. Ils lui ont dit : « Tu es un brave cœur. » Et papa même l'a embrassé, pas maman. Mais enfin elle aussi était émue, et voilà ma petite histoire.

Marguerite a ajouté quelques détails sur son fiancé, puis on nous a rappelées. Le ciel s'était un peu couvert, et il tombait déjà des gouttes de pluie.

Il est arrivé du monde pour passer la soirée. On a fait de la musique. M. Jules de Puisaye a une jolie voix; il sait des duos que je sais aussi; il est très empressé auprès de moi, il a des yeux expressifs et il plaît, autant que cela est possible après une demi-journée de connaissance. J'ai chanté, bien même; Marguerite m'accompagnait. Ensuite elle a joué une valse; son frère m'a invitée; Maximilienne de Puisaye, qui part demain (c'est sa cousine), a voulu valser aussi.

Enfin, à onze heures, tout le monde est parti, et j'ai monté à ma chambre.

14 août.

Je n'ai pu m'endormir avant trois heures : le café que j'avais bu, sans doute; et j'ai repassé dans ma tête tous les incidens.

Ainsi voilà Marguerite, une enfant d'un peu plus de seize ans et demi, qui va se marier, et moi, qui ai dix-neuf ans, je n'ai pas même encore été demandée, et il y a déjà au moins un an que maman m'a mise dans le monde. Du reste, j'ai bien le temps. Jules de Puisaye est très bien; il m'a souvent regardée au dîner. Il ne cause pas beaucoup, mais tout ce qu'il dit est bien dit. Puis il a l'air aimable, ce n'est pas comme son glorieux frère. Je n'ai jamais vu personne de ma vie d'une physionomie aussi morose, d'un aspect aussi glacial. Comment Marguerite peut-elle avoir pour lui cet enthousiasme? Il est vrai qu'il est très bon pour elle. Alors, comment peut-il être bon avec cette figure maussade? Cependant la dame du train remontant pleurait, j'en suis sûre. Les femmes sont des énigmes,.. et les hommes donc! car après tout je ne suis pas mal; j'ai de beaux yeux; je suis, dit-on, gracieuse; une jolie taille, des mains passables et des pieds pas mal tournés; enfin, je suis grosse héritière : j'ai reçu bien des complimens déjà, et pourtant... Bah! c'est le frère aîné qui a fait ce mariage : c'est quelquefois utile, un frère aîné. Maman est très bonne et s'occupe beaucoup de moi, mais ce n'est pas la même chose qu'un homme. Il est vrai que les frères sont souvent bien ennuyeux, bien égoïstes. Il paraît que celui-là n'est pas comme les autres. Cependant, moi, j'aimerais mieux, sans aucune hésitation, Jules de Puisaye; mais je me place à un autre point de vue, naturellement. Il a une voix charmante, et il danse très bien. Enfin, l'horloge a sonné trois heures, et je me suis endormie.

15 août.

Ce matin, je me suis levée de bonne heure. J'ai couru à la fenêtre pour voir le temps : il faisait beau. J'ai aperçu Marguerite qui se promenait, suivie d'un superbe danois gris. Marguerite lisait une lettre, et, de temps en temps, s'arrêtait pour caresser la grosse tête du chien. A un moment, elle lui a mis la lettre sous le nez en lui parlant : l'animal s'agitait, piétinait, remuait la queue; Marguerite s'est penchée, lui a mis la lettre tout à fait devant les yeux, puis a éclaté de rire, lui a donné une tape et s'est mise à courir, le chien faisant des bonds énormes à ses côtés.

Un instant après, on a frappé à ma porte plusieurs fois et j'ai

reconnu la voix de Marguerite; j'ai ouvert et failli être renversée par le danois, qui est entré comme un fou. J'ai poussé un cri :

— N'aie pas peur! a dit Marguerite, c'est Sky, c'est notre garde du corps : il est bien bon!

— Comment! notre garde du corps?

— Sans doute, il a couché cette nuit dans l'antichambre, à la porte de ma chambre; il couche là toutes les nuits depuis un mois.

— Ce qui veut dire qu'il est à ton frère?

— Justement, n'est-ce pas, Sky?

Sky, qui avait mis une patte sur le bord de la fenêtre, et l'autre patte en l'air, regardait dans le jardin, a tourné la tête et fixé sur sa maîtresse ses jolis yeux d'un bleu pâle, puis il a quitté la fenêtre, est resté un instant indécis, et, enfin, s'est mis à inspecter mes affaires, regardant et flairant tout d'un air d'intérêt.

— As-tu bien dormi, Madeleine?

— Très bien, c'est-à-dire je me suis endormie tard; et toi?

— Oh! très bien!

— Tu as l'air gai, ce matin?

— Oui, je suis très contente.

— Est-ce ta lettre qui en est cause?

— Comment le sais-tu?

— Je t'ai vue lire. Du reste, s'il y a indiscrétion...

— Indiscrétion?.. Ah! par exemple! C'est une lettre de... — Tiens, la voici, ma lettre. Sky, allez porter la lettre!

Sky, la lettre à la gueule, est venu se planter devant moi à ma toilette, avec des regards brillans et force battemens de queue. J'ai voulu prendre la lettre, mais il est devenu très sérieux, et n'a pas desserré les dents.

Marguerite est venue la prendre elle-même, et comme Sky l'avait mouillée, la lui a essuyée sur le dos. Au même instant, maman est entrée dans ma chambre, et, tout naturellement, nous avons parlé d'autre chose.

La matinée s'est passée à visiter le jardin et le parc. L'après-midi, nous avons fait une grande promenade en voiture. Il y a eu quelques personnes à dîner. Enfin, il est dix heures et demie, et je finis ces pages.

Le dîner et la soirée ont été gais sans rien de particulier. J'avais auprès de moi le fils d'un châtelain des environs, très bien aussi.

Jules de Puisaye était près de la sœur de ce monsieur. Il n'avait pas l'air content, et comme dans notre coin on riait beaucoup, il tendait toujours l'oreille pour écouter.

Marguerite avait auprès d'elle un officier d'ordonnance du général qui commande la division, le comte de Lussac. Il paraît

qu'il est fort amusant. La conversation entre lui et Marguerite n'a pas langui un instant, et c'était presque toujours lui qui parlait. Comme il était en face de moi, j'ai pu l'examiner et constater combien il s'animait en causant. Il semblait réellement que Marguerite eût fait impression sur lui. Il est vrai qu'elle ne s'en doutait pas; sans quoi, quelque charmant que soit le baron d'Helfaërt, on pourrait peut-être avoir des inquiétudes pour lui; après tout, une couronne de comte fait toujours mieux qu'un tortil; moi, je n'aimerais pas épouser un baron; à notre époque, tout ce qui cherche à se décrasser est baron. On dit M. de Lussac fort riche.

Après le dîner, on a passé de suite au jardin. Jules de Puisaye est venu de notre côté; il m'a adressé la parole, et comme il est toujours aussi empressé et qu'il avait l'air un peu soucieux, j'ai été très aimable avec lui; il a paru ravi. — Nous avons comploté un duo. M. de Lussac est musicien. Il a été décidé qu'on chanterait des chœurs. M. de Lussac a proposé à Marguerite de chanter un duo et de le répéter à voix basse d'abord. Marguerite l'a regardé de son air imperturbable, et a répondu : — Je ne chante jamais de duos avec personne.

Notre duo a eu le plus grand succès : les chœurs, en revanche, n'ont pas été trop bien. Marguerite, qui accompagnait, était furieuse, et Jules de Puisaye a été le bouc émissaire; il le méritait un peu.

On a dansé, ri, causé; tout a une fin en ce monde et il était deux heures quand on s'est séparé.

En remontant, Marguerite, avec qui je n'étais pas restée seule une minute de la soirée, m'a dit : — Mon frère arrive demain matin; nous irons au-devant de lui.

— C'était une lettre de lui que tu avais?

— Naturellement, nous nous lèverons de bonne heure. Quelle fête!

— Nous lever de bonne heure! Mais il est horriblement tard!

— Eh bien?

— Mais il faut bien dormir un peu.

— Pourquoi faire? Ici, Sky! il y a quelque chat par là, — c'est curieux qu'il ne puisse pas les souffrir! — Il arrive à huit heures, et il aura voyagé toute la nuit pour être ici une demi-journée plus tôt. Il n'y a que lui pour faire de pareilles choses. — Sky! attends, va! Il ne s'agit pas de prendre des airs humbles, hypocrite! — Allons, bonsoir!

— Bonsoir, mais je me lève tard.

— Bonsoir, c'est ce que nous verrons.

A six heures l'endiablée Marguerite était dans ma chambre; je me suis mise en colère; elle a ouvert mes volets, tiré mes rideaux. Sky avait attrapé une de mes mules et bondissait dans la chambre;

Marguerite chantait une fanfare de chasse; la femme de chambre est entrée apportant de l'eau chaude; le moyen de se rendormir! Et à sept heures moins cinq minutes j'étais dans la salle à manger.

— Et Jules? a dit Marguerite.

— Mademoiselle, je crois que monsieur dort encore.

— Ce n'est pas possible!

— Si, mademoiselle, j'ai voulu réveiller monsieur, mais il s'est mis en colère. Monsieur m'a dit des sottises; monsieur s'est rendormi.

— C'est infâme! allons, Madeleine!

Ici, j'ai pris mon parti.

— Ma chère Marguerite, je ne puis pas aller seule avec toi au-devant de ton frère : te figures-tu deux jeunes filles...

— Mais, sainte simplicité, crois-tu que nous sommes au bois? Ici, je vais souvent toute seule en voiture; c'est très patriarcal.

— N'importe! puis aller ainsi au-devant de ton frère, — ce n'est pas possible, j'y renonce.

— C'est décidé?

— C'est décidé.

— Alors, adieu, ou plutôt bonne nuit. Sky! écoute, grosse bête, — je t'aime, toi! — il n'y a que toi qui vailles quelque chose ici. Sky! Le maître, on va voir le maître! Tu le verras avant tout le monde, toi; tu es un beau chien : allons!

Marguerite est partie grand train en voiture découverte, le chien couché sur les coussins de devant.

J'ai remonté et essayé de dormir. N'en pouvant venir à bout, je suis allée réveiller maman, qui a ouvert un œil pour me maudire et a voulu se rendormir. J'ai insisté et il lui a bien fallu s'éveiller pour tout de bon. Je lui ai dit que Marguerite avait voulu m'emmener et que, naturellement, j'avais refusé.

A ma grande surprise, maman m'a désapprouvée; elle a même paru mécontente. Je n'y comprends rien.

Enfin, à dix heures environ, en grand état, précédé de ses hérauts d'armes et de ses pages, le sire de Lostange a fait son entrée dans sa bonne ville de Puisaye. Le corps de ville, c'est-à-dire le maire et les échevins, ont fait défaut, et la foule enthousiaste s'est bornée à quelques polissons déguenillés qui s'étaient attroupés à la grille du château et se sont sauvés comme s'ils avaient le diable aux trousses lorsqu'ils ont reconnu leur gracieux maître. Le gracieux maître s'est retiré de suite chez lui et n'est descendu que pour le déjeuner. Il était au salon et causait avec M. et Mme de Puisaye lorsque maman et moi sommes entrées.

Il y a eu présentation régulière. J'avais prévenu maman, qui a eu grand soin de ne pas le reconnaître : lui n'a pas reconnu maman

qui avait l'autre jour son chapeau de voyage. Quant à moi, je n'avais aucune inquiétude. Pour reconnaître une personne, il faut l'avoir regardée, et il ne m'avait même pas vue. On l'a mis à ma droite à table, à la place du pauvre Jules de Puisaye, qui avait l'air tout marri à l'autre bout ; ce qui, par parenthèse, était plus flatteur pour moi que pour maman, dont il était devenu le voisin.

On a causé, mais moins que d'habitude, et ri fort peu, probablement à cause de la morose figure de mon « frère Lostange » qui mange peu, mais boit sec (je crois que c'est le terme consacré), n'a pas dit un mot de tout le repas, et a eu pour unique et constante préoccupation l'étude de l'anse d'un compotier qui se trouvait devant lui, et le vol de quelques mouches qu'il suivait de l'œil au plafond, sans doute faute d'oiseaux, et en quête d'un présage à la manière antique. Je me trompe cependant : Marguerite a eu une idée assez drôle et il a brusquement éclaté de rire. Nous nous sommes regardés comme à un événement extraordinaire. Puis tout est redevenu calme : le sire de Lostange avait ri.

Ceux qui aiment le café le prennent au salon, où l'on va toujours en sortant de table. C'est Marguerite qui l'offre, et je l'aide dans ce ministère glorieux.

Elle a jeté plusieurs morceaux de sucre dans un énorme, un affreux verre qu'elle a rempli de café jusqu'au bord, et porté à son frère aîné, qui a paru satisfait, s'est humanisé, et lui a dit, comme récompense sans doute :

— Je vais aux écuries.

Marguerite a eu un regard sérieux.

— Mon frère, tu m'avais promis de venir jaser avec moi.

— Eh bien! tu vas venir avec moi, j'en ai pour cinq minutes, et nous remonterons chez toi. Du reste, il faut que tu m'accompagnes : tu sais que je me trompe toujours pour ta chambre.

— Parce que tu n'y viens jamais.

Il s'est mis à rire.

— Petite Perle, vous savez que vous aimez assez à bouleverser mes paperasses, et c'est pour cela que je n'ai jamais besoin d'aller chez vous.

Ceci a été accompagné d'une tape sur l'épaule dans le goût de celles qu'il doit donner sur le dos de son chien Sky : son verre de café était vidé, et « mon frère Lostange » est sorti du salon à grandes enjambées. Il y a eu un soupir général de soulagement. On s'est mis à causer. Marguerite est sortie à son tour. Maman est restée avec Mme de Puisaye, et j'ai été changer de toilette.

Au bout d'un quart d'heure, j'ai entendu dans l'antichambre un bruit de voix, puis des bonds frénétiques, enfin, la porte de la

chambre de Marguerite qui se fermait, et j'ai compris que l'ennemi était dans nos foyers.

Je me suis mise à ranger mes affaires, et quand la femme de chambre est entrée pour m'apporter un peignoir, un bruit d'éclats de rire est venu jusqu'à moi.

Involontairement, j'ai jeté les yeux du côté de la chambre de Marguerite. La porte était ouverte, et j'ai pu voir son frère, le cigare à la bouche, assis dans un fauteuil avec des airs de grand Lama, et elle, devant lui, sur une petite chaise basse, achevant de rire et s'essuyant les yeux. Ni moi ni maman n'avons soufflé mot de notre rencontre avec M. de Lostange. Maman n'a rien vu de la dame anglaise, et moi, je n'en ai pas parlé. Cela rentre dans les « sujets défendus » et que je n'aborde jamais avec maman pour ne pas m'attirer une réplique, qu'elle a très à la main en pareil cas, toute bonne qu'elle est : « Mon Dieu! si tu voulais donc me faire ce grand plaisir de te mêler de tes affaires! »

Depuis trois jours aucun incident. Même existence de promenades, de lectures, de musique. Jules de Puisaye continue d'être charmant avec moi; il saisit tous les prétextes de causerie qu'il peut trouver. Marguerite est extrêmement gentille. Nous nous promenons quelquefois à trois dans le jardin. Jules de Puisaye nous raconte des histoires; il me regarde beaucoup en parlant : il a de jolis yeux et ne regarde pas mal.

Toutes les après-midi, tantôt à une heure, tantôt à une autre, Marguerite disparaît. A cette heure-là, les fenêtres de la chambre du frère aîné sont ouvertes, on entend des éclats de voix, des rires, ou les sons du piano.

L'autre jour, la marquise, maman et moi passions de ce côté-là en rentrant du jardin; nous entendons les sons d'un cor, — et quels sons! On lève la tête et on aperçoit Marguerite, un habit rouge sur les épaules, sur la tête une cape de velours, et tirant d'une trompe de cuivre des sons à faire dresser les cheveux ; tous les chiens dans le chenil se sont mis à donner de la voix.

M[me] de Puisaye, furieuse, a interpellé Marguerite, pendant que le frère aîné, l'œil ravi, rectifiait l'aplomb de la cape, en sifflant d'un air paternel la fanfare que Marguerite avait la prétention d'écorcher. Sur l'ordre formel de M[me] de Puisaye, il a fait un mouvement, plus ou moins sincère, pour prendre la trompe; mais, en revanche, sur une moue de Marguerite, il a retiré sa main, et dit gravement à sa belle-mère :

— Mais, madame, cela l'amuse!

— Quelle éducation! s'est écriée M[me] de Puisaye.

Cette fois, maman a pris le parti de Marguerite et je l'ai entendue parler tout bas d'enfantillages sans importance...

Après le déjeuner, il y a eu une grande discussion. On donne au théâtre de la ville voisine une pièce qu'on joue en ce moment à Paris. Tout le monde est d'avis d'aller la voir, mais Mme de Puisaye ne veut pas que Marguerite y vienne.

— Mais, dit Marguerite, puisque Madeleine y va !

— Madeleine est plus âgée que toi.

— Il n'y a que deux ans entre nous ; ce n'est pas une raison pour ne pas m'emmener.

Mme de Puisaye s'est fâchée ; Marguerite a tenu bon, d'ailleurs respectueusement, et on était dans toute la chaleur du débat quand le frère aîné est entré.

En voyant son coup d'œil sur Marguerite, je me suis dit : « Bon ! nous allons avoir une scène de domptage ! » Et j'ai eu là-dessus un regard assez expressif, je crois, et un petit mouvement de joie qui ne lui ont pas échappé, ce qui m'est parfaitement indifférent ; j'aime assez à laisser voir ce que je pense. Il a écouté un instant, est allé à Marguerite un peu interdite, l'a prise par la tête, embrassée sur le front en disant deux ou trois mots que je n'ai pas entendus, puis il a choisi une brochure sur un guéridon, et est sorti du salon. Marguerite a baissé la tête et n'a plus répliqué.

Quand nous avons été seules, je lui ai dit :

— Quelles sont ces paroles magiques avec lesquelles ton frère t'a fait céder ?

Marguerite m'a regardée d'un air étonné.

— C'est bien simple, il m'a dit : Mignonne, tu as tort.

— C'est tout ?

— Sans doute. Est-ce que ce n'était pas assez ?

— Ton frère est donc un oracle ?

— Pour moi, oui. Tant pis pour ceux pour qui il n'en est pas un !

Et comme ceci était dit d'un ton sec, et que je sentais la colère me monter à la tête, il a été fort heureux que Jules de Puisaye nous ait tirées d'embarras en nous appelant.

Au dîner, qu'on a avancé d'une heure, il a été question de la pièce.

Maman faiblissait et avait des doutes. Au fond, je ne sais pour quelle raison, maman ne partage pas mon antipathie pour M. de Lostange.

Elle l'a interrogé directement :

— Si vous connaissez cette pièce, monsieur, et qu'elle vous semble mauvaise, j'y renoncerais bien volontiers.

Mais moi, cette intervention sollicitée en ma faveur me déplaisait, et j'ai interrompu maman. (Ceci devenait une déclaration de

guerre en forme : c'est bien ainsi que M. de Lostange l'a pris, et j'ai senti son regard se fixer sur moi.)

— Mais, maman, si M. et Mme de Puisaye y vont et nous laissent y aller, c'est qu'il n'y a aucun inconvénient.

— C'est tout à fait ce que j'allais avoir l'honneur de vous répondre, madame, a dit M. de Lostange d'un ton froid, avec une sorte de demi-sourire difficile à définir.

— Pourtant Mme de Puisaye ne permet pas à Marguerite d'y venir ?

— C'est que Marguerite est très jeune et va peu au théâtre, a dit M. de Puisaye, je suis à cet égard de l'avis de ma femme : néanmoins, nous pouvons tous entendre cette pièce d'après ce que j'en sais ; du reste, mon fils la connaît et s'il vous laisse y aller...

— Certainement, mon père, certainement, a répondu le fils aîné, en me lançant une œillade qui n'avait rien de particulièrement bienveillant.

L'incident était clos : on finit le dîner, nous nous hâtons de mettre nos chapeaux et nous partons, M. de Lostange nous suivant d'un regard singulier, curieux à ce qu'il semblait, nullement aimable en tout cas. Le théâtre est petit et laid : nous étions à l'avant-scène. J'ai écouté sans comprendre grand'chose, mais maman était très rouge et très nerveuse. Après le premier acte, elle s'est levée et a dit :

— Nous ne pouvons pas rester davantage.

Mme de Puisaye a approuvé. On a couru à l'hôtel faire atteler, et nous sommes revenus de fort mauvaise humeur.

Nous avons trouvé Marguerite et son frère au salon, le frère faisant la lecture à haute voix.

Il a eu, en nous voyant entrer, le même bon regard qu'au départ. Maman était outrée.

— Monsieur, lui a-t-elle dit, vous connaissiez cette pièce, et vous eussiez pu faire à une mère qui est l'hôte de votre famille et qui vous consultait, l'honneur de lui dire ce qui en était.

— Madame, a-t-il répondu avec son flegme habituel, vous aviez pu voir que j'empêchais ma sœur d'y aller. C'est tout ce que je vous puis dire.

— Mais, monsieur, je vous ai interrogé directement

— Mais, madame, j'étais dans une situation on ne peut plus délicate. Mlle votre fille, qui était la personne intéressée, vous ayant coupé la parole, comme vous voudrez bien vous le rappeler, dans le temps que vous me faisiez l'honneur de me questionner, je me le suis tenu pour dit, et n'aurais eu garde de la contredire et d'exciter son mécontentement, au risque de perdre sa bienveillance.

Tout cela était parfaitement impertinent dans le fond, mais dit avec une telle politesse de ton, un tel sérieux et de telles inclinations de corps respectueuses, que maman a été forcée de réprimer sa colère et de faire contre fortune bon cœur.

Le soir, elle m'a appelée dans sa chambre et m'a dit :

— Il me serait désagréable de rester plus longtemps ici ; à moins que tu n'y tiennes, je compte m'en expliquer avec la marquise demain ; du reste, elle me comprendra, car elle déteste son insolent de beau-fils.

— Ma foi, maman, ai-je répondu, je pense tout comme vous. J'étais venue pour Marguerite, mais, cette après-midi même, nous avons failli à nous quereller à propos de ce fameux monsieur ; par conséquent, plus tôt nous partirons, mieux cela vaudra.

Ce qui avait été dit a été fait. Ce matin, maman a causé avec Mme de Puisaye, qui, tout en regrettant peut-être un peu de nous voir partir, est aux anges d'avoir ce haut fait à porter au compte de son beau-fils auprès du marquis.

Comme nous allons visiter l'abbaye de Saint-Rémy demain, et qu'après-demain il y a un grand bal pour lequel les invitations sont déjà lancées, nous ne partirons que dans trois jours, mais sans faute.

22 août.

Six jours viennent de s'écouler. J'ai relu tout à l'heure ce pauvre journal. Que d'événemens dans ces six jours ! J'ai quelque peine à écrire, je ne puis tenir mon cahier immobile ; mais j'ai du plaisir à repasser dans ma tête, à revoir en esprit au fur et à mesure que ma plume marche, je ne puis plus dire court, tout ce qui s'est passé.

Le 17, nous sommes partis tous, excepté M. de Lostange, pour aller prendre le chemin de fer à une petite station et visiter l'abbaye. A la gare, nous nous sommes promenés un instant sur le quai ; puis on nous a dit de traverser la voie et de nous hâter, à cause d'un express qu'on attendait d'une minute à l'autre. Tout le monde l'a fait, sauf Marguerite, occupée, au bout du quai, à donner un ordre au cocher par-dessus la barrière, et moi qui étais restée avec elle.

Elle a voulu ensuite traverser : le chef de gare a crié de loin, et lui a fait signe d'attendre en montrant l'express qui arrivait. J'ai voulu moi-même la retenir : elle a hésité un instant, puis elle a sauté en disant : « J'ai le temps, » et a couru ; mais, dans sa précipitation, elle a mis le pied sur une aiguille ouverte, au point de

jonction avec le rail, et son talon s'est trouvé engagé entre les deux lames de fer sans qu'elle puisse le retirer.

Il y a eu un grand cri. Se sentant prise, elle s'est retournée vers moi : j'ai vu ce regard éperdu : le train était à cent mètres, — la machine volait sur les rails et arrivait avec le bruit de la foudre. A mon tour, j'ai sauté, et je me suis ruée sur Marguerite avec une force prodigieuse pour moi, — telle que nous avons roulé par terre, mais en dehors des rails, et parallèlement à la voie, ce qui nous a sauvées. J'ai reçu, au même moment, une violente secousse, je me suis sentie tirée en arrière, j'ai éprouvé une forte douleur à la saignée du bras gauche, et, ma foi, j'ai perdu connaissance.

Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée sur un canapé, la tête entourée de bandelettes trempées d'eau froide. On avait coupé la manche de ma robe; ma pauvre maman me faisait couler de l'eau sur le bras qui me faisait assez mal, et était d'ailleurs tout comprimé dans des bandes mouillées : Marguerite, à genoux, soutenait ma main. C'était à qui pleurerait le plus, et dès que j'ai eu assez de présence d'esprit pour en faire autant, je me suis naturellement mise à l'unisson : nous étions toutes fondues.

Enfin le médecin a affirmé de nouveau que cela n'aurait aucune suite, que l'artère lésée n'étant réellement qu'une artériole (c'est, je crois, le mot dont il s'est servi), il n'y avait aucun danger, l'hémorragie étant arrêtée; que ce n'était plus qu'une affaire de soins, de grandes précautions, et que, quant à l'écorchure du visage, c'est à peine si elle laisserait une petite cicatrice.

J'en ai pour quinze jours à ne pas me servir de mon bras et à avoir un morceau de taffetas rose sur le front : c'est tout. Marguerite, elle, n'a rien, et comme il faut toujours dans la vie qu'un élément comique intervienne aux circonstances les plus graves, pendant que le médecin achevait de me bander le bras, un aiguilleur a rapporté en triomphe le talon de la bottine qu'il était parvenu à extraire : c'est le seul blessé sérieux. Pour la forme, on m'a ramenée couchée dans le landau. J'avais d'ailleurs le bras dans des attelles qui, le soir même, ont été remplacées par une gouttière.

J'ai très bien descendu de voiture et marché en arrivant. Le médecin du chemin de fer qui, par un hasard bien heureux, se trouvait dans le village, et depuis plus de trente ans est aussi le médecin de la famille, nous avait accompagnés, sur les instances réitérées de Mme de Puisaye. Il y a eu nouvel examen de bras, consolidation de bandes, et enfin il est parti, tout le monde lui faisant escorte afin d'entendre proclamer quelquefois de plus encore « qu'il n'y avait aucun danger, absolument aucun danger. »

Marguerite seule était restée près de moi. Tout à coup, nous avons entendu un grand pas rapide dans l'antichambre.

Marguerite, qui était agenouillée, s'est relevée brusquement et s'est précipitée vers la porte qui s'ouvrait. M. de Lostange, la figure bouleversée, est apparu sur le seuil, et Marguerite s'est jetée à son cou en criant: « Je n'ai rien, mon frère, je n'ai rien! » et l'a repoussé en dehors. Ils ont causé à demi-voix avec animation; j'ai entendu mon nom prononcé très souvent par Marguerite, et plusieurs exclamations du frère, puis tous deux sont entrés dans le salon.

M. de Lostange a passé le premier. Il était fort pâle et avait les yeux brillans. Je ne dirai pas qu'il s'est dirigé... il a marché à la chaise longue où j'étais étendue.

Je déteste M. de Lostange!

J'ai mis dans mes yeux tout ce que l'antipathie et le dédain peuvent inspirer, et je l'ai regardé bien en face.

Une très légère contraction du sourcil, d'une seconde à peine, — et il a continué de s'avancer. Arrivé près de moi, il a eu je ne sais quel élan en me regardant. Je crois, quelque improbable et étonnante que la chose puisse paraître, je crois que si j'avais été debout, il m'aurait embrassée! Son regard m'a parcourue. J'avais la main droite posée sur le bord de la chaise longue; je l'ai mise à soutenir mon bras blessé. J'avais senti qu'il allait la prendre. Le mouvement ne lui a pas échappé; la même petite contraction du sourcil s'est reproduite, puis il s'est incliné profondément, et d'une voix sourde, un peu tremblante:

— Nous vous devons tous la vie de Marguerite; c'est une grosse dette, et j'en prends la plus forte part, puisqu'elle est tout ce que j'aime en ce monde!

Il était très ému. — Involontairement j'ai baissé les yeux. Marguerite, qui s'était remise à genoux près de moi, m'a embrassée avec un mouvement si tendre, si affectueux, que je suis devenue tout à fait sotte, et je ne sais trop comment aurait fini ce silence ridicule, si maman n'était rentrée fort à propos avec M. et Mme de Puisaye.

A sa vue, M. de Lostange s'est redressé et a marché à elle comme il avait marché à moi. A deux pas d'elle, il s'est arrêté, lui barrant le passage.

Maman, si bonne d'habitude, et qui venait de pleurer beaucoup, l'a regardé d'un air triste et sévère. M. de Lostange s'est incliné devant elle très bas, oh! très bas, et lui a dit de la même voix un peu tremblante:

— Madame la comtesse, j'ai le malheur d'avoir encouru votre déplaisir; le hasard m'a bien mal servi; soyez bonne, et veuillez

bien me pardonner : ne quittez pas maintenant cette maison, ce serait un trop grand chagrin pour nous tous, et pour moi, après ce qui s'est passé, un véritable remords, un cruel remords !

Maman a fait un geste, en regardant Mme de Puisaye, et comme un rien renouvelle souvent les émotions, s'est mise à pleurer. Marguerite l'a saisie par le bras, a mis la tête sur son épaule et l'a embrassée.

M. de Puisaye a dit :

— Comtesse, comtesse, vous ne pouvez pas partir ; on ne fait pas de ces choses-là.

Mme de Puisaye a saisi l'autre bras de maman. M. de Lostange, voyant son avantage, a poursuivi :

— Nous vous devons tant ! Ce ne serait pas généreux à vous... et dans votre famille, il semble qu'on ne manque pas de générosité.

Ceci a décidé de la journée et gagné la bataille. Maman a été touchée, et Marguerite, en l'embrassant encore, lui a dit :

— Bonne comtesse, bonne madame, n'en veuillez plus à mon frère ; il est bien bon, je vous assure. Je vous en prie, tendez-lui la main !

Maman a faibli tout à fait : Marguerite lui a pris la main, que maman n'a pas retirée, et l'a tendue à son frère.

M. de Lostange ne s'est pas permis de serrer la main de maman, mais l'a portée à ses lèvres et l'a baisée, je dois le reconnaître, avec le respect le plus profond.

Tout ceci a été très bien fait, de la façon la plus correcte ; de la façon la plus noble, a même dit maman. Tout le monde était ému, et Mme de Puisaye elle-même a, je ne dirai pas pleuré, mais trouvé une ou deux apparences de larmes. Enfin il a bien fallu s'apaiser. On s'est mis à causer, et, le croirait-on, à rire. M. de Lostange a été presque gai et a déridé maman ; et l'après-midi a passé très vite.

Je ne puis pas m'empêcher, cependant, de trouver que, si M. de Lostange a des manières parfaites, je dirai même raffinées, ce n'est malgré tout qu'un orgueilleux et un fat. Que maman en pense ce qu'il lui plaira, je ne saurais changer d'opinion.

Pour en revenir à mon accident, le lendemain le docteur Leroy est venu pour lever le premier pansement.

Il est arrivé comme on était au salon, au sortir de table, après le second déjeuner, et il n'a même pas voulu que je monte à ma chambre, considérant, à ce qu'il m'a semblé, son examen comme de pure forme. Lui, maman et moi sommes passés dans la petite pièce d'à côté, et il était en train d'ôter tout tranquillement la dernière bande, quand, fort impertinemment, un petit jet mince, du

plus beau rouge du monde, part en l'air comme une fusée. Maman pousse un cri : le docteur met son pouce sur la plaie, et tout le monde accourt pêle-mêle du salon.

Voilà maman en pleurs, la marquise aux exclamations; moi-même, je n'étais pas très brillante.

— Rassurez-vous, madame, rassurez-vous, disait le docteur, c'est un accident qui se produit quelquefois; j'aurais dû le prévoir: il n'y a aucun danger, et nous allons faire un pansement avec lequel cela n'aura plus lieu.

Naturellement, tout le monde parlait à la fois; enfin le docteur a repris:

— Pour le moment, c'est mon compresseur qu'il me faudrait!

— Voulez-vous qu'on aille le chercher?

— Impossible: une heure un quart aller et retour d'ici à chez moi; je parle à cheval et grand train; et il faut que je sois à l'heure pour prendre le rapide. Il y a eu un gros accident sur la ligne. Voyons... voyons... Mon confrère Duval, de Vaucourt, pourrait bien en avoir un: il a la passion des mécaniques; cependant, il ne m'en a jamais parlé. Il y a vingt minutes d'ici à Vaucourt; à tout hasard, envoyez quelqu'un avec un mot et venant de ma part. S'il possède l'instrument, il le prêtera très volontiers...

— Docteur, a dit M. de Lostange, vous feriez bien d'expliquer comment est fait un compresseur, afin que si M. Duval n'est pas là...

— Très juste, très juste, il a raison.

Et il a donné l'explication demandée; puis, comme tous, à qui mieux mieux, partaient pour faire la commission, il a ajouté :

— Vous me trouverez ensuite un bâtonnet, et une petite sangle, ou un ruban de fil un peu large et très fort: à la rigueur, cela suffira.

Tout le monde est parti du même côté, sauf M. de Lostange, qui n'a rien trouvé de mieux que d'ouvrir la porte du perron et de s'en aller de son grand pas nonchalant à l'écurie pour voir ses chevaux, et leur exprimer sans doute tout le désespoir où il était de n'avoir pas le fameux appareil demandé. Le docteur n'avait pas lâché mon bras, et le coude sur une petite table, renforçant de temps en temps avec sa main gauche la pression de son pouce, surveillait la pendule avec impatience.

Une demi-heure, trois quarts d'heure se sont passés, et enfin, il a dit:

— Évidemment, Duval n'en a pas, ou ils sont encore en ce moment à chercher dans son grenier! Je ne puis pas attendre davantage. Encore cinq minutes de grâce, et...

Au même moment, la porte de l'antichambre s'est ouverte avec

fracas, et Marguerite, rouge, animée, les yeux brillans, est entrée, portant un instrument à demi empaqueté, et criant à pleine voix :

— Je l'ai, — voilà le compresseur du docteur Duval!

Tableau.

M. Leroy, de sa main libre, a empoigné, je ne dirai pas saisi, l'instrument comme une proie et l'a examiné.

— Est-ce bien cela ?

— Pardieu! si c'est cela! et si je ne savais pas que le mien... — Et il a fait fonctionner l'appareil avec enthousiasme, en regardant Marguerite, qui a baissé les yeux : mais moi seule, je crois, ai noté l'incident. Jules de Puisaye s'est éloigné par discrétion, et M. de Lostange, qui venait d'entrer, toujours flegmatique et à larges enjambées, est allé à la fenêtre du grand salon et s'est mis à tambouriner une marche sur les vitres.

Le docteur Leroy a procédé au pansement : il l'a fait avec un soin extrême. Cela a duré plus d'un quart d'heure. Je l'ai entendu mâchonner entre ses dents :

— On ne me fera jamais croire que...

Ç'a été tout.

La dernière bande mise, le docteur, ravi, m'a dit :

— Maintenant, mon enfant, l'hémorragie est définitivement arrêtée, c'est une affaire faite, et je réponds de tout : — du reste, à n'importe quelle heure, je repasserai ce soir. Mais je réponds de tout...

— Bien vrai, docteur? a demandé maman, moitié larmes, moitié sourire.

— Sur ma tête, madame, sur ma tête! Mais laissez-moi me sauver, car je suis en retard.

Là-dessus, nouvelle scène d'escorte : tout le monde l'a accompagné; la marquise elle-même trottinait derrière lui.

Il n'est resté près de moi que Marguerite et son frère aîné, qui ne s'est pas dérangé, a crié « Adieu! » de sa fenêtre, et a simplement changé sa batterie en une retraite, sans doute pour s'accommoder aux circonstances.

Au moment où tout le monde s'éloignait, Marguerite s'est approchée de lui, et j'ai entendu ou plutôt deviné ces mots, dits très bas : « Prends garde de te refroidir. » Puis elle est revenue s'agenouiller près de moi.

Ç'a été pour moi un trait de lumière, et j'ai examiné M. de Lostange.

Il était un peu rouge, lui toujours pâle, et à la racine des cheveux, on eût dit qu'il y avait des gouttelettes de sueur.

J'ai éprouvé une légère émotion, de colère je pense, et j'ai dit :

— Monsieur de Lostange!

Il s'est détourné légèrement, d'un mouvement d'épaules et en se penchant, sans interrompre son tambourinage.

— Mademoiselle?

— Y a-t-il loin d'ici à chez le docteur Leroy?

Il a eu, je ne dirai pas un sourire, mais comme un papillotement lumineux de la prunelle.

— Moins loin qu'on ne croit, mademoiselle!

Puis, traversant le salon en s'inclinant légèrement devant moi, il est parti par le jardin.

Marguerite m'a saisi la main, et comme en triomphe :

— Ah! enfin tu le comprends!

— Qui?

— Lui, — mon bon frère. — Ah! si tu étais toujours ainsi! Si tu savais comme tu es jolie en ce moment! Quel bon regard tu as!

— Quel bon regard?

— Oui! viens voir!

Elle m'a entraînée devant la glace, où j'ai vu la figure assez sotte d'une grande jeune fille très pâle, qui avait les yeux humides.

J'ai répondu :

— Tu es folle!

Mais je n'ai pu m'empêcher de l'embrasser, avec un mouvement affectueux, dont je ne me serais pas crue capable, et dont la sincérité était si frappante, que l'impétueuse Marguerite elle-même a eu les yeux tout trempés de larmes.

Le docteur Leroy est revenu le soir à dix heures, et est reparti fort content, me laissant le bras dûment emprisonné.

J'ai bien pensé à tout cela depuis, et je me sens encore quelque peu vexée; car je suis obligée de m'avouer que si M. de Lostange tient à se montrer reconnaissant, c'est pour sa satisfaction personnelle, et que, bien loin de désirer d'être remercié, il ne voulait même pas qu'on sût ce qu'il faisait : ce qui, par parenthèse, n'a avancé à rien, car le soir même c'était le secret public, et Dieu sait tout ce que maman lui a dit. Marguerite voit là de la simplicité, moi de l'orgueil et du dédain, et je suis sûre d'être dans le vrai. Et maintenant, il est près de minuit. Pour quelqu'un qui en a perdu l'habitude, c'est assez écrit : je ferme et j'éteins.

23 août.

L'autre soir, en relisant ce journal, j'ai constaté que j'ai oublié deux ou trois personnages, épisodiques, c'est vrai, mais qui ont cependant, sinon leur importance, du moins leur place dans la vie

du château. Je les prendrai tour à tour plus tard. Pour le moment, je ne m'occuperai que de miss Grey, l'institutrice.

C'est une jeune personne de vingt-six à vingt-sept ans, froide, posée, assez jolie, avec de grands yeux clairs qui, dans la colère, ne doivent pas être trop bons; d'ailleurs, d'excellentes manières.

Miss Frances Grey est la fille cadette d'un *curate* anglican du Yorkshire, resté veuf avec six enfans. Quoique d'une bonne famille, dont la branche aînée a pour chef un lord, il était pauvre, et c'est miss Frances qui, à l'âge de quinze ans, s'est vouée à l'éducation de ses frères et sœurs. Son père, ancien lauréat de Cambridge, avait fait lui-même, dans un temps plus heureux, l'instruction de sa fille aînée, mariée depuis, et de sa fille cadette. Miss Frances était donc bien préparée, et elle s'acquitta de sa tâche avec la ténacité patiente et infatigable d'une Anglaise. Au bout de sept ans, ce petit monde étant hors de page, elle résolut de chercher une situation pour alléger les dépenses de son père, et ne pouvant se décider à entrer dans une famille anglaise, chercha et trouva sur le continent.

Très fière, son caractère dominant est une tranquillité froide. Sa vie, on l'a vu, n'a pas été sans mérite, et, peu portée à se méconnaître dans une situation dont elle sent le caractère dépendant, elle ne supporterait rien, il semble, de ce qui dépasserait, à son détriment, certaines limites qu'elle paraît avoir fixées.

Le marquis et sa femme la traitent avec politesse, mais très froidement, la marquise surtout. Marguerite est charmante avec elle, et pleine d'égards; Jules de Puisaye, insignifiant. Quant au frère aîné, c'est une manière d'être à part, et qui, sous plus d'un rapport, se reflète quand même sur l'entourage. Les premiers jours de notre arrivée, miss Grey gardait la chambre par suite d'une indisposition.

Au premier repas où M. de Lostange se trouva, je le vis faire un signe à sa sœur vers le milieu du déjeuner (je crois que c'était un déjeuner). Marguerite quitta la table et fut quelque temps absente. A son retour, son frère lui demanda tout haut :

— Comment va miss Frances? a-t-elle tout ce qu'elle désire?

Le lendemain, à l'heure du dîner, tout le monde était au salon quand l'institutrice entra et fit un léger salut, auquel le marquis, sa femme et Jules de Puisaye répondirent de la tête; mais M. de Lostange et Marguerite se levèrent et s'approchèrent d'elle. Le frère aîné échangea avec elle une poignée de main, lui avança un siège, et, resté debout, lui demanda de ses nouvelles, en français, et lui dit plusieurs phrases de politesse ; puis, et seulement alors, il prit un siège, et s'asseyant près d'elle, continua la conversation en anglais. Marguerite, après un instant et quelques mots, était revenue prendre sa place près de moi.

Quand on eut annoncé le dîner, et au moment où tout le monde était debout, Marguerite s'approcha de son père, lui parla tout bas, et M. de Puisaye nous présenta miss Grey à maman et à moi. Notons que maman, qui connaît son histoire, et s'en prétend très touchée, lui fit une mine charmante. Comme les fois précédentes, Jules de Puisaye offrit le bras à sa mère, et M. de Lostange m'offrit le sien ; mais, au moment où l'on quittait le salon, il fit passer devant nous Marguerite qui avait pris le bras de miss Grey, en sorte que ce fut lui et moi qui entrâmes les derniers.

A table, j'eus une nouvelle remarque à faire. D'habitude, c'était M. de Lostange qui était servi immédiatement après moi, et avant Marguerite, comme frère aîné. Ce jour-là, ce fut miss Grey ; et lui, tout à fait en dernier.

J'ai eu, depuis, l'explication de cette singularité. M. de Puisaye, au commencement, voulait qu'on servît l'institutrice après tout le monde. Son fils s'y est opposé, et, pour en terminer, a cédé son tour. Ajoutons que Marguerite, qui se trouve ainsi avoir une sorte de préséance sur son frère aîné, laisse son assiette devant elle sans y toucher, tant que lui-même n'a pas commencé.

A table, M. de Lostange adressa assez souvent la parole à miss Grey qui était près de Marguerite ; et ce fut, avec sa sœur, la seule personne à qui il parla d'un ton aimable. Toutes les marques d'égards qu'il lui donne, d'ailleurs, il le fait, je suis obligée de le reconnaître, avec une politesse de cérémonie parfaite, et qui, je suis encore obligée de le reconnaître, enlève à ces attentions ce qu'elles pourraient avoir d'équivoque, de compromettant, s'agissant d'une femme jeune et plutôt jolie. Il y a même, dans cette politesse, la pointe de respect qu'on met d'habitude pour une femme, et c'est ce qui me fait trouver ridicule toute cette conduite si suivie que jamais elle ne se dément en quoi que ce soit.

Maman est d'un sentiment tout opposé au mien, et comme M. de Lostange a fait de grands progrès dans sa faveur, c'est une nouvelle raison de le louer de plus belle.

— J'estime, dit maman, cette délicatesse naturelle d'un homme de qualité qui, quoiqu'une femme soit dans une position dépendante, sait, au-dessous de l'institutrice, retrouver la femme, et ne la priver d'aucun des égards auxquels elle a droit comme femme. Tout cela est fait sans l'ombre de galanterie, avec une courtoisie sérieuse qui y donne d'autant plus de prix et y met plus de charme. C'est bien senti, senti finement, et là, comme dans presque tout, M. de Lostange a mon approbation.

Au vrai, je crois que maman pourrait bien avoir raison. Dans tous les cas, il est certain que cela part, chez lui, d'un bon senti-

ment, et, s'il n'est à louer, on ne le peut blâmer. C'est une action neutre, voilà tout ce que je puis faire pour lui.

24 août.

Tout est bien changé dans la vie du château. Il semble qu'un souffle magique ait passé sur ce séjour naguère si ennuyeux. Il y a entre nous tous comme un air de cordialité et de bon vouloir des uns pour les autres qui se soutient. Tout s'en ressent, et Mme de Puisaye même parle à son beau-fils d'un ton radouci : de quoi, par parenthèse, celui-ci semble n'avoir cure.

On m'a assigné, comme résidence, le grand salon où l'on se relaie à me tenir compagnie : quelquefois la marquise, surtout Marguerite, un peu miss Grey, qui le fait de devoir, mais paraît ne m'avoir pas en grande sympathie, tandis qu'elle semble avoir pour maman tous les sentimens chaleureux qu'une froide Anglaise est capable d'éprouver. De temps en temps, Jules de Puisaye apparaît à une des portes du perron, s'enhardit jusqu'au milieu du salon sous un prétexte quelconque, et fait sa sortie par une des portes latérales, avec accompagnement obligé de soupirs.

Quant à M. de Lostange, on ne le voit qu'aux heures des repas, mais il faut avouer qu'il y est parfait. Non qu'il s'y montre vaillante fourchette; ce n'est pas là ce que je veux dire; mais il y est aussi aimable qu'il peut l'être.

Il fait des efforts visibles pour causer et s'animer; tâche de secouer la torpeur où il est en proie d'habitude; répond avec une sorte d'empressement à ce que maman et moi pouvons dire; et, s'il ne peut prendre sur lui d'écouter tout ce que nous disons, a, lorsque parfois il écoute, un air gracieux et attentif qui sent son effort, mais dont il lui faut savoir gré. Il s'ennuie évidemment avec nous, mais le cache de son mieux, et est plein de bonne volonté. Il a pris, avec maman, une attitude de déférence et de respect mêlé d'attentions qui, celle-là, lui est naturelle, et où maman est fort sensible. Il est distrait, dit-elle, parce qu'il ne s'amuse pas beaucoup, mais faut-il lui en vouloir? C'est plutôt notre faute que la sienne, et dès qu'on s'adresse directement à lui, peut-on rien de plus parfaitement aimable?

Maman a raison, elle est dans le vrai. Nous n'amusons pas, ou, pour parler plus juste, nous n'intéressons pas M. de Lostange; et, lorsqu'on n'éveille pas ce genre de sentiment chez lui, malgré tous les efforts de savoir-vivre possibles, il est incapable d'une attention soutenue et retombe dans son indifférence habituelle; quitte, si on l'en tire en l'interpellant, à en sortir par l'empressement le plus vrai et le plus sincère.

J'en ai eu la preuve hier. Mon bras, malgré tout, me fait encore un peu mal ; en passant dans la salle à manger, M. de Lostange, qui me menait, a eu une distraction. Il a oublié de soulever la portière pour moi comme il le fait quand elle est tombante ; j'ai eu le coude un peu pris ; j'ai ressenti une douleur assez vive et poussé une petite exclamation.

Il a compris sa maladresse, et s'est, je ne dirai pas excusé, mais accusé avec une espèce de rage, ne sachant comment ni quoi faire pour réparer cet accident, point réparable d'ailleurs.

Ses yeux avaient pris une expression d'intérêt, de bonté même ; il épiait mes regards avec anxiété, et cherchait à y trouver l'indication de l'apaisement de la douleur.

Je n'aime pas M. de Lostange ; je cherche à lui rendre justice, mais il m'est antipathique : cependant hier il était moins difficile de le faire ; cela allait de soi.

Comme je l'assurais que c'était passé :

— Oh ! non, il n'y a qu'à vous regarder. Comme vous êtes pâle !

Sa voix avait à ce moment un accent très doux.

— Oh ! pour cette pâleur, ai-je répondu, elle n'est pas d'aujourd'hui !

— Oui, c'est vrai.

Puis, après un instant :

— Et c'est pour nous !

Il ne m'a plus regardée, mais il est devenu presque sombre.

Il est certain que j'ai pris, depuis mon accident, une certaine petite pâleur qui ne me va pas mal. J'ai les yeux assez grands, et avec mes sourcils et mes cils noirs, cela me compose ce que j'appellerai une assez intéressante frimousse.

Enfin je suis parvenue à lui persuader que je ne ressentais plus rien : il a fallu le lui attester ; mais une fois cela fait, le ton a changé, et j'ai appris à connaître un Lostange dont je n'avais aucune idée.

Qu'on imagine une mémoire excellente, de l'entrain, le mot juste sur tout, des idées originales et intéressantes, un ton de bouffonnerie sérieuse qui fait d'autant plus rire, et un fond de lecture immense complétée ou rectifiée par des voyages ; qu'on joigne à cela le talent de faire entrer tous ces élémens dans une conversation où ils viennent se fondre et s'amalgamer sans rien de choquant ou de disparate, et on comprendra que cette conversation est une des plus attachantes qui se puissent entendre.

Le dîner, qui était de cérémonie, a passé comme un instant, et

c'était si remarquable que, à plusieurs reprises, j'ai vu maman me regarder d'un air satisfait, absolument inexplicable pour moi d'ailleurs.

Hier soir, donc, j'avais intéressé M. de Lostange, mais tantôt, au déjeuner, comme j'avais le malheur de ne m'être plus cogné le coude nulle part, comme il n'avait plus le moindre pauvre petit accident à se reprocher à mon égard, je ne l'intéressais plus, et j'ai par suite retrouvé la face ennuyée et indifférente de tous les jours. Or, la vie étant fort courte, et, tout naturellement traversée de disgrâces que le hasard se charge de nous dispenser, je ne puis y ajouter encore en recherchant des maux volontaires, mais qui m'attirent l'inappréciable faveur de l'attention de M. de Lostange. Je prends donc héroïquement le parti de me passer de cette attention, et, décidément, c'est peut-être un homme fort estimable, mais ce n'est pas à coup sûr un homme aimable, c'est-à-dire qui se puisse aimer, et, tout compte fait, je m'en soucie peu.

25 août.

Que cela est une belle chose d'avoir en soi cette superbe confiance, et que, *by Jove!* M. de Lostange, dont c'est le juron favori, se doit estimer heureux de juger aussi bien les gens à vue de pays!

Voici un monsieur qui ne me connaissait pas il y a quinze jours, dont je me suis donné la peine de sauver la sœur au grand risque de ma vie, bien mieux, au risque mille fois plus terrible d'être estropiée, et qui a découvert et déclare que je suis une fille sans cœur, une tête écervelée, comme toutes les autres, mi-partie égoïsme et orgueil! Que cela est heureux, et qu'en termes galans ces choses-là sont mises!

Ceci demande explication: je m'explique. Mais, avant tout, je constate et souligne que j'avais grand'raison de ne pas aimer M. de Lostange, et de le tenir pour le plus grand fat du monde.

J'ai dit qu'on m'a abandonné le grand salon. Comme je souffre de mon bras, et que ma chute de l'autre jour m'a plus ébranlée et fatiguée qu'il ne semblait au premier abord, le médecin me défend l'exercice et veut que je reste tout le jour sur un canapé ou dans un fauteuil, les fenêtres ouvertes. Ma chambre serait fort triste, et le salon étant de plain-pied avec le jardin, j'ai le moyen de prendre l'air, et, sans trop enfreindre l'ordonnance, de faire quelques pas au dehors.

Je suis entourée de quatre ou cinq ouvrages différens, de journaux, de revues, de tous les sirops, de tous les bonbons, de toutes

les douceurs à la glace qu'on peut rêver. Trois coussins plus mollets les uns que les autres invitent au repos mon illustre personne, sans compter deux autres où poser mes pieds fortunés.

Presque toujours quelqu'un près de moi pour me faire compagnie : enfin une solitude la plus animée et la plus meublée du monde.

Hier, par extraordinaire, j'étais restée seule un instant dans l'après-midi. J'ai eu la curiosité d'aller inspecter les rayons de la petite bibliothèque qui est dans le cabinet, à côté du salon (la grande, qui est immense, est au second).

J'y étais à peine que j'ai aperçu Marguerite et son frère aîné qui se dirigeaient par le jardin vers le salon. Je ne sais par quelle imagination, au lieu de me montrer, j'ai fermé la porte presque complètement, et comme il y a en dedans du cabinet une portière, il était impossible de me voir. J'avais agi d'instinct. La réflexion m'est ensuite venue, et je me suis dit que le métier d'écouteur était un honteux métier. J'ai pris un moyen terme, et me suis promis que s'ils parlaient de quoi que ce fût d'autre que moi, je fermerais doucement la porte ; mais que, s'ils parlaient de moi, ma foi, j'écouterais. Ce n'était pas trop beau à tout prendre, mais j'étais sûre qu'ils parleraient de moi, et la curiosité l'emportait.

Ils sont entrés, m'ont cherchée, et enfin ont décidé de m'attendre. Ils se sont mis à causer, et, comme je m'y attendais, la conversation a roulé sur moi.

Marguerite parlait de moi avec une affection sincère : son frère, plus gelé que jamais, avec indifférence, presque en bâillant, et répondant parfois d'un monosyllabe ou d'un simple grognement. C'était humiliant, car là je n'avais pas même la ressource de me dire qu'il y avait un peu d'affectation.

Le frère aîné, seul avec sa sœur, n'avait pas à se gêner : et de fait, il ne se gênait pas ; pas même assez pour mon amour-propre.

— Madeleine est charmante, a dit Marguerite, on n'est pas plus distinguée, plus gracieuse, et jolie avec cela.

— Oui, les yeux sont beaux.

— Oh ! et quel joli ovale de visage, quels beaux cheveux châtain clair, qui contrastent avec ses sourcils noirs, quelle jolie tournure !

— Oui, la démarche est élégante. C'est ce qu'un diplomate allemand de mes amis appelle une « femme fine. »

— Que veux-tu dire? Je crois Madeleine incapable d'aucune finesse.

— Oh ! ce n'est pas cela que je veux dire. Je veux dire que c'est une femme de race, une femme fine.

— Comme tu dirais un cheval fin?

— C'est bien cela.

— Tu es abominable! et quel aimable caractère; puis une femme d'énergie, et d'une éducation parfaite.

— Oui! a répondu M. de Lostange. Et ici premier bâillement. Je commençais à bouillir.

— Mais enfin qu'est-ce que tu as contre elle?

— Contre elle, rien, petite Perle, mais beaucoup contre le homard qui ne passe pas.

— Que c'est mal à toi de faire d'aussi vilaines plaisanteries!

— Je n'ai pas la moindre envie de plaisanter.

— Oui, mais Madeleine, voyons?

— Eh bien?

— Allons, tu ne veux pas répondre.

— Non, Perle.

— Et sa mère, qu'as-tu à en dire?

— Oh! celle-là! rien que d'excellent. C'est une femme charmante, bonne, naturelle, gracieuse au moral, ce qui vaut mieux que de l'être au physique; surtout la bonté même.

— Mais, mon frère, sans Madeleine, où serais-je?

Ici la voix du frère a changé.

— Ceci, mignonne, est sujet sérieux, et qu'il ne faut pas mêler avec les balivernes que nous venons de dire. Je lui dois une grosse dette, et je ne l'oublierai jamais. Qu'il s'agisse d'un simple plaisir à lui faire ou d'un grand service à lui rendre, ma reconnaissance sera toujours prête, sache-le bien une fois pour toutes; mais, en vérité, il n'y a que toi ici pour m'entendre; je donnerais beaucoup pour que sa mère t'ait sauvée à sa place...

— Pourquoi?

— Parce qu'alors ce serait complet de ma part!

— Mais enfin, pour une fois que tu parles sérieusement, que t'a fait la pauvre Madeleine? Que lui reproches-tu?

— D'être une jeune fille comme tant d'autres, coquette, écervelée, égoïste, indifférente, orgueilleuse, mais surtout sans cœur.

— Sans cœur?

— Oui. Non qu'elle soit méchante, mais elle n'est pas bonne; son cœur ne fonctionne pas; elle a été capable d'un acte de dévoûment, parce qu'il a duré une minute, et qu'enfin elle a du sang, de la race, mais c'est tout. Il n'y aurait pas assez de fond chez elle pour un dévoûment de quelques jours. Je viens de te le dire, c'est un cœur négatif. Tiens, elle n'aime même pas les animaux, et ceux-ci le sentent: les chiens ne peuvent pas la souffrir. Sa mère vaut mieux dans son petit doigt qu'elle dans toute sa personne. Tu me parles de ses grâces, — de sa beauté, disons le mot, si tu veux.

Je ne les conteste pas. Mais quand elle serait encore dix fois mieux, quel intérêt cela aurait-il pour moi? Que m'importe la plus jolie personne du monde et de la première naissance, si chez elle le cœur et l'âme font défaut? Le cœur, à lui seul, peut faire une créature princière d'une humble fille sans beauté. A celle-là, je donnerais volontiers, mignonne, mon admiration et ma sympathie. Maintenant laisse-moi tranquille que je pense un peu à mon homard.

— Je t'en supplie, ne recommence pas, pour une fois!

— Mignonne, l'Aragon et les Castille ont des mules...

— Mais ils n'en ont pas de comparable à moi, soit; mais parlons encore sérieusement.

— Perle, va au diable! Tiens, je vais te conter une histoire...

Et comme, sur ces entrefaites, Jules de Puisaye est entré dans le salon, l'entretien a été interrompu. Un instant après, tous les trois sont partis ensemble. Sur le moment, je n'étais pas de très, très, très bonne humeur, et maintenant, quand je pense, je ne dirai pas à l'ingratitude, mais à l'injustice de M. de Lostange et au dédain dont il me traite, je ressens une sorte de rage. Quel ton! quelle façon de traiter les gens! quel mépris de pensée! Nul ne peut répondre de l'avenir, ni même, dit-on, de ses sentimens! Eh bien! moi, j'en réponds: jamais je ne pardonnerai à M. de Lostange!

26 août.

J'ai passé une mauvaise nuit; je crois que c'est la chaleur : j'étais impatientée et ne pouvais m'endormir.

Aujourd'hui, tout le monde est parti faire des visites, et comme le temps était superbe et que c'était une fête de sortir, maman, pour ne déranger personne, a tenu à me faire compagnie.

Maman s'est installée près de moi et a commencé par faire sa sieste; puis elle s'est réveillée et nous avons beaucoup causé.

Maman, maintenant, se plaît fort ici; du reste, tout le monde rivalise d'amabilité pour nous.

Nous avons parlé du mariage de Marguerite, que maman sait aussi, puis de Marguerite, que maman aime beaucoup et trouve tout à fait charmante.

— Elle est, a dit maman, un peu vive, impétueuse; mais quel naturel excellent, quel cœur bon et sensible!

— Vous trouvez, maman?

— Sans doute, Marguerite est parfaitement bonne; est-ce que tu ne trouves pas?

— Je ne sais pas, maman.

— Comment, tu ne sais pas?

— Non. Je crois que c'est un sujet sur quoi je ne puis raisonner faute de le bien connaître. Je ne sais pas bien peut-être ce que c'est que d'être bon.

— Tu veux rire?

— Non, maman, je vous assure. Vous devriez m'expliquer cela, vous qui êtes bonne, à ce qu'il paraît.

— Comment, à ce qu'il paraît?

— Non, maman, ne faites pas attention à cette sottise. J'ai voulu dire : « Vous que tout le monde reconnaît pour bonne. » Expliquez-moi ce que c'est que la bonté. Comment est-on quand on est bon?

— Mais, mon enfant, ce sont des enfances que tu me demandes. Comment veux-tu qu'à une jeune fille de ton âge j'apprenne ce que c'est que la bonté? Tu dois le savoir de reste.

— Beaucoup moins que vous ne croyez. Ainsi, supposez que je suis une toute petite fille, et enseignez-moi.

— En vérité, tu es folle!

— Eh bien! maman, puisque vous ne voulez pas, laissez-moi faire à ma manière et répondez-moi : et comme rien ne démontre si bien qu'un exemple, prenons un exemple. Prenons... qui vous voudrez, tenez, prenons moi si vous voulez; comme je me connais un peu, cela m'aidera.

— Mais, encore un coup, pourquoi me demandes-tu tout cela?

— Mais, maman, pour rien d'autre que pour m'instruire. On ne sait jamais assez. Dites-moi, maman, vous n'avez pas à vous gêner avec moi : suis-je bonne? trouvez-vous que je sois bonne?

— Mais sans doute, chère enfant, tu es bonne.

— Bien vrai?

— Bien vrai. C'est-à-dire...

— Quoi, maman! ai-je dit brusquement.

— Allons, te voilà aux champs déjà.

— Non, non, dites, dites. C'est-à-dire?

— Eh bien! tu es bonne en ce sens que le mal te révolte, que tu es incapable d'une méchanceté, que tu t'opposerais à ce qu'on en fît une; mais, en cherchant bien, peut-être, mon enfant, n'est-ce pas suffisant pour être bon.

— Qu'est-ce donc que la vraie bonté?

— Une bonté qui agit, qui est effective.

— J'entends. Une bonté qui s'affirme par des actes. Alors, je suis un cœur négatif?

— Ah! le gros mot. Je ne veux pas dire cela, ma petite Madeleine. Tu es bien jeune encore; ton cœur est à peine éveillé.

— C'est-à-dire, ma mère, qu'il ne fonctionne pas?

— Ah çà! encore un coup, pourquoi m'interroger sur ce sujet-là? tu l'expliques mieux que moi.

— Mais, pour savoir, maman, pour savoir. Et dites-moi, vous parliez de Marguerite. Trouvez-vous que votre définition de la bonté puisse s'appliquer à elle?

— Oui, sans hésitation.

— Alors, elle vaut mieux que moi, et cependant je suis son aînée.

— Oui, mais,.. d'ailleurs, elle a eu pour l'élever une direction exceptionnelle.

— Laquelle, donc?

— Mais son frère, M. de Lostange.

— Ah! l'éternel M. de Lostange! Tenez, maman, parlons d'autre chose si vous le voulez bien?

— Celui-là, tu ne l'aimes pas?

— Non, maman, passons.

Et nous avons passé.

Ce soir, en remontant, j'ai rencontré ce gros monstre de Sky sur le palier. J'avais par hasard un morceau de sucre dans ma poche. Il m'a fait l'honneur de l'accepter de ma main. C'est vrai que ce chien a des yeux magnifiques et très doux. Je me suis hasardée à caresser son énorme tête.

27 août.

Encore une mauvaise nuit. Je crois qu'il y a de l'orage dans l'air. Je me suis levée de fort bonne heure, et vers sept heures, suis entrée dans la chambre de maman qui dormait. Je l'ai éveillée en l'embrassant. Maman, tout engourdie, m'a dit : — Que veux-tu, Madeleine?

— Rien, maman.

— Pourquoi viens-tu?

— Pour vous embrasser.

— Pour rien d'autre?

— Pour rien d'autre.

— Maman m'a regardée, m'a pris la tête à deux mains et m'a embrassée en disant : — Tu es une bonne fille, Madelon.

C'est le nom qu'elle me donnait quand j'étais petite fille. Puis elle a ajouté : « Assieds-toi sur le pied de mon lit et faisons une causette. » Je me suis assise : nous avons fait cette causette; et, en vérité, je me sentais tout heureuse.

J'ai ensuite laissé maman s'habiller et suis descendue.

J'ai rencontré Sky qui flânait : je l'ai appelé. Il est venu de suite et je l'ai caressé. Il s'est laissé faire avec de jolis regards; les chiens sont de bonnes bêtes. J'étais en train de l'assurer qu'il était

très beau, ce qu'il paraissait assez disposé à admettre, quand un coup de sifflet s'est fait entendre. Sky m'a plantée là sans cérémonie et s'est sauvé au galop. Je suis entrée dans le salon où j'ai parcouru quelques revues et j'ai remonté m'habiller pour le déjeuner. Miss Grey n'est pas descendue ce matin; elle a sa migraine.

Dans la journée, rien de remarquable. A l'heure du dîner, presque tout le monde était au salon quand miss Grey est entrée; elle avait assez mauvaise mine.

Je suis allée à elle : elle m'a fait un demi-salut un peu froid. J'y ai répondu par un salut qui était, je crois, très aimable, et me suis assise près d'elle. Je lui ai parlé de sa santé, et l'ai interrogée longuement sur ses migraines. Sa froideur est un peu tombée. M. de Lostange est entré sur ces entrefaites, et a paru surpris en me voyant près de miss Grey, qu'il est venu saluer. Il m'a adressé la parole. J'ai répondu quelques mots sans le regarder et j'ai repris ma conversation avec miss Grey : il s'est éloigné.

Peu après, on a servi. A la porte de la salle à manger, je me suis arrêtée de moi-même, d'une façon marquée, pour laisser passer Marguerite, et miss Grey, à qui j'ai dit avec un sourire : « Mesdames les Anglaises, nous vous faisons les honneurs. » Ç'a été au tour de Marguerite d'être surprise. Quant à son frère, cela l'a mis en belle humeur et il m'a conduite à ma place en prononçant cette phrase hérétique : « Hâtons-nous vers les joies qui ne finissent point! »

Le soir, on a fait de la musique; pas moi, bien entendu. J'étais assise sur un petit canapé. Miss Grey s'est approchée de moi : je lui ai fait place et nous avons causé. Elle est très instruite. Le hasard veut que j'aie apporté un ouvrage qu'elle désire connaître. J'ai offert de le lui prêter et elle m'a remerciée avec beaucoup de bonne grâce. M. de Lostange nous a regardées plusieurs fois.

29 août.

Hier et aujourd'hui, journées sans intérêt. Ce soir, cependant, après le dîner, on a apporté à M. de Lostange une lettre sur laquelle j'ai vu, sans le vouloir, un timbre-poste étranger. Il s'est mis à l'écart pour la lire et a paru ensuite fort préoccupé. Dans la soirée, il a annoncé, du ton léger dont on répare un oubli sans importance, qu'il allait partir pour quelques jours.

Grand bien lui fasse! Tout le monde va un peu respirer!

30 août.

M. de Lostange est parti ce matin. Marguerite l'a conduit à la gare et est revenue tout attristée.

Le déjeuner n'a pas été gai. M. et Mme de Puisaye sont mécontens du départ de leur fils. Maman, elle, le regrettait ouvertement (elle s'en est engouée) et semblait même soucieuse. Marguerite était franchement triste, moi de mauvaise humeur (pas de son départ, par exemple !), et miss Grey, plus renfermée que d'habitude. Il n'y a pas jusqu'au gros monstre de Sky qui ne semble une âme de chien en peine ; il erre de tous les côtés, la queue basse, d'un air lamentable.

Tantôt, pendant que j'étais dans le salon, il est venu coller son museau à la fenêtre du perron. Il avait l'air si malheureux que j'ai eu pitié de lui. Le salon lui est défendu, mais comme la marquise me souffre tout, je lui ai ouvert la porte, et il est venu se coucher à mes pieds. Je lui ai fait force caresses. Je n'aurais jamais cru qu'on pût s'intéresser à un chien ; mais celui-ci est si beau et si bon ! Par exemple, il n'est pas très soigneux et son collier est un peu terni. Je le lui ai retiré et l'ai frotté aussi bien que j'ai pu avec ma seule main droite, mais enfin assez bien pour y faire briller, sur la large plaque de nickel, le nom peu chéri du « comte de Lostange. »

Au dîner, il y a eu plusieurs invités ; dans la soirée, on causait beaucoup, et même on riait. Les conversations m'ennuyaient. Miss Grey s'était assise à l'écart, près d'une fenêtre ouverte, et regardait dans le jardin. Je suis allée me mettre près d'elle, et nous avons causé cette fois bien plus intimement. A un moment, elle m'a montré dans l'ombre deux prunelles étincelantes : « Dans l'Inde, a-t-elle dit, on crierait au tigre ; ici, ce n'est que Sky : il regrette son maître. »

— Je ne savais pas qu'un chien pût avoir ces prunelles phosphorescentes.

— Il paraît que c'est tout à fait exceptionnel, presque sans exemple : cependant, son maître dit qu'il a observé autrefois ce phénomène, mais intermittent, chez un chien de race française, un chien de Chantilly. Viens, Sky ! — Elle s'est penchée par la fenêtre et a caressé lentement le chien sur la tête en ajoutant :

— Pauvre Sky ! son maître est si bon !

— Vous avez été dans l'Inde, miss Grey ?

— Non, mais j'en ai beaucoup entendu parler. Nous avons un cousin, notre cousin Harry, qui a été élevé avec nous et qui est au service du gouvernement à Calcutta.

La voix de miss Grey a tremblé légèrement. Pauvre miss Grey ! voilà un cousin Harry dont je tâcherai de vous parler souvent, puisque vous trouvez douceur à son souvenir.

— Marguerite a l'air de bien vous aimer, miss Grey ?

— Je crois, mademoiselle, que maintenant elle m'est sérieusement affectionnée. Dans les premiers temps, il n'en était pas ainsi.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes ici?

— Trois ans. Il y a trois ans, Marguerite avait déjà son cœur excellent, ses instincts nobles, mais l'éducation de son frère n'avait pas encore porté ses fruits. C'est seulement depuis deux ans, quand elle a eu près de quinze ans, que les effets de cette éducation se sont vraiment fait sentir, et c'est lui qui l'avait entièrement dirigée.

— En vérité? D'ailleurs aidé par vous dont vous ne parlez pas.

— Je n'y ai pas nui, c'est tout ce que je puis dire; mais c'est lui qui a tout fait. Il y a trois ans, Marguerite était, au demeurant, une petite créature hautaine quand même d'instinct, capricieuse, emportée, volontaire avec tout ce qui n'était pas son frère, et chez qui le cœur, bon d'ailleurs, se manifestait plutôt par éclaircies que d'une manière normale et égale. Par l'affection, avec une fermeté soutenue et une raison éclairée dont elle sentait et subissait toujours l'action persistante, il est arrivé à en faire presque une perfection. L'orgueilleuse est devenue modeste, l'emportée, mesurée, la capricieuse, d'une bonté égale et suivie, l'obstinée, docile, tout en conservant pour le nécessaire une volonté très énergique. Son frère a l'instruction la plus étendue. De ce côté aussi, il l'a bien dirigée. C'était le seul point où je pusse un peu le seconder, car mon père m'avait donné une instruction supérieure pour une femme. Et non-seulement il a cultivé l'esprit, mais il a élevé l'âme en même temps qu'il disciplinait le caractère et procurait au cœur toute son éclosion.

Il ne s'est pas contenté de s'occuper de l'instruction et de l'éducation. Il a voulu aussi assurer la santé, et y a réussi. Marguerite était faible, délicate; par un exercice modéré, des promenades au grand air répétées plusieurs fois le jour, une gymnastique proportionnée à ses forces, des jeux aussi au grand air, et auxquels lui-même s'astreignait à prendre part pour lui sauver l'ennui, en veillant surtout sur son alimentation avec une sévérité rigoureuse, il est arrivé à modifier complètement sa constitution. Nous n'avons pas, dans le Yorkshire, de jeune fille plus infatigable, mieux entraînée, que Marguerite. Il voulait et prétendait, je ne dirai pas un esprit sain, mais plutôt une âme saine dans un corps sain; il a pleinement réussi. Marguerite est vraiment sa création.

— Une sorte de duc de Bourgogne femme, miss Grey?

— Vous ne pouviez mieux dire! Du reste, indépendamment des résultats qu'il poursuivait et qu'il a atteints, il a été magnifiquement récompensé de ses efforts.

— Oui, sa sœur semble l'adorer.

— Oh! c'est plus que de l'adoration, c'est du fanatisme, et c'est justice.

Je n'ai pu m'empêcher de dire :

— Vous aimez beaucoup M. de Lostange, miss Grey?

Elle m'a regardée sans le moindre embarras, et m'a répondu avec l'énergie de la conviction :

— Oui! et je puis parler de lui savamment. Depuis trois ans j'ai gagné sa confiance entière, sa complète estime. Avec moi il est vraiment lui-même. Il cache souvent ses pensées sous une forme ironique. Je le connais tellement que je pourrais, à chaque idée émise, dire : « sincère, pas sincère, vrai, faux, » sans jamais me tromper d'une fois, j'en suis certaine.

— Tel qu'il est, vous l'aimez beaucoup?

— Je ne suis pas son amie; je suis son ami, au masculin : tel qu'il est, je l'aime beaucoup, et le déclarerais devant l'univers entier. Admettez-vous qu'on n'ait pas le courage de ses opinions?

— Non. Vous avez raison.

— Vous parliez de l'affection que Marguerite a pour moi; mais cela, comme tout le reste, c'est à lui que je le dois. Il n'était pas au château quand j'y suis arrivée, et les premiers temps de mon séjour ont été peu agréables. Mes rapports avec M. et Mme de Puisaye étaient tendus, et avec Marguerite c'était un peu une paix armée. Du premier jour de sa présence, tout a changé : dans la façon même dont Marguerite m'a dit bonsoir ce jour-là, j'ai senti une différence. Le lendemain, dans la matinée, avant le déjeuner de midi, il m'a fait demander si je pouvais descendre un instant au salon avec Marguerite. Il m'y attendait, et a débuté par me remercier, en termes pleins de grâce et de politesse, de vouloir bien me charger de sa sœur. « C'est toute une œuvre à entreprendre, a-t-il dit, car je l'ai à peine ébauchée. » Puis, après avoir dit à Marguerite qu'il comptait qu'elle saurait mériter les soins qu'on allait prendre d'elle, et témoigner par son application et surtout sa docilité l'obligation qu'elle en aurait, il a ajouté : « Elle n'est pas indigne qu'on s'occupe d'elle. Il y a du bon chez elle, mais trop au fond; la question est de le faire sortir. » Et il l'a renvoyée.

Restés seuls, il m'a demandé la permission de me donner quelques renseignemens sur sa sœur, et il a terminé en m'assurant que, quoi qu'il arrivât, il se ferait un devoir de me soutenir toujours :

— Agissez donc, mademoiselle, en pleine sécurité. Il y a chez Marguerite un fond excellent. Le cœur est bon, l'âme a des tendances élevées et ne demande qu'à se développer. Ce sont de très belles parties et qui peuvent devenir admirables; mais elles ne

trouvent leur emploi qu'à des intervalles assez espacés, tandis que le caractère est d'un usage constant : c'est, pour ainsi dire, la monnaie courante de la vie, qui sert à nos rapports continuels avec les gens et, sur notre vie, a le plus d'influence. Chez elle, il a grand besoin d'être assoupli et discipliné. Avant tout, mademoiselle, faites-vous obéir de ma sœur; faites-vous-en respecter, et, s'il se peut, laissez-moi vous le demander, faites-vous-en aimer. D'abord, par l'affection, vous en obtiendrez beaucoup; et, ensuite, il me serait pénible de penser qu'elle ne dût avoir avec vous que des rapports d'étiquette, sans rien de cette intimité qui fait naître la confiance. J'espère que vous serez contente d'elle et qu'elle justifiera ce que j'en attends. Pour ma part, je vous remercie à l'avance de tout ce que vous voudrez bien faire.

L'entretien s'est terminé là, et pendant trois semaines Marguerite ne m'a donné que de la satisfaction. D'ailleurs, je prenais goût à ma tâche. Ce qui m'était apparu d'abord comme un devoir devenait un plaisir. Ma situation dans la famille avait complètement changé; à table, au salon, je sentais, dans les égards qu'on avait pour moi, l'influence occulte, délicate et effective du frère aîné.

Mais un jour, à propos d'un devoir mal fait, j'ai eu avec Marguerite une discussion qui a pris un certain caractère sérieux. Je l'ai trouvée tout à fait réfractaire, et, peu à peu, presque agressive. J'ai tenu ferme, tout naturellement; Marguerite s'est entêtée, et nous nous sommes séparées, moi fâchée, et elle boudant. Le soir, j'ai vu M. de Lostange nous regarder avec attention. Je n'ai voulu lui parler de rien; mais, le lendemain matin, il m'a fait prier de descendre au salon avec Marguerite.

Quand nous sommes entrées, il s'est levé, m'a présenté un fauteuil et en a pris un lui-même. Marguerite a voulu l'embrasser; il l'a arrêtée du geste. Elle a voulu s'asseoir, il lui a dit :

— Reste debout.

Puis, s'adressant à moi :

— Vous êtes mécontente de Marguerite, mademoiselle?

J'ai regardé Marguerite, qui, rouge, toute décontenancée, commençait d'avoir des larmes dans les yeux.

J'ai eu pitié d'elle et j'ai répondu :

— Presque rien; elle me fera oublier cela.

— Non pas. Allons, dis ce que tu as fait; dépêche-toi. Quand on a fait une faute, il n'y a qu'un moyen de la faire oublier, c'est de l'avouer.

Et, sous le regard sévère de son frère, il a fallu que Marguerite avouât.

Puis il m'a demandé :

— Est-ce bien tout?

— Oh! oui, monsieur.

— Allons, c'est bien : car je te pardonnerais tout, excepté de mentir. Maintenant, tu as manqué gravement à ce que tu devais à miss Grey et à moi, qui t'ai confiée à elle. Fais-lui tes excuses et prie-la de te pardonner.

La pauvre Marguerite pleurait tout à fait. Elle a fait de son mieux.

— Lui pardonnez-vous, miss Grey?

— Oh! certainement.

— Je vous remercie pour elle et pour moi : elle ne recommencera plus. Demande à miss Grey si elle veut bien t'embrasser.

— Oh! de tout mon cœur.

Et je l'ai embrassée avec un mouvement plein d'élan.

« Marguerite est bonne, au fond, » a ajouté le frère, elle n'oubliera plus qu'elle vous doit le respect, et ne voudra plus me faire de peine, car je crois qu'elle m'aime bien, et elle sait toute... (ici sa voix a un peu tremblé) toute mon affection pour elle. « Viens m'embrasser aussi. » Et il lui a tendu les bras. Marguerite s'y est jetée avec un mouvement qui m'a touchée. Elle a caché sa tête dans le cou de son frère, et s'est mise à sangloter en l'entourant de ses bras. Lui, lui caressait doucement la tête; il était très ému : c'était attendrissant, je vous jure.

Je me suis levée. Il m'a remerciée du regard, et je l'ai laissé avec sa sœur. Je ne sais ce qu'il lui a dit ensuite; mais, un quart d'heure après, elle est venue dans ma chambre avec un bouquet de magnifiques fleurs, toutes fraîches cueillies, et me l'a offert avec des mots de regret si bien trouvés, si heureux, en me demandant de lui rendre ma bienveillance, que je lui ai moi-même parlé avec une affection sincère. Jamais elle n'a oublié cette scène; jamais, depuis, elle n'a varié dans sa bonne attitude à mon égard. Peu à peu elle a semblé s'attacher à moi. Aujourd'hui, je crois qu'elle m'aime sérieusement, et je le lui rends bien.

Miss Grey s'est tue, et nous sommes restées un instant à regarder, sans parler, les effets de lune dans le jardin : puis, comme il commençait à faire frais, nous avons quitté la fenêtre.

Rentrée dans ma chambre, j'ai pensé à notre conversation.

Il ne sert de rien de se vouloir dissimuler la vérité. Quelque peu de sympathie que m'inspire M. de Lostange, je ne puis lui refuser d'avoir un caractère estimable, et je dois le ranger dans la catégorie des gens qu'on estime sans les aimer. Du reste, miss Grey ne m'a rien appris que je ne susse déjà. Avec plus de détails, c'est ce que j'avais pu voir. Va donc pour de l'estime! D'abord, je constate seulement qu'il peut inspirer ce sentiment; puis il est si tiède, que mon orgueil n'aurait pas à se le reprocher. L'estimable M. de Los-

tange! Cela sonne avec un air vieillot qui m'amuse. Je parle comme à la chambre des communes, « mon honorable ami! » sauf que je ne dis pas ami, car il ne l'est ni ne le sera jamais, de par une foule de raisons, entre autres, de par la grâce de nos seigneurs les chiens qui m'ont fait proclamer une sans-cœur. Et, sur ce chef, il s'est furieusement trompé, car ma liaison avec Sky prend de plus en plus de caractère.

J'ai beau faire, je suis de très mauvaise humeur. Mon bras va on ne peut mieux. J'ai pu sortir tantôt, et le grand air m'a fait du bien. Malgré cela, je n'ai nulle envie de dormir.

Le pauvre Jules de Puisaye est toujours charmant pour moi. Je lui rends justice, je le traite fort bien. Mais, ô abîme du cœur humain! ses amabilités ne me touchent pas : dirai-je qu'elles m'ennuient? Oui, je crois que je puis le dire, surtout parce qu'il ne le saura pas. Maman et Mme de Puisaye sont toujours ensemble. Marguerite passe avec moi tout le temps que ses études, qu'elle n'a pas discontinuées, lui laissent. Je suis au mieux avec miss Grey, qui me plaît fort : c'est simple, droit, ferme, honorable, avec des manières parfaites et une culture d'esprit très rare parmi les femmes, sans rien qui sente le bas-bleu.

M. et Mme de Puisaye ne cachent nullement leur mécontentement du départ de leur fils. Je crois que la marquise s'en est ouverte à maman. Après le dîner, je les ai vues en conférence dans un coin, sur le grand canapé. Maman n'avait pas l'air contente. Je ne pense pas que ce soit de ce départ. En quoi peut-il l'intéresser?

Il ne faut pas de bien longues réflexions pour arriver à croire que la dame anglaise du train doit y avoir part. La lettre qu'il a reçue portait un timbre rouge comme les timbres d'Angleterre. L'impassible comte de Lostange était bien ému à la station du buffet, et la dame anglaise encore plus que lui. Tout cela a une signification qu'il ne faudrait pas beaucoup de malice pour expliquer. Ah! monsieur de Lostange, vous êtes bien insensible, mais vous ne l'êtes pas toujours, cela se devine, et peut-être vos sombres humeurs ont-elles une petite cause toute naturelle. Je le répète, grand bien vous fasse, et surtout à la dame anglaise. Avec votre caractère si estimable, je jurerais que vous devez lui faire passer des momens assez difficiles. Dieu seul et Spring le peuvent savoir, car Spring est avec lui, et il a bien eu le cœur de nous priver à la fois de deux présences si chères. Peut-être est-ce Spring qu'il est allé lui porter et qui s'ennuyait d'elle!..

Je voudrais bien voir M. de Lostange faisant la cour à une femme. Comment doit-il faire pour quitter les sommets de l'Olympe? Je ne me le figure pas, je ne dirai pas galant, c'est ordinaire,

mais quelque chose de plus, tendre !.. Ce doit être très drôle. Bah ! il ne doit jamais être tendre, mais très grave comme toujours, avec un sourire mystique. Cependant, quand il veut, il sait prendre le ton plaisant ; il sait même causer. Je l'ai vu parfois faire rire maman aux larmes, qui semblait vouloir s'en défendre et ne pouvait. Quand je m'approchais pour entendre, maman fronçait les sourcils d'un air sérieux et disait : « Monsieur de Lostange ! Monsieur de Lostange ! » et j'en étais pour ma curiosité et m'être dérangée inutilement. Le jour où je me suis si bien cogné le coude à la porte de la salle à manger, il a été pendant la seconde moitié du dîner très aimable et parfois très amusant. Il a des idées qu'il va chercher on ne sait où. Je n'ai jamais entendu personne causer de cette manière ; on voit tout ce qu'il dit, et il semble qu'il vous emporte à travers le monde sur les ailes de l'imagination. J'ai passé là une heure... délicieuse, c'est le mot. Mais le lendemain, plus hérissé, plus froncé que jamais. Tout bien examiné, je crois que c'est un original. Mais qu'est-ce que cela me fait ? C'est cette conversation avec miss Grey qui me fait raisonner, ou plutôt déraisonner ainsi. J'éviterai qu'elle me parle de lui désormais, car c'est ennuyant. Je crois qu'il est temps de songer à m'endormir.

— Sommeil, sommeil, descends du haut des cieux !

Voici, en attendant, ma bougie qui achève de descendre au fond de mon bougeoir. Ma foi, bonne nuit ! *My best love to Spring !*

31 août.

J'ai passé une bien mauvaise nuit. Depuis mon accident, je suis très nerveuse : je trouve qu'en fort peu de temps, j'ai beaucoup changé. Moi qui ne rêve jamais, j'ai fait cette nuit un rêve, — mais bien affreux, — et si étrange ! J'en suis encore bouleversée.

Je me trouvais sur le seuil d'une grande chambre que je ne connais pas et dont la porte était brisée. Cette chambre avait deux fenêtres, l'une dont les rideaux étaient fermés, l'autre par laquelle venait cette sorte de lumière un peu blafarde qu'on a de bon matin, quand le ciel est couvert ou qu'il pleut...

Au milieu de la chambre, sur un grand lit, Marguerite était couchée, morte !

Par terre, devant le lit, son frère était étendu dans une flaque de sang, mort aussi, la tête inclinée sur l'épaule. Le sang avait collé et séparé ses cheveux, et, au côté droit de la tête, on voyait nettement une cicatrice longue, mince et blanche là où le sang n'avait pas passé.

Cela m'a fait une telle impression que je me suis réveillée. Ré-

veillée, j'ai eu peur. Je me suis levée pour aller à la fenêtre écarter mes rideaux. Le ciel était tout étoilé : on n'entendait pas le moindre bruit. J'ai allumé et me suis assise un instant, très troublée. Enfin, j'ai passé ma robe de chambre et mes pantoufles, pris la bougie et ouvert la porte. Sky était étendu devant la porte de Marguerite, couché de son long sur le côté. En m'entendant, il a levé la tête, sans faire d'autre mouvement, et frappé le parquet avec sa queue. Cela m'a fait plaisir de voir les bons yeux, le regard brillant de ce brave animal. J'ai posé ma bougie par terre, je me suis agenouillée et l'ai caressé. Il a laissé retomber sa tête, en poussant de gros soupirs pendant que je le caressais et en continuant à remuer la queue. Enfin, une dernière petite tape sur sa joue, je lui ai dit bonsoir tout bas et suis retournée me coucher un peu plus calme. Ce brave Sky m'avait apaisée. N'est-ce pas bizarre ? J'ai eu cependant beaucoup de peine à me rendormir, et j'ai peu dormi. Je me suis réveillée à six heures comme d'habitude.

Je suis allée, ainsi que je le fais maintenant tous les jours, réveiller maman et l'embrasser, mais je ne lui ai pas dit un mot de ma mauvaise nuit ni surtout de mon rêve. Maman, qui n'est cependant pas superstitieuse, attache trop d'importance à mes rêves, depuis qu'elle en a vu deux ou trois, mais surtout un, bizarrement confirmés. Je ne suis cependant pas somnambule, grâce à Dieu ! — Mais il semble que, quand je suis très préoccupée, mon esprit, pendant mon sommeil, acquière une espèce de lucidité. Cela tient probablement à mon tempérament fort nerveux.

Donc, au lieu de rien dire à maman, je me suis forcée à plaisanter avec elle pour cacher une sorte de reste de trouble. Maman, toutefois, n'y prêtait pas beaucoup. Elle m'a parlé de M. de Lostange. Elle si bienveillante, je dirai presque si partiale pour lui d'habitude, m'a paru toute refroidie à son égard.

— C'est un homme de très parfaite éducation, a-t-elle dit, mais je ne crois pas sa conduite trop bonne. Il doit avoir de mauvaises connaissances qui l'entraînent. C'est fâcheux, d'autant que certainement c'est sans remède.

— Mais, maman, vous le vantiez tant ! Et à propos de Marguerite, vous ne tarissiez pas en éloges sur son compte.

— Sans doute, sans doute, et, sous ce rapport, je pense tout de même. Mais enfin je m'entends, et cela me suffit.

— Ma foi, maman, ai-je dit en riant malgré tout, il est heureux que cela vous suffise, car, pour moi, je ne vous entends ni un peu, ni du tout.

— Tant mieux, mon enfant, j'y compte bien, d'ailleurs. Maintenant, parlons d'autre chose.

— Comme il vous plaira; mais je m'étonne que vous, si bienveillante d'habitude, vous soyez devenue brusquement aussi sévère. En quoi la conduite de M. de Lostange nous regarde-t-elle? Avez-vous à vous plaindre de lui? N'est-il pas toujours tout attentions pour vous? Comment a-t-il démérité? Son habit allait-il mal d'aventure, ou si c'est que le parfum qu'il mettait ces temps derniers a cessé de vous plaire?

Maman a ri et m'a donné un petit soufflet.

— Et toi qui te déchaînais si fort contre lui, te voilà à le défendre.

— Oh! non, maman, seulement, je ne vous ai jamais vue avoir été injuste sans le regretter ensuite. Rien ne m'est aussi indifférent que M. de Lostange, mais il me semble que ce n'est pas le cas de prendre parti contre lui, et qu'ici du moins, il n'en donne pas de sujet. C'est son absence qui vous déplaît, je veux dire qui vous mécontente, et encore une fois, je ne vous vois aucune raison de vous en émouvoir, pas même de vous en occuper.

— Tu es en humeur de discussion, aujourd'hui.

— Oh! non, maman, je sais que, si je vous épargne le déplaisir d'être injuste, vous serez la première à m'en remercier.

Là-dessus, maman m'a congédiée sans rien répondre, et j'ai descendu au jardin. Au fond, je crois que j'avais moins envie de défendre M. de Lostange que de connaître la pensée de maman, ou plutôt, en vérité, je suis folle en ce moment, je n'avais pas la moindre envie de défendre M. de Lostange, j'en suis parfaitement sûre.

J'ai rencontré miss Grey à l'entrée du jardin et me suis informée de Marguerite. Marguerite travaillait, tout en joie d'ailleurs d'avoir reçu une lettre de son frère qui revient dans deux jours.

J'ai fait avec miss Grey un tour de jardin. Elle m'a parlé de son père, de sa famille; m'a conté, tout au long, leur vie dans cette petite paroisse du Yorkshire, les journées coupées d'études et de jeux avec deux ou trois marmots bien endentés, armés de tartines de beurre à faire envie aux frères et sœurs de Lotte; puis les jours tristes et courts de l'hiver, les longues veillées à la lampe, dans le cabinet de chêne noirci de son père; quelques visites assez espacées d'amies, et surtout la présence fréquente du cousin Harry, grand joueur de cricket et de foot-ball, alors beau garçon de vingt ans, si franc, si aimable, grand cueilleur de fleurs, toujours aux petits soins, et aujourd'hui fonctionnaire à Calcutta, d'où il espère bien revenir dans cinq ou six mois avec une belle situation.

A ce moment, j'ai regardé miss Grey, mais sans aucune malice, avec une sorte d'intérêt. Elle avait rougi légèrement et ses yeux brillaient.

— Tous les ans, a-t-elle continué, je vais passer en Angleterre les fêtes de Christmas, et pendant un mois je me retrempe dans la vie de famille. Cela me semble bien court, mais je ne puis raisonnablement demander davantage et même... tenez, mademoiselle, cela encore, je le dois à M. de Lostange.

Je n'ai rien répondu. Mon silence était même si marqué, si expressif, que miss Grey n'a pas pu continuer; mais au bout d'un instant elle m'a dit :

— Vous n'aimez pas M. de Lostange, mademoiselle?

— Non, miss Grey. C'est-à-dire je n'ai pas pour lui une grande sympathie.

— Parce que vous ne le connaissez pas. J'admets, d'ailleurs, qu'il peut être un homme peu fait pour de simples relations du monde. C'est l'homme des fortes affections et des amitiés sérieuses et durables. Rien de banal, chez lui, rien de creux, tout sonne plein et solide. Du reste...

— Du reste?

— A quoi bon nous appesantir plus longtemps sur ce sujet? Vous n'aimez pas M. de Lostange : cela prime tout. Quoi que je vous dise, ce sera de nul effet : nous autres femmes, nous ne raisonnons pas avec notre raison, mais avec notre passion. Vous n'êtes pas, au surplus, la seule à ne pas l'aimer; mais vous, je crois que, si vous me permettez de vous le dire, cela vient de ce que vous ne le comprenez pas encore très bien. C'est un caractère qui vous surprend.

— Oui, il y a cela d'abord...

— Et vous ne réfléchissez pas que cette originalité qui vous étonne, si vraie, si peu cherchée, est peut-être un de ses plus grands mérites : il est lui-même. En fait de mérites, d'ailleurs, il en a d'autres... Tenez, c'est peut-être le seul homme dont on puisse dire que, chez les hommes, la fortune et le rang, chez les femmes, la beauté, n'ont aucune importance à ses yeux. Il veut aux gens une autre valeur, un plus haut mérite : la valeur morale.

C'était si bien la confirmation de ce que j'avais entendu M. de Lostange lui-même dire à Marguerite lors du fameux entretien, que j'ai resté un instant à réfléchir sans répondre. Je sentais combien miss Grey disait vrai. Enfin :

— Tout ce que vous dites là, miss Grey, je serais disposée à l'admettre, je dirai plus : je l'admets formellement avec vous. Mais, ceci posé,.. en trois mots, je n'aime pas M. de Lostange, parce que, avec sa raideur, son calme glacial, ses façons dédaigneuses de se taire, il me fait l'effet du plus grand...

— Dites!

— Non.

— Je vais le dire pour vous : du plus grand fat ! Il ne manquait plus que cela...

Et elle a éclaté de rire ; puis, redevenant sérieuse :

— Je n'ai voulu, en aucune façon, influencer vos sentimens pour lui. J'ai voulu vous le faire voir au vrai, sans flatterie comme sans préoccupation, voilà tout. Vous avez les élémens du procès : à vous de faire le résumé et de tirer vos conclusions.

— Je reviens sur une chose que vous venez de dire, miss Grey. Vous avouez donc qu'on ne l'aime pas. Du moins, tout le monde ?

— Certainement.

— Alors j'ai raison, je suis comme bien d'autres.

— Non, parce que ceux qui ne l'aiment pas sont des gens sans valeur, mais surtout de vilaines gens, et que c'est pour cela qu'ils les a tenus éloignés de lui. Tandis que vous...

— Que moi ?

Miss Grey s'est mise à rire en disant :

— *Fishing for compliments !*

Puis, redevenant encore sérieuse :

— Tandis que vous, vous savez très bien que vous n'êtes ni une vilaine personne, ni une personne sans valeur, et vous avez ce qu'il faut pour l'apprécier !

— Mais s'il me tient à distance ?

Le mot ne m'a pas été plus tôt échappé que je l'ai regretté.

— Question d'âge, d'abord, puis probablement vous ne laissez pas voir ce que vous valez.

— Et il faut que je le lui fasse voir ? Mais c'est humiliant pour une femme, et je trouve qu'il ne vaut pas tant de peine.

— C'est affaire d'opinion. Les opinions sont libres.

Et là-dessus, nous nous sommes quittées en riant.

De tout cela, j'ai rapporté un compliment que je ne cherchais pas à « pêcher, » quoi que puisse en dire miss Grey, et l'idée très fondée qu'il fait peu d'état de moi, ce que sa conversation avec Marguerite m'avait déjà appris : à moins que... à moins que je ne sois réellement la jolie petite personne qu'il a décrite à sa sœur, et dans ce cas, c'est moi qui serais dans mon tort.

Il n'est pas croyable, et je ne le crois pas. Cependant, si cela était !..

La journée s'est passée à l'ordinaire. Après le déjeuner de midi, il faisait très chaud ; je suis restée au salon à lire. Sky est venu se coucher, et par conséquent, dormir à mes pieds. De temps en temps, il ouvre un œil et nous causons. Notre conversation n'est

pas très variée : elle roule généralement sur les mêmes sujets : sa beauté, qu'il continue de sembler disposé à admettre, sans en tirer vanité d'ailleurs, et un étonnement admiratif de ma part de sa grosseur, et de ce qu'un aussi gros chien soit aussi gourmand (en quoi je manque de logique peut-être). De cette critique, il ne semble pas s'émouvoir beaucoup, et dans tous les cas, la bonne harmonie de nos rapports n'en est nullement troublée.

Le soir, on a fait de la musique; comme mon bras va toujours bien, et que c'est le bras gauche, qui ne sert que pour la basse des accompagnemens, j'ai joué un peu de piano. Puis miss Grey a chanté, en s'accompagnant elle-même, des mélodies irlandaises. Ce sont des chants mélancoliques, pleins de grâce et de poésie, et fort jolis : elle les dit bien, et quoique Anglaise, on l'écoute avec plaisir. Le temps se couvre, et je crains que nous n'ayons de la pluie demain.

C'est étonnant comme, au moment de me coucher, je pense à mon rêve. Je songe à la nuit que je vais commencer avec appréhension. Je vois toujours cette scène : c'était affreux.

C'est folie d'y songer; cependant aujourd'hui je voulais tâcher de savoir par Marguerite si son frère a une cicatrice à la tête. Je n'ai pas pu, mais j'ai mon plan pour demain. Je suis au fond excusable d'être un peu préoccupée, quand je vois une femme de sens comme maman, sans compter deux ou trois personnes au couvent, n'avoir pu s'empêcher d'être frappées de mon dernier rêve, ou plutôt de ma dernière expérience en ce genre.

C'était il y a deux ans. Une « altesse royale, » dont la fille était dans ma classe, était venue visiter la maison et nos études. En partant, elle avait laissé, comme marque de son passage, un superbe volume, l'*Histoire universelle* de Bossuet reliée en vieux maroquin rouge, grand in-quarto, en priant qu'on le donnât à l'élève qui ferait la meilleure composition française sur les « Devoirs des princes. »

Je ne craignais que Louise de Kéraliou, et encore, en moyenne, j'étais première quatre fois contre elle une. La composition a eu lieu le jeudi; puis il y avait congé jusqu'au lundi matin. Je n'avais plus que ce prix en tête, tellement enragée que maman, tourmentée, suppliée, a consenti à faire avec moi une visite à la supérieure le dimanche dans l'après-midi, pour savoir qui était première. La supérieure a répondu que ce n'était pas encore décidé. J'étais sûre du contraire. Aussi, je bisquais en revenant: il me semblait que ce n'était pas moi. Enfin, dans la nuit du dimanche au lundi, j'ai fait un rêve précis, net. Louise de Kéraliou était première avec trois fautes un quart, et moi seconde seulement

avec trois fautes trois quarts. Deux fois déjà j'avais étonné maman par des pressentimens de ce genre. Mais, pour celui-ci, elle n'a fait qu'en rire; cependant, en rentrant au couvent, j'en ai parlé tout haut dans la classe; je l'ai même dit à l'inspectrice qui est venue: et celle-ci, à ma grande surprise, s'est mise en colère, et m'a demandé comment je savais cela, etc. Ç'a été une véritable affaire. Mais comme les compositions étaient dans un tiroir fermé à clef, et que j'avais conté mon histoire tout en arrivant, il a bien fallu me croire. Et, en effet, Louise de Kéraliou était première avec trois fautes un quart, et moi seconde avec trois fautes trois quarts.

Enfin, peut-être aujourd'hui dormirai-je bien.

1er septembre.

J'ai passé une assez bonne nuit. Ce matin, causerie habituelle avec maman, puis promenade au jardin, et rencontre avec miss Grey; c'est comme une prédestination. Elle m'a annoncé pour dans une quinzaine l'arrivée du commandant Paumier. C'est un ami de M. de Lostange qui vient passer tous les ans quelque temps à Puisaye, un vieil officier retraité, presque sans fortune. Il a conservé une grande affection pour M. de Lostange; leur liaison a commencé par une sorte de querelle: c'est une histoire que le vieux commandant a racontée bien des fois et sur laquelle il aime à revenir. Je laissais parler miss Grey: au vrai, le démon de la curiosité me tourmentait, et, sans raison bien définie, j'aurais voulu connaître l'histoire du commandant Paumier; mais miss Grey ressemblait à un sphinx.

Enfin, j'ai dit d'un air de négligence:

— Et quelle est cette histoire?

Miss Grey, d'un air de négligence non moins grand, a répondu:

— Je ne sais si cela vous amuserait.

Il a fallu que je dise:

— Peut-être... Voyons toujours.

Et seulement alors l'impitoyable miss Grey s'est déclarée prête à commencer.

CHARLES DE BERKELEY.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LE

SOL ET LE CLIMAT DE LA GRÈCE

LEURS RAPPORTS AVEC LE CARACTÈRE DE SA CIVILISATION ET DE SON ART.

Les Grecs ont tout su ou plutôt tout deviné. Plus on les étudie de près, plus on pénètre dans le secret de leur pensée, qu'ils ont aimé longtemps à cacher sous le voile du symbole et du mythe, et plus on reconnaît que, depuis trois siècles, le puissant effort de la pensée moderne n'a souvent abouti qu'à démontrer, par une série d'observations et d'expériences méthodiquement enchaînées, telles ou telles vérités scientifiques que leurs sages avaient entrevues par une rapide intuition. Parmi les théories ou les hypothèses sur lesquelles repose aujourd'hui l'idée que nous nous faisons de la nature, des forces qui s'y jouent et des lois qui y président à la succession des phénomènes, il en est peu qui ne se soient un moment présentées à l'esprit de l'un ou de l'autre des philosophes de l'Ionie, de la Sicile et de la Grande-Grèce ou d'Athènes, qui n'aient été aperçues, par quelque hardi et pénétrant génie, comme à la lueur d'un éclair; mais c'est surtout dans l'étude de l'homme, de l'homme vivant en société, de l'homme *animal politique*, comme dit Aristote, que les Grecs ont poussé aussi loin qu'elle peut aller la rigueur et la subtilité de l'analyse. A-t-on jamais décrit avec plus de précision que ne l'a fait Thucydide les maladies

chroniques ou aiguës du sens moral, les altérations que lui font subir soit, comme à Corcyre, une longue suite de révolutions qui surexcite toutes les convoitises et qui brouille toutes les notions établies, soit, comme à Athènes, une épidémie meurtrière qui, montrant à chacun la mort comme inévitable et prochaine, le porte à s'affranchir de toute contrainte et allume en lui une soif ardente de jouir, à laquelle il faut des satisfactions immédiates?

Si vraiment, dans tous les domaines de la connaissance, les Grecs ont ainsi devancé les résultats de nos procédés d'investigation plus lents et plus sûrs, s'ils ont répandu, sur toute matière, ces belles clartés qui préludaient aux découvertes de l'avenir, peut-on s'étonner qu'ils aient aussi ébauché une des doctrines qui tiennent aujourd'hui le plus de place dans ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire, la théorie de l'influence que le milieu, comme on dit aujourd'hui, exerce sur une race et sur un peuple? Cette théorie, on en fait souvent honneur à Montesquieu, comme s'il l'avait inventée, comme s'il avait été le premier à l'exposer. Mais elle est déjà dans Aristote, qui explique la supériorité de ses compatriotes par la situation intermédiaire que la Grèce occupe entre les régions froides de l'Europe septentrionale et les contrées chaudes de l'Asie ; c'est ainsi, dit-il, que les Grecs réunissent à l'énergie des barbares du Nord la vivacité d'esprit des Asiatiques (1). D'ailleurs cette doctrine avait déjà été présentée, un siècle plus tôt, sous une forme plus dogmatique et avec un bien autre développement, par Hippocrate, dans son traité *Des airs, des eaux et des lieux;* elle en remplit les douze derniers chapitres. L'auteur y institue une comparaison des plus curieuses entre l'Europe, c'est-à-dire entre la Grèce et l'Asie; voici en quels termes, à la dernière page de son livre, il résume sa méthode et rend raison des différences qu'il a constatées : « Généralement, vous trouverez qu'à la nature du pays correspondent la forme du corps et les dispositions de l'âme... Tout ce que la terre produit est conforme à la terre elle-même (2). » Ce mot, la terre, il l'entend dans le sens le plus compréhensif; la terre est définie pour lui, moins par sa configuration propre et par les qualités du sol que par celle du climat qui règne à sa surface et qui en modifie la faune et la flore. « Si les Asiatiques, affirme-t-il, sont d'un naturel plus doux et moins belliqueux que les Européens, la cause en est surtout dans l'égalité des saisons. » Et ailleurs : « Une perpétuelle uniformité entretient l'indolence; un climat variable donne de l'exercice au corps et à l'âme (3). »

(1) Aristote, *Politique*, chap. VII, p. 6 (Bibliothèque grecque-latine de Didot).
(2) Traduction Littré, § 24 (dans le tome XIII).
(3) § 16 et § 23.

C'est donc suivre le conseil et l'exemple de quelques-uns des plus grands esprits de la Grèce que de chercher, lorsqu'on écrit son histoire, à comprendre dans quelle mesure et de quelle manière ce peuple exceptionnel a subi, pour parler la langue même d'Hippocrate, l'action « des airs, des eaux et des lieux. » Il y a là une relation à déterminer, celle qui existe entre les aptitudes que le groupe de tribus d'où est sortie la nation grecque a portées avec lui sur les rivages de la mer Égée et les caractères physiques du pays où il s'est trouvé ainsi jeté, dans des temps très lointains, par les hasards de sa destinée. Un des termes du rapport, c'est l'ensemble des dispositions acquises, des idées, des croyances et des moyens d'expression que possédaient déjà, lorsqu'ils se sont séparés, les divers membres de la famille aryenne, et c'est aux savans qui s'occupent de grammaire, de mythologie et d'ethnologie comparatives à définir de leur mieux ce fond commun. Quant à l'étude du milieu dans lequel se sont développées les tribus à qui s'est appliqué, vers le VIII[e] siècle avant notre ère, le nom générique d'Hellènes, la première condition nécessaire pour l'entreprendre avec quelque chance de succès, ce sera d'avoir vécu soi-même dans ce milieu, d'avoir vu sur place comment l'homme parvient à s'y accommoder, comment il en utilise les avantages et par quel effort il a surmonté les obstacles qu'il y rencontrait, en telle façon qu'il a fait tourner les défauts mêmes du sol et les contrastes du climat au profit de son énergie et de l'harmonieux équilibre de ses facultés, de cet équilibre instable et rare qu'Hippocrate et Aristote signalaient déjà comme l'attribut distinctif de la race à laquelle ils étaient fiers d'appartenir. Un séjour prolongé en Grèce nous a mis à même de suivre l'habitant de cette contrée dans ce travail d'adaptation, dans la lutte de tous les instans qu'il soutient contre une nature qui, malgré son charme et ses sourires, ne donne rien à ses fils sans le leur faire acheter et payer comptant, sans qu'ils aient peiné de l'intelligence et des bras. Dès le jour où nous avons débarqué dans ce pays pour y passer trois années, qui sont restées les meilleures de notre vie, nous n'avons pas cessé de nous intéresser aux péripéties de ce combat et au jeu de ces actions lentes et complexes que les choses exercent sur l'homme. Deux voyages postérieurs nous ont fourni l'occasion de contrôler et de compléter nos impressions premières. C'est ce qui nous encourage à revenir sur cette question, quoiqu'elle ait été traitée par la plupart des historiens qui, dans ces derniers temps, ont entrepris d'écrire l'histoire de la Grèce. Plus d'un, parmi eux, n'avait étudié que dans les livres et sur les cartes la forme de cette terre, le dessin de ses rivages, le relief de ses montagnes, la douceur et les caprices de son ciel; il n'en parlait que par ouï-dire, et il res-

tait dans le vague. Tel autre, au contraire, comme Ernest Curtius, paraissait merveilleusement préparé à s'acquitter de cette tâche; il avait visité toute la Grèce en observateur intelligent et curieux; il l'aimait d'une tendresse presque filiale; mais, au début de son grand ouvrage, il sentait s'ouvrir devant lui une carrière si longue et où tant de détours s'imposeraient à ses pas qu'il a voulu entrer sans retard dans le vif de son sujet; les quelques pages qu'il a consacrées à cette géographie historique n'ont été qu'une rapide et brillante esquisse. On peut donc, même après lui, s'essayer à marquer avec plus d'insistance et de précision ceux des traits du génie grec qui paraissent s'expliquer par les caractères particuliers et par l'aménagement du théâtre sur lequel la race privilégiée a joué ce rôle hors ligne qu'aujourd'hui encore, avec une constance indomptable, elle aspire à ressaisir dans l'Europe orientale. Les souvenirs personnels que nous mêlerons à cette étude ne sont pas un hors-d'œuvre. Les conditions du milieu n'ont pas changé; pour en avoir le sentiment juste et fin, il faut avoir regardé le paysan grec travailler, pendant des journées entières, à ramasser, une à une, les pierres qui encombrent son maigre champ; il faut avoir écouté les récits de ces marchands, de ces artisans et de ces instituteurs nomades qui, sans perdre l'esprit de retour, quittent chaque année Janina et les villages de l'Épire pour aller chercher fortune jusqu'en Égypte et dans l'Inde; il faut avoir parcouru l'Archipel dans le caïque de quelque patron d'Hydra ou de Spezzia, et s'être laissé porter par le vent, d'île en île, débarquant chaque matin sur une grève nouvelle, et la nuit, dormant, sur le pont du bateau, la face aux étoiles.

I.

Les peuples qui paraissent, avant les Grecs, sur la scène de l'histoire, occupaient des territoires que la nature avait nettement délimités. L'Égypte, c'est la partie inférieure de la longue vallée du Nil; tous les monumens du génie de cette nation se sont groupés dans l'étroit espace que bornent la Méditerranée et les deux chaînes arabique et libyque. La civilisation chaldéo-assyrienne s'est développée dans le spacieux bassin de l'Euphrate et du Tigre. Le théâtre est plus vaste; mais il n'a pas des frontières moins bien arrêtées, au nord dans le Taurus et dans ses prolongemens orientaux, à l'est dans le puissant rempart du Zagros, au sud dans le Golfe-Persique et à l'ouest dans les déserts de l'Arabie et de la Syrie. La Phénicie proprement dite, c'est la mince bande de terrain qui s'insère entre la mer d'une part et de l'autre le Liban, que continuent les monts d'Éphraïm et de Juda. Tout l'art

hébraïque a tenu dans une aire encore plus resserrée, dans l'enceinte de Jérusalem et dans le petit royaume qui en dépendait. L'historien, il est vrai, a bien d'autres étendues à parcourir pour suivre, des rives de l'Oronte aux plages de la mer Egée, les traces de ces tribus syro-cappadociennes qui ont laissé derrière elles, comme marque de leur passage, des sculptures rupestres d'un style si particulier, auxquelles sont joints, le plus souvent, les signes de cette écriture idéographique dont l'emploi a précédé, dans toute cette région, celui des alphabets issus de l'alphabet phénicien; mais la Syrie septentrionale et les hautes terres de l'Asie-Mineure, qui étaient en communication par les cols de l'Amanus et du Taurus, n'en sont pas moins restées le centre d'où ces types se sont répandus vers l'Occident. Lorsque, quelques siècles plus tard, la grande presqu'île qui prolonge et termine l'Asie a reçu de l'Europe, par le Bosphore, de nouveaux émigrans qui s'y sont répandus en tous sens, les Phrygiens occupent d'abord le pays entre la Propontide et la chaîne du Sipyle, puis les plaines élevées et accidentées où prennent leurs sources le Sangarios, l'Hermos et le Méandre. Le royaume lydien grandit autour du cours moyen de l'Hermos, et les Cariens se fixent dans le district montueux qui est compris entre le Méandre et l'épais massif des montagnes lyciennes. Celles-ci, par l'arc qu'elles décrivent tout autour de la Lycie, en font une des contrées les mieux circonscrites qu'il y ait au monde, une de celles qui paraissent le plus sûrement destinées à vivre d'une vie indépendante, dans un isolement plus ou moins complet. Quant à la Perse, c'est le plateau de l'Iran, ou du moins la partie de ce plateau qui confine à la Mésopotamie et à la Susiane.

Ces divers peuples ont pu, de différentes façons, faire sentir à leurs voisins l'ascendant de leur activité créatrice et parfois même exercer cette influence jusque sur des nations très éloignées; mais chacun d'eux n'en a pas moins formé une masse compacte, dans une portion concrète du continent africain ou asiatique, et c'est sur ce terrain, qui est son domaine propre, qu'il faut aller le chercher et s'établir à demeure, quand on veut définir son génie par son œuvre. Pour les Phéniciens seulement, on est contraint d'adopter une autre méthode; on commence par les étudier chez eux, dans ce district de la Syrie qui a été le berceau de leur fortune industrielle et commerciale; mais on ne saurait s'y enfermer; la nécessité s'impose de suivre ces marchands au-delà des mers, dans leur empire colonial de la côte d'Afrique, dans leurs comptoirs semés d'un bout à l'autre de la Méditerranée, sur toutes les grèves enfin où leurs navires, la quille enfoncée dans le sable, ouvraient

leurs flancs pour en laisser échapper ces denrées de toute espèce, objets de luxe et de première nécessité, que se disputait un cercle d'acheteurs naïvement émerveillés. En courant ainsi dans le sillage de ces nefs aventureuses et en s'arrêtant aux lieux où elles atterrissaient, on ramasse plus d'un monument curieux, qui vient fort à propos combler les lacunes des séries formées de la dépouille des grandes et maîtresses cités; cependant celles-ci, d'abord Sidon, puis Tyr et plus tard Carthage, sont demeurées, pendant de longs siècles, les vrais centres organiques du monde phénicien, ceux qui attiraient et recevaient tous les produits de la *terre habitée*, comme disaient les Grecs, pour les répartir ensuite entre les nations, non sans les avoir souvent transformés par les mains de leurs artisans et marqués à leur empreinte. Une fois que Sidon eut perdu sa suprématie, Tyr s'empara des marchés du bassin oriental; mais, après que la force des choses eut opéré ce partage, l'équilibre se maintint, la vie et la primauté ne se déplacèrent point, jusqu'au jour où l'astre de cette race commença de décliner, où Alexandre eut pris Tyr et fondé Alexandrie, où Carthage, chassée de la Sicile, puis de l'Espagne, finit par s'abîmer dans les flammes, sous les yeux de Polybe et Scipion Émilien.

Ce fut la fin; mais, auparavant, plus d'un millier d'années s'étaient écoulées durant lesquelles les ateliers de ces villes avaient répété les mêmes types, avec la facilité routinière d'une industrie qui ne puise pas ses inspirations dans un art animé d'une vie intense et puissante. L'ouvrier, suivant le temps, a cherché de préférence ses modèles tantôt en Égypte, tantôt en Chaldée, tantôt même en Grèce; mais on ne trouve là ni modifications graduelles du style comme en comporte tout développement normal de la faculté plastique, ni écoles locales dont chacune aurait représenté supérieurement une des tendances naturelles de la force créatrice. C'était toujours à peu près le même article, pour parler la langue du commerce, que le négociant phénicien servait à ses cliens, et la marchandise ne différait guère, qu'elle fût expédiée de Tyr ou de Carthage. Sur le terrain, la Phénicie paraît très étendue et très disséminée, surtout après l'essor hardi et le succès des ambitions puniques; mais, à ne consulter que la réalité des choses, elle reste concentrée dans un effort unique qui n'a connu ni le progrès véritable ni la diversité. Il n'en faut pas croire le témoignage de la carte; toutes ces villes qui y sont indiquées par le même trait de couleur que les reines de Chanaan, ce ne sont que des comptoirs et des entrepôts, ce que l'on pourrait appeler des succursales de la maison mère. Tout le travail utile de cet entreprenant et laborieux génie se résume donc en cet éclectisme adroit dont la pratique avait déjà été inaugurée par Sidon, cette aînée de la nation

phénicienne, et dont Tyr et Carthage reprirent la tradition, pour la continuer jusqu'à leur dernière heure.

Il n'en est pas de même de la Grèce. La Grèce est vraiment multiple et diverse dans l'espace aussi bien que dans le temps. L'histoire et la géographie appliquent plus particulièrement ce nom de Grèce au pays qui le porte encore maintenant, à la plus orientale des trois presqu'îles que le continent européen projette vers le sud et semble envoyer à la rencontre de l'Afrique. C'est là, dans ce territoire d'une si faible superficie qui constitue aujourd'hui le royaume du roi George, que la race grecque a élu jadis domicile pour n'en plus jamais sortir, quoique bien des fois elle ait été battue par les invasions et les conquêtes; c'est là que, tout en essaimant et en se répandant au dehors, elle s'est toujours maintenue le plus compacte, c'est enfin là que se sont fondées et qu'ont vécu les villes qui ont fait dans le monde grec la plus brillante figure, qui s'en sont disputé la direction et la suprématie, Corinthe et Sparte, Thèbes et Athènes, là que se célébraient ces grandes fêtes des jeux olympiques, isthmiques et néméens où se donnaient rendez-vous tous les fils dispersés de la famille hellénique. L'Hellade, comme on appelle cette péninsule, est donc bien la Grèce proprement dite, la Grèce par excellence; mais, à côté d'elle, il y a d'autres Grèces qui, pour ne pas avoir occupé cette situation centrale ni joué un rôle aussi prépondérant et aussi longtemps soutenu, n'en ont pas moins fait leur partie dans le concert. Il y a la Grèce asiatique; grâce à l'heureuse et brillante souplesse du génie ionien, elle a été plus précoce que la Grèce européenne; c'est elle qui s'est engagée la première dans les voies de la poésie et de l'art, du grand commerce et des navigations lointaines. Il y a une Grèce d'Afrique, celle de Naucratis et des autres villes où s'établirent, entre les bouches du Nil, les étrangers introduits par Psammétique, celle surtout de la Cyrénaïque, avec ses cités puissantes qu'une ceinture de déserts protégeait contre les convoitises des maîtres de l'Égypte et contre les jalousies de Carthage; cette oasis, d'où rayonnaient en tout sens, vers l'intérieur, des routes très fréquentées par les caravanes, était une porte ouverte sur les profondeurs mystérieuses de l'immense continent méridional; ce fut par là qu'une curiosité toujours en éveil recueillit maintes données qui reculèrent pour elle les limites du monde des vivans et qui contribuèrent à lui donner le sentiment de la variété des hommes et des climats. Sur les rivages opposés, il y a encore une autre Grèce, la Grèce occidentale, qui s'attache comme une frange aux golfes et aux promontoires de l'Italie du sud et qui pousse ses avant-postes jusque sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne; c'est elle qui a eu l'honneur d'être la première éducatrice de Rome. On sait jus-

qu'à quel haut degré de puissance et de richesse se sont élevées nombre des cités qu'elle comprenait, Posidonie et Cumes, Sybaris, Crotone, Métaponte et Tarente, Adria même et la lointaine Massalie; les monumens de l'architecture et de la sculpture qui subsistent sur l'emplacement de plusieurs de ces colonies ou que l'on retire des ruines de leurs temples et de leurs tombeaux ne sont pas moins beaux que ceux qui sont nés sur le sol de la mère patrie. Enfin, entre ces différentes Grèces, qui forment, sur la terre ferme, quatre groupes bien définis, dont chacun a eu son existence distincte et ses fortunes séparées, il y a toute une Grèce qui flotte en quelque sorte sur « le large dos de la mer, » la Grèce insulaire. C'est la Sicile, entre l'Italie et l'Afrique, la Sicile où l'élément grec et l'élément phénicien, tout en se faisant de mutuels emprunts, ont été en lutte pendant plus de trois siècles; ce sont les îles de l'Adriatique, entre l'Italie et l'Hellade, puis, au sud et à l'est de celle-ci, sur le chemin de l'Égypte et sur celui de l'Asie-Mineure, Cythère et la Crète, les Cyclades et les Sporades, Rhodes et Cypre, Samos, Chios et Lesbos, les îles voisines de la Thrace, bien d'autres encore, grandes et petites, toutes ces terres capricieusement semées sur les eaux, que l'on a comparées, par une vive image, aux pierres que des enfans jettent au milieu d'un gué pour sauter d'une rive à l'autre sans se mouiller les pieds. Les hommes et les marchandises, les matières premières et les objets ouvrés, les simulacres divins avec les idées et les sentimens qu'ils représentent, les procédés de l'industrie et les types de la plastique trouvèrent là, dans tous ces lieux de relâche et de repos, des facilités merveilleuses de circulation et de transport; ce fut surtout dans cet archipel ou plutôt dans ces archipels hospitaliers que se produisirent les rencontres heureuses et les contacts féconds, d'abord entre Grecs et étrangers, puis entre Grecs de tribus différentes.

La race qui se fit ainsi cette situation privilégiée sur les confins de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie se trouve être une des mieux douées, la mieux douée, peut-être, qui ait participé à l'œuvre commune et successive de la civilisation. Les circonstances et le milieu où elle était jetée favorisèrent sa croissance; d'ailleurs, pour expliquer le parti qu'elle a tiré de ces avantages, il faut toujours en revenir à ces dons de nature, à ces prédispositions cachées dont l'histoire constate les effets, mais dont elle est impuissante à rendre pleinement raison. Les Grecs eurent, au plus haut degré, le génie de l'invention, dans les lettres comme dans les arts. D'autres grands peuples, comme les Égyptiens et les Chaldéens, après un brillant essor, se sont arrêtés sur place; à partir d'une certaine heure, ils se sont bornés à répéter les types qu'ils avaient créés pendant la première période de leur existence; quant aux Phéniciens, ils se

sont contentés d'adapter à leurs besoins et au goût de leur clientèle étrangère les élémens qu'ils empruntaient à leurs voisins, les procédés industriels qu'ils s'appropriaient en les perfectionnant. De manière ou d'autre, ces peuples avaient achevé leur œuvre utile bien avant le moment où ils perdirent leur indépendance; ils durèrent longtemps après avoir cessé de vivre et d'enfanter. La Grèce, tout au contraire, a toujours été en progrès, ou du moins en mouvement. Alors même qu'elle est devenue une province romaine et qu'elle semble avoir épuisé la série des créations originales, elle n'abdique pas; elle travaille encore à se renouveler et elle y réussit dans une certaine mesure. Si elle n'a plus ni l'épopée homérique, ni l'ode lesbienne ou thébaine, ni le drame attique, elle cultive encore avec passion la science et l'histoire; elle s'essaie à la critique; elle revient, pour les élargir et les approfondir, à ses anciens systèmes de philosophie, et l'on sait quelle part elle a prise à l'élaboration des dogmes du christianisme. Dans le domaine de la plastique, s'il ne lui naît plus de Phidias et de Praxitèle, de Polygnote et de Zeuxis, ses architectes, sans copier les Ictinos et les Mnésiclès, produisent encore des chefs-d'œuvre; quelque préférence que l'on puisse avoir pour les formes classiques, qui donc refuserait d'admirer les basiliques de Ravenne et le noble vaisseau de Sainte-Sophie?

Dans l'histoire de l'esprit humain, il n'y a pas de développement organique qui soit mieux connu que celui du génie grec et qui se présente avec plus de richesse tout à la fois et de simplicité. Ce qu'il a de particulièrement curieux, c'est que, malgré la distance et les grands intervalles de mer qui séparent les différens pays où se sont constitués des groupes importans de population hellénique, cette évolution, à la prendre dans son ensemble, a été régie par les mêmes lois, sur toutes les terres et dans toutes les îles où se parlait la langue grecque; partout les phases principales s'en sont succédé et s'en sont accomplies sinon dans des temps égaux, tout au moins dans le même ordre et dans des conditions analogues. Ici la croissance a été plus rapide; là elle a été plus lente, mais les jours de jeunesse et de force créatrice ont duré plus longtemps. Ailleurs, après des débuts heureux, la vieillesse et la stérilité sont bientôt venues, ou quelque accident fâcheux, comme l'invasion de la Campanie et de l'Apulie par les tribus sabelliennes, a brusquement arrêté le cours de la vie. On peut dire pourtant que, malgré ces variations et ces inégalités, le mode d'expression de la pensée a subi partout, chez les divers enfans de cette race, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les mêmes changemens. Le même sang coulait dans les veines de tous ces hommes; ils avaient donc tous mêmes instincts et mêmes facultés. C'étaient des arbres

de même espèce qui étaient appelés à produire les mêmes fruits. La couleur et le goût de ces fruits auraient, il est vrai, risqué de se modifier, à la longue, sous l'influence des sols très différens où les arbres avaient été transplantés; mais ce qui empêcha l'écart de se produire ou du moins ce qui le maintint dans de très étroites limites, ce furent les relations très intimes que ne cessèrent pas d'entretenir les uns avec les autres les fils épars des mêmes ancêtres, les Grecs de l'Hellade et ceux des cités même les plus lointaines. Ils y étaient aidés par la disposition de toutes ces péninsules d'Asie et d'Europe, dont les côtes se regardaient et poussaient devant elles, comme des bras tendus, de longs promontoires qui semblaient vouloir se rencontrer. Au cours du trajet qui le mène des ports de la Grèce orientale à ceux de l'Ionie, le navigateur ne perd pas la terre de vue, même un seul instant. Il y a quelques mois, j'étais parti, le soir, d'Athènes pour les Dardanelles. La nuit s'était passée à longer les rivages de l'Attique. Quand le jour se leva, nous avions déjà doublé la pointe de Sunium, nous franchissions le détroit qui sépare Andros de l'Eubée, et nous commencions à traverser la partie de la mer Égée où les îles sont le plus rares, où il y a les plus grands espaces libres. Je regardais vers l'avant du bateau; je vis apparaître l'une après l'autre, sortant des flots, Psara, qui est toute voisine de Chios, puis Chios même, et, par derrière, la tête noire du cap Mimas, qui ferme à l'ouest le golfe de Smyrne; nous avions reconnu la côte d'Asie. Je me retournai alors pour donner un dernier coup d'œil, s'il en était temps encore, à cette Grèce que je venais de revoir après tant d'années. Elle avait disparu, mais nous avions à notre gauche Skyros, qui en dépend, et, bien loin par-delà, on apercevait encore, toute blanche sous les rayons du soleil, la pyramide neigeuse de l'Ocha, la plus haute cime de l'Eubée.

Nulle part ailleurs, la Méditerranée n'offre une pareille disposition et un aussi étroit rapprochement des massifs continentaux, avec des îles aussi nombreuses et aussi voisines les unes des autres. Il y avait là, pour les habitans de toutes ces plages européennes et asiatiques, une provocation directe à l'esprit d'aventure. Comment ne pas être tenté de se lancer sur la mer, à la rencontre et à la conquête de toutes ces terres dont, par les jours clairs, les sommets lointains et les promontoires se laissaient découvrir à l'horizon? Se hasardait-on, par un beau temps, à risquer la traversée, en quête de l'inconnu, on n'avait rien à craindre pour le cas où l'on serait pris, en chemin, soit par le calme, soit par le vent contraire. Tout en avançant vers ces côtes, qui d'heure en heure surgissaient et grandissaient devant lui, le pilote cherchait des yeux et retrouvait toujours à la même place celles dont les

lignes lui étaient familières. S'il prenait, pour cette fois, le parti de reculer, il n'aurait qu'à donner un coup de barre et à virer de bord; il aurait bientôt regagné l'abri du mouillage quitté le matin même; mais, à la première occasion, quand le ciel serait encore plus sûr, il entreprendrait avec plus de confiance, dans la même direction, un nouveau voyage, et, d'essai en essai, s'aguerrissant et s'enhardissant par degrés, il finirait par toucher le but.

Les Phéniciens ont eu vraiment plus de mérite que les Grecs à devenir les marins qu'ils ont été. En face de la côte syrienne, rien qu'une vaste étendue de mer, toute grande ouverte aux vents de l'ouest et du sud, qui, pendant une grande partie de l'année, en soulèvent et en agitent les flots; point même de ces îles, qui, posées comme des jalons sur la route du large, offrent un asile et une relâche opportune aux équipages fatigués par la houle. Sur le littoral, jusqu'au moment où l'on eut commencé de construire des môles qui fermassent au ressac de la vague des mouillages que protégeaient mal la pointe d'un cap ou quelques petits îlots rocheux, restes d'une falaise rongée et détruite par les tempêtes d'hiver, point de ports. Combien différens sont le dessin et l'aspect des côtes de la Grèce, de la Thrace et de l'Asie-Mineure! La péninsule hellénique se divise, dans le sens de la longueur, en deux masses d'inégale importance, mais de largeur à peu près pareille, la Grèce centrale et le Péloponèse. Chacune de ces masses, la première sur ses flancs occidental et oriental, la seconde à l'ouest et surtout au sud, se partage à son tour en presqu'îles secondaires, dont quelques-unes, la Magnésie par exemple et l'Argolide, s'infléchissent à angle droit comme un membre plié ou décrivent un contour d'une irrégularité singulière, dans lequel des poches profondes se creusent entre les ressauts d'un rivage montueux. En plus d'un endroit, les îles sont ainsi placées que l'on y aborde en quelques coups de rames ou même que, comme à Leucade et à Chalcis, un pont les rattache au continent. Dans les sinuosités de ces détroits, les eaux sont toujours calmes; mais d'ailleurs tout est ici refuge et abri. Ce sont les criques étroites, qui s'enfoncent entre les dentelures des côtes rocheuses; ce sont des anses moins bien closes, mais dont la grève, doucement inclinée, invite les barques à venir s'y échouer et y dormir sur le sable. Ce sont de vastes bassins, tels que le Pirée, qui ne communiquent avec l'extérieur que par un étroit goulet et où, quelque temps qu'il fasse, des centaines de navires peuvent rester à flot. La plupart de ces ports, petits ou grands, ouvrent sur de larges baies dont toute la surface est déjà protégée, par les hauteurs qui l'environnent, contre l'action de la plupart des vents; il y en a même, comme le golfe Pagasétique et le golfe d'Ambracie, surtout comme le golfe de Corinthe,

de si bien fermés que les souffles et les agitations du dehors n'y ont presque pas d'accès. Je ne sais vraiment s'il y a au monde un autre pays où la mer se mêle ainsi à la terre, où elle s'y insinue et y pénètre par autant de voies, où elle fasse, si l'on peut ainsi parler, autant de frais pour l'homme, autant d'avances à ses instincts de curiosité, de mouvement et de lucre. Dès qu'ils auraient les instrumens nécessaires pour creuser une pirogue dans un tronc d'arbre ou pour assembler solidement quelques planches, les habitans d'un tel pays ne pouvaient manquer de se familiariser avec la mer, d'apprendre à avoir confiance en elle et à lui demander les moyens de nouer des relations d'abord avec leurs plus proches voisins, puis ensuite avec des peuples plus éloignés, avec tous ceux chez qui conduiraient, comme disaient les poètes grecs, les « chemins liquides. » Quand les Grecs font, avec l'épopée, leur première apparition dans l'histoire, ce sont déjà de hardis marins, pour qui la traversée de l'Archipel n'est qu'un jeu, et dont quelques-uns ont même poussé jusqu'aux rives lointaines de l'Égypte et de la Sicile. La race grecque a, depuis lors, passé par bien des fortunes; mais, dans les siècles mêmes où elle était le plus misérable, elle n'a jamais rompu son pacte avec la mer. On sait quel rôle la marine grecque joue aujourd'hui dans l'ensemble du commerce de la Méditerranée.

Ce qui devait disposer les Grecs à écouter encore plus docilement l'appel de la mer, de cette mer qui, pour les rassurer et pour mieux les séduire, semblait se faire plus douce et baisser la voix en se glissant, parmi les îles et les promontoires, jusque dans le cœur de l'Hellade, c'était la configuration très particulière de ce sol, plus accidenté, plus tourmenté que celui des autres péninsules de l'Europe méridionale. Appeler la Grèce un pays de montagnes, ce n'est pas assez dire. La Grèce n'est tout entière qu'une montagne, dont les divers sommets ont chacun leur nom, une montagne énorme et d'une construction très compliquée, qui par endroits se dilate et s'épanouit en chaînes parallèles ou divergentes, tandis qu'ailleurs elle se contracte en une unique et épaisse muraille. Des ravins sans nombre en sillonnent et en modèlent les flancs; des brèches profondes, aux parois souvent très abruptes, en séparent les principaux massifs, d'où rayonnent en tous sens de puissans contreforts, qui vont se terminer à la mer en éperons aigus et escarpés. Point de hauts et spacieux plateaux, comme le sont ceux du centre de l'Espagne; pas une large vallée que l'on puisse comparer à cette vallée du Pô qui forme presque à elle seule l'Italie septentrionale. La Thessalie seule a des plaines de quelque étendue. Partout ailleurs, ce que l'on appelle ainsi n'est qu'un espace assez étroit, que serrent de près les monts d'alentour et où ils se

prolongent, soit par des collines d'une saillie très marquée, soit en longues et confuses ondulations; telles sont les plaines de la Béotie et de l'Attique, celle d'Argos et celle de Sparte. Là où il faut ainsi toujours monter et descendre pour remonter encore, où, dès qu'il veut faire quelques pas, l'homme rencontre l'obstacle sur son chemin, les communications, par la voie de terre, ne sont pas aisées. Quel avantage alors et quel soulagement que d'avoir la mer sous la main, la mer qui, pour peu que vous sachiez vous en servir, par la voile et par l'aviron, vous conduit partout où il vous plaît d'aller! Aussi, pour profiter de cette ressource, les différentes tribus dont l'ensemble a constitué la nation grecque ont-elles été naturellement amenées à se grouper et à s'établir de telle manière que chacune d'elles eût au moins une porte ouverte sur la mer, et cette porte, elle l'a fortifiée, elle en a aménagé les abords avec un soin jaloux; des remparts l'ont défendue; des *longs murs*, comme on disait, l'ont reliée à la ville située plus ou moins loin dans l'intérieur. On sentait que, si celle-ci était coupée de la mer, elle ne respirerait plus, elle mourrait comme d'une sorte d'asphyxie.

Il n'y a guère qu'un peuple grec, les Arcadiens, qui, fixé dans le milieu même du Péloponèse, s'est trouvé pour toujours séparé de la mer. Toute son existence s'en est ressentie; il a moins vécu de la vie de l'esprit; il n'a pris qu'une très faible part au progrès des lettres et des arts; on le traitait d'arriéré. Pour qu'il ait fini par suivre, même de loin, le mouvement de la civilisation, il a fallu que ses fils courussent le monde comme soldats mercenaires et aussi que l'Arcadie fût tout enveloppée par des États qui avaient, eux, le bénéfice du voisinage de la mer. Sans la mer, sans les débouchés qu'elle offrait, les peuplades aryennes qui ont occupé la péninsule hellénique seraient peut-être toujours demeurées dans un état de barbarie et d'anarchie grossière analogue à celui où se débattent et s'usent encore de nos jours ces Albanais que l'on considère comme les proches parens des Grecs. S'il est une contrée dont la population semblait vouée à ce morcellement presque indéfini où domine ce que l'on appelle le clan, c'était bien la Grèce. Elle est faite comme d'une suite de compartimens qui se touchent par leur fond; pour en sortir, il faut, ici, gravir, à contre-mont, des pentes raides, là, peiner dans les détours de cluses étroites et sinueuses, où les torrens, après les orages, ferment souvent la voie; il faut franchir des cols dont quelques-uns sont obstrués par les neiges pendant une partie de l'hiver. Chaque groupe local paraît destiné à vivre dans un isolement perpétuel; il est comme le prisonnier de la vallée où il s'est établi et a pris racine. Là où l'homme se trouve placé dans de telles conditions, il n'y a pas lieu de s'attendre à un développement national vraiment large et

fécond, qui puisse aboutir à un grand rôle historique. Si les choses ont pris un tour tout autre que celui qui était à prévoir, c'est grâce à une disposition spéciale, qui vient ici corriger les effets de la configuration générale du terrain. A chacune presque de ces boîtes, que l'on nous passe l'expression, il manque une paroi, celle qui l'aurait close du côté de la mer; là, mais là seulement, le champ était libre. Ce fut donc par là que s'engagèrent les rapports qui, le long des chaînes interposées entre les différens États comme autant de murs mitoyens, restaient toujours intermittens, difficiles et rares. La voie de mer laissait tout passer et repasser, les personnes, les marchandises et les idées; quand une bourrasque venait la fermer, ce n'était que pour quelques jours, et bientôt, dès que la brise avait molli et que la houle était tombée, les navires agiles recommençaient à lier, par un échange incessant de visites réciproques et de mutuels emprunts, tous ces districts entre lesquels la nature avait mis la gêne de tant et de si hautes barrières.

Ce qui assurait la continuité de ces relations, c'était la constance du régime des vents. « Ceux qui gouvernent l'atmosphère dans ces parages y ont un mouvement réglé; ils ne prennent que rarement le caractère d'ouragans dévastateurs. C'est seulement pendant la courte saison de l'hiver que le temps subit des variations imprévues; avec la belle saison (les « mois sûrs, » comme disaient les anciens), le courant atmosphérique prend dans tout l'archipel une direction fixe; chaque matin, le vent du nord s'élève des côtes de Thrace et balaie, en descendant, toute la longueur de la mer Égée... Il arrive fréquemment que ces vents *étésiens* donnent, durant des semaines entières, l'illusion d'une tempête; par un ciel pur, on voit écumer les vagues à perte de vue : mais la régularité de leur souffle les rend inoffensifs, et ils tombent, chaque soir, aussitôt que le soleil baisse; alors la mer devient un miroir; l'air et l'onde se taisent jusqu'à ce que s'élève une brise, presque insensible, qui vient du sud. C'est le moment où le marin détache sa barque à Égine et atteint en quelques heures le Pirée. C'est là la brise de mer si vantée par les poètes d'Athènes, celle qui s'appelle aujourd'hui *Embatès*, toujours tempérée, douce et bienfaisante. Les courans qui longent les côtes contribuent aussi à faciliter l'accès des golfes et des détroits; le vol des oiseaux de passage, les migrations des thons, qui se renouvellent à époque fixe, fournissent encore au marin des indications précieuses (1). »

C'est cette mer et ce sont ces vents qui ont fait l'unité morale de la Grèce, la seule unité qu'elle ait connue jusqu'à la conquête

(1) E. Curtius, *Histoire grecque*, traduction Bouché-Leclercq, t. I, p. 14 et 15.

romaine; l'unité politique et administrative n'a commencé pour elle que dans la servitude, avec Mummius, quand elle n'a plus été que l'une des provinces de l'empire latin. « La Grèce est née divisée, » a dit Joseph de Maistre. Jusqu'à la prise de Corinthe, elle avait toujours été partagée en un certain nombre de cantons qui, ayant leurs frontières tracées par la nature, étaient autant d'États indépendans. Les plus peuplés, les plus riches, les plus énergiques de ces États avaient essayé de se subordonner leurs voisins; ils y avaient réussi pour un temps; mais toute leur ambition avait été de se placer à la tête de ligues plus ou moins puissantes, et le dernier terme de cet effort avait été la fondation trop tardive de ce gouvernement fédératif que les Achéens tentèrent d'organiser, sur le pied d'une représentation égale de tous les intérêts et de tous les droits particuliers. L'histoire de la Suisse présente des phénomènes tout semblables; mais la différence est dans la mer, qui manque à la Suisse. La Grèce est plus petite que le Portugal; mais ses rivages, par leurs contournemens et leurs replis, décrivent une ligne qui, avec ses brisures, est sensiblement plus longue que celle qui représenterait le développement de tout le littoral espagnol. Cette omniprésence de la mer est une des raisons par lesquelles s'explique la supériorité du rôle que la Grèce a joué dans le monde, rôle qui a eu une autre importance et un autre caractère que celui de la Suisse. Les habitans des cantons de la Grèce se rencontraient bien plus souvent, ils s'abouchaient et se concertaient bien plus aisément que ne pouvaient le faire les habitans des cantons helvétiques, avant que l'industrie moderne ait suspendu sur les abîmes des routes carrossables et percé le flanc des montagnes. Autrefois, comme vous le racontent encore, dans les chalets de la Savoie et de la Suisse, les vieillards qui ont vu d'autres temps, plus d'un mourait, chargé d'années, sans avoir jamais franchi le rempart de rocs et de glaciers qui limitait l'horizon sur lequel s'étaient ouverts ses yeux d'enfant. La Grèce, tant qu'elle a été libre, n'a point eu de routes qui méritassent ce nom. Les premières voies charretières qui aient traversé ses défilés, ceux par exemple de l'isthme au-delà de Mégare, elle les a dus à ses maîtres latins, qui en avaient trop pris l'habitude pour admettre qu'un peuple civilisé pût s'en passer. Les Grecs, pour leur part, n'en avaient jamais, jusqu'alors, senti le besoin. Pour aller du Pirée à Corinthe, il leur paraissait plus simple et plus commode de sauter dans une barque et de tendre leur voile au vent que de s'essouffler et de fatiguer leurs chevaux à escalader la montagne et à côtoyer les précipices. En dehors des plaines, qui n'occupent qu'une bien faible partie du territoire, les chemins les meilleurs et les plus fréquentés n'étaient que des chemins de mulet, pareils à

ceux dont j'ai connu les difficultés, les lenteurs et les dangers lorsque, dans ma jeunesse, j'ai parcouru la Grèce, que l'ingénieur n'avait pas encore commencé à transformer. Cependant, aussi bien dans la première moitié de ce siècle que dans l'antiquité, on eût malaisément, croyons-nous, trouvé, en dehors même de la classe, déjà très nombreuse par elle-même, des marins de profession, un Grec adulte qui n'eût pas, une fois au moins dans sa vie, quitté son village ou sa ville natale pour des raisons de guerre ou de commerce, de plaisir ou de piété. Ces deux derniers ordres de motifs se confondaient dans la pratique; le désir de consulter un oracle en renom ou d'assister aux fêtes qui se célébraient en l'honneur des grands dieux nationaux mettait en mouvement, chaque année, des milliers de Grecs, dont beaucoup venaient de très loin, de la Chersonèse taurique et des rives africaines, de la Sicile et de l'Italie, de la Gaule même et de l'Espagne. Ces fêtes tenaient dans la vie des Grecs une place dont nous avons peine à nous faire une idée, nous qui, dans notre monde vieilli et encombré, sommes si durement asservis à la tyrannie du devoir professionnel et au souci des affaires. On devine ce que ces hommes se disaient, pendant les courtes heures qu'ils avaient à passer ensemble, tout ce qu'ils avaient à se raconter et à s'apprendre les uns aux autres. C'étaient, entre parens et amis qui se retrouvaient après de longues séparations, entre étrangers que le hasard rapprochait dans le même gîte ou autour d'un même autel, des questions sans fin, des réponses avidement écoutées, de piquans récits que coupaient les exclamations des auditeurs émerveillés. Imagine-t-on quelque chose de mieux fait que ces déplacemens et ces rencontres pour éveiller l'intelligence et la tenir en haleine, comme aussi pour prévenir l'atteinte que la dispersion et l'éloignement risquaient de porter, avec le temps, à l'unité du génie national? Les Grecs de l'Hellade renouvelaient et accroissaient leur provision de connaissances et d'idées dans la conversation de ceux de leurs frères qui, semblables à Ulysse, « avaient vu les villes et connu la pensée de beaucoup d'hommes. » Quant aux citoyens des colonies les plus lointaines, à ceux aussi qui vivaient, par petits groupes, au milieu des barbares (il y en avait jusque dans l'oasis d'Ammon, en plein Sahara), quand ils avaient pris part aux solennités quinquennales d'Athènes, de Delphes ou d'Olympe, ils repartaient plus Grecs, plus Grecs de sentimens et de pensée, de mœurs et de langue; comme ce géant dont parlait une de leurs fables, ils avaient repris des forces en touchant une fois de plus le sein maternel de cette terre dont ils étaient les fils.

La Grèce était ainsi tout à la fois concentrée et diffuse, concen-

trée dans l'Hellade, diffuse et multiple à la périphérie. Ce grand corps avait sa circulation interne; le sang s'y répandait jusqu'aux extrémités, et des membres il revenait au cœur, pour s'y purifier et pour s'y charger à nouveau des élémens nourriciers qui faisaient la vie et l'originalité de la race, qui lui donnaient son énergie supérieure; il avait la mobilité de ce flot marin qui, après avoir semé les colons grecs sur tous les rivages de la Méditerranée, les ramenait sans cesse vers la patrie première dont ils ne voulaient pas oublier le chemin. Cette mer à qui les Grecs devaient ainsi le privilège de continuer à former une nation malgré les cloisons et les distances qui les séparaient, c'est elle aussi qui, jadis, lorsqu'ils n'étaient encore que des enfans et presque des sauvages, leur avait apporté de l'Orient les germes de la civilisation; c'est par elle qu'ils avaient reçu l'image et les rites de divinités dont le culte devait rapprocher les hommes et les rendre plus sociables, l'écriture, les métaux, les procédés et les instrumens des principaux métiers. La mer, et la mer seule, avait mis les tribus grecques en rapport avec les grands empires de l'Afrique et de l'Asie antérieure; or c'était là, pour un peuple jeune et faible encore, la condition la plus favorable au regard de l'étranger. Les relations qui s'établissent par cette voie sont suggestives; elles ne sont pas oppressives. La mer permet des visites, des visites fréquentes et prolongées; elle se prête mal à des tentatives d'invasion. Le péril était d'autant moindre que, par bonheur, l'Égypte ne devint jamais une puissance maritime; quant à la Chaldée et à l'Assyrie, elles n'étendirent pas leur domination, au moins d'une manière permanente, jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Pour ce qui est des Phéniciens, c'étaient des cliens et non des sujets qu'ils cherchaient en Europe; si d'autres ambitions leur viennent, ce sera sur le tard, et en Occident. Seul l'empire perse lancera contre la Grèce des flottes de guerre armées pour la conquête; mais, lorsqu'éclatera cette menace, la Grèce, déjà adulte, sera en mesure d'opposer à Xerxès une flotte que commandera Thémistocle.

II.

Ainsi couverte par la mer sur trois de ses faces, la péninsule hellénique est pourvue de merveilleuses défenses naturelles, du seul côté où elle tienne au continent. Il y a d'abord la chaîne de l'Hémus ou des Balkans, qui barre tout l'espace compris entre la mer et les Alpes illyriennes. C'était moins là une sorte d'ouvrage avancé, — l'hellénisme n'a jamais poussé, dans l'antiquité, ses avant-postes si loin vers le nord, — qu'un épais et large écran qui

arrêtait tous les bruits et qui interceptait la vue; il a, pendant bien des siècles, dérobé la Grèce à l'oreille et aux yeux des peuples qui s'agitaient et qui défilaient par-delà les monts dans la vallée du Danube. Cachée derrière ce rideau, la Grèce a pu fournir sa brillante carrière et développer sa richesse sans attirer l'attention, sans éveiller les curiosités et les convoitises des Celtes et autres barbares.

C'est plus au sud que se dresse le front septentrional de l'enceinte fortifiée à l'abri de laquelle s'étaient placées les tribus grecques et qui les a si longtemps aidées à repousser toutes les attaques; il est formé par les montagnes qui enveloppent la Thessalie et dont les ramifications s'étendent sur toute la surface de l'Épire et de la Grèce occidentale. La principale des portes percées dans ce mur est la vallée de Tempé, que flanquent deux énormes bastions, l'Olympe et l'Ossa. C'est de l'Olympe, dont le pied est baigné par la mer, que se détache la muraille des monts Cambuniens; elle se prolonge, comme une haute courtine, vers le sud-ouest, et va s'appuyer, par son autre extrémité, sur le puissant massif du Pinde. A-t-on forcé l'un des rares et difficiles passages qui s'ouvrent sur quelques points de ce camp retranché, on est en Thessalie; mais si l'on veut en sortir pour s'avancer plus loin vers le sud, il faut franchir la barrière de l'Othrys. Au delà de celle-ci, au détour du golfe de Lamia, nouvel arrêt: c'est l'Œta qui, dans l'antiquité, ne laissait entre ses pentes abruptes et la mer que l'étroit défilé connu sous le nom de Thermopyles. Quand on l'avait forcé ou tourné, on était maître des plaines de la Béotie; mais, pour descendre dans celles d'Éleusis et d'Athènes, on devait traverser les gorges du Cithéron et du Parnès. Une fois établi dans l'Attique, l'envahisseur n'avait pas partie gagnée; il se trouvait en présence des âpres monts de l'isthme, redoutes formidables qui défendaient les abords du Péloponèse, la citadelle ou, comme disaient les anciens, « l'Acropole de la Grèce. » Cette citadelle même avait, si l'on peut ainsi parler, ses cloisons étanches. De Corinthe pour arriver jusqu'à Sparte, il y avait encore, quelque chemin que l'on prît, à surmonter l'obstacle de deux chaînes considérables, toute une suite de ravins et de cols à passer sous les yeux et sous les traits de l'ennemi.

Supposons un vainqueur qui, de succès en succès, a réussi à pénétrer jusqu'au cœur de la place, jusqu'au fond de ce dernier réduit; le moindre accident suffira pour que, du jour au lendemain, son triomphe se tourne en désastre. Toutes ces portes qu'il a poussées du pied et cru laisser ouvertes peuvent se refermer brusquement sur lui; les battans retomberont, et les mains qui y

sont intéressées auront bientôt fait de donner un tour de clef et de tirer le verrou. « La Grèce est faite comme un piège à trois fonds, dit Michelet. Vous vous trouvez pris en Thessalie, puis entre les Thermopyles et l'isthme, puis enfin dans le Péloponèse. »

C'est un grand avantage pour un peuple que de se sentir ainsi en sûreté dans le pays qu'il habite, comme en une bonne maison bien close, pourvue de murs épais et de fortes serrures; mais ce n'est point là le seul profit que la race grecque ait tiré de la disposition très particulière du terrain sur lequel s'étaient établis ses ancêtres, elle lui a dû de faire la première, dans des conditions favorables, l'expérience du régime municipal et la preuve des beaux résultats qu'il peut donner chez un peuple heureusement doué. Ce régime est celui où la notion de la ville et celle de l'État se confondent, où chaque ville est un corps vivant dont tous les membres prennent une part plus ou moins directe à l'administration de la chose publique. Seule, dans le monde oriental, la Phénicie avait connu quelque chose d'analogue. L'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie avaient eu de grandes villes, des villes plus riches et plus populeuses que ne le furent jamais les plus célèbres des villes grecques; mais ce n'étaient que des agglomérations. La foule des sujets du monarque était plus pressée à Memphis, à Babylone et à Ninive que sur d'autres points du territoire; elle vivait là, ramassée dans de hautes maisons, à l'abri d'une enceinte fortifiée; mais, pas plus là que dans les campagnes voisines, elle ne formait un groupe de citoyens; elle n'avait aucun des attributs de la souveraineté. Au contraire, Tyr et Sidon, Utique et Carthage ont été des républiques, des États indépendans; elles ont montré, pendant plusieurs siècles, une vigueur, un esprit d'initiative, un patriotisme admirable; mais la liste serait courte des villes phéniciennes qui ont joué un rôle de quelque importance, et, de plus, la pensée y était trop exclusivement tournée vers un seul objet, la conquête de la richesse, pour que l'on pût juger le régime sur cet unique exemple. C'est en Grèce qu'il a témoigné pour la première fois de toutes ses vertus. Les villes grecques ont été bien plus nombreuses que celles de la Phénicie : ce n'est pas sans surprise que l'histoire constate combien, du VIIIe au IIIe siècle avant notre ère, la vie, dans toute l'étendue du monde hellénique, fut à la fois intense et dispersée, quelle puissance organique, quelle activité intérieure et quelle force d'expansion possédait chacun de ces petits États que l'essor du génie grec avait répandus, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'aux colonnes d'Hercule, sur tous les rivages de la Méditerranée. Ce qui, partout, y a donné à cette vie municipale une noblesse et une variété qu'elle n'avait jamais présen-

tées en Phénicie, c'est la supériorité de la culture grecque. Les esprits qui, là-bas, n'étaient occupés que du lucre se sont épris ici du beau et du vrai; les lettres, la philosophie et les sciences les ont provoqués à la réflexion et les ont rapidement mûris; la rhétorique a mis au service des intérêts et des ressentimens privés ou publics une éloquence nourrie d'idées générales qui relevait la dignité des luttes de parti. Sur tous ces théâtres où l'attention des spectateurs ne se relâchait jamais, politique, artiste ou poète, écrivain ou orateur, l'homme, toujours en vue et en action, ne cessait de déployer une énergie passionnée, et, ce qui ajoutait encore à l'ardeur de l'universel effort, c'était la vive émulation de ces villes, à la fois rivales et sœurs, dont aucune ne se résignait volontairement à ne point être tout ce qu'étaient les autres, à leur laisser prendre sur elle-même un avantage quelconque, à les laisser conquérir une gloire dont elle n'eût pas sa part. Ce qui fait donc la haute originalité de la Grèce, on peut l'affirmer sans craindre de paraître ignorer les essais que d'autres avaient déjà tentés dans cette même voie, ce qui a été l'œuvre propre de la Grèce dans le travail de la civilisation antique, c'est la fondation, c'est la création de la cité.

III.

Dans la péninsule hellénique et dans ses dépendances, le relief du terrain et son fractionnement ont donné naissance à la cité; la nature du sol et celle du climat y ont eu une action heureuse sur le développement de la plante humaine, *la pianta uomo*, comme dit Alfieri. Le sol concourt ici avec la mer, avec cette mer qui l'entoure de toutes parts, à faire des corps souples et robustes, des esprits agiles et curieux. Il n'est pas de vie qui endurcisse plus les membres à toutes les fatigues et qui les plie mieux à tous les genres de mouvement que celle du marin; en même temps elle trempe le caractère par la soudaineté des périls où elle jette même les plus prudens et les plus expérimentés, par ce qu'elle exige de sang-froid et de vaillance; enfin elle ouvre l'intelligence par les surprises qu'elle lui ménage, elle lui donne de la précision en la contraignant à être toujours attentive aux changemens de temps et de milieu, à devenir exacte observatrice, à noter les traits particuliers et distinctifs des hommes et des choses. Il y avait bien peu de Grecs qui, soit en vertu de leur profession, soit à l'occasion de leurs fréquens voyages, n'eussent pas plus ou moins vécu sur mer et reçu cette éducation; mais d'ailleurs les différences n'étaient pas aussi tranchées, ici, entre les diverses classes de la population, qu'elles le

sont dans d'autres pays, et ceux mêmes que leurs occupations retenaient plus habituellement sur la terre ferme étaient soumis à des influences qui se laissent comparer, par leurs effets, à celles que subissent les gens de mer, pêcheurs et matelots du commerce. La terre n'a pas ici l'uniformité qu'elle présente dans les pays de grandes plaines et de moyenne altitude. Elle est toute en contrastes, grâce aux hautes montagnes qui dressent ici leurs cimes à peu de distance des rivages. On marche quelques heures et, du voisinage de neiges presque éternelles, des forêts de hêtres et de sapins, on passe dans des campagnes où la tête du palmier se balance au vent, chargée de dattes qui en Messénie arrivent presque à maturation. Ce n'est pas seulement la qualité de la végétation qui diversifie les aspects; d'autres oppositions très tranchées tiennent à la distribution des eaux. Au fond de la plupart des ravins, rien que des cailloux roulés et du gravier, une bande jaunâtre où foisonnent en touffes les lauriers et les tamaris; sans ce mince ruban de verdure, qui, en juin et en juillet, se teint de rose, on ne soupçonnerait même pas qu'il y ait là un courant souterrain, qui filtre et qui coule dans les pierres. Ailleurs, au contraire, sur les versans occidentaux de l'Hellade, vous rencontrez des torrens limpides qui, comme la Néda, bondissent en cascatelles, parmi les chênes penchés sur le gouffre; d'autres, comme le Ladon, coulent à pleins bords sous l'ombre épaisse des platanes dont les branches s'entre-croisent d'une rive à l'autre. Parfois vous êtes arrêté par des fleuves qui, comme l'Alphée et l'Achéloos, ne se laissent pas partout traverser à gué, même dans la saison sèche. Le Péloponèse a jusqu'à un lac qui, avec son cadre d'arbres noirs et de prairies, rappelle en petit les lacs de la Suisse; c'est le lac Phénée, au pied du Cyllène.

Cependant l'eau reste rare, et c'est ce qui lui donne un prix inestimable, ce qui explique le culte rendu aux nymphes des sources et le soin que la plastique a pris de leur prêter une forme dont la beauté répondît aux honneurs que leur rendait la piété populaire. On se disputait partout, en Grèce, jusqu'au moindre filet d'eau courante, et, pour mettre fin aux querelles, des contrats placés sous la protection des tribunaux avaient été partout conclus pour régler le partage du précieux liquide entre les propriétaires de biens-fonds; chacun d'eux avait ses heures d'eau, heures de jour ou heures de nuit, et des peines sévères avaient été édictées contre les fraudeurs qui chercheraient à priver les ayans droit de la quantité d'eau qui leur était due. Les anciens affirmaient que les décemvirs avaient rapporté d'Athènes à Rome toute la partie des lois de Solon qui avait trait à cette matière. C'est que, grâce

à la précision de ces règlemens, des plaines arides, comme celles de l'Attique, s'étaient changées, au moins par endroits, en des champs et des jardins fertiles.

Des hautes vallées aux plages marines, des cantons tournés vers l'archipel à ceux qui regardaient la mer Ionienne, des districts qui recevaient les vents du large aux vallées closes, le climat ne diffère pas moins que la physionomie du paysage. C'est ce que l'on sent très vivement, pour peu que l'on voyage en Grèce. Une fois, je m'en souviens, vers la fin de mars, j'avais à franchir la chaîne du Parnon pour gagner la Laconie; le passage des cols fut des plus pénibles, même des plus dangereux. Je faillis rester dans les neiges, avec mon cheval et mes bagages. Le surlendemain, j'arrivais à Sparte; le sentier que nous suivions traversait des fourrés où brillaient partout l'or des genêts et la blancheur de l'aubépine; l'air était plein des senteurs de l'églantine et du chèvrefeuille. En descendant d'un millier de mètres, nous avions quitté l'hiver pour le printemps. Sur les rivages des golfes et dans les îles, l'écart est assez faible entre les températures moyennes des saisons froide et chaude. Au contraire, dans l'intérieur, dans des bassins fermés comme celui du Pénée thessalien et du lac Copaïs, on a des hivers rigoureux et des étés brûlans. Partout, en Grèce, dans la plaine comme dans la montagne, les orages sont fréquens, à certains momens de l'année. Les têtes des monts s'enveloppent soudain, vers la fin du jour, de nuages lourds et sinistres. On entend le grondement du tonnerre; la pluie tombe avec violence pendant deux ou trois heures; puis un coup de vent du nord balaie les vapeurs; le soleil reparaît, et ceux mêmes sur qui s'est abattu ce déluge en croiraient à peine leur mémoire, s'ils ne voyaient le torrent, dont le lit était desséché depuis des mois, rouler à grand bruit une eau trouble où sont mêlées des herbes et des branches cassées.

Il est telle contrée, comme la vallée inférieure du Nil et celle du bas Euphrate, que caractérisent la simplicité de leur construction, la monotonie du dessin de leurs lignes d'horizon et la régularité avec laquelle les saisons s'y enchaînent et s'y succèdent, dans toute l'étendue d'un vaste territoire. Là où le sol et le climat sont ainsi constitués, les hommes ne se distinguent les uns des autres que par de bien légères différences; ils ont à peu près tous même esprit et mêmes humeurs; ils accomplissent tous les mêmes travaux au même moment et dans le même temps. Au contraire, dans les pays où, comme en Grèce, le sol a, si l'on peut ainsi parler, cent visages divers et le ciel ses caprices, où, dans une même journée, en descendant de quelque deux mille mètres, on passe des neiges qui blanchissent les cimes du Parnasse et du Taygète

aux tapis de fleurs étendus sur les plages tournées vers le midi, où enfin, sur un même point, on subit, par l'effet d'une saute de vent, des variations de température qui peuvent être, en peu de jours, de quinze à vingt degrés, les corps et les intelligences ont besoin d'un perpétuel effort pour se plier et s'adapter à ces brusques changemens de niveau et à ces bonds du thermomètre, à ces conditions complexes et mobiles d'un milieu qui se modifie avec une rapidité faite pour déconcerter souvent toutes les prévisions (1). Dans un très étroit espace, il y a, tout près les uns des autres, des hommes de même race et de même langue qui mènent des vies très différentes, suivant qu'ils habitent la montagne ou la plaine, les hauts pâturages, les pentes propres à la culture ou les grèves du littoral. Le même homme, dès qu'il se déplace, dès qu'il quitte une de ces zones pour entrer dans une autre, est obligé de déroger à ses habitudes, d'ajouter ou de retrancher quelque chose à son vêtement et à son alimentation, et parfois, sous l'aiguillon de la nécessité, de se prêter aux exigences du cadre et du groupe nouveau où l'ont jeté les circonstances, d'apprendre et d'exercer un métier tout autre que celui dont il avait subsisté jusqu'alors. Tout cela stimule les organes et donne du ressort à l'esprit, qui se trouve astreint, par la force des choses, à improviser, sur le moment même, les moyens d'action que réclament les circonstances. Celles-ci ne sont pas les mêmes pour tous, et les dissemblances qui résultent de leur jeu s'ajoutent, pour différencier les individus, à celles que déjà la nature avait mises entre eux; elles tendent à accentuer encore la divergence des inclinations; elles augmentent ainsi le nombre des types qui se signalent par la vigueur de leur relief et l'originalité de leurs traits.

Dans la contrée que nous avons décrite, tout devait concourir à développer, chez le peuple qui s'y fixerait, l'énergie personnelle, à créer des êtres capables de réagir, par la prévoyance et par la décision, contre la tyrannie des fatalités naturelles. Là où la culture consiste surtout dans le labourage d'un sol fertile, que des inondations ou des pluies périodiques viennent féconder toujours en même saison et presque à l'heure dite, il y a quelque chose de routinier et comme de machinal dans l'activité du paysan, qui reste enfermé dans le cercle de travaux toujours pareils. Sans doute, son corps s'endurcit à demeurer penché sur la glèbe, sous le soleil et sous la froidure; mais dans ces façons éternellement les

(1) A Athènes, au mois de mars, on a vu le thermomètre monter, en quatre jours, de 9 à 28 degrés (Vidal de la Blache, *Des rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée*, dans la *Revue de géographie*, 1886, p. 405).

mêmes et dont l'ordre est réglé d'avance, il n'y a rien qui éveille et stimule son initiative ; l'esprit risque de sommeiller et de s'alourdir ; de là cette paresse d'intelligence que l'on a souvent reprochée au creuseur de sillons, qui est, par excellence, l'ouvrier rural. La Grèce a bien eu des laboureurs; mais, avec le peu de place qu'y occupent les terres arables, celles-ci ne suffiront jamais à nourrir la population ; dès que le pays a été très peuplé, il a fallu avoir recours aux blés de l'étranger, à ceux de la Chersonèse Taurique, de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Bien avant que l'habitude fût prise de demander chaque année au commerce extérieur les céréales que la péninsule hellénique ne produisait pas en assez grande abondance, les détenteurs du sol avaient commencé de s'y appliquer à chercher dans d'autres cultures une partie tout au moins des ressources qui leur manquaient. Les plaines leur faisaient défaut; ils s'acharnèrent à mettre en valeur les flancs abrupts de leurs ravins et de leurs montagnes. Ce que se refusait à leur fournir le soc de la charrue, ils l'obtinrent de la bêche et de la houe. Grâce à ces outils, ils réussirent à encadrer, dans les vides du roc, plus d'un petit champ d'orge ou de seigle ; mais bien maigres étaient les épis que l'on arrachait ainsi à l'indigence d'un sol caillouteux. Ce fut surtout la culture des arbres et des arbustes qui ménagea des compensations aux habitans de cette contrée. A force de soins et de sueurs, ils réussirent à implanter partout, sur les versans même les plus raides, le noyer, le figuier, la vigne et l'olivier. Il faut avoir parcouru la pointe méridionale de la Laconie, ce que l'on appelle aujourd'hui le Magne, pour avoir une idée des peines et des résultats que donne ce labeur, qui, depuis des milliers d'années, ne s'est jamais interrompu dans ce district d'un accès difficile, où n'ont pas pénétré les invasions. Les monts qui se terminent au sud par le haut massif du cap Ténare ont des pentes presque verticales qui descendent jusqu'à la mer ; celles-ci ont été partagées en une infinité de longues et étroites terrasses qui s'étagent les unes au-dessus des autres, depuis la mince frange de grève jusqu'à proximité des sommets. Un à un, les quartiers de roc ont été déchaussés ; on s'en est servi pour construire les murs en talus qui soutiennent et limitent ces bandes de terrain. Autour du pied de chaque olivier, une cuvette, que l'on nettoie et que l'on creuse à nouveau plusieurs fois dans l'année; quand le ciel a, depuis longtemps, oublié de la remplir, on y verse, en l'apportant souvent de très loin, l'eau que gardent jusqu'en été des citernes construites de place en place et celle que dispensent les rares sources qui viennent sourdre dans quelque anfractuosité de la roche, entre deux platanes.

Ce que l'appareil compliqué de ces cultures représente d'efforts accumulés, on se l'imagine aisément, pour peu que l'on ait visité, même en une course rapide, les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie ou celles de la Ligurie et de la Provence; mais ce qu'il exige d'entretien et comme il périrait vite s'il n'était constamment recréé par la génération qui l'a reçu en héritage de sa devancière, on ne le comprend que pour avoir séjourné quelque temps dans le pays, pour en avoir vu les habitans à l'œuvre, dans un moment de crise et de danger. Lorsque je reçus à Vitylo l'hospitalité des Mavromichali, les descendans des anciens beys du Magne, les grandes pluies de printemps venaient de prendre fin, et, cette année-là, elles avaient été particulièrement fortes et dévastatrices. Sous le ruissellement torrentiel des eaux, plus d'un mur avait cédé, entraînant dans sa chute les terres qu'il supportait. Celles qui avaient été emportées jusque dans la mer étaient perdues sans retour; mais, ailleurs, elles avaient été retenues par un rebord du rocher, par un barrage qu'avait formé, au fond d'un ravin, un amoncellement de gros blocs et de pierraille. Au moment de mon arrivée, tous les bras étaient occupés; les hommes travaillaient à relever les talus; les femmes et les enfans chargeaient la terre dans des hottes, et lentement, à contre-mont, sous un soleil déjà brûlant, ils la reportaient au champ d'où elle avait été enlevée. Il n'y a, sur toutes ces terrasses, pas une pelletée de terre végétale qui n'ait bien des fois fait ce voyage, au cours des siècles, qui n'ait ainsi descendu et remonté ces pentes. En sus de cette réfection générale, qui est de rigueur, tous les ans, après les ravages de l'hiver, on a, même dans la belle saison, au lendemain de chaque orage, des dégâts à réparer. Souvent, c'est sous l'averse même que l'on fraie un lit aux bonds des cascades, que l'on cherche à sauver, par des défenses construites à la hâte, les fonds menacés. On devine ce qu'il faut au cultivateur de volonté, de coup d'œil rapide et de fermeté calme pour saisir, dans ce péril soudain, le moment d'agir, pour ne jamais se lasser de cette lutte qu'il a entrepris de soutenir contre la pauvreté du sol, contre les violences et les surprises de la nature. La bataille qu'il livre n'est jamais gagnée; il est vainqueur dans chaque rencontre; mais c'est à la condition de toujours veiller sous les armes; un moment de défaillance et d'oubli remettrait en question les résultats acquis.

Dans les bassins fermés de la Béotie, de l'Arcadie et de la Crète, le combat prend une autre forme; mais l'ennemi, c'est toujours l'eau, l'eau que la terre altérée appelle en vain pendant de longs mois, puis qui surabonde ensuite et devient un danger. Les plaines sont de médiocre étendue; une ceinture de montagne les enserre

en tous sens; point d'issue apparente pour ce qu'y répandent la pluie et la fonte des neiges. Il se serait créé, en ces endroits, de grands lacs profonds, si les eaux ne s'étaient ouvert des voies souterraines par où elles se déversent, soit dans les basses vallées, soit dans la mer même. Ces gouffres, c'est ce que l'on nomme maintenant en Grèce les καταϐοθρα. Suivant qu'ils s'ouvrent au plus creux de la cuvette ou dans l'élévation de sa paroi, la plaine peut être cultivée tout entière ou bien le fond de la dépression est rempli par un lac, dont le niveau moyen se détermine d'après la hauteur à laquelle s'ouvre cette bouche d'égout. On n'aurait rien à craindre si le débit de ce trop-plein était régulier; mais il arrive souvent que des branchages et des roseaux coupés viennent s'amonceler à l'entrée de ces conduits et les obstruent plus ou moins complètement; l'eau ne passe plus ou elle passe mal; on la voit grossir rapidement. Dès que l'accident est signalé, les gens du voisinage se précipitent vers l'émissaire. J'ai vu, en Crète, des montagnards sfakiotes qui, plongés dans l'eau jusqu'au cou, travaillaient avec des crocs à dégager l'orifice d'un de ces canaux, à le débarrasser des ramilles et des paquets de feuilles qui gênaient le courant. Parfois cependant tous les efforts sont vains; c'est un tronc d'arbre, c'est une grosse pierre qui a pénétré dans l'aqueduc. Alors, pendant toute une saison, quelquefois pendant plusieurs années, les eaux montent, montent lentement; on ne sait où elles s'arrêteraient si, un beau jour, sous leur pression de plus en plus forte, l'obstacle n'était soudain balayé. Aussitôt la nappe liquide commence à baisser, et, de matin en matin, on voit reparaître un des champs qu'elle avait noyés. Alors ce sont d'autres soins qui s'imposent. Il faut d'abord reconnaître les limites des héritages. On se consulte; on fait appel à des souvenirs qui ne sont pas toujours très précis et que chacun des intéressés essaie de tourner à son profit; on cherche les bornes ensevelies sous le limon et le gravier. Lorsque, non sans mainte querelle, on a fini par se mettre à peu près d'accord, il faut nettoyer le sol, enlever la boue et les pierres qui l'encombrent, creuser des fossés qui facilitent le prompt assèchement de ce terrain détrempé. Quand je visitai le bourg de Phonia, en Arcadie, j'en trouvai tous les habitans occupés à cette besogne. Le lac avait eu une période de crue qui durait depuis près de vingt ans; mais, huit jours avant notre arrivée, l'émissaire s'était débouché subitement; la source du Ladon s'était changée en un flot impétueux, tandis que le lac décroissait à vue d'œil. Pendant que l'on nous racontait ce qu'avait ainsi perdu le village, les vieillards, entourés d'un groupe nombreux et bruyant, allaient par la longue zone de fange où chacun cherchait son bien;

ils écoutaient les parties, et tâchaient de terminer à l'amiable les litiges que l'on soumettait à leur arbitrage.

La nature ne s'est pas partout chargée de pourvoir à l'écoulement de ces eaux captives, ne laissant que la charge de l'entretien au compte de l'homme. Si celui-ci n'était intervenu, le lac Copaïs aurait couvert la meilleure partie de la Béotie. Pour qu'il leur laissât les terres dont ils avaient besoin, les habitans de cette contrée ont dû, de bonne heure, veiller à l'entretien des émissaires naturels qui en versaient les eaux dans l'Euripe. Alexandre fit entreprendre le creusement d'un canal souterrain qui devait suppléer à l'insuffisance de ces conduits trop souvent obstrués. Le travail ne paraît pas avoir été achevé ; mais, de nos jours, l'industrie moderne, avec l'outillage perfectionné dont elle dispose, a ouvert à ces eaux un nouveau chemin, par où, livrant ainsi à la culture de plus vastes espaces, elles se jettent en plus grande quantité dans la mer.

Là même où les eaux n'étaient pas emprisonnées par une barrière de rocs, l'homme était encore forcé d'intervenir en diverses façons, pour les contenir ou les diriger. C'étaient des fleuves qu'il fallait endiguer, là où leurs débordemens étaient une menace pour des campagnes fertiles ; c'étaient des marécages qui se formaient le long de la mer, derrière les cordons de sable et de galets créés par l'apport des torrens. Les fourrés de joncs et de roseaux repoussaient devant eux les épis, et il en sortait des miasmes paludéens, qui semaient la mort dans les villages d'alentour ; aussi la tradition attribuait-elle aux héros fils des dieux l'honneur d'avoir ouvert un libre cours à ces eaux stagnantes et d'avoir éteint ces foyers de peste et de fièvre. Lorsqu'on racontait qu'Hercule avait tué l'Hydre de Lerne, on voulait dire, et les anciens n'avaient pas perdu le sens du mythe, qu'il avait desséché le marais qui empoisonnait toute l'Argolide. Hercule représente là les vaillans colons qui ont accompli cette tâche, où plus d'un sans doute a péri, avant le succès final.

Ce qui ne contribue pas moins à fortifier la race, ce sont les variations subites du milieu, l'opposition si tranchée entre le climat de l'intérieur et celui du littoral, ou, pour un même district, entre la température des différentes saisons. Beaucoup d'enfans succombent ; la mortalité du premier âge est représentée, aujourd'hui, en Grèce, par un chiffre proportionnel très élevé ; il en était certainement de même dans l'antiquité. Les corps qui ont su se plier et s'adapter à ces contrastes acquièrent à ce jeu une résistance et une élasticité singulières. A cet humide et tiède vent du sud qui énerve les plus vaillans, succède tout d'un coup la bise, souvent

glaciale, qui a passé sur les plaines de la Thrace. Le froid, que l'on aille le chercher sur les hauteurs ou qu'on l'attende sur place, vient redonner du ton aux organes que les chaleurs excessives de l'été commençaient à débiliter. L'air est en général très sec; il y a des cantons, comme l'Attique, où la quantité de vapeur d'eau que contient l'atmosphère est extraordinairement faible. Cette sécheresse resserre les pores de la peau, durcit les chairs et précipite la circulation du sang, dont les flots pressés entretiennent l'excitation du système nerveux. Dans de telles conditions, point de lourdeur à craindre, point d'obésité physique ou morale. N'ayant point à chercher dans les boissons alcooliques et dans l'ingestion de beaucoup de viande les moyens de résister à des températures très basses ou à un excès d'humidité, le peuple soumis à ces influences sera très sobre, comme le sont plus ou moins tous les peuples du Midi; d'ailleurs, peu de parties de son territoire sont aptes à nourrir de gras troupeaux. Il vivra donc surtout de pain et de laitage, de légumes et de fruits. Il n'a presque qu'à se baisser et à tendre la main pour ramasser le poisson qui fourmille dans tous les golfes et dans toutes les anses de son littoral, ainsi que les coquillages qui hérissent les rochers de ses côtes; il en mangera beaucoup, et c'est un des alimens qui contiennent, sous un faible volume, le plus de principes nutritifs. Tempérant et frugal par l'effet d'une double nécessité, pour obéir aux indications du climat et parce que la terre dont il tire sa subsistance est pauvre, ce peuple n'offrira que de rares exemples de cette très haute stature qu'une alimentation beaucoup plus substantielle rend fort commune chez les nations septentrionales; mais, grâce à la vie de plein air que supposent la plupart des travaux auxquels il se livrera, grâce à la variété des services qu'il devra demander à son corps dans cette lutte sans trêve dont nous avons décrit quelques épisodes, grâce à la sélection qui s'opérera sur l'enfance et qui écartera sans pitié tous les individus chétifs et mal conformés, il aura, dans sa taille moyenne, les membres vigoureux et bien proportionnés en même temps que l'esprit alerte et souple.

IV.

Malgré la continuité de l'effort que la nature lui impose, le peuple grec sera gai, parce qu'il vivra sous une belle lumière. On dirait que Virgile a songé à cette Grèce qu'il a vue avant de mourir quand il dit de ces Champs-Élysées, où il place les âmes des bienheureux :

Purior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo...

Dans le bassin même de la Méditerranée, bien peu de pays rivalisent, par la pureté presque constante de leur ciel et la splendeur de son azur, avec la péninsule hellénique. Le vent chaud du désert ne vient pas ici, comme en Égypte, vous envelopper, pendant bien des jours de suite, d'une atmosphère blanchâtre et terne que ne percent les rayons d'aucun astre et qui dérobe au regard tous les objets éloignés; lorsqu'il arrive en Grèce, il s'est débarrassé, en passant sur la mer, de presque tout le sable qu'il tenait en suspension. Les pluies d'automne et de printemps durent beaucoup moins longtemps ici, surtout sur les côtes orientales, qu'en Tunisie et en Algérie. On ne compte guère, à Athènes, plus de trois jours par an où le soleil reste complètement voilé, où on ne l'aperçoive, ne fût-ce que quelques instans, entre deux nuages.

La merveilleuse transparence de l'air encourage la vue à sonder les profondeurs de l'horizon; elle lui donne une portée et une finesse que ce sens ne saurait atteindre là où tous les contours sont baignés de vapeurs qui rebutent sa curiosité. L'œil s'exerce et s'habitue ainsi à étudier de loin les formes, à les comparer et à les mesurer; il acquiert à ce jeu la justesse de la perception et le vif sentiment du rapport exact des différentes parties d'un ensemble, qualités qui, le jour où elles s'appliqueront à l'interprétation et à la reproduction de la forme vivante, contribueront à faire des Grecs les premiers artistes du monde. Ceux-ci, sans le savoir, s'inspireront d'ailleurs aussi, dans leur plastique, du caractère des paysages que rend visibles à distance et que permet de détailler cette clarté radieuse répandue dans l'espace. Ces paysages sont quelquefois, par exception, aimables et charmans, là où se creuse et s'emplit de verdure un vallon bien arrosé, là où, dans une crique très abritée, des feuillages élégans viennent se pencher jusque sur la grève; mais, dans les sites mêmes d'où est absente la grâce de la végétation, ils gardent toujours de la noblesse et de la grandeur. Sans doute les premiers plans sont parfois tristes; les arbres font souvent défaut; il est plus d'un lieu, en Grèce, où l'on n'a devant soi, à proximité, que de maigres broussailles ou la morne étendue d'une terre calcinée et caillouteuse; mais ce qui est toujours admirable, dans le décor, c'est la toile de fond. Derrière les montagnes voisines, on en découvre d'autres, puis d'autres encore, soit au-delà des golfes ou des bras de mer que l'on a sous les yeux en un point quelconque du littoral, soit même, dans l'intérieur, par l'échancrure des cols qui donnent accès à la plaine; si l'on a gravi un sommet de quelque élévation, le nombre des chaînes que l'on distingue tout à l'entour est bien plus considérable encore. Aucune de celles-ci ne présente des contours arrondis et mous comme en ont les montagnes qui sont gazonnées ou boi-

sées jusqu'en haut, les Vosges par exemple; la roche calcaire étant ici partout à nu, on ne voit que longues crêtes d'un ferme dessin, pics aigus et cimes dentelées, à vives arêtes. Les lignes de cette architecture terrestre sont en général si belles et si harmonieuses, que l'on serait tenté de les croire tracées par le crayon d'un Ictinos ou d'un Mnésiclès. Ici, la disposition des massifs qui se font pendant, d'un côté de la plaine à l'autre, est presque symétrique; là, au contraire, il y a des différences et des contrastes qui ne produisent pas un effet moins heureux. C'est le cas de la plaine d'Athènes. Celle-ci s'oùvre, au sud-ouest, sur le golfe d'Égine, sur l'incomparable perspective de ses îles variées et des monts lointains du Péloponèse, tandis qu'elle est close, au nord-est, par le Pentélique, dont la forme triangulaire rappelle, à s'y méprendre, celle que l'art classique a donnée aux frontons de ses temples; il n'est pas jusqu'aux acrotères que ne dessinent ici, comme pour compléter la ressemblance, deux renflemens très marqués du sol, aux deux extrémités de la base. Les proportions sont les mêmes; toute la différence est dans les dimensions; le sommet de cet ample et majestueux tympan est à 1,126 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur les côtés de l'espace ainsi compris entre le Pentélique et les courbes sinueuses des plages de Phalère et du Pirée, la muraille allongée de l'Anchesme, percée de deux brèches, s'oppose à la masse plus imposante de l'Hymette, tandis que, dans l'angle nord-ouest, s'élève le Parnès, plus haut et plus ramassé; sa tête arrondie dépasse celle des monts voisins; il a ses précipices; des ravins profonds en sillonnent les flancs. Le Parnès introduit ainsi, dans cette ordonnance grandiose, un élément pittoresque qui vient corriger fort à propos ce que les autres parties du cadre paraîtraient peut-être avoir de trop défini et de trop régulier. Je ne connais pas d'ensemble dont les traits se gravent plus vite et plus profondément dans la mémoire. Cette plaine de l'Attique, je ne l'avais pas revue, jusqu'à ces derniers jours, depuis plus d'un quart de siècle, et cependant, les yeux fermés, j'en évoquais plus aisément l'image, je me la représentais mieux tout entière que je n'arrivais à le faire pour la campagne de Rome, à laquelle, pendant cet intervalle de temps, j'avais rendu plus d'une visite.

Je n'aurais garde de prétendre que les architectes grecs aient jamais songé à prendre pour modèles leurs montagnes et leurs rochers; ce n'est certainement pas le Pentélique qui leur a suggéré l'idée de placer un fronton au-dessus des entablemens de leurs façades; mais n'est-il point permis de penser que les formes de leur nature et la physionomie originale du relief de leur sol ont exercé quelque influence sur la direction de leur esprit et les pré-

férences de leur goût? De même aussi, dans l'emploi qu'ils ont fait de la couleur pour parer leurs monumens, pour y mieux marquer la distinction des divers membres de l'édifice et y faire ressortir les détails de l'ornement, on devine encore je ne sais quels conseils secrets et quelles mystérieuses exigences de la lumière. Sous ce ciel presque toujours sans nuage, il y a partout de la lumière réfléchie et diffuse; il y a beaucoup de lumière jusque dans l'ombre; les ombres portées sont loin d'être aussi fermes que là où les parties éclairées ne le sont elles-mêmes que plus faiblement; à elles seules elles n'auraient donc pas ici assez de puissance pour modeler un profil et lui donner de l'accent. Quant aux grandes surfaces d'un ton clair que frappent directement les rayons du soleil, elles renvoient à l'œil ces rayons en trop grande abondance pour ne pas l'éblouir et le blesser; sous l'impression de cette fatigue, il n'en saisit plus aisément les dimensions vraies et ne distingue point ce qu'il y a sous cette aveuglante blancheur. Tout au contraire, des tons plus foncés, en absorbant un plus grand nombre de rayons, ménagent la vue; ils lui laissent la faculté de percevoir, même sous l'éclat du plus ardent soleil, les qualités et la solidité de la matière. Les effets et les avantages de cette coloration intense ont été indiqués et révélés aux Grecs par certains des aspects de la nature au sein de laquelle ils se sont développés. Cette nature risque d'étonner et de rebuter, au premier moment, des yeux accoutumés, par un long séjour dans les pays du Nord, à voir la terre partout couverte d'un manteau d'herbes luxuriantes et d'arbres touffus. Elle n'est point, comme celle de la Lombardie, verte partout et en tous sens, verte jusqu'aux limites de l'horizon; mais elle n'en est pas moins très richement, je dirai même très délicatement colorée. Elle a, au-dessus et tout autour d'elle, le bleu du ciel et celui de la mer, l'un plus tendre et plus constant, l'autre plus intense et sujet d'ailleurs à passer, en très peu d'heures, par toutes les nuances, depuis le violet foncé jusqu'au vert clair, suivant que le temps est clair ou nuageux, suivant que le flot dort tranquille ou qu'il frissonne et noircit sous la brise pour bientôt se creuser et s'argenter d'écume. Ce bleu avec toutes ses dégradations, c'est ici comme la note dominante de la gamme, c'est le ton principal sur lequel viennent s'appliquer tous les tons secondaires; l'exquise douceur du fond fait valoir le gris très fin ou les reflets métalliques des feuillages de l'olivier, de l'yeuse et du laurier, que leurs rameaux légers se détachent sur le ciel ou qu'ils se découpent, au penchant d'une côte, sur une étendue de mer. L'azur céleste et l'azur marin ne se marient pas moins heureusement à la blancheur des neiges qui étincellent sur les hautes cimes et à celles

des falaises calcaires, au jaune et au rouge dont se veinent, par endroits, les pans de roc coupés à pic, que le soleil les ait dorés de ses rayons ou que la pierre renferme des oxydes de fer et de manganèse. Les roches ignées, avec leurs teintes plus sombres, sont rares en Grèce; on trouve pourtant de la serpentine en Argolide; la presqu'île de Méthana n'est qu'un soulèvement de trachyte; la Laconie a de beaux porphyres, sur le versant oriental du Taygète. Les couleurs de la roche, qui fend partout le sol et se montre par grandes masses, sont presque toujours vives et variées; on dirait une décoration polychrome exécutée à grands coups de brosse par un maître peintre. Le concert des tons devient plus harmonieux et plus brillant encore lorsque la forêt de chênes et de pins s'étale contre les parois de marbre ou que, dans la cavité de quelque faille humide, verdoie un de ces fourrés opulens et drus, comme on n'en voit que dans les pays chauds, près des sources que l'été même ne réussit point à tarir.

Ce n'est pas seulement par ses formes en quelque sorte monumentales et par l'élégance sobre et sévère de sa coloration que cette terre de Grèce a pu concourir au progrès des arts du dessin; c'est aussi par sa composition même, par la nature des roches qui la constituaient. Ces roches, en se désagrégeant, avaient formé, dans beaucoup de cantons, une excellente argile plastique, également propre à fournir au maçon la brique ou la tuile et à se laisser modeler complaisamment par les doigts du potier et par ceux du sculpteur; là où elles ont gardé leur consistance et leur dureté, elles offrent partout au constructeur des matériaux de valeur inégale, mais qui tous se prêtent, au prix de quelques soins, à servir ses ambitions. Les tufs coquilliers, les seuls qu'il ait à sa portée dans maints districts, lui apprendront à recouvrir la roche d'un stuc, à en voiler les défauts sous un enduit coloré. Là où il aura de belle pierre, comme celle du Pirée qui entre pour une part si notable dans les édifices attiques, il recevra d'elle d'autres leçons; il y prendra l'habitude de chercher la précision de la taille et la finesse du joint, de donner aux blocs une disposition rythmique et aux moulures un ferme accent. C'est grâce à ces mérites qu'un pan de mur hellénique, resté debout au milieu de la brousse, possède par lui-même une certaine beauté, à laquelle ne restera point indifférent quiconque a le sentiment de l'ordre et sait apprécier le fini du travail. Ces mêmes qualités, on sera conduit à les pousser plus loin encore quand on emploiera, dans les bâtimens, une matière bien plus fine encore de grain, le marbre; celui-ci inspire une sorte de respect involontaire à l'ouvrier chargé de le mettre en œuvre; il lui est garant qu'aucune intention et aucune délicatesse

du ciseau ne sera perdue; il lui donne ainsi le goût de cette exécution merveilleusement soignée qui est la perfection même et que les gens du métier admirent si fort dans les monumens de l'Acropole d'Athènes. Il y a d'ailleurs des marbres de diverses couleurs : tôt ou tard on s'avisera de les rapprocher. C'est ainsi qu'à partir du IVe siècle, les architectes se servent souvent du marbre gris de l'Hymette; ils lui assignent, dans leurs constructions, certaines places toujours les mêmes, où il tranche, par sa teinte foncée, sur le ton plus clair de la pierre du Pirée ainsi que sur la blancheur des blocs arrachés aux flancs du Pentélique. Il y aura là, dans cette juxtaposition calculée de matériaux différens, une ressource pour l'art, lorsqu'il se mettra en quête de combinaisons qui le renouvellent et le rajeunissent.

Si le marbre, ici, surabonde assez pour que l'architecte ait pu, dans certaines parties de la Grèce, en user aussi largement qu'il le fait ailleurs de la pierre, c'est surtout à la sculpture qu'il a rendu des services que l'on ne saurait évaluer à un trop haut prix. Sans le marbre qui a manqué à l'Égypte et à la Chaldée, la statuaire grecque, selon toute apparence, n'aurait pas été ce que l'ont faite les maîtres qui, à partir du VIe siècle, ont commencé de s'attaquer à cette matière et qui n'ont pas tardé à comprendre combien elle était supérieure à toutes les autres, comme elle se prêtait mieux à rendre toutes les finesses du contour onduleux et souple de la forme humaine et à en marquer tous les accens. Le génie naturel de la race et les conditions du milieu sont, sans doute, pour beaucoup dans les progrès rapides que la sculpture fit, depuis ce moment, dans tous les ateliers du monde hellénique; il y a pourtant lieu de croire que le marbre y est pour plus encore. C'est lui, lui seul qui a permis à l'artiste de se corriger des sécheresses du bois et de cette touche lourde et dure à laquelle l'avait trop longtemps accoutumé la mollesse du tuf calcaire; il lui a fourni les moyens de copier plus fidèlement, en la serrant de plus près, cette nature que dès lors il regardait d'un œil ému et curieux. Le marbre statuaire se rencontre en plus d'un point de la Grèce. Il y en a dans le Péloponèse, près de Tégée; Scopas l'a trouvé presque à pied d'œuvre pour y tailler les figures des frises et des frontons du temple d'Athéné Aléa; l'Attique en a toute une montagne; les Cyclades ont le Paros, le plus beau de tous, le plus lumineux, celui dont les blonds cristaux et le doux éclat rappellent le mieux les tons chauds de la chair vive.

En revanche, les métaux manquent à la Grèce. Il n'y a jamais eu, dans toute la péninsule, qu'une seule exploitation minière qui ait donné des résultats vraiment fructueux, c'est celle du Laurium,

d'où les Athéniens ont extrait beaucoup de plomb et d'argent. Quant à l'or, il y en a des traces dans quelques îles, où les Phéniciens, racontait-on, l'auraient recueilli jadis; mais ces filons, sans doute, assez pauvres, furent vite épuisés. L'étain, le fer et le cuivre font également défaut. Cette indigence eut peut-être ses avantages. Les tribus qui s'étaient partagé ce territoire ne pouvaient se passer du métal; il leur en fallait pour le luxe domestique et pour la parure; on sait, par les fouilles de Mycènes comme par bien d'autres témoignages, combien les peuples encore à demi barbares sont avides d'or; pour le conquérir, ils ne reculent devant aucun danger. Force était donc de le tirer du dehors, lui et les métaux plus humbles qui ne sont pourtant pas moins nécessaires; cette obligation ne contribua certainement pas peu à éveiller chez ces sociétés naissantes le goût du négoce et de l'entreprise. Tout d'abord, elle devait les disposer à bien accueillir l'étranger, le marchand phénicien dont les navires venaient leur apporter cette indispensable denrée; elle les encouragera, plus tard, à aller la chercher en Thrace, en Asie-Mineure, à Cypre, en Syrie, dans les pays où le sol livrait à l'homme ces substances précieuses et sur les marchés que le commerce en approvisionnait. Toute dépendance est un lien; ce qui importe, c'est que cette dépendance ne se change pas, pour l'un des deux individus ou des deux peuples ainsi rattachés l'un à l'autre, en un étroit vasselage, en une subordination marquée. Ici, ce danger n'était point à redouter. La situation et la configuration de la terre que nous avons décrite étaient faites pour protéger les débuts et favoriser le développement de la nation qui s'y fixerait la première et qui s'y retrancherait comme dans une imprenable forteresse; c'est à l'histoire de montrer comment ces prévisions se sont réalisées et quelle figure ont faite dans le monde les tribus qui, après avoir porté d'abord divers noms, sous lesquels on les rencontre dans les documens orientaux, dans l'épopée homérique et dans les mythes les plus anciens, ont fini par se réunir sous cette appellation commune d'Hellènes que les Latins, par un de ces caprices de l'usage qu'il est inutile de discuter, ont remplacée par celle de Grecs, désormais établie et consacrée dans les habitudes de toutes nos langues modernes.

GEORGE PERROT.

LES

TRAITÉS DE COMMERCE

DE

L'EUROPE CENTRALE, LES CONVENTIONS COMMERCIALES ENTRE LES ÉTATS D'AMERIQUE ET LE RÉGIME DOUANIER DE LA FRANCE

Le lecteur peut être assuré que nous n'avons nullement l'intention de rouvrir ici, en ce moment, l'ample débat classique entre la protection et le libre échange. Aussi bien n'est-il nulle part question de ce dernier, et nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que l'état présent du monde se prête peu à son prochain avènement.

Ce qui est intéressant à signaler et important à étudier, c'est le contraste qu'offrent à l'heure actuelle, au point de vue des relations commerciales, la politique que la France veut inaugurer et la politique qu'adopte en Europe et en Amérique la presque généralité des nations civilisées. Nous allons vers l'isolement; tout le reste du monde va dans la direction opposée, vers des

groupemens de plus en plus étendus. Nous prêchons la méthode des mains libres ; les autres peuples tiennent pour les alliances commerciales. L'instabilité des tarifs, abandonnés perpétuellement aux caprices des chambres, nous paraît un précieux idéal; les autres États consacrent la fixité pendant douze années consécutives.

On ne saurait avoir deux méthodes plus contraires. Quelqu'un à coup sûr se trompe : est-ce la France? est-ce tout le reste du monde? Si le nombre vaut quelque chose pour décider la vérité, il paraît bien que c'est nous qui serions dans l'erreur. Ce qui est certain, c'est que notre gouvernement et notre parlement, quand ils projetèrent, il y a près de deux ans, de modifier notre régime douanier, se doutaient fort peu du démenti que la généralité des nations civilisées leur allait infliger. Ils croyaient, en répudiant les traités de commerce, en vantant les tarifs dits autonomes, se ranger, sinon encore à l'usage commun, du moins aux désirs intimes et unanimes des nations ; sans oser se dire des précurseurs, ils pensaient être des premiers à donner le salutaire exemple de l'indépendance économique.

Nous avons sous les yeux l'analyse des délibérations des bureaux de notre chambre des députés à la fin de janvier 1890, il y a juste deux ans, quand fut élue la commission générale des douanes. On la composa exceptionnellement de cinquante-cinq membres ; c'était un petit parlement. Les journaux classaient ainsi les commissaires : 8 libre-échangistes, 39 protectionnistes, et 8 membres d'opinion intermédiaire ou flottante. Les uns et les autres, sauf une exception, celle de M. Aynard, député de Lyon, daubaient sur les traités de commerce. Ce vocable était devenu odieux; la généralité des libre-échangistes eût considéré comme malséant et imprudent de le prononcer. Plus tard, quand le gouvernement se fut fait, dans la mesure où cela lui est possible, une opinion, et quand il mit au jour cette merveilleuse combinaison du tarif maximum et du tarif minimum, il murmura bien à demi-voix le terme moins compromettant de « conventions commerciales. » Il lui eût répugné de faire même une allusion à la possibilité de traités de commerce. Il semblait que ce mot décrié s'appliquât à des procédés de l'ancien régime, sinon du moyen âge. Le dogme nouveau de l'indépendance économique de chaque nation allait certainement triompher dans l'univers.

L'ironie de la nature des choses ne l'a pas voulu. Cette année 1891 qui, suivant des observateurs frivoles, devait mettre fin aux traités de commerce, a consacré, au contraire, leur triomphe parmi les nations civilisées. Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Belgique, Suisse, en attendant la Roumanie, la Serbie et d'autres

États, voilà les défenseurs des traités de commerce en Europe. Les États-Unis, le Brésil, Cuba, bientôt le Mexique, voilà ceux qui les pratiquent en Amérique. Le nombre d'ailleurs des nations qui adoptent ce régime s'accroît chaque mois : d'un pôle à l'autre en Amérique, de l'Atlantique à l'Oural en Europe, il n'est question que de traités de commerce réalisés ou en préparation. Les diplomates et les ministres ne reculent pas plus devant le mot que devant la chose : ils ne cherchent pas des synonymes honteux ; ce sont bien des *Handelsverträge* que concluent l'Allemagne et son groupe pour une période de douze années ; et ils ne se contentent pas de clauses générales et vagues, comme celle du traitement de la nation la plus favorisée ; ils y joignent, ce qui est une abomination pour certains membres de notre commission des douanes, des tarifs détaillés et invariables.

Si notre gouvernement et notre parlement eussent été un peu plus attentifs aux bruits du dehors, ils ne se seraient pas attiré la déception dont ils sont à l'heure présente quelque peu humiliés. Ils se seraient aperçus que l'ambitieux et remuant secrétaire d'État des États-Unis pour les affaires étrangères, M. Blaine, préparait depuis longtemps déjà des arrangemens commerciaux entre les diverses puissances d'Amérique. Ils auraient vu aussi que le jeune empereur d'Allemagne, hors de pages depuis le congédiement de M. de Bismarck, était avide de lauriers pacifiques, que, frustré dans son espoir de résoudre la question sociale, il voulait du moins faire une grande œuvre de concorde. Avec moins de préjugés, nos hommes d'État se seraient avisés qu'ils tournaient le dos aux nations civilisées et, suivant l'expression vulgaire, qu'ils n'étaient pas dans le train.

I.

« L'indépendance économique, » comment peut-on faire, de notre temps, un rêve aussi bizarre ? Où la prend-on, cette indépendance économique ? Sans revenir à tous les lieux-communs sur la vapeur et l'électricité, l'histoire du dernier demi-siècle est toute remplie de conventions internationales qui limitent la liberté de chacun des contractans : conventions de navigation, conventions pour la protection des voyageurs de commerce, conventions relatives à la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, etc. Notre gouvernement et notre parlement, dans la laborieuse élaboration de leur tarif maximum et de leur tarif minimum, avaient oublié toutes les conventions que nous venons de dire, et beaucoup d'autres encore, qui règlent des intérêts considérables. Grand fut leur étonnement, quand la pratique vint leur révéler

que toutes ces clauses dites accessoires, mais pour nous, comme on le verra plus loin, capitales, allaient tomber avec les traités de commerce. Ils n'avaient pas prévu que « l'indépendance économique » dût aller jusqu'à cette rupture de tous les liens entre notre nation et le reste du globe.

Ils se préoccupaient bien vaguement de notre exportation. Ils se rendaient quelque compte que les 2 milliards d'objets manufacturés, qui constituent la plus forte part de notre exportation annuelle, représentent des intérêts respectables, et que le milliard et demi de produits agricoles et de denrées diverses, que nous écoulons en outre sur les marchés étrangers, ne devaient pas être sacrifiés légèrement aux passions protectionnistes. Aussi avaient-ils stipulé l'immunité de droits pour les principales matières premières : la laine, la soie, les peaux, etc. Convient-il de les louer d'une prévoyance aussi naturelle?

Ce qui leur échappait, ce sont, dans l'état présent du monde, plus qu'à aucune époque du passé, les raisons qui rendent salutaire l'interdépendance économique des nations. Ces deux grands peuples, à des points de vue si divers, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne, ne s'y étaient pas mépris et n'avaient pas été longtemps la dupe du sophisme de « l'indépendance économique. »

Le premier bienfait d'une politique économique libérale et d'un marché très étendu, c'est de favoriser le développement de la division du travail. Or, cette division portée au plus haut degré est la condition indispensable du progrès industriel. La production scientifiquement organisée ne peut s'accommoder, pour les produits communs du moins, que de vastes ateliers, qui permettent une spécialisation très minutieuse et un engrenage très rigide des opérations. Pour justifier des installations tout à fait modernes, des agencemens compliqués, mais par cette raison même très économiques, il faut une clientèle singulièrement étendue. Si l'on ne travaille que pour un territoire chétif, pour un district ou une banlieue, on est condamné à un outillage imparfait.

Qu'on ne s'y méprenne pas, à l'heure actuelle, un territoire de 540,000 kilomètres carrés, comme celui de l'Allemagne, de 528,000 kilomètres carrés, comme celui de la France, c'est, au point de vue des applications scientifiques à l'industrie et de la conduite méthodique des opérations manufacturières, un territoire chétif, un district, une banlieue. Il n'est pas possible d'organiser, en vue d'un espace aussi restreint, une production vraiment perfectionnée et progressive. Les conditions morales, d'ailleurs, ne s'y prêtent pas mieux que les conditions matérielles. Sur ces petits espaces, la concurrence ne peut jamais être assez éveillée et assez active. Dans la plupart des branches d'industrie, deux ou trois

grandes maisons ont une prédominance incontestée et dominent presque absolument le marché; même pour les industries vulgaires, dix ou douze maisons puissantes acquièrent une prédominance considérable. Rien ne leur est plus aisé que de se concerter, et l'intérêt commun les y amène. On arrive alors à la constitution de ces syndicats de producteurs et de vendeurs, à ces *corners*, comme disent les Américains, à ces *cartels*, comme s'expriment les Allemands, qui non-seulement exploitent les consommateurs, les traitant en serfs, mais encore, par la sécurité qu'ils donnent aux maisons associées, étouffent ou endorment l'esprit de perfectionnement.

On ne saurait trop le répéter aux badauds qui l'ignorent, c'est un pauvre marché, qu'un marché de 52 ou 53 millions d'âmes, comme celui de l'Allemagne, ou de 38 millions d'âmes comme celui de la France. Si l'on réduit l'horizon de l'industrie aux besoins d'une aussi faible population, on empêche les usines de pousser la division du travail au degré que permettraient les connaissances scientifiques et les bonnes méthodes industrielles. Le rêve d'une organisation économique, autonome et isolée est d'autant plus chimérique que le pays est plus étroit comme surface, la population moins nombreuse et moins prolifique.

On comprend à la rigueur que des empires gigantesques, comme les États-Unis d'Amérique, qui occupent 9,212,270 kilomètres carrés de territoire, 18 fois environ la superficie de la France, ou comme la Russie qui détient 22,430,000 kilomètres carrés, plus de 43 fois le territoire français, aient caressé cette chimère de l'autonomie économique nationale. La première de ces puissances avec ses 63 ou 64 millions d'habitans, où l'élément adulte, grâce à l'immigration, constitue une proportion beaucoup plus importante que dans les vieux pays, la seconde avec ses 115 millions d'âmes, l'une et l'autre en présence d'une augmentation annuelle rapide de la population, ont quelques excuses pour avoir entretenu ou pour entretenir cette chimère d'un développement économique qui devrait peu de chose au monde environnant. La variété même des climats et, par conséquent, des productions naturelles, des aptitudes humaines, que comportent des espaces aussi infinis, pouvait faire croire à ces colosses qu'ils avaient sur leur sol même tous les élémens de prospérité et de progrès : ne trouve-t-on pas chez eux des terres aptes à tous les produits, des sous-sols abondant en toutes les ressources industrielles : la houille, le fer, le pétrole, le cuivre, l'or même et l'argent, à côté du lin, du chanvre, de la laine, du coton, du blé, du bétail, de la vigne, etc.? Que le Yankee et le Moscovite, avec leur infatuation d'adolescens robustes et ambitieux, se soient grisés en considérant l'immensité et la

diversité de leur territoire, l'énormité de leur population et son accroissement plus énorme encore, s'il n'y a pas là matière à admiration, il n'y a pas, du moins, sujet à étonnement; mais certes, on ne peut, dans des conditions toutes différentes, imiter cet excès de confiance.

Un pays relativement petit, puisqu'il n'a que 528,000 kilomètres carrés de superficie, qui ne produit que modérément de houille, presque pas de fer, ni de cuivre, ni de plomb, ni de pétrole, ni de coton, peut-il, sans sottise, aspirer à être une contrée économiquement autonome? N'est-il pas visible qu'il est des productions auxquelles la nature des choses lui impose de renoncer, d'autres, au contraire, auxquelles il convient qu'il consacre particulièrement ses efforts? Tel est le cas de la France. La tentative de faire de la France une nation solitaire, une nation ermite, vivant presque repliée sur elle-même, ne prenant avec le dehors que le minimum de contact possible, est l'un des projets les plus antinaturels et les plus extravagans qui se puissent imaginer. On n'y tient compte ni des espaces qui sont restreints, ni des productions naturelles qui sont trop bornées, ni surtout de la population qui a trop peu d'importance numérique et qui est stationnaire, si même, comme le fait craindre le tableau des naissances et des décès pour l'année 1890, elle n'entre pas définitivement dans une voie de décroissance.

Cette considération ajoute à l'ineptie de la conception de l'isolement économique de la France. Nous avons aujourd'hui 38 millions d'habitans, c'est-à-dire moins que la Russie, moins que les États-Unis, moins que l'Allemagne, moins que l'Autriche-Hongrie, à peine autant que l'Angleterre qui nous a atteints hier et nous devancera demain. Nous sommes menacés de ne compter éternellement que 38 millions d'habitans, c'est-à-dire 38 millions de consommateurs : le chiffre en est fixé d'une manière invariable, et c'est à ces 38 millions de cliens que l'on a la prétention de borner l'ambition de l'industrie et de l'agriculture françaises. Tous les arts utiles font des progrès, toutes les méthodes s'améliorent, on invente chaque jour des machines plus puissantes, des procédés plus économiques; les cultures comme les industries deviendront plus productives; mais éternellement nos manufacturiers et nos cultivateurs, avec leur production accrue, se trouveraient en présence de 38 millions seulement de consommateurs!

Toute la mesquinerie de cette conception, tout ce qu'elle contient de décourageant pour l'avenir national, se révèle avec une rare intensité quand on y réfléchit et quand on considère les choses dans leur ensemble et dans leur développement, ce que n'ont jamais cherché à faire les inventeurs du système.

Il est des peuples qui ne peuvent être grands que par leur

rayonnement au dehors, qui ont une vocation historique, des dispositions innées et naturelles, pour un rôle d'expansion. Telle est la France ; ses idées, ses produits intellectuels, comme ses produits matériels, ont toujours débordé son territoire. Ses industries ont la même direction, une tendance cosmopolite ; sa clientèle aussi bien mercantile qu'artistique ou littéraire a toujours été universelle. La France a tiré non-seulement honneur, mais profit, de ce rôle civilisateur. Ce n'est pas seulement de la gloire, ce sont des millions et des dizaines de millions chaque année que lui rapportent ses seuls échanges intellectuels, si j'ose ainsi parler, avec l'étranger, à savoir l'écoulement des œuvres de l'esprit, sous la forme de littérature et d'art. Toute sa production intérieure en est heureusement influencée : le goût des choses françaises de toute nature s'en accroît au dehors ; les produits matériels suivent la voie ouverte par les produits intellectuels. On peut dire que toute l'économie intérieure de la France profite de son renom à l'étranger ; tel ouvrier qui, dans une filature ou dans un tissage, dans une mine ou dans un haut-fourneau, gagnerait péniblement de 3 francs à 5 francs par jour, s'en fait allégrement 7, 8 ou 10 en gravant, en décorant, en ornementant, en donnant le précieux cachet français à des objets que nous exportons ; l'agriculture nationale, les industries nationales, par les consommations de cet ouvrier bien rémunéré, bénéficient de tout cet écart entre les 7, 8 ou 10 francs que lui paient les acheteurs étrangers et les 3, 4 ou 5 francs qu'il eût acquis par une besogne vulgaire pour le débouché intérieur. Certes, il est désirable de développer les hauts-fourneaux, les filatures ou les tissages, et nous n'y renonçons pas : le goût français, entretenu par tant d'industries d'art, la précision de la main française, nous ont valu une supériorité même pour certains produits métallurgiques ou métalliques perfectionnés, et à coup sûr pour tous les tissages d'étoffes, non-seulement riches, mais simplement soignées. Convient-il d'abandonner ou de compromettre tant de dons, en partie naturels, en partie acquis, d'exposer à des représailles tant de produits finis et précieux qui ont toujours joué un si grand rôle dans notre production nationale? Devons-nous attirer sur ces richesses fragiles la colère des étrangers, nos cliens? Pouvons-nous, le cœur léger, inaugurer un régime qui, à l'intérieur, élèverait tous leurs prix de revient, et à l'extérieur, les laisserait sans garantie? La contrefaçon étrangère nous guette, presque dans tous les domaines où nous excellons ; en elle-même, elle est impuissante ou ne peut nous dérober que la partie la moins lucrative de notre clientèle qui grandit toujours ; elle espère beaucoup des droits différentiels et des rancunes que peut provoquer notre nouveau régime douanier.

Sommes-nous assurés de trouver une compensation en installant sur notre territoire des industries nouvelles moins raffinées, moins conformes à notre caractère, à nos aptitudes, à nos productions naturelles et où nous n'avons jamais excellé?

II.

Quelque mépris intérieur qu'aient beaucoup de nos ultra-protectionnistes pour nos brillantes industries d'exportation, la plupart croiraient devoir s'indigner en public au reproche qu'ils les sacrifient. Il est visible, cependant, qu'ils le font et doublement : d'un côté par tout le surcroît de charges qu'imposent aux productions supérieures toute la série des droits qui frappent les articles élémentaires qu'elles transforment, d'un autre côté, par la perte de toute garantie d'un traitement, sinon favorable, du moins équitable, à l'entrée des contrées étrangères. La seule garantie sérieuse, ce sont les traités de commerce.

Une histoire des traités de commerce, de leurs antécédens, est encore à faire. Deux de nos académies qui disposent de prix nombreux, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pourraient mettre au concours ce très intéressant sujet, aujourd'hui peu connu. Quelque érudit démontrerait aisément, croyons-nous, que ces arrangemens sont vieux comme le monde, qu'ils ont été connus et pratiqués par l'antiquité, tout comme par les temps modernes. Pour nous en tenir à ceux-ci, nous constatons, sans grandes recherches, que sous Charles IX, le 29 avril 1572, un traité de commerce avait été signé entre la France et l'Angleterre et qu'il fut confirmé en 1575 par Henri III. En 1603, Henri IV se préoccupa d'en conclure un nouveau et chargea Sully de ces délicates négociations. Elles aboutirent en 1606, et il est encore instructif d'en remémorer les clauses. Il était stipulé qu'à l'avenir les draps anglais introduits par Caen, Rouen et La Rochelle seraient visités non plus par les officiers royaux, mais par quatre commerçans, deux Anglais, deux Français, qui prendraient le titre de conservateurs du commerce. Si la marchandise était considérée comme non admissible, elle serait rembarquée au lieu d'être confisquée. Les marchands français pourraient commercer librement en Angleterre où ils jouiraient des mêmes franchises qui seraient accordées chez nous aux sujets britanniques. Un tarif exact des droits d'entrée et de sortie devait être affiché dans les principales villes de commerce, et toutes les marchandises seraient réciproquement admises en pleine liberté, sauf les articles prohibés dont la liste serait publiée.

Les conservateurs du commerce et les consuls français prononceraient dans les cas litigieux; c'était l'égalité de traitement pour les commerçans des deux pays. Voilà près de trois siècles que ces conventions ont été signées entre l'Angleterre et la France par l'un des plus grands de nos rois et l'un des plus admirés et des plus patriotes de nos ministres.

D'autres traités plus anciens existaient entre la France et les Hanséates, entre la France et les Scandinaves. Sully encore eut le mérite de conclure un traité de commerce avec l'Espagne, et l'exposé des circonstances et des négociations n'est pas sans quelque actualité. En 1603, le gouvernement espagnol et celui des Pays-Bas frappaient d'un droit de 30 pour 100 à l'importation et à l'exportation toutes les marchandises franchissant la frontière. Ils se réservaient de faire de la suppression de ce droit une prime pour leurs alliés et pensaient déterminer ainsi l'Angleterre et les États maritimes de l'Italie à se joindre à eux. Henri IV décréta des droits analogues sur toutes les marchandises à destination ou en provenance des possessions espagnoles, puis prohiba même d'une façon absolue le commerce entre la France, l'Espagne et les Pays-Bas. Quoique les relations internationales et le besoin que les nations ont les unes des autres ne fussent alors qu'embryonnaires, cet état de guerre mercantile était contraire aux intérêts de chacun. L'Angleterre, ayant traité avec l'Espagne, avait obtenu la remise pour ses marchands du droit de 30 pour 100, et elle approvisionnait l'Espagne non-seulement de ses propres marchandises, mais des marchandises françaises, ce qui soulageait un peu nos producteurs, tout en réduisant notre marine à l'inaction : « Les Anglais, écrivait à Sully Villeroy de Neufville, ne vont marris de ce mauvais mesnage, et pour moi j'estime que sous main ils le nourriront plutost qu'ils ne nous ayderont à le composer, et qu'ils espèrent s'en prévaloir. De fait, on mande de toutes parts qu'ils enlèvent nos toilles et nos bleds à furie pour les transporter en Espagne et que cela ruynera toute la navigation française. » Sully parvint à y obvier en obtenant le 12 octobre 1604 de l'Espagne une convention qui révoquait le droit de 30 pour 100 et qui rétablissait sur l'ancien pied les relations avec les pays espagnols (1).

Voilà, certes, des ancêtres déjà respectables des traités de commerce contemporains; on en trouverait sans difficultés d'infiniment plus éloignés et plus vénérables. Le traité de commerce a toujours été un des organes essentiels de l'humanité civilisée. On en concluait presque après chaque guerre. L'un des derniers du XVIII[e] siècle, le traité de 1786 entre la France et l'Angleterre, est resté célèbre; il

(1) Voir H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. II, p. 318 à 325.

provoqua des discussions et des controverses analogues à celles que souleva le traité célèbre de 1860.

Le gouvernement parlementaire, la prépondérance dans les chambres des représentans de la grande propriété et de la grande industrie, rendirent plus malaisée dans la première partie de ce siècle la conclusion de ces accords internationaux. Il faut lire dans l'ouvrage d'un douanier, M. Amé, toute la lamentable histoire de la lutte du gouvernement et des chambres sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe au sujet du régime commercial que le premier voulait sans cesse rendre plus libéral et que les dernières s'obstinaient à maintenir restrictif. Il y a dans cette narration des débats parlementaires sur ce point pendant quarante années un épisode navrant, celui de la fixation de nos rapports commerciaux avec la Belgique. Au lendemain de la révolution belge, ce ne furent pas seulement les puissances qui s'opposèrent à l'union de la Belgique à la France, ce furent encore certains manufacturiers français. Il est une manifestation du temps qu'il convient de reproduire et que nous empruntons au livre de M. Amé : « Félicitons le gouvernement, s'écriaient ces étranges patriotes en 1831, d'avoir compris les vrais besoins du pays, de n'avoir pas voulu aggraver ses souffrances, d'avoir senti que réunir la France et la Belgique, c'était effacer d'un trait de plume cette ligne de douanes, encouragement, garantie et protection de notre industrie : c'était frapper de mort nos forges de la Flandre, des Ardennes, des Vosges, de la Moselle et de la Champagne ; c'était ruiner nos manufactures de draps ; c'était ruiner nos manufactures de toiles et de coton ; c'était porter une funeste atteinte à notre agriculture (1). » On peut juger par ces lignes de l'étroitesse d'esprit et de cœur de certains grands propriétaires ou grands industriels du temps. Ajoutons qu'ils se trompaient, même au point de vue de leurs intérêts, sinon tout à fait immédiats, du moins prochains. Il n'est pas douteux que l'union de la France avec la Belgique, si elle eût nui, pendant un petit nombre d'années, à quelques filatures ou à quelques ateliers métallurgiques de France, aurait, au bout de bien peu de temps, contribué à singulièrement stimuler l'industrie dans toute la région du Nord-Est et même du Centre. L'esprit d'entreprise des Belges, leur expérience et leurs capacités techniques, leur surabondante population, se seraient portés sur tous nos départemens de la zone voisine et y auraient provoqué la mise en œuvre de toutes nos richesses. Ni Lille, ni Roubaix, ni Reims, ni le Creusot n'en eussent été longtemps entravés dans leur essor,

(1) *Étude sur les tarifs de douane et sur les traités de commerce*, par M. Amé, directeur général des douanes, t. Ier, p. 221.

e il est probable que le riche bassin houiller du Pas-de-Calais eût été exploité quinze ou vingt ans plus tôt.

La question de nos rapports commerciaux avec la Belgique ne devait pas tarder à se présenter de nouveau devant le parlemen français; elle devait être traitée encore avec la même absence de prévoyance industrielle et de patriotisme. Ce fut lors de la constitution du *Zollverein* ou union douanière allemande. On sait que l'acte fédéral de 1815 avait posé les bases de cette association. En 1828, la Bavière, le Wurtemberg et les Pays de Hohenzollern formèrent entre eux une complète union de douanes. La Prusse parvint vers la même époque à y faire entrer la Hesse. D'autres groupemens plus restreints se constituaient en Allemagne. Le Zollverein ne cessait pas de chercher des recrues. En 1845, il embrassait 25 millions d'âmes : la Prusse, la Bavière, la Saxe royale, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesses, la Thuringe, Nassau et Francfort-sur-le-Mein. Les États à direction réactionnaire et féodale montraient seuls de la résistance à y entrer : le Hanovre n'en fit partie qu'à la fin de 1851. Bientôt, il ne resta plus à l'écart que l'Autriche, dont la Prusse prévoyante et politique avait toujours combattu l'adhésion, les villes hanséatiques, éprises d'une liberté quasi complète et le féodal Mecklembourg. Le traité du 19 février 1853 qui reconstitua le Zollverein consacrait, toutefois, une convention de commerce avec l'Autriche, les États associés se liaient entre eux jusqu'au 1er février 1866, et il était stipulé, ce qui n'advint ou n'aboutit pas, que leurs délégués se réuniraient, en 1860, à ceux du cabinet de Vienne pour tâcher de s'entendre sur l'incorporation de l'Autriche, ou, du moins, pour élargir les bases de l'arrangement commercial de 1853 (1).

Avec cette lointaine prévoyance qui a depuis plus de deux siècles et presque sans intermittence caractérisé tous les actes de son gouvernement, la Prusse, médiocrement empressée à pousser l'Autriche dans le Zollverein, se proposait, malgré l'opposition de quelques États allemands, d'y faire entrer la Belgique. Celle-ci hésitait entre une union douanière avec l'Allemagne et une union douanière avec la France. Sous le ministère du comte Molé, des ouvertures furent faites à ce sujet entre les deux gouvernemens; ce ministre éphémère était le plus réellement progressif et le plus politique qu'ait eu le règne de Louis-Philippe. La célèbre coalition vint le renverser. Eût-il réussi dans cette grande œuvre? Les préjugés du temps et la composition des chambres peuvent en faire douter. On n'aboutit qu'au traité de 1842, par lequel la France faisait à la

(1) Amé, *Étude sur les tarifs de douane*, etc., t. 1er, p. 222 et 223. Voir aussi, pour un examen détaillé de la question, Henri Richelot, *l'Association douanière allemande*.

Belgique un traitement de faveur pour ses fils et tissus de chanvre et consacrait un traitement différentiel déjà accordé aux fontes et aux houilles belges; la Belgique, de son côté, réduisait à 0 fr. 50 par hectolitre ses droits de douane sur nos vins en fûts, à 2 francs ceux sur nos vins en bouteilles, elle abaissait de 20 pour 100 les droits sur nos soies. Cette convention, toutefois, n'était faite que pour quatre ans avec tacite reconduction. Ce traité ne fut pas voté sans une discussion animée au cours de laquelle M. Guizot, qui devait faiblir quelques années plus tard, prononça ces paroles d'homme d'État : « Lorsque les embarras industriels de la Belgique, lorsque la difficulté pour elle de vivre en sécurité et avec une mesure de prospérité qui est nécessaire aujourd'hui au repos des peuples, lorsque ces circonstances-là se présentent, il est de l'intérêt de la France de venir en aide à la Belgique, dût-il lui en coûter quelques sacrifices industriels? » Quatre ans après, néanmoins, en 1846, la brève période prévue par le traité étant expirée, on revenait sur la concession faite à la Belgique pour ses toiles et ses fils.

Ce fut la politique de M. Guizot d'essayer de rattacher à la France par des traités de commerce les petits pays voisins. Il apporta seulement à cette œuvre moins de fermeté que de clairvoyance; il préparait bien les traités, les rédigeait encore avec assez de vigueur, mais n'ayant pas le goût de la chute, il faiblissait devant les chambres et ne posait la question de cabinet qu'après des concessions qui enlevaient à ces accords internationaux une grande partie de leur signification et de leur efficacité. C'est ce qui arriva au traité de commerce entre la France et le Piémont en 1844. Nous nous engagions à diminuer d'un cinquième les droits sur les bestiaux sardes et convertissions la taxe par tête en taxe au poids, nous maintenions la franchise aux produits agricoles de la Sardaigne à l'entrée de l'Algérie. Nous obtenions, en revanche, des concessions, notamment pour nos vins et nos eaux-de-vie, ainsi que la garantie de la propriété artistique et littéraire. Ce traité, qui soulevait surtout l'opposition des agriculteurs, ne fut voté que grâce à la réduction à trois années de sa période de durée qui avait été primitivement fixée à six. Les chambres de ce temps retentissaient exactement des mêmes débats qu'aujourd'hui; et l'on y entendait la grande voix de Berryer, soutenant, au nom de Marseille, la cause des graines oléagineuses exotiques, notamment du sésame qui a fait depuis une si brillante fortune.

Les hommes d'État les plus entêtés des droits de la production nationale, quand ils se trouvaient au pouvoir, n'échappaient pas à la nécessité de régler, par des conventions à tarifs fixes, nos relations avec certains pays de l'étranger; c'est ce qui advint à M. Thiers en 1840 pour le traité de commerce avec la Hollande qu'il eut l'hon-

neur de faire voter et qui dura jusqu'en 1860. Cette convention, outre certains avantages à la navigation sur le Rhin et la Moselle, abaissait d'un tiers les droits sur les fromages et la céruse de Hollande, pendant que ce pays supprimait tous les droits de douane sur nos vins et nos eaux-de-vie en cercle et les abaissait sur nos porcelaines, nos verres, nos papiers de tenture, notre coutellerie, notre mercerie, nos dentelles, nos tulles, nos bonneteries, nos soieries. Et ce traité dura jusqu'en 1860.

Ainsi l'antique et nécessaire pratique des traités de commerce, connue et appréciée de Sully et de Colbert, ne fut même pas condamnée, au temps des chambres censitaires et par des ministres comme Molé, Thiers ou Guizot. C'était alors, toutefois, avec les petits États voisins de la France, la Hollande, la Belgique, la Sardaigne, qu'on en usait, dans un dessein aussi politique que commercial, pour empêcher ces intéressans pays, auxquels l'étroitesse de leur territoire permettait moins qu'à d'autres l'isolement, de devenir la proie du Zollverein allemand.

Il était réservé au second empire de généraliser le système. L'extension des traités de commerce aux grandes nations, et, en quelque sorte, au monde civilisé tout entier, a été une pensée proprement française; elle fut la conception de Michel Chevalier, qui s'en constitua l'apôtre. C'est lui le promoteur unique de toute cette série de contrats. Il prépara ce projet de sa seule initiative, en dehors des ministres du jour. Il eut de la peine à convertir à son idée Cobden, Bright et Gladstone. Tous les trois y répugnaient. Dans leur foi britannique au triomphe du libre échange, ils considéraient un traité de commerce comme une déviation de la ligne droite, comme un marché, *a bargain*, un marchandage plutôt, indigne des principes. C'est une erreur de croire, en effet, que la généralité des théoriciens économistes soient partisans de ces arrangemens internationaux qui reposent sur la formule : donnant donnant, *do ut des*. Dernièrement encore, un des hommes qui, en France, ont qualité pour parler au nom de la science s'élevait contre les traités de commerce. Ce dédain transcendantal tient trop peu de compte des nécessités pratiques. Si toutes les sciences pures, la mécanique, par exemple, quand on les veut appliquer, doivent subir, de l'ensemble des circonstances diverses, des corrections, des rectifications : à plus forte raison en est-il de même d'une science comme l'économie politique, qui n'a pas seulement affaire aux élémens matériels, mais aux dispositions morales, sociales, aux préjugés, aux intérêts politiques intérieurs et extérieurs. C'est ce que comprit merveilleusement Michel Chevalier et ce qu'il persuada à Cobden. L'un et l'autre conquirent à leur dessein l'empereur Napoléon III, que ses ministres durent suivre, et ainsi furent signés

les célèbres traités de 1860 entre la France et l'Angleterre que suivit bientôt, de la part de toutes les nations d'Europe, un ensemble de contrats sur le même type et dans le même esprit.

Il n'entre pas dans notre plan d'étudier ces conventions soit dans leurs clauses, soit même dans leurs effets. Ce qui est certain, c'est que dix et quinze ans après, malgré des fléaux de toute sorte, dont l'un ruineux en hommes et en capitaux, la guerre de 1870-1871, la France étonnait le monde entier par sa richesse acquise et par l'élasticité de ses ressources. Certes, les traités de 1860 ne l'avaient ni appauvrie, ni affaiblie, ni privée de cet esprit d'initiative qui vaut encore mieux que la richesse.

Des circonstances très diverses vinrent, cependant, faire perdre quelque terrain aux idées économiques libérales à partir de 1877 et plus encore de 1880. Le peuplement de l'Amérique et le perfectionnement des voies de transport amenèrent sur nos marchés à des prix auxquels on ne s'était pas attendu, les produits de l'agriculture américaine. Un fléau sans précédent, le phylloxera, ruina le midi de la France. D'un autre côté, M. de Bismarck, beaucoup moins par conviction économique que pour constituer, avec des droits de douane élevés, des ressources au nouvel empire, poussa l'Allemagne dans la voie protectionniste; l'Italie, l'Autriche, quelques autres États plus ou moins besogneux et avides de se transformer prématurément et artificiellement en nations industrielles l'y suivirent. Les industries françaises virent donc s'élever à l'étranger des barrières qui arrêtèrent leurs produits ou en restreignirent le débouché.

On persista encore, néanmoins, dans la voie des traités de commerce, et l'on conclut ceux de 1881 qui vont expirer demain. Ce qui contribua le plus à aliéner au régime des traités de commerce une partie de l'opinion, ce fut le phylloxera. Les départemens du Midi autrefois, notamment ceux du Midi méditerranéen, comptaient parmi les plus fidèles défenseurs de la liberté commerciale; à l'heure présente, ils sont les plus entêtés de protectionnisme. Une clause malheureuse du traité de commerce de 1881 avec l'Espagne a particulièrement irrité les méridionaux, et nous devons le dire très légitimement : on recevait en France, moyennant le droit infime de deux francs par hectolitre, tous les vins espagnols et, au moyen de l'application de la clause de la nation la plus favorisée, tous les vins étrangers jusqu'à un poids d'alcool de 15° 9 par hectolitre. Les rédacteurs du traité de 1881 n'avaient évidemment pensé qu'aux anciens vins d'Espagne, récoltés sur des coteaux, avec des cépages peu producteurs et de vieilles vignes, médiocrement ou nullement fumées. Ceux-là pouvaient, en effet, peser fréquemment de 12 à 15 degrés d'alcool.

Mais le phylloxera, en France, et l'immense accroissement de débouché qui en résulta pour les vins espagnols fit planter, de l'autre côté des Pyrénées, d'énormes étendues de plaines basses avec des cépages donnant d'abondantes productions et que l'on cultivait, d'ailleurs, d'une façon très intensive en ne leur ménageant pas les fumures. Il en résulta que la très grande partie des vins espagnols ne pesa plus bientôt que de 9 à 11 degrés. Or, le traité de 1881 permettant de les introduire en France jusqu'à 15° 9, on y versait 3, 4 ou 5 degrés d'alcool qui ne payait aucun droit, tandis qu'en France l'alcool employé à remonter les vins paie un droit de 1 fr. 56 par degré. Ces circonstances toutes nouvelles, que le législateur n'avait pas prévues, firent qu'une très grande partie des vins espagnols jouissait réellement en France d'une forte prime à l'importation. On comprend que les viticulteurs français, ayant à faire d'énormes sacrifices pour reconstituer leurs vignes, aient été exaspérés : de là vient qu'ils sont passés avec une grande véhémence dans le camp protectionniste.

Ces circonstances imprévues, la concurrence américaine, le phylloxera, le relèvement des droits à l'entrée de divers pays étrangers, on en pouvait tenir compte dans la mesure raisonnable. Les droits pouvaient être relevés sur les articles pour lesquels il s'était produit des faits nouveaux d'une incontestable gravité. Mais était-ce une raison pour déchirer tous les tarifs existans, pour refondre par le menu tout notre système de douanes, pour mettre des droits énormes sur tous les objets sans exception, même sur ceux pour lesquels les intéressés n'en demandent pas, comme les soieries, ou ceux que la France ne peut pas produire en abondance ou de bonne qualité, comme la pâte de bois, ou ceux que nous exportons en quantité décuple de ce que nous importons, comme les livres imprimés, les lithographies, etc., ou ceux enfin qui sont indispensables, en tant que matières premières, à nos plus importantes industries d'exportation, comme les fils fins de coton ou de lin? Était-ce une raison surtout de renoncer au régime des traités de commerce?

Faute de caractère, le gouvernement français s'est jeté dans le plus inextricable labyrinthe. Ne pensant qu'à flatter la manie ultra-protectionniste des chambres, il a imaginé le système le plus compliqué et le plus impraticable qui soit. Nous avons sous les yeux le projet de loi qui fut présenté par le ministre du commerce au parlement au commencement du mois de novembre 1890. L'exposé des motifs était tout un plaidoyer en faveur des doctrines protectionnistes. Il commençait par une relation des modifications effectuées, depuis 1871, par les principales nations dans leur politique douanière. A part trois États, disait-il, l'Angleterre, la Nor-

vège et les Pays-Bas, les nations civilisées ont changé leur orientation économique. L'Allemagne qui, en 1865, par les traités avec la France et avec l'Autriche, était entrée dans la voie libérale et y avait même marché avec enthousiasme, y persista encore, quoique moins résolument, en 1873, époque où elle fit quelques modifications secondaires à son tarif; puis en 1879, M. de Bismarck, rejetant avec hauteur les idées de ce qu'il appelait les doctrinaires et se séparant de leur chef, M. Delbrück, se rejeta vers le régime protecteur. Depuis lors, le tarif général allemand du 22 mai 1885, puis les deux lois du 24 juin et du 21 décembre 1887 introduisirent de nouvelles majorations dans la tarification allemande.

L'empire germanique, simplement parce que, depuis Sedan, il peut prendre pour devise *ego nominor leo*, exerce sur beaucoup d'autres États une influence fascinatrice. L'Autriche-Hongrie qui, dans la revision de son tarif en 1879, tenait encore pour une liberté commerciale mitigée, s'en départit par une loi du 25 mai 1882, surtaxant fortement la plupart des articles, puis par une autre loi du 21 mai 1887, laquelle constitua le tarif hongrois jusqu'aux traités qui viennent d'être signés. On sait la ligne de conduite de l'Italie, cette imprudente qui s'est fermé son marché principal et qui, aux charges d'une situation financière difficile, a joint l'embarras de la perte de ses débouchés habituels. Le tarif italien de 1878 était encore un tarif libéral; celui du 9 août 1883, et surtout celui du 14 juillet 1887 approchent, sur beaucoup de points, de la prohibition. Aujourd'hui, l'Italie est revenue de la mégalomanie industrielle, sinon encore de la mégalomanie politique, et elle aspire à renouer avec ses voisins, notamment avec celui qu'elle dédaignait tant il y a quelques années et qu'elle n'a pu remplacer.

La Suisse, par l'étroitesse de son territoire, l'éloignement de la mer, l'ingéniosité de ses habitans, a plus que toute autre nation continentale intérêt au maintien de la liberté commerciale. Elle l'a compris longtemps : les remaniemens qu'elle a apportés à son tarif en 1882, 1884 et 1887 eurent surtout un caractère fiscal; mais, depuis lors, elle a cédé à la séduction du protectionnisme et élaboré un tarif contenant un grand nombre de relèvemens de taxes. La Suède aussi s'est mise à dévier de la liberté commerciale : une loi du 1er juillet 1888 y établit des droits sur les céréales, jusque-là admises en franchise; puis des surtaxes sur un bon nombre d'objets alimentaires ou fabriqués, et en 1889, on renchérit encore. La Norvège, au contraire, pays de navigation, de pêche et d'exportation de bois, résista à la manie générale. La petite Belgique ne s'y abandonna pas, elle y céda toutefois un peu par la loi du 8 juin 1887, qui taxa les animaux sur pied et les viandes fraîches

que le tarif de 1882 admettait en franchise. Le protectionnisme s'épanouit, au contraire, dans deux pays dont tous les intérêts réels sont, pourtant, dépendant de la liberté commerciale, l'Espagne et le Portugal. Ce dernier, le 22 septembre 1887, mit en vigueur toute une série de relèvemens de droits et, dans l'agonie financière où il se débat depuis plus d'un an, il accroît constamment, croyant en tirer quelque profit, toutes les taxes de douane. L'Espagne demeura plus longtemps fidèle à la liberté économique qui devrait être sa loi; mais l'avènement du ministère conservateur, aujourd'hui au pouvoir, l'a lancée dans le protectionnisme à outrance. Les décrets du 26 décembre 1890 augmentèrent de 30 à 60 pour 100 les droits sur les céréales et les farines; ils quadruplaient les droits sur les viandes salées et triplaient ceux sur les autres catégories de viandes. Les droits sur les mulets étaient portés de 19 fr. 60 à 80 francs par tête, ceux sur les chevaux hongres de 128 fr. 30 à 180 francs, taxe exorbitante. En même temps on élaborait, pour l'expiration prochaine des traités de commerce en cours, des relèvemens encore plus extravagans. L'imprudente, qui ne devrait que prêcher la liberté commerciale, prépare les verges dont elle pâtira.

En Amérique, le mouvement protectionniste paraissait aussi accentué lorsque M. Jules Roche, à l'ouverture de la session d'automne 1890, proposait son tarif douanier et publiait son exposé des motifs. Avec la complaisance d'un ministre bien aise de capter la faveur de la chambre, il faisait ressortir que le tarif américain du 14 juillet 1862, adopté pendant la guerre de sécession et dont les droits étaient déjà fort élevés, avait été remanié dans le sens d'une majoration par toute une série de lois. Codifié en 1874, modifié encore en 1875 et en 1879, refondu par l'*Act* du 3 mars 1883, puis par un autre, plus rigoureux encore, du 6 octobre 1890, fortifié par les rigoureuses formalités qu'a inventées M. Mac-Kinley, le nouveau régime américain faisait du malheureux importateur l'esclave de la douane, qui peut en user à son égard absolument *ad libitum*. Il ne comporte pour le commerçant avec l'étranger aucune de ces garanties que stipulaient nos plus anciens traités de commerce français, celui de 1606 par exemple, conclu par Sully avec l'Angleterre, et dont nous avons parlé plus haut.

Le Canada suivait les États-Unis dans la voie des rigueurs douanières. En 1873, il jouissait d'un tarif libéral; il le remplaça, en 1879, par un beaucoup plus élevé; puis il marcha de modifications restrictives en modifications plus restrictives encore par des lois de 1880, 1881, 1883, 1885, 1887 et 1888.

Il est donc exact que dans ces dernières années il y avait, dans le monde civilisé, l'Angleterre, la Hollande et la Norvège

mises à part, une sorte de surenchère générale de tarifs. Le gouvernement français pouvait croire qu'il suivait le mouvement, ce qui a toujours été très agréable à certains de ses membres. Le parlement en était encore plus convaincu. Aussi aggravait-il toutes les propositions du ministère. Pendant que les politiciens français, gens à courte vue, se complaisaient dans l'idée que le système jouissait de l'agrément et du consentement universel, les hommes perspicaces et impartiaux, cependant, pouvaient discerner à l'horizon les signes certains d'un revirement qui allait se produire dans le monde entier.

III.

Les projets de constitution de grands groupes douaniers, soit en Amérique, soit en Europe, ne datent pas d'hier. Ils ont été élaborés à l'air libre depuis deux ou trois ans. Il faut toute l'étonnante faculté d'inattention de nos hommes d'État pour ne s'en être pas avisés. Dès le 7 juillet 1884, le congrès fédéral de Washington nommait une commission composée de trois membres et d'un secrétaire pour se rendre auprès des divers gouvernemens du continent américain, et s'entendre avec eux sur l'établissement d'un régime économique en quelque sorte commun ou, sinon absolument uniforme, du moins en grande partie analogue.

Cette commission commença par se livrer à un travail préparatoire, et recueillit des données statistiques. Il en résultait que les États-Unis importent de l'Amérique du Sud plus du double de ce qu'ils lui fournissent, et que ce qu'ils lui fournissent ne représente pas le dixième de l'importation totale de l'Amérique du Sud.

Après ces constatations sur l'ampleur du domaine à conquérir, les commissaires américains se mirent en route et visitèrent, dans le premier semestre de 1885, le Venezuela, Costa-Rica, Guatemala, l'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Uruguay. Le Brésil, dont les institutions alors les attiraient moins, fut laissé de côté, et cependant c'est le premier pays avec lequel cinq années plus tard une convention douanière devait être signée par le gouvernement de la Maison-Blanche. Revenus à Washington, les commissaires firent au président des États-Unis un rapport constatant que toutes ces puissances, sauf le Chili, dont l'allure a toujours été plus indépendante, avaient adhéré à un projet de congrès (1).

(1) On nous permettra de renvoyer à notre article publié dans l'*Économiste français* du 25 mai 1889 sous ce titre : « Un Zollverein américain. » On voit que ce qui se passe aujourd'hui en Amérique et en Europe n'est pas une surprise pour les gens attentifs.

On ne laissa pas reposer l'idée; on se hâta de lui donner un commencement d'exécution. Un homme important, le sénateur Sherman, présentait, en février 1886, au sénat, une motion priant le gouvernement fédéral de convier les autres gouvernemens américains à une conférence qui se tiendrait à Washington. Le mois suivant, le comité des affaires étrangères de la chambre des représentans émettait un avis favorable. Enfin, le 17 juin 1886, le sénat fixait au 1er octobre 1887 la date du congrès de Washington auquel tous les gouvernemens de l'Amérique seraient conviés. Il y eut alors à ce sujet quelque émoi dans certains groupes de commerçans européens. On voyait que l'Amérique du Nord projetait de s'emparer économiquement de l'Amérique du Sud. La chambre syndicale des commerçans commissionnaires de Paris s'alarma et lança dans le public français quelques observations sur un projet qui, à juste titre, lui paraissait menaçant. Préoccupée d'autres questions plus futiles pour l'avenir de l'Europe, l'opinion publique n'y prêta guère d'attention.

Des circonstances que nous ignorons firent ajourner du 1er octobre 1887 au 1er octobre 1889 l'ouverture du congrès de Washington. La présidence des États-Unis était occupée de nouveau par le parti républicain qui l'avait perdue quatre années auparavant. Le ministère des affaires étrangères de la grande fédération était revenu aux mains de M. Blaine, homme actif, remuant, aux vastes projets, avide de faire impression sur l'opinion publique américaine. Huit commissaires furent nommés représentant les divers groupes d'États de la fédération. Le congrès de Washington auquel avaient été convoqués les représentans des dix-neuf grandes ou petites puissances indigènes des deux Amériques, devait délibérer sur les sept points suivans : 1° adoption de mesures tendant à assurer la prospérité des nations américaines et une résistance compacte aux empiétemens des pouvoirs monarchiques de l'Europe; 2° formation d'une ligue douanière; 3° établissement de services de steamers fréquens entre les ports des nations confédérées; 4° unification des règlemens de douane; 5° adoption d'un système de poids et mesures et de lois internationales pour la protection des personnes, des propriétés et des marques de fabrique; 6° création d'une monnaie commune d'argent ayant valeur libératoire dans tous les pays contractans; 7° adoption d'un système d'arbitrage pour régler tous les conflits entre les États européens.

La politique se mêlait ainsi au commerce et à la finance dans ce programme beaucoup trop touffu. Il était bien difficile à un congrès de ce genre d'aboutir à un résultat précis; on devait nécessairement s'en tenir à des déclarations générales. C'était par des

négociations particulières entre la grande fédération américaine et chacune des autres puissances de l'Amérique du Centre et du Sud qu'on pouvait arriver à des contrats formels. Bien loin de prévenir des conventions commerciales, les récentes mesures douanières des États-Unis et notamment le bill Mac-Kinley y aidèrent par les menaces de traitement exceptionnellement dur pour les produits des puissances récalcitrantes. C'est avec le Brésil, transformé en république, que fut conclu le premier de ces traités, et il est entré en vigueur le 1er avril 1891. Un grand nombre des produits des États-Unis sont admis au Brésil en franchise et, d'autres, notamment les objets manufacturés, le sont à des tarifs de faveur, tandis que les États-Unis avantagent le café, le sucre, la mélasse et les peaux brutes du Brésil.

Poursuivant avec fermeté son dessein, le gouvernement de la Maison-Blanche vient d'obtenir de la puissance la plus hautaine et la plus personnelle qui soit au monde, l'Espagne, sous un ministère conservateur, un traité de commerce avec Cuba. Des arrangemens de même nature sont en voie de se conclure entre les États-Unis et le Mexique, dont les produits hier encore se trouvaient fort maltraités au passage des frontières de la grande Union américaine. Personne n'ignore le mouvement qui se produit au Canada pour une entente commerciale avec les États-Unis. Ceux-ci sont, certes, loin encore d'avoir accaparé les marchés des trois Amériques; mais ils visent à s'y constituer des privilèges; ce n'est pas seulement le traitement de la nation la plus favorisée avec des tarifs modiques qu'ils s'efforcent d'obtenir, ce sont des droits différentiels qui grèveraient de 25 pour 100 de plus, du Groënland à la Terre de Feu, les produits européens que les produits d'une quelconque des puissances d'Amérique. Il y a là pour l'Europe un danger considérable, moins encore pour l'heure présente que pour une heure différée, mais prochaine. C'est par un bon nombre de milliards que se chiffre le commerce de l'Europe avec l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale ; le moindre traitement de faveur fait aux États-Unis, surtout avec le développement manufacturier graduel et rapide de cette dernière contrée, réduirait sans doute en dix années d'un tiers ou de moitié l'importance des exportations européennes dans ces régions. Les jeunes puissances américaines, oubliant tous les services que leur rend sans cesse le vieux monde et leur situation de débitrices presque insolvables à son égard, commencent à se montrer très exigeantes et très hautaines envers lui. Le Brésil, par exemple, menace la France de droits de douane très élevés si elle ne diminue pas ses taxes excessives sur le café ; la République Argentine est mécontente de nos taxes sur le maïs. Il y a là toute une semence de conflits; il faudra compter avec ces

nations exubérantes, et il sera difficile de vivre longtemps avec elles sans conventions commerciales. Heureusement les procédés hautains des États-Unis, leurs airs de grand frère, ayant des droits de primogéniture et se targuant d'une supériorité de richesse, excitent aussi des jalousies, des susceptibilités, peut-être des appréhensions dans l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale. Le récent traité de commerce avec les États-Unis n'a pas été sans susciter une vive opposition au Brésil; d'autre part, le Chili doit se montrer peu enclin à concéder des avantages permanens quelconques au gouvernement de la Maison-Blanche. L'Europe, avec de l'habileté et de la souplesse, pourrait entretenir ces différends. Un traité de commerce entre la France et la République Argentine, par lequel nous diminuerions de moitié le droit sur le maïs, si même, ce qui serait préférable, nous ne le supprimions, et avec le Brésil, pour la réduction de 10 ou 15 pour 100 du droit sur le café, pourrait un jour ou l'autre devenir une nécessité.

Ce n'est pas seulement la fédération américaine du nord qui, depuis quelques années, méditait la constitution d'énormes groupemens commerciaux reposant sur des tarifs de faveur. La même idée a germé en Europe depuis longtemps. On peut rappeler, entre autres, le projet de M. de Molinari pour la constitution d'un Zollverein continental européen; ce projet date d'une douzaine d'années au moins. Nous-mêmes en avions en 1876 proposé un plus étroit, comprenant encore autour de la France une demi-douzaine de nations (1). Avec des variantes, des atténuations, des réductions, ces plans n'ont pas cessé d'occuper les publicistes et aussi ceux des hommes d'État dont l'esprit a assez d'ampleur pour n'être pas absorbé par les minuties insignifiantes de la politique journalière.

C'était un système douanier européen ou du moins occidental européen qu'il s'agissait de constituer en face des systèmes des trois plus grands peuples civilisés. Un publiciste, député au Reichsrath d'Autriche, M. Alexandre Peez, décrivait ainsi, au commencement de l'année 1891, les zones et les populations dont disposaient ou se préparaient à disposer les trois nations civilisées géantes. La Grande-Bretagne avec ses colonies comprend 23 millions de kilomètres carrés ou les 17 pour 100 de toute la superficie terrestre; sa population de 313 millions d'habitans représente les 21 pour 100 de la population de la terre. L'empire russe s'étend sur 21 millions de kilomètres carrés, soit 16 pour 100 de la superficie du globe, et ses 105 millions d'habitans (nous

(1) Voir la 1re édition de notre *Traité de la science des finances*.

croyons, quant à nous, que le chiffre réel est entre 110 et 115 millions) forment 7 pour 100 de la population terrestre. Les États-Unis enfin, s'ils parvenaient à réaliser leur projet de confédération commerciale des trois Amériques, embrasseraient 30 millions de kilomètres carrés, plus de 108 millions d'habitans ou 7 pour 100 de l'humanité. Encore la population de ces deux derniers groupes est-elle en ascension rapide.

En face de ces trois systèmes gigantesques, que pourraient les petites nations de l'Europe occidentale et centrale dans leur morcellement et leur isolement? Comment s'y pourraient développer la division du travail, la spécialisation des industries et s'y propager les progrès techniques? C'est une règle incontestable que ceux-ci tendent à se proportionner à l'étendue du marché. L'infériorité des nations de l'Europe centrale et occidentale ne ferait que s'accentuer chaque année. Leur déchéance serait certaine; elles se trouveraient atteintes d'une anémie progressive. Elles ressembleraient, au bout de quelques décades d'années, à ces bonnes petites villes d'ancienne bourgeoisie où il se rencontre encore quelques fortunes particulières dues à l'épargne, mais d'où le mouvement et la vie se retirent graduellement.

L'idée de vastes groupemens commerciaux était donc, comme on dit, depuis longtemps dans l'air; c'est et ce sera de plus en plus une des nécessités de notre civilisation. La France, qui a toujours revendiqué le monopole des longs espoirs et des vastes pensées, eût pu et dû en prendre l'initiative. Elle l'avait essayé en 1860 avec succès, gloire et profit. Quelques incidens secondaires ou passagers et son manque habituel de persévérance lui ont fait abandonner cette sorte d'hégémonie, qui pouvait lui rester. Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui le lui ravit.

Pays de labeur, d'audace, d'entreprise, la Prusse revient à ses vieilles traditions, dont M. de Bismarck l'avait pendant douze ans détournée. Quoique pauvre de son sol, la Prusse a toujours été une nation qui ne recule pas plus devant la lutte économique que devant la lutte militaire. Elle a toujours cru que l'assoupissement, l'engourdissement, ne peuvent engendrer ni développer la force. Nation vaillante au plus haut degré, prévoyante aussi, elle n'a jamais cherché à se replier sur elle-même. Au temps du Zollverein, c'était elle, avec les villes hanséatiques, qui préconisait les tarifs modérés; la Bavière et la Saxe, au contraire, eussent voulu des droits plus protecteurs. Il y a déjà plus de quarante ans, elle admettait en franchise presque toutes les matières premières, y compris le fer brut; elle n'assujettissait les fers forgés qu'au droit de 1 thaler (3 fr. 75) par 100 kilogrammes, les cotons filés au droit de 2 thalers (7 fr. 50). La politique s'est toujours mêlée, en outre,

à son régime douanier. La modicité des droits qu'elle faisait prévaloir dans le Zollverein était un moyen d'en tenir l'Autriche éloignée. Elle n'eût pas hésité un instant à y incorporer la Belgique, quelque préjudice qu'en dussent éprouver les filateurs ou les maîtres de forge du centre et du sud de l'Allemagne. Aujourd'hui encore, elle affronte le mécontentement des filateurs de Mulhouse par l'abaissement des droits sur les filés fins de Suisse pour gagner ce dernier pays à sa politique économique.

En 1879, M. de Bismarck, soit par la considération de certaines circonstances transitoires, soit aussi par des raisons personnelles, avait rompu avec la vieille tradition prussienne. Quand il se sépara du chef des libre-échangistes, M. Delbrück, il obéissait à son mépris habituel pour toutes les idées générales et toutes les doctrines fixes; il cherchait, par des impôts indirects élevés, à procurer au gouvernement impérial des ressources indépendantes du vote annuel des États confédérés; enfin, il est bien permis de croire que le grand propriétaire foncier trouvait son compte au triomphe du système protecteur et que, sans être une des causes conscientes de cette modification de régime, cette rencontre de l'intérêt personnel avec diverses considérations politiques ne nuisit pas au développement de la réaction économique.

Cette réaction ne pouvait durer indéfiniment. Le livre blanc que M. de Caprivi a soumis, le 7 décembre, au Reichstag, sur les traités de commerce entre l'Allemagne, d'une part, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Belgique de l'autre, contient l'exposé très clair et très complet de la pensée directrice du gouvernement allemand. Le développement de la législation douanière protectionniste en France, en Russie et aux États-Unis a effrayé nos voisins. L'Allemagne est devenue un État industriel de premier rang. Il lui faut écouler au dehors le superflu de sa production manufacturière. La conclusion de simples conventions internationales, reposant seulement sur la clause de la nation la plus favorisée et sans fixation de tarifs, aurait laissé à l'Allemagne la possibilité de réserver son marché propre à la production intérieure, mais n'eût donné aucune garantie pour le maintien des débouchés extérieurs nécessaires à l'exportation. La stabilité des tarifs douaniers, que le monde des affaires a réclamée avec instance depuis des années comme la condition indispensable au développement bienfaisant du commerce international, ne peut être obtenue que par la voie de traités à tarifs conventionnels et à longue durée. Le gouvernement allemand a cru devoir « se prémunir à temps contre les conséquences d'une sorte de surenchère douanière universelle en Europe, alors que toute restriction fondée sur des traités eût fait défaut. » Le livre blanc se réfère à l'expression unanime des organes

attitrés du commerce et de l'industrie en faveur de la conclusion de traités à tarif conventionnel, aussi étendus que possible, avec les États européens. Après avoir narré les péripéties des négociations avec l'Autriche-Hongrie, le mémoire contient cette déclaration caractéristique : « Pour le cas où l'on réussirait à conclure un traité avec tarif conventionnel sur de vastes proportions entre deux États constituant un territoire considérable au centre de l'Europe, on pouvait s'attendre à ce que ce traité devînt un point de cristallisation pour des conventions ultérieures avec d'autres États et de ceux-ci entre eux, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne pouvant offrir les concessions faites entre elles à des États tiers contre des concessions équivalentes et pouvant par là déterminer ces États à s'attacher à une politique modérée, fondée sur les traités, et à renoncer à l'adoption d'un protectionnisme extrême. »

Tout ce document porte la trace de cette raison ferme et prévoyante : la politique douanière inaugurée en 1879, y est-il dit, est devenue nuisible aussitôt que d'autres États ont suivi l'exemple de l'empire ; il est nécessaire de ne pas porter un coup funeste au pouvoir d'exporter ; les droits sur les céréales imposent un lourd sacrifice à la population ; en votant un droit de 5 marks (6 fr. 25), on a trop tendu l'arc ; l'hostilité économique est incompatible avec l'amitié politique.

Quand on rapproche tout ce langage de celui qui a été tenu, non pas seulement par M. Méline à la chambre des députés ou par M. Jules Ferry au sénat, mais même par M. Jules Roche, ministre du commerce, dans son exposé des motifs du projet de tarif douanier, on est confondu du contraste. On se demande si ces hommes sont bien du même temps : à coup sûr, ils n'appartiennent pas à la même catégorie d'esprits. Autant l'un voit les choses dans leur ensemble, dans tout leur développement, dans leurs conséquences différées et éloignées, aussi bien que dans leurs effets immédiats ; autant les autres paraissent empêtrés dans les minuties du détail, dans des calculs inextricables sur le prix de revient de chaque objet, dans l'affolement de tout produire, même ce à quoi le sol, la race ou l'éducation est rebelle. Un homme politique, malheureusement de l'autre côté des Vosges, une nuée de politiciens de ce côté-ci, ce sont les définitions qui correspondent à des hommes dont les conceptions sont si différentes.

On ne peut nier que l'idée politique n'ait fort influé sur les traités de commerce allemands ; cette idée politique est double ; elle vise les rapports internationaux et la situation intérieure : faire de l'Allemagne un centre de cristallisation de la civilisation européenne ; octroyer spontanément aux socialistes quelques concessions au point de vue du bien-être matériel des classes ou-

vrières, faire baisser, dans une certaine mesure du moins, le prix des objets qui leur sont indispensables. Le jeune et actif empereur d'Allemagne, qu'on représentait d'abord comme un soldat avide de conquêtes, qui s'est montré ensuite une sorte de rêveur social, brûlant de rétablir la concorde entre les classes, a trouvé le moyen de satisfaire à la fois son ambition politique et son ambition réformatrice. Il a pris sa revanche, ou pense l'avoir prise, de l'échec de la conférence de Berlin. Le succès était plus facile : encore fallait-il le vouloir.

Les critiques auront, certes, beau jeu à examiner dans le détail les nouveaux traités de commerce allemands. Il leur sera aisé de prouver que les tarifs entre les puissances contractantes restent très élevés, que parfois ils sont à la hauteur de ceux que nous venons de voter; en général, cependant, ils sont plus bas, souvent dans une large proportion. Tels quels, ils constituent une protection importante et ils se trouvent fort éloignés encore du libre échange. Aussi ne saurait-on prononcer, sans une manifeste exagération, les mots d'Union douanière ou de Zollverein central européen.

Le droit sur le blé, au lieu de 5 marks ou 6 fr. 25, est abaissé à 3 marks 50, soit exactement 4 fr. 30; il est, en principe, de 5 francs en France; le droit sur le maïs s'élève à 2 francs, les deux tiers du droit français. Les droits sur le vin, destinés à satisfaire l'Italie, restent encore fort au-dessus des nouveaux tarifs votés chez nous. La généralité des vins paiera 20 marks ou 24 fr. 60; les vins dits de coupage, catégorie nouvelle que l'on crée et que l'on astreint à des formalités nombreuses, acquitteront 10 marks ou 12 fr. 30; d'après le nouveau tarif français, les vins de 10°9, ce qui correspond aux vins de consommation habituelle, paieraient 7 francs, et ceux de 13°9 seraient taxés à 11 fr. 68. La plupart des autres articles, il est vrai, sont assujettis à des taxes bien moindres dans le tarif allemand que dans le nouveau tarif français. Il ne s'y rencontre pas surtout cette prétention insupportable et agaçante de tout produire, et par conséquent de tout taxer, de créer des catégories innombrables et arbitraires et de rendre ainsi le commerce international presque impossible. « Là où il y a du commerce, dit Montesquieu, il y a des douanes. L'objet du commerce est l'exportation et l'importation des marchandises en faveur de l'État; et l'objet des douanes est un certain droit sur cette même importation et exportation, aussi en faveur de l'État. Il faut donc que l'État soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point. » En France, ce n'est pas seulement par des taxes, c'est par des minuties de toutes sortes que l'on écarte le commerce.

Quels que soient les argumens qu'on emprunte aux traités allemands pour essayer d'en diminuer l'importance, il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent un phénomène politique et économique des plus considérables. C'est le triomphe des traités de commerce à long terme et à tarifs fixes ; c'est un groupement de nations qui, pour n'être pas encore très étroit, a des chances, avec le temps, de se resserrer davantage. Au point de vue économique, on a calculé que les nouveaux droits, en supposant stationnaire le chiffre des échanges internationaux, produiraient au trésor 110,105,481 marks au lieu de 145,269,635 marks que produisent les droits actuels, soit une diminution de 35,154,000 marks, ou 44 millions de francs ; l'ensemble des droits serait donc réduit d'un quart environ.

IV.

Le gouvernement français, quand il présenta aux chambres, à l'automne de 1890, sa fameuse combinaison du tarif maximum et du tarif minimum, croyait avoir découvert un régime automatique et d'un fonctionnement simple. « Les droits inscrits au tarif minimum pourraient être appliqués aux marchandises originaires des pays qui feraient bénéficier les marchandises françaises d'avantages corrélatifs, et en premier lieu qui ne frapperaient pas nos produits de droits supérieurs à ceux dont sont frappées les autres nations. Mais, à elle seule, cette condition ne serait pas suffisante ; il faudrait, en outre, que ces droits ne fussent pas tellement élevés qu'ils constituent un obstacle insurmontable à nos exportations. » Ainsi s'exprimait l'exposé des motifs de M. Jules Roche. Quant au tarif maximum, il devait atteindre les produits des nations qui n'accorderaient pas tout au moins à la France le traitement de la nation la plus favorisée ou dont les droits, même avec ce traitement, seraient regardés comme excessifs. A s'en tenir à ces termes, le régime nouveau était déjà d'une bien difficile application et prêtait à l'arbitraire. Mais l'on poussa la complication plus loin. Le gouvernement avait soin de dire qu'il se réservait la faculté d'appliquer des droits plus élevés encore que ceux du tarif maximum aux produits de certains pays dont le régime douanier serait particulièrement rigoureux pour la France : on visait ainsi l'Italie qui se trouvait encore sous l'étreinte de M. Crispi, peut-être aussi les États-Unis dont les récentes mesures douanières alarmaient le public français. Pour compléter la série des contradictions aussi bien dans les choses que dans les mots, le gouvernement, tout rougissant de son œuvre, est venu déclarer, par l'organe du ministre des affaires étrangères, qu'il se réserve de conclure des conven-

tions commerciales où il insérera des droits inférieurs à ceux du tarif minimum. Voilà donc l'étrange combinaison d'incohérences à laquelle sont arrivés un ministère vacillant et pusillanime et des chambres irréfléchies et fantasques : un tarif maximum qui n'est pas maximum, un tarif minimum qui n'est pas minimum, un tarif ultramaximum qui n'est pas déterminé et reste dans les brouillards à l'état de menace, un tarif infra-minimum qui est également vague et entouré de voiles pour servir d'appât.

Il est clair que ni le gouvernement ni les chambres n'ont su ce qu'ils faisaient. Ils ont compté sans le reste du monde ; ils ont cru pouvoir régler, de leur seule autorité, les relations économiques de la France avec l'extérieur, oubliant que, puisqu'il s'agit de rapports avec le dehors, la France n'est plus seule et n'est plus maîtresse, que dans des contrats, quelles qu'en soient la forme et la durée, il faut bien tenir un certain compte de la volonté, des intérêts, même des préjugés, de chacun des contractans.

Aussi, se trouve-t-on dans le plus complet désarroi. Les traités conclus par l'Allemagne pour douze années, avec des tarifs fixes, n'ont pas créé pour nous cette situation embarrassée ; ils la rendent seulement plus saisissante aux yeux de tous par le contraste, plus inquiétante aussi par les conséquences politiques que chacun prévoit. Notre gouvernement s'est donc mis à négocier, sinon des traités de commerce, du moins des conventions commerciales. Il pratique l'art de la synonymie et de l'euphémisme ; il cherche à maintenir la chose en changeant le mot, en substituant un vocable moins discrédité au vocable actuel. Cependant, ces conventions commerciales, que l'on cherche à élaborer, ne valent pas les vrais traités de commerce ; elles ne stipulent qu'une durée annuelle, elle ne contiennent pas ou ne contiendront pas, du moins, de tarifs fixes ; elles ne garantissent donc aucune stabilité.

Heureusement, la clause du traité de Francfort qui stipule entre la France et l'Allemagne l'application du traitement de la nation la plus favorisée nous préserve d'un blocus sur toutes nos frontières continentales ; mais cette clause, si bienfaisante qu'elle soit, quoique si attaquée naguère, n'a pas toute la vertu qu'on lui attribue. Les deux pays ne se sont promis de se faire bénéficier mutuellement que du régime accordé aux principales nations commerçantes parmi lesquelles ne figurent ni l'Italie, ni l'Espagne. Il serait donc possible, à la rigueur, que l'Allemagne accordât soit aux vins et aux soies d'Italie, soit aux vins et aux fruits d'Espagne, des avantages dont ne profiteraient pas les produits similaires français. On a remarqué, en outre, que dans les traités de commerce conclus il y a quelques semaines par l'Allemagne, on avait évité avec soin d'abaisser les droits sur les principaux articles qu'ex-

porte la France, afin que celle-ci ne pût tirer aucun bénéfice indirect, notable du moins, des nouveaux arrangemens germaniques. Enfin la clause du traité de Francfort ne garantit, dans une certaine mesure, les marchandises françaises que sur le territoire allemand, non sur le territoire des alliés commerciaux de l'Allemagne, à savoir l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Belgique et probablement les principautés danubiennes.

Il faut donc négocier avec tous ces pays. Au moment où nous écrivons ces lignes, les négociations sont en cours; elles vont avoir abouti avec certaines puissances, et être rompues peut-être avec certaines autres.

Le gouvernement a affecté une grande confiance sur le succès de ces négociations, sauf avec un pays, l'Espagne. Il est indispensable que nous tombions d'accord avec la Belgique, avec la Suisse, avec l'Autriche-Hongrie; sinon, le préjudice ne porterait pas seulement sur nos intérêts matériels, mais encore sur nos intérêts moraux les plus élevés. Nos conventions littéraires et artistiques, qui ont tant fait pour le prestige de la France et pour son influence intellectuelle, risqueraient d'être dénoncées; nous perdrions le fruit de tout le labeur de notre diplomatie depuis quarante années. L'adhésion de l'Espagne, sinon immédiatement, du moins à courte échéance, est imposée par la force des choses. Certes, les Espagnols, qui viennent d'établir un tarif de douanes encore beaucoup plus protectionniste que le nôtre, sont capables, dans un accès de mauvaise humeur, de prohiber nos marchandises à partir du 1er février; mais la France est le seul marché sérieux pour les vins espagnols, le seul qui en puisse absorber sept à huit millions d'hectolitres par an, tandis que l'Allemagne, la terre classique de la bière, ne pourra de longtemps consommer deux millions d'hectolitres de vin étranger; en outre, les nouveaux droits français sur les vins se trouvent encore fort inférieurs aux nouveaux droits germaniques et à ceux de toutes les autres nations sur la même denrée. Toute guerre douanière entre l'Espagne et la France est donc impossible, les conditions étant trop inégales. Au fur et à mesure que l'on se rapprocherait de l'époque des vendanges, l'Espagne se montrerait plus disposée à céder; il lui serait impossible de ne pas le faire sans se porter un préjudice irréparable. L'Italie, qui a fait l'expérience de la perte du marché français pour ses vins, se met à implorer, comme un inestimable bonheur, l'application à ses produits de notre nouveau tarif minimum. Mais si des circonstances particulières font que, étant le seul grand marché possible au monde pour les vins de consommation courante, nous tenons dans une sorte de dépendance les pays viticoles, il n'en est pas de même des autres contrées; nous n'avons aucun moyen

de les contraindre; elles peuvent à la rigueur se passer de nous; il faut donc ne rien négliger pour traiter avec elles. La Belgique et la Suisse peuvent avoir des exigences bien plus légitimes que l'Espagne : leurs principaux produits, les fils fins de coton et de lin, les broderies, l'horlogerie, sont frappés par nos nouveaux tarifs de droits prohibitifs. Nous ne pourrions, sans porter aux intérêts français les plus divers un dommage incalculable, affronter le risque d'une rupture avec la Suisse et la Belgique.

Il conviendrait même d'étendre le régime des traités de commerce à de grands pays qui sont restés jusqu'ici en dehors de ces conventions : les États-Unis d'Amérique et la Russie. On parle d'une convention avec les États-Unis pour quelques articles dont l'importance ne dépasserait guère une ou deux dizaines de millions de francs; une convention restreinte à des proportions si minimes est indigne de deux grands et riches pays. On ne comprend pas non plus que nous ne cherchions pas à développer notre commerce avec les 110 millions d'habitans de l'empire russe. Rappelons-nous le mot récent du chancelier de Caprivi : « L'hostilité économique est incompatible avec l'amitié politique. » Or, la France et la Russie ont entre elles un régime de douanes qui est en complète opposition avec leurs sentimens d'amitié.

Les compensations à offrir aux États-Unis et à la Russie ne nous manqueraient pas. L'abaissement des droits sur le pétrole, sur le maïs, peut-être sur quelques autres denrées, serviraient très utilement à un accord efficace avec ces deux pays. Si nous pouvions obtenir, en revanche, des droits modérés sur nos soieries, sur nos lainages, une taxe de 10 à 12 francs par hectolitre sur nos vins en fûts, et des droits qui ne fussent pas exorbitans sur nos vins en bouteille, l'avantage serait considérable et pour notre industrie et pour notre agriculture. Par malheur, gouvernement et parlement chez nous manquent également de prévoyance. On l'a bien vu par le vote étourdi de la chambre en ce qui concerne le pétrole. Cette chambre qui a taxé si lourdement le pain, la viande, toutes les denrées de consommation populaire et quantité de matières qu'élaborent nos industries, s'est tout à coup prise d'amour pour le pétrole : lui seul, au milieu de tant de produits utiles, non-seulement échappe à toute surtaxe, mais se trouve dégrevé de moitié. Ce dégrèvement intempestif prouve bien toute l'irréflexion de la chambre et toute la puissance de ses préjugés contre les traités de commerce. Un abaissement du droit sur le pétrole est, en effet, une des principales compensations que nous puissions offrir à la Russie et aux États-Unis d'Amérique pour obtenir de ces pays d'indispensables dégrèvemens sur nos articles d'exportation. Le chancelier de Caprivi faisait preuve d'une

bien autre prévoyance politique quand, au lendemain de l'interdiction de l'exportation du seigle par la Russie, il refusait au parti progressiste l'abaissement des droits sur les céréales; il savait, en effet, que c'était la seule arme qu'il eût pour amener l'Autriche-Hongrie à conclure un traité de commerce. La réduction des droits sur les céréales en Allemagne aura été retardée de quelques mois; mais comme compensation, les produits manufacturés allemands jouiront pendant douze années de taxes réduites à l'entrée du territoire austro-hongrois.

La force des choses, non moins que l'exemple des principales contrées de l'Europe et de l'Amérique, ramènera dans peu de temps la France à la pratique des véritables traités de commerce pour une durée déterminée et avec des tarifs fixes. Il est à craindre, toutefois, que le nouveau régime douanier que nous a imposé la surenchère protectionniste établie entre le gouvernement, la chambre des députés et le sénat ne pèse d'ici-là bien lourdement sur nos exportations et sur nos consommations. Presque tout sera renchéri, sinon au premier moment, à cause des approvisionnemens anticipés, du moins au fur et à mesure que ceux-ci s'épuiseront. Nombre d'industries seront entravées dans leur marche par le relèvement des droits sur les objets divers qu'elles élaborent ou qui concourent indirectement à leur production. Même avec des conventions commerciales qui nous maintiennent ouvertes les frontières étrangères, il n'est pas possible que nos exportations ne s'en ressentent pas.

Le contribuable souffrira, non-seulement par le relèvement des droits, mais par les primes que l'on a établies pour stimuler des cultures ou des industries impuissantes. On est revenu, en effet, à quelques-uns des expédiens les plus condamnés de l'antique régime protecteur : les primes aux cultures et aux fabrications qui ne sont pas rémunératrices, les primes aussi à l'exportation, pour certains tissus de coton. Ainsi, la France s'engage de plus en plus dans un système condamné dont le reste du monde cherche à s'affranchir. Elle ne pourra, cependant, toujours ni même longtemps, se séparer du monde civilisé; elle sera obligée de suivre la marche commune. Mais, au lieu de prendre l'initiative, comme en 1860, elle laisse l'Allemagne se substituer à elle dans la direction économique de l'Europe continentale; elle aurait dû lui dérober ce rôle ou du moins marcher de pair avec elle.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

STENDHAL

On sait que la Providence s'amuse, le monde, à ce qu'assurent les Védas, étant une des trente-quatre comédies qui servent à ses plaisirs. Elle a des divertissemens malicieux. Elle se plaît à dérouter nos prévisions et à confondre nos calculs. Un de ses tours assez fréquens est de *déplacer*, pour ainsi parler, les hommes d'esprit, de mettre en un siècle tel homme qui était fait évidemment pour être d'un autre, et qui, dans celui où il naît, est tout dérouté et ne se reconnaît pas lui-même. Cette mésaventure, qui n'est pas sans compensation, est arrivée à Stendhal. C'est un déplacé. Il est, dans notre première moitié du XIXe siècle, comme dans une maison dont il ne connaît pas les êtres, et dans un costume qu'il n'était point fait pour porter. Il en a gardé de l'humeur, et y a contracté une certaine bizarrerie, et d'assez mauvaises façons; mais il n'en est pas moins très intéressant. Les déplacés sont aussi curieux à étudier que les déclassés. Stendhal, qui a été un peu l'un et l'autre, excite et renouvelle constamment l'attention. On cherche chez lui l'effet qu'a pu faire, sur un homme de valeur du reste, un temps qui lui était contraire, et dont il était presque le contraire même. C'est un témoin véridique et désorienté. On sent qu'il ne peut pas dire des choses banales, et, en effet, ce n'est point son défaut. Interrogeons donc cet étranger, questionnons cet anachronisme, cet homme qui était comme forcé d'être original, et qui, en effet, l'a été, malgré l'effort continuel qu'il faisait pour l'être.

I.

Le jeune Henri Beyle, vers 1798, était un petit garçon avisé, intelligent, déjà observateur, sensiblement vicieux, et vaniteux au-delà de toute expression ; et cela ne le distingue point infiniment de beaucoup de jeunes Français de quinze ans. Mais il avait plus particulièrement une propriété, car défaut ou qualité, je ne sais trop comme il la faut nommer, qui était chez lui d'une force incroyable et comme invincible. Il était imperméable. Nous subissons tous une multitude d'influences qui finissent par faire partie de notre complexion et de notre esprit. Stendhal ne peut pas en subir une. Il résiste de tout son cœur et de tous les points de son corps. *Recalcitrat undique tutus*. Quand, plus tard, il songea à être baron, en rêvant de ses armoiries il a dû y mettre un hérisson. Il est indocile à fond et incapable d'être apprivoisé. Exemples et leçons lui sont également inutiles et également antipathiques. Ils ne réussissent qu'à l'engager dans le sens opposé à celui où ils le poussent. C'est vanité, c'est orgueil; mais c'est quelque chose de plus fort que vanité, de plus furieux qu'orgueil; c'est passion de révolte et manie d'antipathie : « Nos parens et nos maîtres, a-t-il dit plus tard, sont nos ennemis naturels quand nous entrons dans le monde. » Ils ont été les siens, à son sentiment, depuis son berceau. Personne n'a détesté quelqu'un plus violemment que Stendhal son père. Les mots de bourreau et d'assassin reviennent cent fois dans les *journaux* de Stendhal à l'adresse de cet honorable bourgeois de Grenoble, sans qu'on puisse voir en quoi ce monstre a été coupable envers son fils, si ce n'est qu'il l'emmenait trop souvent à une maison de campagne que le jeune homme n'aimait pas, et qu'il ne lui servait, en 1804, qu'une pension de 2,400 francs qui en feraient 6,000 de nos jours. Mais c'est chez le jeune homme un état pathologique. Tout le met en fureur de la part de ceux qui *veulent avoir sur lui une influence*. Il se fait un esprit, une conscience et une âme de tous les sentimens et de toutes les idées que n'ont pas ceux qui l'élèvent. Ils sont religieux : il suffit, il sera toute sa vie en ébullition contre les prêtres; ils sont aristocrates : aristocrate lui-même d'instinct, il se maudira mille fois de ce penchant honteux; ils pleurent, en 1793, sur la mort de Louis XVI : il assure que dès cette époque, âgé de dix ans, cette nouvelle l'a fait bondir de joie. Ainsi de tout ; et ce ne serait point exagérer beaucoup que d'affirmer que toute sa vie, pour savoir ce qu'il devait penser ou sentir, il se demandait à chaque fois : « Qu'aurait dit de cela mon père ou ma tante? » car il s'agissait pour lui de dire, de

penser et de sentir le contraire. — Ce besoin impérieux de sa nature l'a suivi toute son existence. Il fallait qu'il contredît et qu'il contrariât. Hommes en place, hommes en crédit, hommes célèbres, hommes à la mode, hommes honorés, hommes approuvés, lui ont toujours semblé autant de pères, à lui désignés par le consentement universel pour être respectés de lui, et qu'à ce titre il abhorrait, et dont, à ce titre, il se faisait une loi de prendre en tout le contrepied et de réaliser la contre-partie. C'était son *criterium;* ou plutôt d'instinct, il allait droit aux antipodes de tous ces gens-là. — A tous ses instincts naturels ce penchant donna une forme, un caractère et une énergie particuliers. Il était sensuel de complexion : son besoin de scandaliser en fit un fanfaron de vices un peu puéril et un cynique souvent tout à fait ridicule. Il étala brutalement et avec une insistance taquine une immoralité qui ne dépassait guère, en soi, la commune mesure. Il prodigua l'admiration aux mauvaises mœurs. Il eut des délices à répéter mille fois : « Je suis immoral. Remarquez à quel point je suis immoral! » Il fit de l'immoralité une sorte de vertu et une manière de privilège qu'il ne tenait pas pour être à la portée de tout le monde. Il l'établit en titre aristocratique. — Il était vaniteux de naissance : son besoin d'être désobligeant donna à sa vanité je ne sais, ou je sais trop bien, quel air de fatuité balourde, qui insiste et pèse, qui s'impose et qui nargue. Aucun auteur n'a plus souvent traité ses lecteurs d'imbéciles. Toujours : « Passez les vingt pages qui suivent; vous ne les comprendriez pas... J'écris pour une centaine d'esprits d'élite... Je serai compris en 1900... Ici dix pages qui seraient sublimes. Je les supprime. Trop beau, trop vrai, révolterait le goût d'aujourd'hui. » Je n'exagère point, on le sait, et je crois que j'atténue. Qu'est-ce à dire? Qu'il est à la fois horriblement vaniteux et horriblement timide, comme il arrive toujours, et qu'en écrivant il songe à son lecteur. Il l'a devant les yeux et veut l'intimider, le réduire ou l'étourdir. Le vrai penseur écrit en ne songeant qu'à son idée, seul avec elle, les yeux sur elle, entêté seulement à la saisir, à la maîtriser et à l'exprimer au plus juste. Stendhal songe au lecteur et à lui-même et à l'effet que celui-ci fera sur celui-là; et comme la modestie est une convenance, c'est avec bonheur qu'il se montre inconvenant de parti-pris, par l'étalage, non point naïf, mais prémédité et savant, du moi. Il faut que je sache comment M. de Stendhal aime le thé, et combien celui qu'on lui a fait à Tours en 1841 était manqué, et aussi que M. de Stendhal a savouré en 1822, à Gênes, de l'*aqua-rossa*, qui était merveilleuse, et encore que M. de Stendhal n'était jamais plus heureux qu'à minuit et demi, buvant du punch au rhum en compagnie de quelques dames

ayant eu chacune plusieurs aventures amoureuses. Ces choses prennent de nombreuses pages en raison de leur importance. Stendhal a prétendu toute sa vie que la vanité était le tout du Français. Il en a donné beaucoup de raisons et un exemple.

Besoin de contredire, vanité, épicurisme, voilà les traits premiers, les forces intimes et profondes de la complexion de Stendhal. Il les a soigneusement cultivées. L'éducation de son caractère s'est faite de seize à vingt-cinq ans et n'a point corrigé son caractère; elle l'a outré. De seize à vingt-cinq ans, il a été un peu soldat, un peu acteur, un peu petit employé de commerce, toujours aventurier. Il a guerroyé et surtout séjourné en jeune officier vainqueur en Italie; puis, oisif à Paris, il a joué la comédie chez Dugazon, par amour du théâtre et des femmes de théâtre, mêlé à un petit monde très suspect de comédiens, de comédiennes et « d'amateurs éclairés des arts; » puis à la suite d'une petite actrice il a été vivre une année ou deux à Marseille, « pesant des eaux-de-vie » dans une maison de négoce. Cette jeunesse manquée, qui ne l'a pas empêché d'être un homme instruit, et même sachant vivre, quand il le fallait, lui a ôté pour toujours le peu de délicatesse qu'il aurait pu avoir, lui a donné ce mauvais ton qu'il n'a jamais perdu, cet air de gouaillerie dans la dispute, cette décision tranchante, cette exagération aussi dans l'affirmation, dans la généralisation, dans tous ses propos du reste, y compris les gros. Il y a toujours eu dans Stendhal, mêlé au Dauphinois sagace, observateur et malicieux, du hussard de comédie, du cabotin et du commis voyageur ancien style; du Clavaroche, du Delobelle et du Gaudissart.

II.

Son esprit valait mieux que son caractère, et sans être supérieur, était d'une trempe assez forte et assez fine. Avant tout il était observateur. Il aimait à regarder et savait regarder. Ses *journaux* de jeunesse (et presque d'adolescence) sont intéressans. Peu ou point de rêverie, peu ou point de théories, sauf littéraires, et celles-ci très courtes, autant, du reste, qu'insignifiantes. Il s'y révèle déjà comme manquant d'imagination. Beaucoup de réflexions sur lui-même, dont quelques-unes sont assez pénétrantes, dont la plupart sont gâtées par « l'égotisme, » comme il dit, et la conviction trop forte qu'il était un homme extraordinaire. Une foule de portraits, nets, vigoureux, très vivans, et dans ce cas, nulle recherche, rien d'apprêté, aucune manière. On sent que là Stendhal est dans le domaine qui est le sien et qu'il fait son métier propre. Ses souvenirs d'enfance,

écrits à quarante ans d'intervalle, ont le même caractère. On voit pleinement et l'on connaît, j'allais dire on reconnaît, son père, sa tante, son oncle, le Casanova de Grenoble, son grand-père, le grand bourgeois voltairien de 1780. Cela veut dire qu'à douze ans, qu'à dix ans, il savait voir et aimait à regarder. Son œil était curieux et tenace, sa mémoire de moraliste ferme et sûre. Il fut tel toute sa vie, regardant les gens partout, en diligence, en bateau, dans les cafés, dans les salons et sachant les faire causer, et sachant démonter avec une certaine dextérité ces petites mécaniques de sensations, de sentimens, d'habitudes et de préjugés. Ce doit être un petit fait vrai que la chaise de poste abandonnée au milieu des *Mémoires d'un touriste* pour continuer le voyage en diligence. On voit Stendhal commençant un « voyage en France » avec l'intention de regarder les paysages, puis s'ennuyant prodigieusement, s'apercevant qu'il ne fait rien, renvoyant sa chaise, montant en diligence, dînant à table d'hôte, désormais très intéressé, sentant qu'il travaille, et s'écriant : « Voilà la vraie manière de voyager ! » — Les *Mémoires d'un touriste*, écrits par Stendhal, ne peuvent être que les mémoires d'un moraliste, et le seul voyage qu'il sût bien faire était un voyage à travers les hommes.

Cette observation de Stendhal est de très bonne qualité en général. D'abord, elle est naturelle, ce qui est excessivement rare, la plupart des moralistes étant des hommes qui veulent être moralistes, qui prétendent être observateurs, qui font le ferme propos de voir juste et qui s'appliquent furieusement à regarder. L'observation de Stendhal est naturelle et, par conséquent, elle est continue, constante, constamment énergique sans acharnement, comme un instinct. Stendhal observe comme il contredit, il est observateur comme il est désagréable, parce que c'est sa nature. Ce premier mérite est extrême, incomparable, met Stendhal tout à fait à part, à côté des La Bruyère et des Saint-Simon, dont, à tous les autres égards, il est si loin. C'est que l'homme, en vérité, n'est point né pour observer les hommes, mais, selon sa force ou sa faiblesse, pour s'en servir ou les servir, et que l'observation pour le plaisir d'observer, la seule qui soit soutenue, complète, la seule aussi qui puisse devenir artistique, est rare comme une anomalie. C'est donc déjà dire beaucoup de la faculté observatrice d'un homme que de dire qu'elle est naturelle. Il faut ajouter que, chez Stendhal, l'observation est à l'ordinaire très loyale et très scrupuleuse. A côté de la passion d'observer, il avait le goût, qui s'y joint naturellement, mais qui n'en fait point nécessairement partie, de l'exactitude. Remarquez-vous ses façons de parler quand il fait de la politique? Il est libéral, il écrit de 1820 à 1840, et il ne dit jamais : « Liberté ! »

jamais! Il dit toujours, à satiété : « Les deux chambres et la liberté de la presse. » La formule est sèche, longue, lourde et embarrasse toujours la phrase. Il n'importe. Stendhal sent qu'il ne faut pas employer le mot de liberté, vague, inconsistant, dans lequel on a mis absolument toutes choses, depuis le despotisme asiatique jusqu'à l'anarchie. « Les deux chambres et la liberté de la presse, » à la bonne heure! et je sais ce que vous voulez dire. Un libéral de 1830 qui n'emploie jamais le mot liberté mérite qu'on lui demande la permission de l'embrasser. — Il est ainsi en toutes choses, très précis et très loyal, très respectueux de la « chose vue, » même quand elle le contrarie, par culte de l'exactitude. Après un fait, même assez important, qu'il rapporte, il écrit, *il imprime*, franchement : « Ceci contredit assez ma théorie générale sur... » Voilà qui est méritoire, et qui le rend sympathique, et qui augmente son autorité. Pour tout ce qui est « petit fait, » on est, avec Stendhal, sur un terrain où l'on se sent sûr et en compagnie d'un homme de bonne foi. —Cette loyauté, est-il besoin de le dire, a ses limites, ou plutôt trouve son obstacle dans les passions de notre homme. Quand une idée générale est chez lui la synthèse d'un grand nombre d'observations, que quelques faits la contrarient, nous l'avons vu, il ne dément, ni ne supprime pour cela les faits contradicteurs; mais quand une idée générale est chez lui, comme chez la plupart d'entre nous, la forme d'un de ses sentimens, d'un de ses amours ou d'une de ses antipathies, je crois bien, et je crois que l'on verra tout à l'heure qu'il y plie les faits qu'il rencontre et qu'il ne voit pas les faits qui risquent de la démentir. Mais à tout prendre, et sauf cette réserve, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, la faculté observatrice de Stendhal est d'une rare loyauté et d'une rassurante précision. — Je suis bien obligé d'ajouter qu'elle est incomplète par la faute de ce même caractère de Stendhal qui a joué de très méchans tours à son génie. Gêné et timide dans le monde, par suite de sa vanité, préoccupé d'y faire effet, *répétant* chez lui, comme un comédien, les phrases qu'il y dira, et quand il y est ne les disant jamais, *ne sachant que faire de ses mains*, trait essentiellement caractéristique, achetant une belle canne pour donner une contenance à ces mains embarrassantes; et trouvant qu'il gagne cent pour cent à ce changement, il a été trop occupé de lui et trop anxieux, sauf échappées, dans les salons, pour bien observer les gens bien élevés. Là, le vaniteux a entravé et paralysé l'observateur. Il en résulte que, quoique ayant passé par tous les mondes, ce n'est pas sur les meilleurs qu'il nous donne les renseignemens les plus exacts. Sur ceux-ci, soit dans ses livres de pur observateur, soit dans ses romans, il est général et superficiel, et je ne

dirai pas conventionnel, tant il paraît de mauvaise foi ou de mauvaise humeur d'appliquer ce mot à Stendhal, mais je ne suis pas très éloigné de le penser. Chez les bourgeois, en province, en Italie, à l'auberge, en diligence, il était à l'aise et observait bien, et toutes ses notes sur le petit monde du temps des deux chartes sont précises, d'un joli détail, et paraissent exactes. Quand le mot Stendhal me vient à l'esprit, je vois toujours un gros homme rond et vif, lèvres serrées, œil noir perçant et fureteur, qui monte en diligence, lie conversation en offrant d'excellens cigares, fait parler ses voisins, se rend compte de leur manière « d'aller à la chasse du bonheur, » s'enquiert des histoires d'amour du voisinage, surtout des tragiques, épuise ainsi et *vide* ses interlocuteurs ; puis, seulement quand ils commencent à se répéter, parle à son tour, se moque d'eux imperceptiblement, gaîment du reste, ou tient des propos amers contre les jésuites, et surtout songe à s'éclipser au premier relais pour trouver d'autres hommes expansifs, car il les lui faut ainsi, à explorer. Cela fait qu'il a été surtout un explorateur des classes moyennes et des petites classes, plutôt qu'un « observateur du cœur humain, » comme il a cru être. C'est un Saint-Simon de table d'hôte. Mais cela même n'est pas peu de chose, et à ce seul titre déjà il est précieux. — En dehors de ces qualités d'observateur, l'esprit de Stendhal est fort peu de chose. Il était très peu philosophe, presque incapable d'idées générales. Celles qu'il a eues font souvent qu'on souhaiterait qu'il n'en eût pas eu du tout. Ou elles ne sont que l'expression de ses préjugés et de ses rancunes, ou, quelquefois, elles sont ingénieuses, nouvelles, fécondes même, mais non pas fécondes pour lui. Il n'en tire rien, ne les pousse pas, les laisse tomber aussitôt que nées, en sorte que, quelque complaisance qu'on veuille avoir pour lui, on ne sait trop s'il a bien vu ce qu'elles contenaient, et le commencement seulement de ce qu'elles pouvaient produire. Demeurées à cet état, il faut bien savoir et il faut oser dire que les idées générales ne sont que des aperçus presque accidentels de l'intelligence, d'heureuses rencontres, utiles à la gloire posthume, quand d'autres, en leur faisant une grande destinée, ont la délicatesse de les rapporter à celui qui en a eu la première intuition, mais qui ne prouvent aucune force, ni aucune largeur, ni aucune pénétration, à peine une certaine vivacité et éveil alerte de l'esprit. Stendhal avait, en fait d'idées générales, quelques bonheurs de conversation. Il ne faut pas oublier que « le plus grand philosophe qui ait jamais existé, » à son sentiment, est Helvétius.

Il avait des goûts artistiques très vifs, ou plutôt des sensations d'art très personnelles, des jouissances de dilettante profondes, et, ce me

semble, assez originales; plus justes, autant que je puis m'y connaître, en peinture qu'en musique, mais toujours très passionnées, qui d'abord lui ont rendu de très grands services, l'ont empêché de n'être qu'un satirique morose et bilieux, ensuite ont ouvert à son esprit certaines régions qui, sans ces goûts, lui seraient restées très étrangères. Peu délicat, ayant même un certain penchant à la grossièreté ou à l'affectation de la grossièreté, il rentrait par ses goûts artistiques dans le monde des gens délicats et des sensations délicates. C'est quelque chose, quand on est un sensuel, de s'être habitué à ne pouvoir songer à sa maîtresse qu'en l'associant à une phrase de Cimarosa ou à un modelé du Corrège. Ce genre de distinction, qui consiste à ne concevoir le plaisir qu'entouré de fines jouissances artistiques et à mettre toujours un peu de beau dans le rêve que l'on fait ou le souvenir qu'on se retrace de la volupté, Stendhal l'a eu fort souvent, presque toujours, et s'est élevé ainsi de quelques degrés, vraiment, au-dessus du corps de garde. Des choses que sans cela il n'eût pas comprises, des états sociaux tout entiers qu'il n'eût que détestés, la société du temps de Léon X, par exemple, ou du temps de Louis XIV, il y entre par cette porte, les comprend et les goûte, tout en ne les aimant pas, attiré et repoussé en même temps, arrivant ainsi à des contradictions ou à des incertitudes amusantes quelquefois, mais qui ne le diminuent point, et bien au contraire, où on lui sait gré de tomber, et qu'on regretterait qu'il n'eût pas connues. — Regard prompt et sûr, curiosité passionnée, goût de l'exactitude, patience dans l'accumulation des menus détails, goût, mais non point talent des généralisations, et ici patience moindre, précipitation au contraire et légèreté, vif penchant pour les beaux-arts considérés comme élémens et assaisonnemens du bonheur : tel est, ce me semble, en ses hautes parties, l'esprit de Stendhal; sensualité exigeante, vanité peu fine et peu réprimée, humeur d'opposition et de résistance à tout ce qui est une autorité ou prétend être une influence : telle est, ce me semble, sa complexion ; et de ce tour d'esprit tantôt servi, plus souvent gâté par ce caractère, quelles idées générales sont sorties, c'est, je crois, ce qu'il est assez intéressant d'examiner.

III.

Stendhal a eu deux adorations, l'adoration de la volupté et l'adoration de l'énergie.

Il a cru voir que l'homme n'avait qu'un seul penchant, qui était de rechercher toujours la plus grande somme possible de plaisir.

Il a radicalement nié et refusé de voir les deux tendances humaines qui s'appellent l'altruisme et le mysticisme, dont l'une nous porte à vivre en autrui, l'autre nous porte à vivre dans le rêve, l'espérance ou la foi d'un autre monde que celui que nous voyons. Ces deux moyens qu'a l'homme d'échapper à lui-même, preuves au moins du besoin qu'il a de vivre hors de lui, Stendhal ne les a pas connus par lui-même, et ne les a pas aperçus, constatés, au moins comme faits, dans ses semblables. L'homme est pour lui un être qui « part tous les matins pour la chasse du bonheur, » et la seule étude à faire de lui est d'observer comment il chasse. L'homme s'appelle don Juan, Alcibiade, Borgia, Raphaël, ou Napoléon. Il y a erreur à croire qu'il se soit jamais appelé Jésus ou Marc-Aurèle. La Rochefoucauld a *absolument* raison, et encore plus Helvétius, qui est plus radical et plus intransigeant en cette doctrine. — Non-seulement l'homme est tout entier ce que nous venons de dire, mais l'homme doit l'être ; il a raison d'être ainsi, et tous ceux, ou qui lui persuadent qu'il est autre, ou qui l'engagent à s'efforcer d'être autrement, sont des fous quelquefois, des charlatans souvent, le plus souvent des tyrans habiles ou de subtils écornifleurs. Toute philosophie idéaliste est une ivresse lourde ou un manège suspect ; toute religion mérite des qualifications beaucoup plus dures. La philosophie allemande moderne est le comble de l'absurdité ; les religions chrétiennes sont abominables aux esprits justes et aux amis de l'humanité. La sensation, voilà le but ; « vivre, c'est sentir la vie ; c'est avoir des sensations fortes. » Stendhal n'étudie qu'une chose : « Je cherche l'art d'être heureux. » Il ne conçoit qu'une vie comme souhaitable, celle où l'on a accumulé le plus grand nombre possible de jouissances violentes, de jouissances fines et de jouissances rares. — Cette philosophie d'homme de vingt ans étonne toujours chez un homme de réflexion quinquagénaire, et toujours l'on se demande si vraiment il n'a pas fait une fois en sa vie cette observation d'ordre élémentaire que la vie n'est heureuse que quand on en a éliminé la recherche du bonheur. Mais, quelque bornée qu'elle puisse paraître, c'est bien toute la philosophie de Stendhal. Il n'en a jamais eu d'autre, ni voulu entendre parler d'autre chose. Il est de 1770, et n'a pas fait un pas depuis, tout pas, du reste, fait pour s'en éloigner, lui paraissant un pas en arrière. Il était tel par son tempérament, il restait tel par son horreur de tout ce qui était autorisé. Le réveil religieux de la restauration et les essais, très honorés, de philosophie spiritualiste de 1840, ne pouvaient que le rengager plus à fond dans des doctrines, qui, au mérite d'être les siennes, joignaient l'attrait de faire scandale.

L'autre objet de son culte, c'est l'énergie : « J'aime la force » est un de ses mots favoris. Mais il faut bien s'entendre sur ce que Stendhal appelle l'énergie. C'est le contraire de l'énergie. C'est la violence ; c'est la détente brusque, l'explosion soudaine, aveugle, sans dessein et sans suite, d'une passion qui ne sait ni se réprimer, ni se diriger. C'est un moment de folie tragique. Les anciens appelaient cela *impotentia sui*, et croyaient que c'était faiblesse. C'est le genre d'énergie qu'adore Stendhal. « L'énergie du moyen âge, » les crimes furieux du XIVe siècle, la soif délirante de vengeance tout à coup s'étanchant avec ivresse, le sang qui monte au cerveau et qui force à tuer avec un accès sauvage de joie folle, voilà l'énergie dont Stendhal cite cent exemples avec complaisance, et en s'écriant : « Il n'y a plus d'énergie en Europe depuis le XVe siècle. » A cet égard, le XVIe lui semble déjà une décadence, le temps de Napoléon une pâle et courte renaissance. Ses énergiques sont tout simplement des *impulsifs*. Il est rare qu'on fasse de plus singuliers contresens. Il fait celui-là sans cesse. Ce n'est autre chose que sa façon de comprendre. Il dit couramment, sans se garder contre l'objection, sans s'en douter : « Le peuple, de nos jours, a un reste d'énergie. Il en a plus que les hautes classes. Voyez les suicides. » Stendhal a plusieurs héros : Napoléon, Lauzun, Bassompierre ; il en a un qu'il chérit plus tendrement que tous, c'est Lafargue. Avez-vous lu Baruch ? Connaissez-vous Lafargue ? Je vais vous le présenter. M. Lafargue, ouvrier ébéniste, grand lecteur de romans et s'exprimant dans la langue de la *Nouvelle Héloïse* quand il écrit à M. son frère, s'éprit en 1828, à Bagnères, d'une jeune fille de condition humble et de mœurs faciles, devint son amant, fut trompé par elle, et la tua d'un coup de pistolet. Il fut condamné par le jury des Hautes-Pyrénées (dans ce temps-là on n'acquittait pas) à cinq ans d'emprisonnement et dix années de surveillance, et remercia le jury et la population en ces termes : « Braves et estimables habitans de cette ville, le tendre intérêt que vous m'avez témoigné m'est connu. Vous vivrez dans mon cœur. » On lui répondit par des applaudissemens et la foule se précipita sur ses pas. — Stendhal s'y précipite aussi. Lafargue vit dans son cœur. Il l'obsède, le charme et le rafraîchit. Il le console du spectacle de ce monde si plat. Trois ou quatre fois dans un seul volume (les *Promenades dans Rome*, II), Stendhal nous parle de Lafargue mystérieusement et d'un ton pénétré, comme le prêtre parle de son Dieu : « L'an passé, les tribunaux nous ont appris plusieurs assassinats commis par amour ; les accusés appartenaient tous à cette classe ouvrière, qui, grâce à sa pauvreté, n'a pas le temps de songer à l'opinion du voisin et aux convenances. M. Lafargue, auquel

la cour d'assises de Pau vient de sauver la vie, a plus d'âme à lui seul que tous nos poètes pris ensemble, et plus d'esprit que la plupart de ces messieurs; » ailleurs: « Il est sans doute parmi nous quelques âmes nobles et tendres, comme Mme Roland, Mlle de Lespinasse, Napoléon, le condamné Lafargue. Que ne puis-je écrire dans un langage sacré compris d'elles seules! » et enfin il nous raconte toute son histoire, après l'avoir savamment fait désirer, et il ajoute : « L'homme dont les passions offrent ce caractère d'énergie et de délicatesse n'avait pas trois francs à prêter à sa maîtresse. » C'est que la pauvreté conserve l'énergie; « ces crimes ne se rencontrent pas dans les classes élevées... à Paris, la vie est fatiguée, il n'y a plus de naturel ni de laisser-aller... Paris est-il sur la route de la civilisation véritable? Vienne, Milan, Rome arriveront-elles à la même élégance, à la même *absence d'énergie?* » Graves questions, où le problème de la civilisation se trouve engagé. La civilisation, c'est la diminution du nombre des crimes; mais la diminution du nombre des crimes, c'est l'affaiblissement de l'énergie humaine, évidemment. Faut-il souhaiter la civilisation? Il y a bien à hésiter là-dessus. — On voit pleinement cette conception de la vie : amour et énergie, voluptés et violences, folies amoureuses et coups de poignard ; c'est celles d'un abonné de cabinet de lecture ou d'un habitué de l'Ambigu. Ne vous y trompez pas, c'est celle de Stendhal. Sans doute il a songé assez souvent à autre chose; mais ce petit rêve romanesque que nous avons tous dans l'arrière-fond de notre cervelle, et qui, souvent à notre insu, donne leur direction à beaucoup de nos idées et de nos desseins, il avait cette forme chez Stendhal, et cette couleur, et cette qualité, un peu inférieure peut-être. — Et l'on peut en supposer la raison. Cette vie d'aventures, de dangers, d'amour et d'énergie même, si l'on veut, mais d'énergie accidentelle et momentanée, cette vie dont il rêvait et qu'il tenait pour belle, il l'avait menée à peu près, depuis dix-sept ans jusqu'à trente. Il avait aimé, il avait été aimé, il avait été trompé, il avait eu une forte envie d'assassiner l'infidèle; il avait fait la guerre, et, sinon donné beaucoup de coups de sabre, du moins essuyé un nombre honnête de coups de fusil; il avait été pauvre. Ces choses-là ne s'oublient point. Il a écrit un mot profond et d'une justesse admirable : « Parmi les agrémens de la vie, ceux-là seuls dont on jouissait à vingt-cinq ans sont en possession de plaire toujours. » Par contre-partie, on fait sa conception de la vie de la manière dont on l'a sentie et goûtée à vingt-cinq ans. On généralise et on idéalise les sensations agréables de cette époque de la vie, la seule où l'on ait des sensations fortes, et l'on s'en fait un rêve perma-

nent, toujours plus cher, toujours plus fascinateur, d'où, selon nos talens, sortent nos poèmes, nos romans, nos théories, nos systèmes, nos conversations ou nos bavardages. Rousseau, après tout, n'a fait que cela. Stendhal de même, et de là cette conception de la vie, pareille aux mémoires de Casanova.

Les jugemens de Stendhal sur les mœurs de son temps, à travers bien des contradictions dont nous ne relèverons que celles qui donnent une lumière nouvelle à connaître son tour d'esprit, dérivent presque tous des principes précédens, en même temps que de son humeur chagrine et contredisante. La passion sous ces deux formes, volupté et violence, lui paraissant la fin de l'homme et le plus bel exercice de ses facultés, il a un éloignement naturel pour tout ce qui tend à la réduire, à l'user, ou seulement à la contrarier. S'il déteste les religions, et les philosophies spiritualistes, il se défie presque autant de la raison sous ses différentes formes et ses divers aspects. — Il y a une raison qui enseigne à l'homme à prévoir et à vouloir, c'est-à-dire à avoir des volontés prolongées et constantes, de longs desseins et de longues patiences, et à mettre son orgueil dans ces efforts soutenus. Stendhal démêle cette raison-là chez les Anglais, et s'y montre très hostile. S'il aime « l'énergie, » on sait que ce n'est pas celle-là. Elle est trop froide, elle donne à l'homme trop de gravité et de prudence, et lui interdit trop les belles explosions dramatiques « d'énergie » violente, c'est-à-dire de passion déchaînée. Elle lui paraît triste et haïssable, et, comme nous faisons toujours à l'égard de ce que nous n'aimons pas, il lui donne le nom du défaut dont elle est voisine et où elle peut tendre : il l'appelle hypocrisie, vertu artificielle, affectation de grandeur ou de force morale. Il plaint un peuple condamné à être triste par le souci ou la prétention de se posséder. — Il y a une raison pratique qui enseigne à l'homme la morale, non du plaisir, mais de l'intérêt bien compris, qui lui conseille de faire vite et bien ses affaires et de mener sa vie comme une entreprise de commerce bien ordonnée. Stendhal croit voir cette raison-là chez les Américains, et sa douleur est profonde à songer que Dieu a condamné des hommes et des femmes à naître et à vivre à Philadelphie. Quelle tristesse là aussi, et plus grande encore peut-être ! Quelle absence de passions joyeuses, de passions douces, ou de passions tragiques ! Où est l'agrément de la vie dans tout cela, et l'émotion, et la sensation? Déplorables Américains, à qui nous ressemblerons peut-être dans un demi-siècle ! — Il y a une raison d'une autre sorte, et d'un caractère assez particulier, qui conseille à chaque homme de vivre à peu près comme ceux qui l'entourent, de croire que la majorité a à peu près raison,

de tenir grand compte, par conséquent, de l'opinion du voisin, ou, si l'on veut parler en beau langage philosophique, du consentement universel. C'est la raison des peuples sociables, c'est celle des Français essentiellement. Cette raison-là est la plus abominable de toutes. Elle détruit toute originalité, toute personnalité, tout naturel, toute expansion de notre être intime, toute candeur, toute bonhomie et tout cynisme. C'en est fait de l'homme s'il s'y laisse séduire. Tous les Français, plus ou moins, et la plupart jusqu'au fond, sont infectés de ce mauvais air. A parler franc, savez-vous ce que c'est? C'est l'adoration du « modèle à imiter. » Du haut ou du bas, fabriquée par une cour ou élaborée par la foule, une opinion sur chaque chose se forme; cette opinion construit un modèle de chaque action, de chaque doctrine, de chaque préjugé, de chaque démarche, de chaque attitude; ce modèle s'impose à chaque individu, et il se croit tenu de s'y conformer exactement en ses actes, pensées, paroles et gestes. Les Français vivent comme cela. C'est affreux. Ils disent tous la même phrase sur chaque événement ou chaque personnage. Ils pensent et sentent à l'unisson. Nul naturel. Peuple de singes et de perroquets. Le modèle à imiter est là qui les fascine et qui ne leur permet pas d'être eux-mêmes. C'est un fétichisme. A parler plus franc encore, savez-vous ce que c'est. C'est de la vanité. La vanité du Français fait qu'il rougit tout simplement de n'être pas à la mode. La mode c'est l'opinion générale, et l'opinion générale c'est la mode, ni plus ni moins, un peu plus exigeante. La vanité du Français le force à être à la mode, parce que, s'il n'y était pas, il paraîtrait l'ignorer, et paraître ignorer ce qu'on dit et ce qui se passe est tout ce qu'il y a pour la vanité française de plus mortifiant. De là est née cette manière, la plus insidieuse, la plus impérieuse et la plus détestable de toutes de « combattre le naturel. » Quelle énergie voulez-vous que montre un peuple toujours occupé de savoir si ce qu'il fait est convenable, correct et copié sur le modèle? Il ne peut en avoir qu'en masse. Sur le champ de bataille, c'est précisément par vanité que le peuple français est si valeureux. Mais d'énergie individuelle, que peut-il y en avoir chez un pareil peuple? Et, par exemple, quels beaux crimes d'amour des hommes si occupés du qu'en dira-t-on pourront-ils commettre? — Dans cette théorie du caractère français il y a bien des choses : du vrai d'abord, et si ce n'est pas là le caractère français tout entier, si même il y a un certain ridicule à faire d'un seul de nos travers, et répandu surtout chez les mondains, le fond même et le tout de notre complexion nationale, encore est-il que la sociabilité française prenant ces deux formes, gouvernement de l'opinion, tyrannie du modèle à imiter, cela est juste,

bien déduit, ingénieux, et de nature à expliquer un assez grand nombre de faits. — Il y a là ensuite une application curieuse, et la plus frappante peut-être des « principes, » si l'on peut ainsi parler, de Stendhal. Volupté et violence, ce sont toujours ses deux pensées dirigeantes. S'il a tant détesté les Français, c'est que la sociabilité, et ce qui s'ensuit, et ce qu'elle impose, c'est à savoir les convenances, sont les plus forts ennemis et de la violence et de la volupté. De tous les moyens que les hommes ont inventés pour combattre le « naturel » si cher à Stendhal, l'orgueil est un des meilleurs, la raison pratique est un des meilleurs; mais il n'y en a pas de plus victorieux peut-être, en dehors des religions, que la sociabilité devenue un culte, que le souci d'agir conformément à l'opinion générale, que la conviction presque religieuse, superstitieuse, si vous voulez, que c'est tout le monde qui a raison. Qu'il y ait à cette tendance de grands inconvéniens, comme à toutes choses, il est clair; mais si la société a été inventée pour sortir de l'état de nature, la sociabilité poussée jusqu'au sentiment qu'il faut penser en commun pour bien penser, est certainement le plus sûr moyen de n'y pas rentrer. Or, avec son « naturel, » sa « bonhomie, » sa « candeur, » surtout avec son goût pour la volupté et la violence, c'est tout simplement l'état de nature que Stendhal rêve toujours. — Enfin il y a dans cette théorie, et surtout dans l'insistance amère que met Stendhal à l'étaler à tout propos, l'exemple le plus fort de ce que j'ai appelé l'imperméabilité de Stendhal, et surtout du soin constant qu'il mettait à se montrer imperméable. Notre patrie c'est notre famille agrandie. D'instinct, Stendhal est récalcitrant à la France, comme il l'a été à sa famille, et il serait désolé que l'on pût le soupçonner d'avoir subi l'influence du sol, d'avoir pris l'air de la maison. Ce n'est pas lui qui tombera dans le ridicule qu'ont les Français de ne rien trouver plus beau que leur patrie. Ce ridicule existe, en effet; mais on peut dire que Stendhal a mis trop de coquetterie à s'en garantir, et que cette coquetterie a fini par devenir une passion, elle aussi, un peu ridicule.

On ne peut pas être toujours négatif, et il faut bien finir par affirmer et approuver quelque chose, ne fût-ce que par surcroît d'opposition à ce qu'on repousse. Stendhal a choisi pour l'aimer un peuple qui lui semblait s'éloigner le plus possible de la raison froide, de la raison pratique et de la raison des convenances. Il a adoré les Italiens. L'Italie est pour lui ce « pays de l'amour et de la haine » qu'il semble avoir cherché partout comme sa patrie d'élection. C'est le pays des passions fortes. « La plante humaine y naît plus forte qu'ailleurs. » On y aime véhémentement, et on y tue par amour cordialement. C'est plein de Lafargues. C'est le plus

beau pays du monde. Surtout on y est naturel ; on s'y livre à la sensation présente, et l'on y parle avec abandon de sa sensation présente, sans le moindre souci d'être ridicule ou d'ennuyer. C'est le pays de la candeur. Stendhal ne tarit pas sur ce point, et, lui aussi, épanche ses sensations et ses sentimens en cette affaire avec un abandon tout italien.

Ce tableau des mœurs italiennes, avec une foule de détails et d'anecdotes qui ne sont pas ennuyeux du tout, est bien fantaisiste. D'abord, malgré la loyauté de l'auteur, que je ne cesserai pas de reconnaître et de louer, on y sent trop que c'est un panégyrique à contre-coup, comme sont la plupart des panégyriques, un éloge de l'un à tendances satiriques contre l'autre, un hommage à l'Italie destiné moins à faire plaisir aux Italiens qu'à désobliger les Français. « On aime toujours quelqu'un contre quelqu'un, » disait Bersot. C'est *la Germanie* de Tacite, et *l'Allemagne* de Mme de Staël, et la *Lutèce* d'Henri Heine. La chose est naturelle : comme a dit Stendhal lui-même, « le philosophe qui a le malheur de connaître les hommes méprise toujours davantage le pays où il a appris à les connaître ; » mais cela ôte toujours un peu d'autorité à certains éloges. — Ensuite, sans insister sur les amours-passions et les crimes d'amour, auxquels Stendhal attribue vraiment une trop large part dans ses préoccupations complaisantes, et qui sont, à très peu près, comme toutes les folies humaines, en égal nombre chez tous les peuples de civilisation analogue, pour ce qui est de la sincérité, de la candeur et du naturel, il y aurait bien à dire. Il est assez curieux que Stendhal n'ait trouvé de candeur vraie que chez le peuple qui a produit les plus grands diplomates de l'Europe. Il est à remarquer que, quand Stendhal écrit un roman italien, ces charmans ingénus deviennent tous d'effrontés menteurs et trompeurs, à l'exception, si l'on veut, de Fabrice, qui est fils de Français. Je crois voir dans cette idée de la candeur italienne, qu'il faut bien prendre au sérieux puisque Stendhal a écrit trois ou quatre volumes où il n'est guère parlé que de cela, quelque chose comme une généralisation précipitée et trop étendue. Ce que Stendhal a remarqué, et il en donne un millier d'exemples, c'est l'abandon avec lequel les Italiens et les Italiennes parlent (ou parlaient) de leurs faiblesses amoureuses. Il y a là, aux yeux d'un Français, une certaine impudeur, une ombre de grossièreté que Stendhal a notée, dont il s'est empressé, dans le cynisme moitié vrai, moitié affecté où il a coutume, de faire une haute vertu, pour l'opposer au *cant* anglais ou à la *bégueulerie* française, et qu'enfin il a considérée comme la marque de tout un caractère national essentiellement ouvert, naïf et naturel. Rien ne trompe, d'abord, comme de

généraliser trop vite ; ensuite, comme de vous attacher à ce que vous rencontrez, dans un peuple étranger, de grossier et de mauvais ton à vos yeux. Vous entendez siffler un Anglais bien mis, et vous en concluez que voilà un peuple bien mal élevé ; vous observez des témoignages d'affection qui vous semblent trop libres entre un Allemand et une Allemande qui ne sont que fiancés, ou même qui ne le sont pas, et vous concluez que ces gens-ci manquent de pudeur. C'est aller trop vite. Les manières et conventions sont différentes, et il n'en est que cela. Ce qui est grossier en France n'est pas tenu pour tel ailleurs, et réciproquement, et de ces différences tout extérieures et superficielles, ce n'est pas du tout des considérations sur les tempéramens des peuples qu'il faut tirer. Une statistique des suicides, des mariages jeunes, des mariages vieux, des mariages sans dot, des enfans naturels, voilà qui est sérieux, non les confidences amoureuses que Stendhal a pu recevoir en Italie, fussent-elles au nombre de deux ou trois cents. — Gardons pourtant mémoire de cette comparaison faite par Stendhal du caractère des différens peuples qu'il a connus, pour bien entrer dans sa façon de sentir et de penser, ce qui est notre objet. Ce qu'il aime, ce sont les peuples qui lui paraissent vivre selon « la bonne loi naturelle ; » ce qu'il déteste, ce sont les peuples qui, d'une façon ou d'une autre, font effort pour dompter le premier mouvement et museler un peu la bête humaine. Toute contention ou toute convention qui agit dans ce dessein l'irrite, l'inquiète ou lui déplaît. Au fond, vivre dans la volupté et la violence, l'une conséquence, mais assaisonnement aussi de l'autre, c'est où il croit bien que l'humanité devrait tendre, et d'où il croit que l'humanité devrait ne pas trop se hâter de s'éloigner. Et l'on voit pleinement ici ce que, décidément, il entend par sa chère « énergie. » Quand il en vient aux exemples, c'est en descendant du nord au sud et de la race saxonne à la race italienne qu'il trouve que l'énergie va croissant ; et, en définitive, les peuples les plus énergiques pour lui sont ceux qu'il croit qui ne se maîtrisent point. Preuve qu'il n'entendait pas par énergie ce que le commun a accoutumé d'entendre par ce mot.

Stendhal a résumé les études morales sur le sujet qui lui était le plus cher dans un petit volume intitulé *de l'Amour,* qui ne manque pas de mérite. Stendhal aimait l'amour et les histoires d'amour, et connaissait un assez grand nombre de manières d'aimer. Ce livre qui n'est pas composé, qui recommence dix fois, et qui se répète mille fois, peut pourtant se résumer à peu près ainsi : Des différentes sortes d'amour, — du rôle de l'imagination dans l'amour, — du rôle de la vanité dans l'amour, — de l'amour chez les différens peuples de l'Europe, — très nombreuses anec-

dotes, un peu monotones. Je laisserai de côté ces deux dernières rubriques, les anecdotes du livre *de l'Amour* étant souvent intéressantes, mais toujours un peu extraordinaires, un peu *excentriques*, et pour cette cause, servant plutôt d'illustrations amusantes pour le volume que de preuves à l'appui et de documens; les observations sur la façon d'aimer des différens peuples n'ajoutant rien à une matière que je viens d'examiner. — Stendhal connaît et distingue quatre sortes d'amour : l'amour *physique*, l'amour *passion*, l'amour *goût*, l'amour *de vanité*. Je ne reprocherais pas à cette énumération d'être incomplète, toute énumération de ce genre étant incomplète, si Stendhal ne mettait une certaine prétention à avoir absolument épuisé le sujet : *Il y a quatre amours différens*, dit-il à la première ligne. Il y en a certainement un peu plus ; il y en a qui ne rentrent point dans l'une de ces quatre divisions. Il y a l'amour amitié, par exemple, qui n'est ni l'amour passion, ni l'amour goût, étant beaucoup moins violent que l'un, et beaucoup plus profond que l'autre, l'amour amitié, le fait d'aimer une personne parce qu'elle est bonne et douce, d'un commerce agréable et sûr, sorte d'amour confiance très fréquent chez les Français, qui est d'une si grande solidité et d'une si longue suite qu'il méritait une mention, sinon une étude. — Il y a l'amour habitude, inférieur au précédent et plus vulgaire, un amour qui n'a pas commencé par l'amour, qui a commencé par un entraînement des sens, mais qui est devenu peu à peu un attachement très fort et très tendre, sorte de reconnaissance de la chair, lien, souvent, d'une force étrange, extrêmement intéressant à analyser, assez fréquent pour qu'on en tienne compte, et qu'il ne faut pas confondre avec l'amour physique dont le caractère, inversement, est de se ruiner par la possession. — Il y a l'amour de tête, celui qui commence par l'imagination, s'entretient et se nourrit par l'imagination, et s'éteint d'ordinaire dans les réalités de l'amour, ce qui fait qu'il est, si l'on me passe l'étrangeté du terme, une sorte d'*amour physique* intellectuel. Il est assez étrange que Stendhal ait oublié l'amour de tête dans son livre *de l'Amour*, lui qui, dans *le Rouge et le Noir*, a précisément fait une étude assez pénétrante de l'amour de tête sous le nom de Mlle de La Môle. — On pourrait facilement trouver quelques autres manières d'aimer que Stendhal a omises et qui méritaient d'entrer dans une classification générale à meilleur titre que l'amour vanité, qui, en vérité, n'est pas du tout un amour. Il importe peu ; mais ce que je voulais montrer, c'est Stendhal ne décrivant dans le livre *de l'Amour* que les amours qu'il était capable de ressentir, et, en dehors de la sensualité, de la passion violente et tragique, de la galanterie mondaine et de la vanité, ne ressentant rien. Un livre sur l'amour est toujours une

autobiographie. — Laissons cette classification incomplète. Aussi bien Stendhal, qui se piquait à tout propos de « logique, » n'a nullement suivi dans son livre le dessein qu'il semble annoncer, et n'y traite guère que de l'amour passion. Le livre manque complètement de méthode, comme tous les livres de Stendhal. Ce qu'il nous montre très bien, avec beaucoup de finesse et une sorte de divination ingénieuse, et ce qui est le point où l'auteur, à travers mille digressions et beaucoup de fatras, se ramène sans cesse, ce sont *les effets de l'imagination sur l'amour*, le travail de l'imagination sur l'amour une fois né, et la manière dont elle le développe et l'attise. Je dis sur l'amour une fois né; car l'amour naissant de l'imagination, l'amour de tête, c'est précisément celui dont Stendhal, dans le livre *de l'Amour*, n'a point traité. Ce travail de l'imagination sur l'amour, c'est ce que Stendhal, d'un mot qui a fait fortune, appelle *la cristallisation*. Une brindille de bois mort placée dans certaines grottes où l'air humide est chargé de certains sels, se couvre de brillans cristaux et devient une aigrette de diamans. L'amour proprement dit, à sa naissance, c'est cette brindille de bois noir; l'imagination, lentement, la rêverie solitaire, en fait ce bijou rayonnant où scintillent tous les feux du ciel. Il y a une jolie imagination dans cette idée. Stendhal n'avait d'imagination que dans les choses d'amour, et particulièrement dans l'art de rêver la jouissance. Voyez cette rêverie devant un portrait : « Quelque chose de pur, de religieux, d'antivulgaire... On dit qu'elle a été longtemps malheureuse... On rêve d'être présenté à cette femme singulière dans quelque château gothique et solitaire, dominant une belle vallée et entourée d'un torrent, comme Trezzo... On se croit presque l'ami intime d'une femme dont on regarde le portrait en miniature. On est si près d'elle (1)!.. » Voilà Stendhal en train de cristalliser. — Il connaissait bien cet état de l'âme, et il a tiré de cette théorie trois ou quatre points de métaphysique amoureuse très ingénieux. Par exemple, la théorie de la pudeur rentre dans la théorie de la cristallisation par le biais ou par l'artifice que voici. La pudeur est une coquetterie ingénieuse qui a pour but, non pas précisément de se faire désirer, mais de s'embellir. Se refuser, c'est donner à celui qui aime le temps de cristalliser, de rêver de vous, autrement dit de vous faire plus belle, et de vous voir telle qu'il vous fait : « La pudeur prête à l'amour le secours de l'imagination : c'est lui donner la vie. » Cela n'est pas tout à fait faux, et est charmant (2). — De même la sin-

(1) Rome, Naples, Florence, Milan, 29 novembre.
(2) *Amour*, XXVI.

cérité, le naturel, aussi essentiels à l'amour que la pudeur, peuvent être tenus pour des effets indirects de la cristallisation, en ce sens que sans elle ils ne seraient pas. Il ne faut point exagérer en amour, dépasser dans ses paroles la mesure juste du sentiment qu'on éprouve. Cela sonne faux. Mais cependant l'amour ne vit que d'exagérations. Oui, mais d'exagérations sincères, d'exagérations qui n'en sont pas pour celui qui parle. Or ces exagérations sincères, ces exagérations auxquelles croit celui qui les prodigue, c'est la cristallisation qui les a fait naître. L'imagination a donné à l'hyperbole l'accent de la vérité (1).

Le « coup de foudre » lui-même est un effet de la cristallisation. Ici c'est d'une cristallisation préalable qu'il s'agit. On s'est fait un modèle idéal. On rencontre un jour un être qui, par un seul trait, ressemble à ce modèle idéal : par exemple, il a des moustaches longues, ou elle a des boucles blondes. Autour de ce trait on jette, rassemblées, toutes les autres qualités qui dans notre imagination étaient inséparables de lui, et l'amour éclate. On dit : « Comme il est courageux ! » c'est un pleutre ; mais il a des moustaches longues ; « comme elle est douce ! » c'est une peste ; mais puisqu'elle a des boucles blondes ! et l'amour est né (2). — L'observation est juste, mais ne s'applique pas, je crois, à l'amour passion, dont traite notre docteur, mais à l'amour de tête. L'amour de tête a son coup de foudre, et l'amour passion a le sien, qui n'est pas le même. Ce qui précède aurait dû mettre Stendhal sur la voie d'une étude de l'amour de tête qu'il n'a point faite dans ce volume, et auquel la théorie de la cristallisation se serait très bien appliquée, avec cette différence que dans les autres amours la cristallisation agit après l'amour et l'accroît, et que dans l'amour de tête elle agit avant lui et le crée. — Le grand défaut de ce livre, sans revenir sur le manque de méthode, sur le remplissage et sur les histoires à dormir debout, c'est que Stendhal parle toujours de l'amour, sans distinction de l'amour chez l'homme et de l'amour chez la femme. Cette distinction était nécessaire. Ces deux façons d'aimer sont si différentes, pour ne pas aller jusqu'à dire si contraires ou si inverses, ce qu'on pourrait prétendre sans très grands risques d'erreur, que tous les malentendus, tous les heurts, toutes les déceptions en choses d'amour viennent précisément de là, et que, d'autre part, toutes les précautions sociales dont l'humanité civilisée a entouré l'amour sont précisément destinées à conjurer ou à pallier les dangers qui naissent de l'union irréfléchie de deux

(1) *Amour*, XXXII.
(2) *Ibid.*, XXIII.

êtres à la fois nés pour s'aimer, et aimant chacun d'une manière presque inintelligible à l'autre. Le livre de l'amour qui reste à faire est celui où l'on noterait avec exactitude les ressemblances et les différences de l'amour masculin et de l'amour féminin, et qui expliquerait, entre autres choses, pourquoi les unions les plus heureuses à l'ordinaire sont celles où l'un aime et où l'autre se laisse aimer, les différentes manières d'aimer, dans ce cas, ne se contrariant point. C'est ce livre que Stendhal n'a pas écrit, dont il ne semble même pas avoir eu l'idée; et l'on voit pleinement à présent pourquoi, tout compte fait, ce livre se réduit à peu près à une théorie des effets de l'imagination sur l'amour : c'est que dans leurs manières d'aimer l'homme et la femme n'ont guère que cela de commun, à savoir ce qui est intellectuel. — Tout le monde remarquera aussi, maintenant que Schopenhauer est plus connu, que Stendhal, en son livre, a dit sur quelques points le *comment* de l'amour, mais qu'il n'en a pas dit le *pourquoi*. Pourquoi aime-t-on précisément celui ci ou celle-ci, non tel ou telle autre? Ce caractère de fatalité de l'amour, et remarquez que c'est ici que le problème du « coup de foudre » trouverait sa vraie solution, qu'est-ce qui l'explique, ou permet de le trouver moins étrange? Il est certain que Stendhal ne s'en est pas occupé. Il est probable que Schopenhauer a dit là-dessus le mot définitif, au moins pour longtemps. Mais il faut reconnaître aussi qu'avant Schopenhauer, aucun moraliste, que je sache, n'avait été si hardi que de hasarder seulement une explication sur ce point. — Il reste que *l'Amour* est par fragmens un joli livre, lourd de forme et souvent obscur, comme tout ce qu'a écrit Stendhal, un peu pédantesque quelquefois, mais ingénieux et qui fait penser, et qui a enrichi la langue française d'une métaphore amusante, traduction exacte d'une idée juste.

IV.

Je dirai quelques mots des idées politiques de Stendhal, de si peu de conséquence qu'on les estime et que moi-même je les trouve. Je crois qu'on verra qu'elles achèvent son portrait. Stendhal est un libéral de 1820, admirateur de la révolution de 1789, moitié bonapartiste, moitié orléaniste, partisan « des deux chambres et de la liberté de la presse, » furieux ennemi des papes, des jésuites et des prêtres. Tout cela ne fait pas un penseur très original. Mais en même temps c'est un artiste ou tout au moins un dilettante très distingué; et cela l'a gêné et inquiété dans ses opinions politiques. Et en même temps c'est un épicurien, un voluptueux, un

curieux passionné des élégans loisirs et de la haute vie délicate ; et cela aussi a fait que ses opinions politiques lui ont été quelquefois pénibles et lui ont donné de l'humeur. En effet, il faut deux chambres et la liberté de la presse ; car ce sont les deux chambres et la liberté de la presse qui vont renverser le gouvernement des prêtres et des jésuites ; mais les deux chambres et la liberté de la presse, c'est le gouvernement populaire, et le gouvernement populaire sera la fin et à jamais empêchera le retour de toute vie élégante, voluptueuse et artistique, ces choses étant aristocratiques essentiellement. Voilà qui est bien embarrassant. Stendhal voit se dessiner, imminente, une invasion de la vie triste. — La vie sera triste demain en France autant qu'en Angleterre, autant et de la même façon qu'en Amérique. Elle sera triste, parce qu'il faudra, pour être quelque chose, faire la cour à des ouvriers aux mains noires et à des paysans aux mains calleuses, boire dans des cabarets des breuvages très différens du « punch au rhum de minuit et demi, » gonfler la voix, dire des phrases bêtes, perdre très vite toute délicatesse et tout art de penser délicatement. — Elle sera triste parce qu'il faudra être moral, ce qui est ennuyeux, ou affecter de l'être, ce qui est plus ennuyeux encore. Le peuple aime qu'on ait de la moralité, ou plutôt il n'aime pas qu'on jouisse, et ne donne pas ses voix à ceux qui s'amusent. — Elle sera triste parce que le besoin d'une morale, au moins pour se donner un air de dignité et de sérieux, s'imposera à ces Français si gais et si charmans hier encore. Déjà en 1829, « nos jeunes gens de vingt ans me font l'effet d'en avoir quarante. On dirait que les femmes leur sont odieuses : *ils semblent rêver à établir une religion nouvelle.* » — Elle sera triste parce la révolution a détruit pour jamais en France la vie de société. La révolution a établi en France la permanence de la guerre civile. Depuis elle, le gouvernement, c'est-à-dire pour ne point parler par abstractions, les places grosses ou petites, les faveurs, les passe-droit, l'impunité pour le coupable, la tranquillité et la sécurité pour l'innocent, sont réservés à ceux qui sont membres du parti le plus nombreux. Être le parti le plus nombreux, l'emporter, vaincre à l'élection, c'est donc là le but où, sur toute la surface du pays, tendent toutes les volontés à chaque instant de chaque jour. Pour le parti vainqueur, intimider, terroriser, ruiner, montrer à chaque individu du parti adverse qu'il est perdu s'il y reste ; pour le parti vaincu, haïr, railler, calomnier, menacer, se ronger de « haine impuissante » jusqu'à ce qu'on change de rôle avec le parti vainqueur ; pour l'homme qui ne veut être d'aucun parti, être traité en adversaire par le parti vainqueur et par le parti vaincu également irrités de compter en vous un dissident et une voix de moins :

voilà la vie sociale. Elle est affreuse partout, mais principalement dans les petites villes, charmantes au XVIIIe siècle, inhabitables au XIXe siècle. « Le Français qui aimait tant à parler et à dire ses affaires devient insociable... Les destitutions du ministère Villèle ont rompu toute société à Cahors, à Agen, Clermont, Rodez. La peur de perdre sa petite place a porté le bourgeois à rendre plus rares ses visites à ses voisins; il va même moins au café. La crainte de se compromettre fait que le Français de trente ans passe ses soirées à lire auprès de sa femme. Le Français n'est plus ce peuple qui cherchait à rire et à s'amuser de tout (1). » Il faut se réfugier à Paris pour être à peu près libre de rester tranquille et à peu près libre d'être gai. — Stendhal a très bien vu ces inconvéniens de la société moderne et il en a gémi de tout son cœur. Pourtant, en bon libéral, il tient « aux deux chambres et à la liberté de la presse, » et le voilà bien embarrassé. Personnellement, il s'en tire en voyageant sans cesse ou en habitant en Italie. Au fond, c'est précisément le libéralisme ou ses conséquences que ce libéral fuit en se réfugiant à Sienne ou à Civita-Vecchia. Là, et pour cause, il n'y a point de politique, ou, du moins, il n'y a point de politique à laquelle on soit forcé de prendre part. Un gouvernement, et des conspirateurs, voilà la politique. Entre les deux une grande masse indifférente, qui a le droit de l'être, et de ne point porter de cocarde au chapeau. Voilà où Stendhal aime fort à vivre; voilà comme personnellement, il s'est tiré de la difficulté. Comme théoricien, il ne s'en est pas tiré du tout. Toute sa vie, il a aimé le gouvernement des deux chambres, et trouvé triste l'état où il met nécessairement un pays, sans chercher à résoudre cette antinomie. — Ceci est intéressant, d'abord parce que cela révèle chez Stendhal beaucoup de perspicacité et d'adresse en tant qu'observateur, ensuite parce que cela achève très bien de le peindre. Stendhal, c'est le XVIIIe siècle, j'entends le moins élevé comme aspiration et comme idéal. Mais c'est 1770 transporté en plein XIXe siècle et voyant où mène ce qu'il a rêvé, transporté en face de son rêve devenu un fait. Il y a toujours à déchanter quand cela arrive. Le XVIIIe siècle a désiré qu'il n'y eût plus d'aristocratie morale soutenue par un gouvernement fort et réprimant les instincts de la bonne loi naturelle. Cela détruit, une douce gaîté devait se répandre parmi les hommes. Il a réussi; l'alliance du trône et de l'autel a disparu. Mais comme il faut un gouvernement, au gouvernement absolu a succédé le gouvernement alternatif du plus nombreux, c'est-à-dire la lutte des partis; et cela ne répand aucune

(1) *Promenades dans Rome*, 22 décembre 1828. — Cf. *Rouge et Noir*, XXXI.

gaîté, ni n'établit aucun aimable abandon dans un pays. La démocratie n'a rien de folâtre. Les deux chambres et la liberté de la presse sont ce qu'on a trouvé de mieux pour empêcher le rétablissement de l'autorité de l'Église; mais elles n'établissent nullement la liberté des mœurs et la joyeuseté des relations. Alors à quoi bon? a dû se dire souvent Stendhal. En pareille affaire, c'est Voltaire, un peu plus clairvoyant que Stendhal, qui avait raison. Lui ne souhaitait pas la liberté politique, comme préface au relâchement des mœurs; il souhaitait très nettement un despotisme irréligieux et élégamment immoral. Voilà, au moins, qui est bien vu. Et c'est bien à cela qu'en revient Stendhal lui-même quand la tristesse de la France moderne l'émeut et le désespère plus qu'à l'ordinaire: « Au lieu de gaîté et de soif de s'amuser, vous trouverez en France de l'envie, de la raison, de la bienfaisance (tristes choses), de l'économie, beaucoup d'amour pour la lecture. En 1829, les petites villes les plus gaies et les plus heureuses sont celles d'Allemagne qui ont une petite cour et *un petit despote jeune.* » C'est ici qu'il s'est trahi et qu'il nous a livré le secret de son amour pour les petites villes d'Italie. Mais, à l'ordinaire, partagé entre ses deux penchans de libéral de 1830 et de libertin d'ancien régime, et désolé de ne pouvoir concilier, aux temps modernes, la liberté et le libertinage, il est demeuré embarrassé et ambigu. La sociologie de Stendhal manque de sûreté; elle manque aussi de conclusions; et je crois que nous ferons aussi bien de la laisser.

V.

Les idées littéraires de Stendhal sont à peu près aussi confuses que ses idées politiques. Ce qui *frappe* d'abord, et dans le sens précis et violent du mot, celui qui s'en enquiert, c'est leur étrangeté. Soit goût du paradoxe, soit humeur et bizarrerie d'esprit, Stendhal vous assène des opinions littéraires si merveilleusement inattendues qu'on a quelque peine, parfois, à supporter le coup sans chanceler, quelque habitué qu'on puisse être aux choses les plus imprévues en ces matières. Il vous dira, par exemple, que Molière est le peintre d'une société disparue, ce qui peut se soutenir à la rigueur; mais la raison en est singulière. La raison en est que « Alceste, n'osant dire à Oronte que son sonnet est mauvais, présente précisément au public le portrait détaillé d'une chose qu'il n'a jamais vue, et ne verra jamais. » Voilà qui étonne. Il comparera Molière à Aristophane et fera remarquer le rire de Molière, « ce rire amer et imbibé de satire, » pour montrer combien le rire d'Aristophane est sans amertume et dénué de toute satire : « Aris-

tophane fait rire une société de gens légers et aimables qui cherchaient le bonheur par tous les chemins. » Toutes les impressions sont possibles en choses de littérature et d'art; mais celles qui sont si particulières surprennent pourtant un instant, et il a dû se rencontrer des lecteurs qui sé sont demandé si Stendhal avait lu Aristophane et Molière, et, à supposer qu'il en eût lu un, quel était celui des deux qu'il n'avait pas lu. Il nous dira que c'est la civilisation de salon qui a fait naître l'abbé Delille, et c'est une opinion probable; mais il ajoutera que « c'est, plus tard, la méfiance et la solitude comparative qui ont fait naître les odes de Béranger. » Il n'est pas banal, au moins, de trouver dans les odes de Béranger des traces et des effets de la solitude comparative. Il y a infiniment de jugemens littéraires de ce genre répandus dans les œuvres de Stendhal. Ce n'en est pas le moindre attrait. Cela émoustille. J'aimerais à croire que c'était tout ce qu'il voulait; mais je ne le crois point; en choses de littérature et d'art, il est furieusement sérieux. — En effet, la plupart de ses opinions littéraires lui sont dictées par son caractère, qui était, comme on sait, très désagréable, et sont violemment méprisantes à l'égard, à peu près, de toutes choses. Il a aimé Shakspeare, surtout par horreur de la littérature classique française; il a aimé, un peu, dans sa jeunesse, les Français du XVIe siècle, et voilà tout ce qu'il a aimé. Il abhorre le XVIIe siècle, il méprise profondément Voltaire et Buffon, et quand il arrive au XIXe siècle, ses exécutions sont une hécatombe. Chateaubriand, qu'il ne distingue aucunement de Marchangy, le jette dans les convulsions. Lamartine est creux et vide, Victor Hugo exagéré, ridicule et « somnifère, » Vigny « lugubre et niais. » Tous ces gens-là sont marqués de deux défauts que Stendhal ne pardonne point, dont le premier est d'avoir ou d'affecter des sentimens religieux, et le second, très probablement, est d'avoir du talent et du succès. — Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'avec tout cela Stendhal s'est cru romantique et a sonné la charge du mouvement romantique dans son fameux *Racine et Shakspeare*. Mais à la définition qu'il y donne du romantisme, et aux développemens de son idée sur ce point, on verra que s'il était précisément quelque chose, c'était le contraire même de romantique, malgré son dire. Ce n'est pas la première fois qu'à expliquer comment on est ceci ou cela, on montre d'une éclatante façon qu'on ne l'est point. La définition du romantisme par Stendhal est celle-ci : « Le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples des œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. » Ainsi, par exemple, un type, et l'idéal peut-être du romantique, c'est

Pigault-Lebrun. Pourquoi? parce que, en 1820, on le lit à Perpignan : « Parmi nous le populaire Pigault-Lebrun est beaucoup plus romantique que l'auteur de *Trilby*. Qui est-ce qui lit *Trilby* à Brest ou à Perpignan? » Il n'est que de s'entendre, et avec des définitions claires, soutenues d'exemples précis, on s'entend en effet; et nous savons ce que c'est que le romantisme de Stendhal.

C'est son contraire. C'est le réalisme. C'est l'art qui se plie « aux mœurs et aux croyances » des contemporains de telle manière qu'il les reproduit, et en les reproduisant amuse le public. Par exemple le romantisme, au XVIIe siècle, c'est Boileau et Molière, c'est aussi Bourdaloue et Bossuet, c'est aussi La Bruyère et La Fontaine; le romantisme au XVIIIe siècle, c'est Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; en un mot le romantisme, à chaque époque, est la littérature de cette époque, et le classicisme, c'est la littérature de l'époque précédente, qui a été romantique en son temps, mais qui ne l'est plus parce qu'elle ne répond plus aux mœurs et croyances du moment actuel. Toute littérature est ainsi, tour à tour, romantique et classique, passe de l'état romantique à l'état classique avec le temps.

A une exception près, cependant. Si une littérature, en un temps de foi déclinante, s'avise d'être religieuse, si, d'autre part, elle aime à se nourrir et à faire son entretien des antiques légendes, si au XIXe siècle, par exemple, elle est entêtée de religion et de moyen âge, elle sera antiromantique par excellence. La seule littérature en France qui n'ait pas été romantique, ç'a été l'école romantique de 1820.

Le singulier malentendu qui a fait de Stendhal un défenseur apparent du romantisme de 1820 est expliqué. Il n'a pas aimé du tout cette école; mais donnant son nom précisément à ce qu'elle n'était pas, il a défendu le nom précisément parce qu'il détestait la chose. — Reste qu'il est étrange qu'il ait été prendre ce nom pour désigner justement autre chose que ce à quoi tout le monde l'appliquait en 1820. Cela tient à ce qu'il a la vue la plus confuse du mouvement littéraire auquel il assiste. Il appelle au hasard romantique tout ce qui est littérature nouvelle, tout ce qui, en 1820, n'est pas de l'Académie française, et il va de l'avant, en mettant pêle-mêle ensemble des hommes qui n'ont aucune espèce de parenté littéraire. Ainsi voilà la liste des *romantiques* dressée par Stendhal en 1823 : « Lamartine, Béranger, de Barante, Fiévée, Guizot, La Mennais, Victor Cousin, général Foy, Royer-Collard, Fauriel, Daunou, Paul-Louis Courier, Benjamin Constant, de Pradt, Étienne, Scribe. » C'est assez dire qu'il n'a rien compris à la question. — On le voit tout aussi bien dans la suite de son petit livre *Racine et Shaks-*

peare. Après avoir posé en principe que le romantisme... laissons de côté ce mot, disons : après avoir posé en principe que *ce qu'il faut*, c'est une littérature conforme aux goûts, aux mœurs, aux croyances du temps où l'on vit, et après avoir présenté Pigault-Lebrun comme le modèle à imiter, Stendhal en vient à proposer comme sujets de poèmes pour la génération de 1820 « un *Henri III*, une *Mort du duc de Guise à Blois*, une *Jeanne Darc*, un *Clovis et les évêques*. » Décidément, où en sommes-nous? Ce qu'il faut, est-ce le réalisme, sous le nom de romantisme ou sous un autre, ou est ce une littérature s'inspirant non du présent, mais du passé, se nourrissant d'histoire, mettant sous les yeux des vivans les mœurs, croyances, goûts et habitudes des hommes passés? La vérité est que Stendhal ne s'est pas plus entendu sur les choses que sur les mots, et que *Racine et Shakspeare*, sauf quelques pages sur Shakspeare, sauf peut-être une théorie, très contestable du reste, mais intéressante, sur « l'illusion parfaite » au théâtre, est une obscure et pénible divagation d'un esprit à peu près incapable d'exposer une idée générale, même en critique littéraire, et peut-être d'en avoir une.— Au fond il était réaliste, cela est clair, et n'aimait la littérature d'imagination sous aucune forme. S'il aime Shakspeare, et on le voit toutes les fois qu'il en parle, à la façon dont il en parle, c'est d'abord parce qu'il y trouve sa chère « énergie ; » c'est ensuite et surtout parce qu'il y trouve de l'observation pénétrante et profonde. Son mot, aussi bien sur les comédies de Regnard que sur les tragédies de Voltaire, est toujours : « Cela ne peint pas les caractères. » Peindre les caractères, et les peindre par de « petits faits » très nets, très précis, très circonstanciés, voilà pour lui toute la littérature. Il a parfaitement raison d'estimer que cet idéal a été réalisé par Shakspeare. Shakspeare a fait bien d'autres choses ; mais il est certain qu'avant tout il a fait cela, et en maître. Si Stendhal ne reconnaît pas la même qualité dans Racine, c'est d'abord parce que Racine est Français, ensuite parce que Racine est en possession de l'admiration générale, deux choses que Stendhal pardonne difficilement ; enfin, parce que Racine, sans parler de son génie, a trop de talent pour Stendhal. Racine, sans qu'on puisse dire qu'il dissimule la profondeur de ses observations, du moins met son talent d'auteur dramatique à ne pas l'afficher, à ne pas l'accuser violemment, d'où vient que, surtout quand on ne veut pas la voir, il se rencontre qu'on ne la voit point. Racine est un Shakspeare qui se voile et un peu qui se dérobe, qui ne creuse pas le trait et ne souligne pas son effet, qui ne déteste pas se laisser un peu deviner ; et beaucoup, dont Stendhal ne laissait pas d'être, ont besoin d'une psycho-

logie qui meurtrit les yeux. — Au petit fait peignant le caractère, Stendhal veut qu'on ajoute une manière de couleur locale qu'il nomme d'un nom très heureux, et qu'il définit très bien, c'est « l'originalité de lieu. » Entendez par là non pas cette facile et banale couleur locale qui nous donne quelque idée du pays, en général, où se passent les choses, mais l'art de choisir, d'inventer un lieu restreint et précis en harmonie avec les choses que vous voulez peindre, et qui déjà les peint, déjà nous met dans l'état d'esprit nécessaire pour que nous les comprenions bien et les sentions fortement. Ce n'est pas dans une salle quelconque qu'il faut nous montrer Andromaque et Pyrrhus. Ce devrait être, je suppose, auprès du tombeau d'Hector. L'originalité de lieu manque trop à nos auteurs français. « L'originalité de lieu me semble abandonnée en France. » (Il aurait dû songer à *Athalie*, qui est une belle exception.) Shakspeare est admirable en son instinct de l'originalité de lieu : « Terrasse d'*Hamlet*, grotte où Bellarius reçoit Imogène, château où les martinets font leur nid dans *Macbeth*, Roméo parlant du jardin à Juliette à sa fenêtre au clair de lune. » Ceci n'est pas une découverte, quoique écrit en 1804, puisque déjà Voltaire avait reconnu cette vérité et avait fait tant d'efforts pour réaliser ce progrès, mais c'est une observation judicieuse à laquelle l'invention d'un nouveau mot très juste donne un surcroît de précision.

Voilà ce que fut Stendhal comme théoricien littéraire, un réaliste sans le bien savoir, un amoureux de psychologie et un adorateur de Shakspeare considéré comme peintre des passions; d'autre part, un homme parfaitement fermé à toute poésie et même à toute haute éloquence, et ne voyant dans l'une et dans l'autre qu'insupportable déclamation; d'autre part enfin, un homme de perspicacité très bornée quand il examinait la littérature de son temps, au point de faire quand il en parle les mélanges et les conflits les plus étranges de contresens et de non-sens.

Et vous étudiez Stendhal comme théoricien littéraire sans dire un mot de la théorie des milieux, de cette vue de génie qui a simplement renouvelé la critique tout entière, disons mieux, qui l'a créée, puisqu'elle en a fait une science...— Non, je ne parlerai pas de la théorie des milieux, je ne citerai pas cette ligne : « Mon but est d'exposer avec clarté comment chaque civilisation produit ses poètes; » ni celle-ci, d'ailleurs bizarre; car je ne vois pas les énormes différences qu'il y a entre le climat de Londres et celui de Paris, et entre le système politique de Louis XIV et celui d'Élisabeth : « Le climat tempéré et la monarchie font naître des admirateurs pour Racine; l'*orageuse liberté* et les *climats extrêmes* produisent des

enthousiastes de Shakspeare; » et je ne chercherai pas à réduire en système les considérations incohérentes de l'*Introduction à l'histoire de la peinture en Italie*, d'où l'on peut conclure tour à tour, de dix lignes en dix lignes, que le despotisme est éminemment favorable et absolument mortel aux beaux-arts; je laisserai de côté ces vues profondes, parce que Stendhal n'en a rien tiré, parce qu'une théorie n'a de valeur et ne devient titre de gloire que quand on l'applique, que quand on s'en sert pour expliquer un certain nombre de faits, et pour grouper et pour soutenir et pour éclairer un certain nombre de vérités particulières; parce que quand un auteur n'a pas fait sienne une théorie par cet usage, ne l'a pas vérifiée par ces applications et ne l'a pas confirmée par cette suite, on peut toujours dire à coup sûr qu'à cet état rudimentaire elle était déjà dans un de ces prédécesseurs, et que, tant s'en faut qu'elle fasse honneur, qu'au contraire en avoir eu l'idée et n'en avoir tiré rien est presque une preuve que tout en la découvrant on ne l'a pour ainsi dire pas comprise. C'est bien, je crois, le cas de Stendhal. Il découvrait, ou semblait découvrir la critique littéraire historique, la critique littéraire scientifique, la critique littéraire qui explique et ne juge point, et dans toute son œuvre, ce sont toujours des impressions personnelles et uniquement des impressions personnelles qu'il nous donne comme jugemens, et jamais ce n'est l'histoire de la génération, de l'élaboration historique de l'œuvre d'art qu'il nous fait, de quoi je ne songe nullement à le blâmer, mais sur quoi je dis que sa théorie n'était qu'une rencontre fortuite, ne l'a ni guidé ni soutenu, partant n'était pas à proprement parler sa théorie, et devient, quand on parle de lui, négligeable.

VI.

Stendhal a laissé deux romans dignes d'occuper la postérité : *le Rouge et le Noir* (1830), et *la Chartreuse de Parme* (1839). Le second est une seconde édition, à la fois corrigée et affaiblie, du premier. Je m'occuperai du premier d'abord. — *Le Rouge et le Noir* est une très grande œuvre comme idée générale et comme portée. Il a un titre très clair, *Rouge et Noir*, c'est-à-dire soldat et prêtre, ambition militaire et ambition ecclésiastique, l'une succédant à l'autre, énergie guerrière et diplomatie intrigante, cette dernière cherchant à réaliser le rêve de domination que la première a conçu. Quoique vaste, le titre est encore un peu étroit pour l'idée de l'œuvre. J'aimerais presque mieux que le livre eût pour titre sa date. 1830, c'est le vrai titre de *Rouge et Noir*. Le

siècle a trente ans. Il est né au bruit des armes ; il a eu pour premier entretien de sa pensée la conquête du monde. Deux choses absolument inconnues au siècle précédent sont devenues pour lui deux idées fixes : Admission de tous les Français à tous les emplois possibles, s'ils savent les prendre ; le pouvoir souverain, même sur l'Europe entière, offert au premier venu, s'il sait le conquérir. — Ces choses sont absolument nouvelles. On ne pouvait pas en avoir même le rêve, il y a quarante ans. Elles sont vraies ; elles sont des faits, et des faits récens. L'avenir démontrera que, quoique vraies, elles sont à peu près des illusions néanmoins ; qu'elles ne sont des réalités qu'au bénéfice d'un ou deux favoris de la fortune, qu'elles sont des réalités exceptionnelles ; mais l'avenir n'est pas venu, et, à titre de faits récens, ces choses ont un empire immense sur les imaginations. Elles sont profondément corruptrices. L'effet ordinaire des grands bouleversemens historiques s'est produit : une brusque et profonde démoralisation. Deux choses ont été démontrées possibles : arriver à tout, arriver vite. Peu de consciences et peu de raisons résistent à de pareilles démonstrations. — On ne s'aperçoit guère de cela à lire la littérature de 1830. C'est une littérature de grands découragés et de grands mélancoliques. — Faites bien attention. Ces découragés et ces mélancoliques font de leur découragement beaucoup de volumes, et mettent bien souvent leur mélancolie en grands poèmes. Ils sont très actifs littérairement ; cela veut dire que l'ambition par la littérature a remplacé chez eux l'ambition par les armes, qui leur fut interdite ; et viennent, du reste, les circonstances favorables, tous, poètes, historiens, romanciers et professeurs de littérature française, se jetteront avec ardeur dans l'ambition politique. Voilà pour les littérateurs *eux-mêmes*. Et regardez à côté : petits bourgeois, demi-paysans, provinciaux obscurs, ouvriers, tout ce petit monde est dévoré d'ambition. Celui qui va les peindre, Balzac, ne leur donnera guère que cette passion-là, sous différentes formes. Leurs idées sociales, si l'on peut appeler cela des idées : haine du clergé, haine de la noblesse, ne sont que l'impatience des deux derniers obstacles, ou débris d'obstacles, qu'ils croient qui s'opposent encore à leur accès à tout. Leur unique idée politique, qu'ils réaliseront au milieu du siècle, le suffrage universel, n'est que la même idée fixe : qu'il soit possible d'arriver à tout, qu'il soit possible d'arriver vite.

Le Rouge et le Noir a voulu nous représenter l'effet produit dans une âme ardente unie à une intelligence supérieure par ces inquiétudes, ces impatiences, ces appétits. C'est le roman du siècle. Julien Sorel a vu l'empire, en ce sens qu'il a été élevé par

un capitaine qui a servi sous Napoléon. Le regret de ce temps où l'on était général à trente ans, et où l'on *passait empereur* en France, ou tout au moins roi en Suède, a été toute sa pensée pendant son enfance. Du regret, il a été vite à l'ambition ; car il est énergique, et, enfin, tous les chemins ne sont pas fermés; mais à une ambition d'un caractère particulier, qui est celle de cette date, qui est celle qu'ont dû avoir bien des jeunes gens de 1815 à 1850. Tous les chemins ne sont pas fermés; mais ceux qui restent sont tortueux. On n'arrive plus par l'énergie belliqueuse; on arrive par l'intrigue, c'est-à-dire par une énergie faite de sang-froid, d'application soutenue, de prudence acharnée, et de bassesse ingénieuse. Tout cela est un beau champ d'activité, sans doute, mais est humiliant et mortifiant. Certaines âmes, sous l'ancien régime, et aussi sous le nouveau, se sentent là parfaitement dans leur élément naturel, et n'y éprouvent aucune gêne; mais l'homme *né pour être colonel sous Napoléon*, tout en se résignant à ces démarches, car il faut arriver, c'est un devoir, en aura une honte telle, qu'il haïra furieusement ceux dont il sera forcé de se servir comme d'échelons, c'est-à-dire tous ses bienfaiteurs. Voilà l'homme du siècle, ou du moins voilà Julien Sorel. Ambition, volonté et haine, dans une complète absence de sens moral. Ce n'est pas une âme méchante. Il aime les gens de sa classe, pour peu qu'ils ne soient pas tout à fait des brutes. Il aime son camarade, le marchand de bois. Un moment, causant avec lui, il passe à côté de la médiocrité heureuse et se sent tenté. Ce n'est pas une âme vulgaire : un moment, dans les montagnes, au lent déclin du jour, il se sent enivré du charme pénétrant de la solitude, de cet enchantement exquis qui n'est autre chose que la liberté de l'âme, et le voilà devenu ni plus ni moins qu'un Chateaubriand en Amérique pour un quart d'heure. Ce garçon, plébéien à la peau fine et aux beaux yeux ardens, moins la révolution et l'empire, serait un Rousseau des Charmettes. Mais il ne s'agit plus de cela. Nous sommes en 1818. Une folle espérance a traversé la terre. Chaque plébéien croit avoir, veut avoir, ou est furieux de ne plus avoir son bâton de maréchal dans son havre-sac. Julien n'a l'âme ni méchante, ni vulgaire ; il a l'âme dépravée. Il veut arriver coûte que coûte, et déteste de toute son âme ceux qui sont entre lui et le but. Il les déteste de maintenir un état de société où il est forcé de les ménager pour parvenir, et d'être hypocrite pour faire son métier d'ambitieux. S'il trouve sa Mme de Warens, il la détestera en l'aimant, la fera souffrir en lui donnant le bonheur, et, surtout, verra en elle une conquête flatteuse pour son amour-propre irrité et amer. S'il trouve une jeune fille des classes dirigeantes qu'il aime et dont

il est aimé, mais aussi orgueilleuse que lui, l'amour entre ces deux êtres sera un drame terrible, où chacun, dès qu'il a laissé voir son amour, sent qu'il se livre, sent qu'il s'abaisse, redoute l'orgueil de l'autre, se reprend aussitôt et se ressaisit, souffre et fait souffrir tout ce que l'orgueil peut infliger de tortures à l'amour, passe tour à tour par toutes les affres de l'humiliation, de la révolte, de la « haine impuissante » et aussi de la haine satisfaite. Caractère magnifique, d'une vérité profonde, admirablement éclairé dans tous ses replis ; caractère vrai d'une vérité individuelle, et en même temps représentant toute une époque, ce n'est pas assez dire, toute une classe pour toutes les fois qu'une forte perturbation sociale lui aura ouvert toutes les espérances sans lever devant elle tous les obstacles.

Le détail est plus beau que la conception générale. Certaines scènes en leur sobriété, en leur dessin net et sec, en leur précision énergique et un peu tendue, sont des merveilles d'analyse psychologique et comme de dissection morale. Julien en habit de paysan rencontrant à la grille Mme de Rênal, Julien *voulant* prendre la main de Mme de Rênal dans le jardin, Julien au café de Besançon, Julien préparant son expédition nocturne chez Mlle de Rênal et escaladant sa fenêtre comme on monte à l'assaut d'une redoute, toute la lutte d'orgueil entre Mlle de Rênal et Julien, sont des morceaux achevés, d'une profondeur étonnante en même temps que d'une parfaite clarté, un des triomphes de cette « littérature morale » des Français, si curieuse, si savante, si experte, si incisive, qui n'a peut-être pas de rivale au monde. Comme on se connaît ! Comme on connaît ses semblables ! Quand on songe que Stendhal ne pouvait pas souffrir Racine ! — Il y a du mauvais dans ce chef-d'œuvre, du mauvais et de l'inintelligible. On comprend très bien l'amour de Mme de Rênal pour Julien. Mme de Rênal n'a pas aimé ; elle a trente ans ; Julien paraît ; elle sent le besoin de le protéger contre la hauteur balourde de M. de Rênal ; elle lui parle doucement, lui recommande ses enfans ; ses enfans aiment Julien ; l'intimité chaste et périlleuse s'établit. On comprend beaucoup moins l'amour de Mlle de La Môle pour Julien. L'orgueilleuse Mathilde amoureuse de ce petit secrétaire, fils d'un scieur de long,.. admettons ; et s'avouant à elle-même cet amour,.. passe encore ; et se jetant aux bras du secrétaire ; non, cette fois, la chose est dure à admettre. Stendhal, singulièrement avisé en cette œuvre méditée scrupuleusement, a très bien senti l'objection et a essayé de la prévenir en expliquant les sentimens de Mathilde. Il faut d'abord l'en féliciter : la plupart des romanciers négligent parfaitement de nous dire ou de nous faire deviner le *pourquoi* des amours de

leurs héros. Jeanne aime Pierre, ils ne nous en disent pas plus long; et ils nous racontent les aventures de Pierre et Jeanne. Stendhal a longuement expliqué pourquoi Mathilde aime Julien. Mais son explication laisse étonné. Pourquoi Mathilde aime ce plébéien forcené? C'est précisément parce qu'il est plébéien et qu'elle le sent forcené. Au moins il ne ressemble pas aux autres, aux jeunes gens fades qui l'entourent. Lui, c'est peut-être un Danton. « Serait-ce un Danton? » Voilà pourquoi Mathilde aime Julien. Et alors vient une analyse fort savante et singulièrement intéressante de l'amour de tête, de l'amour d'imagination, de cet amour qui loge un personnage vivant dans un cadre longuement préparé à l'avance par une suite de rêveries, de méditations et d'*idéalités*. L'analyse est bonne; mais le cas de Mathilde n'en est pas éclairci; car l'orgueil de Mathilde, c'est l'orgueil nobiliaire, et Stendhal l'a marqué de traits si forts qu'il n'y a pas à s'y tromper; c'est de ses aïeux que Mathilde est fière et amoureuse, des La Môle qui ont été décapités sous Charles IX ou Louis XIII. Dès lors, dans le rêve préalable qui l'a préparée à l'amour auront pu entrer, sans doute, et dû entrer, des figures de grands hommes d'action et de grands ambitieux, mais tous gentilshommes, tous grands seigneurs; et il ne lui sera jamais venu à l'esprit qu'un plébéien pût être un grand homme. Si elle devient amoureuse d'un plébéien, ce ne sera donc pas *par suite de* son rêve antérieur, par suite du travail antérieur de son imagination; ce sera pour une autre raison. En d'autres termes, ce n'est pas un amour de tête, ce n'est pas un amour d'imagination qu'il fallait donner à Mathilde; mais, au contraire, un amour tout autre, sensuel ou sentimental, par exemple, *contrariant* en elle toute l'œuvre de son imagination, comme aussi de son éducation et de ses préjugés. De là vient ce qu'il y a d'un peu artificiel et factice dans ces commencemens des amours de Mathilde. Stendhal avait à placer une étude de l'amour de tête; il l'a mal placée. — Il faut ajouter qu'à partir du moment où l'amour de Mathilde s'est déclaré et est tenu par le lecteur comme chose acquise quand nous n'avons plus qu'à suivre la lutte de son orgueil contre son amour, il n'y a plus qu'à admirer. — Le dénoûment de *Rouge et Noir* est bien bizarre, et, en vérité, un peu plus faux qu'il n'est permis. L'impression d'un lecteur français de 1890, ou même de 1860, est qu'à la fin de *Rouge et Noir* tous les personnages perdent la tête. Vous vous rappelez la situation : Julien est devenu l'amant de Mlle de La Môle, et Mlle de La Môle est enceinte. Ce n'est pas tout : secrétaire favori de M. de La Môle, Julien a été fait confident, complice et ministre d'une conspiration politique, qui, du reste, est la chose la plus inextricable comme la plus

ennuyeuse du monde. Tant y a que Julien est absolument maître de la situation ; il tient toutes les avenues. M. de La Môle, faible du reste, très sensible du reste aux cajoleries de sa fille, n'a pas autre chose à faire qu'à se résigner à avoir Julien pour gendre. Et l'on voit en effet qu'il s'y résigne peu à peu, qu'il pourvoit Julien d'une manière de titre de noblesse et d'un brevet d'officier ; il s'achemine. Tout à coup il arrive quelque chose qui met tous ces gens-là dans un état extraordinaire. Une femme mariée écrit que Julien a été autrefois son amant. Dès lors, tout est rompu, tout croule, tout est désespéré. Mlle de La Môle s'écrie et écrit : « Tout est perdu ! » M. de La Môle ne veut plus rien entendre, ni se résigner à rien ; il retire tout ce qu'il a donné ; il devient implacable. Julien, l'impeccable ambitieux, l'homme de sang-froid effrayant et de volonté imperturbable, est le plus insensé de tous. Il n'a qu'à attendre. Quelque bizarre effet qu'ait produit sur M. de La Môle la révélation de Mme de Rênal, il faudra bien que M. de La Môle revienne au sang-froid et se retrouve devant les nécessités de la situation. Julien n'a qu'à attendre. Il n'attend pas. Il court droit à Mme de Rênal et la tue d'un coup de pistolet. — Je dis que tout le monde a perdu la tête sans aucune raison de la perdre. Mme de Rênal d'abord. Celle-ci, à la rigueur, pourrait dénoncer Julien dans un transport de jalousie. Mais non, c'est par un accès de dévotion qu'elle le dénonce. De la part de la femme non-seulement très amoureuse, non-seulement très généreuse, mais rendue très intelligente par l'amour et qui s'est tirée avec une diplomatie supérieure de l'affaire de la lettre anonyme dans la première partie du roman, cette démarche, faite pour ce motif, ne se comprend absolument pas. Elle n'a jamais pu venir à l'esprit de Mme de Rênal ; elle n'est venue qu'à l'esprit de cet anticlérical de Stendhal. Quant à M. de La Môle, il est devenu bien brusquement puritain et bien brusquement inepte, et Mathilde bien brusquement désespérée, et Julien bien brusquement égaré. On ne les reconnaît plus ni les uns ni les autres. C'est la condamnation de l'auteur. — Les raisons de cette singulière défaillance à la fin d'une histoire conduite jusque-là avec tant de maîtrise et une telle intelligence de la vérité, je crois les voir et je crois qu'il y en a deux. D'abord nous sommes en 1830, et quelque imperméable que veuille être Stendhal, il n'est personne, surtout quand il s'agit d'écrire un roman, qui ne subisse l'influence de la mode. Or en 1830, un roman peut ressembler à la vérité jusqu'au dénoûment, exclusivement. En son dénoûment au moins il doit être romanesque, c'est-à-dire aventureux, extraordinaire et généralement tragique. La douce George Sand elle-même, jusque vers 1850, a toujours ménagé à la fin de ses aimables et

gracieuses histoires une partie mélodramatique. Du temps qu'on lisait Eugène Süe, et qu'on se servait couramment des locutions les plus fameuses des *Mystères de Paris*, une dame me disait : « Je lis George Sand seulement jusqu'aux *coups de poing de la fin*. Ils me la gâtent. » De 1830 à 1850, il fallait dans tout roman au moins les coups de poing de la fin. — Une autre raison, plus importante, est dans le caractère et le tour d'imagination de Stendhal tels que nous les connaissons. Stendhal est d'une part un homme qui aime la vérité et qui sait la voir, il est, d'autre part, un homme qui adore « l'énergie » et nous savons ce qu'il entend par acte d'énergie. Or en écrivant *Rouge et Noir*, ou plutôt en le composant dans sa tête, ses instincts d'observateur et ses goûts de psychologue étaient parfaitement satisfaits, son idolâtrie de « l'énergie » ne l'était pas. Il voyait Julien Sorel patient, persévérant, avisé, tenace, audacieux quand il le fallait; *énergique*, c'est-à-dire donnant un bon coup de couteau à l'italienne, non pas. Et il devait le voir, avec un désespoir véritable, s'acheminer vers un dénoûment bourgeois, vers le succès, un beau mariage et un régiment ou une légation. Ce dénoûment, tant le roman jusque-là était bien fait, était le dénoûment vrai, et presque le dénoûment nécessaire et inévitable. Il désolait Stendhal. Que son cher Julien ne tuât personne, qu'il ne fît pas ce qu'un Lafargue avait su faire, cela lui était pénible. Pour que Julien fût un Lafargue, Stendhal a bousculé et gâté tout son roman. Il l'a complètement fait dévier. Pour que Julien eût l'occasion de donner un coup de pistolet ou un prétexte à le donner, Stendhal a changé brusquement les caractères de Mme de Rênal, et de Mathilde et de M. de La Môle et de Julien. Le culte de l'énergie a fait dire à Stendhal beaucoup de sottises, et, cette fois, lui en a fait faire une. — Cela est bien regrettable. Cela termine un roman « vrai » par un dénoûment accidentel. Les deux dénoûmens réels de *Rouge et Noir*, entre lesquels Stendhal avait à choisir, étaient ceux-ci : ou Julien épousait Mathilde avec le consentement de son père, et il devenait peu à peu, et même très vite, un aristocrate forcené et d'une implacable dureté pour les petits ; ou Julien épousait Mathilde contre le gré de son père, et il entraînait Mathilde dans les bas-fonds ; et ils devenaient tous deux des déclassés envieux, amers et révoltés. Le roman, dans les deux cas, aurait eu alors la signification complète et profonde, qui lui manque, ou plutôt qui semble lui manquer, et que sa conclusion dissimule et fait oublier au lieu de la confirmer et de l'accuser avec force. — Grande œuvre pourtant que *Rouge et Noir*, très digne d'avoir passé à peu près inaperçue en sa nouveauté, comme presque toutes les grandes œuvres, et d'avoir sollicité l'attention de la postérité, comme toutes les œuvres,

même maladroites, qui reposent sur un grand fond de vérité universelle.

La Chartreuse de Parme est une manière de contrefaçon de *Rouge et Noir*. Même idée générale, mêmes personnages, entours et décors différens; mais l'idée générale est présentée avec moins de force, les personnages sont comme émoussés et limés; pensées et créatures ont moins de relief. Seconde épreuve d'une *planche* fatiguée. Jeune Français ambitieux de 1815, voilà *Rouge et Noir;* jeune Italien ambitieux de 1815, voilà *la Chartreuse de Parme*. Le jeune Français est devenu fanatique de Napoléon et enivré de « l'esprit napoléonien » à causer avec un soldat de l'empire; le jeune Italien, fils d'un vainqueur de Marengo, du reste, a assisté au dernier effort de l'empire et combattu à Waterloo. Ce qui arrive à l'un dans la France de la restauration, c'est *Rouge et Noir*, ce qui arrive à l'autre dans l'Italie de la sainte-alliance, c'est *la Chartreuse de Parme*. Et tous deux ont des protecteurs, M. de La Môle, le ministre Mosca, qui se ressemblent fort; tous deux à vingt ans ont des amies de trente ans, Mme de Rênal, la duchesse Sanseverina, qui, comme amoureuses au moins, se ressemblent parfaitement; tous deux deviennent amoureux de jeunes filles, Mathilde de La Môle, Clelia Conti, qui ne se ressemblent point, je le reconnais, mais qui ont au moins ceci de commun qu'elles sont manquées toutes les deux, conventionnelles, l'une comme beauté aristocratique française, l'autre comme brebis allemande, à qui mieux mieux, Stendhal, admirable dans les portraits de femmes de trente ans, ne s'étant pas douté des jeunes filles. — Le fond, donc, et beaucoup de détails sont pareils. Ce qui est remarquable dans *la Chartreuse de Parme*, c'est une sorte d'effacement, d'amortissement de toutes choses que l'on sent en passant de la première épreuve à la seconde. Comme Julien, Fabrice, après l'enthousiasme belliqueux, se résout à la carrière ecclésiastique et aux voies obliques de l'intrigue, devient hypocrite et diplomate, prend pour modèle le cardinal de Retz; mais, né dans l'aristocratie, protégé par la maîtresse d'un ministre, il n'a ni les efforts de Fabrice à faire, ni les sentimens de Fabrice à concevoir. Ni tension de volonté, ni ardeur d'envie, de haine et de défiance. Dès lors, il n'a point de signification. Il faut même dire : dès lors il n'a point de caractère; car ce sont les difficultés de la lutte et l'éloignement du but, combinés avec son ambition, qui ont fait le caractère de Julien. Julien est en acte constamment, Fabrice est presque passif. Il lui arrive des choses diverses. Ce n'est pas ce qui arrive à quelqu'un qui est intéressant, c'est ce qu'il fait. L'extrême défaut de *la Chartreuse de Parme*, c'est l'extrême insignifiance du principal personnage et le peu d'in-

térêt qu'il provoque. — En revanche, la duchesse Sanseverina est une figure fortement tracée et qui se grave. Elle est énergique, habile, maladroite aussi et imprudente dans les commencemens de succès par excès de confiance en soi et emportement bien féminins. Cette Agrippine jeune fait grand honneur à Stendhal. Le malheur, c'est que l'auteur a trop mis tout d'abord Fabrice en pleine lumière comme le personnage principal, et que nous avons quelque peine à ramener sur la duchesse l'intérêt que nous voudrions que Fabrice excitât et qu'il n'excite jamais. Le malheur encore, quoique moindre pour la plupart des lecteurs, c'est que la signification morale du rôle de la duchesse est de faible importance. Que veut dire cette duchesse et tout ce qu'elle fait? Que les femmes belles et intelligentes tiennent une place immense dans les sociétés monarchiques. Voilà qui est juste, mais qui ne nous intéresse plus beaucoup. L'avènement des classes plébéiennes, leur effort à parvenir et les sentimens dont s'accompagne chez elles cet effort étaient pour nous un peu plus captivans. — Enfin, comme tout est plus terne et plus mousse dans *la Chartreuse* que dans *Rouge et Noir*, de même le dénoûment est plus plat et plus gris. Il faut s'empresser d'ajouter qu'il est plus vrai et satisfait davantage notre instinct logique. Dans *Rouge et Noir* tout le monde perdait l'esprit, dans *la Chartreuse* tout le monde se résigne. La duchesse, sans cesser d'aimer son neveu, s'en va vivre à Naples, douce et mélancolique, renonçant aux intrigues, avec son ministre qui renonce à l'ambition, dans un bien-être bourgeois. Fabrice, devenu évêque, s'endort dans la quiétude morne d'un amour habitude, un peu furtif et honteux, qui ressemble à une liaison de vieillard. Il est très intéressant, ce dénoûment, pour l'étude de Stendhal à la fois comme romancier et comme homme. Nous sommes en 1839 et non plus en 1830. Comme homme, Stendhal semble moins tenir à sa chère « énergie, » à ses éclats de passion véhémente et déchaînée. Comme romancier, Stendhal, malgré toutes les aventures picaresques ou chevaleresques dont il a farci *la Chartreuse*, incline cependant vers le réalisme. Ce dénoûment, au moins, de *la Chartreuse* est réaliste pleinement. Il semble nous dire : cet enthousiasme, ces grandes espérances, ce délire des grandeurs, cet esprit napoléonien, après la grande crise et la grande perturbation européenne, à quoi aboutissent-ils bientôt? A la résignation, à la tranquillité dans la vie bourgeoise, monotone et égoïste. Cette histoire commence par l'escapade héroïque du petit Fabrice à Waterloo, et se termine par l'adultère régulier, précautionné et discret de monseigneur Fabrice del Dongo et de Mme Clelia Crescenzi. Et ainsi va notre vie à tous ; nous avons tous notre escapade à Waterloo pour

commencer, quelque chose d'analogue à l'évêché de Parme pour continuer, jusqu'à ce que nous nous fassions une « chartreuse » dans la solitude et le silence, pour finir.

La *Chartreuse de Parme*, beaucoup moins forte et profonde que *Rouge et Noir*, est donc encore une œuvre distinguée par endroits. Elle a cette admirable bataille de Waterloo, devenue classique comme récit vrai, comme donnant aussi fortement que l'*Enlèvement de la redoute* la sensation de la chose vue ; elle a sa « cour de Parme, » si vivante, si animée, si en relief; elle a ce dénoûment d'une forte et sobre et vraie mélancolie. — Il est fâcheux, et ici je ne donne que mon impression, et pour ce qu'elle vaut, que la moitié en soit illisible. Toutes les aventures de Fabrice après le meurtre du comédien, et ensuite tout le séjour de Fabrice à la citadelle sont pour moi d'un ennui mortel. C'est l'absence d'invention la mieux caractérisée et la monotonie la plus cruelle. Personne n'a moins eu le génie épique que Stendhal. De petits faits significatifs d'un état d'esprit, des détails de mœurs, des analyses psychologiques : voilà son domaine. Sorti de là, il est au-dessous de n'importe qui.

VII.

Stendhal a été peu estimé en son temps. Le grand public l'a ignoré. Les lettrés, et parmi eux ses amis même, ne l'ont pas pris au sérieux. Sainte-Beuve, assez mauvais juge, du reste, pour une foule de raisons, quand il s'agissait de ses contemporains, le trouve amusant en son rôle de faiseur de boutades, et détestable comme romancier. Cela s'explique assez aisément : pour tout ce qui n'est pas le *Rouge et le Noir*, mon avis est qu'il a à peu près raison ; et pour le *Rouge et le Noir*, il faut songer que Sainte-Beuve avait fait le sien. Il avait dans *Volupté* tracé le portrait du jeune homme de 1830 tel qu'il croyait le connaître ; et ce portrait est si différent de celui qu'a fait Stendhal qu'il n'est pas étonnant que Sainte-Beuve n'ait rien compris à Julien Sorel ou l'ait trouvé faux. Balzac a poussé un cri d'admiration à l'apparition de *la Chartreuse de Parme;* mais à lire l'éloge même qu'il en fait, on s'aperçoit qu'il semble même ne pas connaître le *Rouge et le Noir*. Il parle des précédentes œuvres de Stendhal comme « de vingt volumes extrêmement spirituels. » Mérimée, ami personnel de Stendhal, lui a consacré une petite étude que quelques-uns ont prise, si je ne me trompe, pour un éloge, et où Mérimée, avec des adresses cruelles d'ironie serpentine, nous représente, en somme, son ancien ami comme un sot un peu grotesque. — Ce n'est que vers 1850

que quelques lettrés très experts s'aperçurent que Stendhal valait quelque chose. Ils lui firent une réputation de penseur et de moraliste et même de critique déjà exagérée en ces premiers commencemens et qui n'a fait que s'augmenter presque jusqu'à notre temps. Cela se comprend très bien et n'est point sans raison. Ce n'est pas un simple caprice de la mode ; ce n'est pas un simple chapitre de l'histoire de l'engouement. D'abord Stendhal est un moraliste : il l'est étroit; il l'est médiocre; il l'est mauvais souvent; mais c'en est un. Or, il n'y en avait pas eu en France depuis une centaine d'années. Des littérateurs de combat, des littérateurs d'imagination élégiaque ou lyrique, voilà ce qu'on avait eu en France depuis le XVIIIe siècle. Les hommes nourris de Bossuet, de Racine, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Montesquieu, et, si l'on veut, de Duclos, saluèrent Stendhal comme un ami. Ils l'attendaient depuis longtemps. Ce sont eux qui ont fait sa première réputation. Quoi qu'en ait pu penser Sainte-Beuve, ou encore qu'il ne s'en soit pas douté, Stendhal et Sainte-Beuve ont eu les mêmes admirateurs. Ils goûtèrent *Volupté*, admirèrent les *Lundis* et *Rouge et Noir*. — Autre raison : Stendhal est un réaliste. Il l'est, malgré son goût de « l'énergie » et des coups de couteau, essentiellement. Il n'a pas toujours réussi à nous peindre des personnages vrais, mais il l'a voulu, et n'y a pas toujours échoué. Il sait voir, il sait observer, il sait analyser. Il a le don essentiel en cette affaire : il peut sortir de lui ; il peut entrer dans le cerveau d'un autre, et y voir quelque chose, parfois très distinctement. A ce titre le père de Julien Sorel, de Mme de Rênal et de la duchesse Sanseverina est le premier en date de nos réalistes. Il l'est à plus juste titre que Balzac, homme qui voit, mais visionnaire bien plus encore, et réaliste encombré encore du romantisme le plus gros et le plus vulgaire. Il l'est à plus juste titre que Mérimée, exempt à peu près de romantisme, il est vrai, mais réaliste qui a toujours eu, soit timidité, soit autre cause, le goût de dépayser son observation, de nous montrer des mœurs toujours un peu étrangères par quelque endroit, et jusqu'à certain point *invérifiables* pour nous. Des mœurs moyennes du pays de France, des caractères moyens nés de notre sol et façonnés par notre histoire, à telle date précise, sans grossissement violent de cerveau congestionné, sans prudente transposition, habile déplacement et ingénieux éloignement de perspective, voilà ce que dans les *Mémoires d'un touriste* et dans *Rouge et Noir* Stendhal avait l'audace ou la franchise, et au moins l'originalité de nous présenter. Dans le déclin du romantisme, dans le dégoût injuste, mais fatal, qui succédait vers 1850, à un engouement d'un demi-siècle, Stendhal apparut comme le plus

antiromantique, et c'était vrai, de toute l'époque romantique et lyrique et élégiaque. Cet attardé, comme il arrive naturellement, dans le jeu des actions et réactions littéraires, devenait un précurseur; et il s'est trouvé juste à point une école réaliste pour faire qu'il devînt un ancêtre. Son imperméabilité rencontrait là sa récompense, que, du reste, sans y compter beaucoup, il avait prédite. — Et si vous ajoutez à cela que ses idées ou tendances irréligieuses, si déplacées à l'époque où il vécut, n'étaient pas dans la seconde moitié du XIXe siècle pour scandaliser ou refroidir ceux qui avaient d'ailleurs d'autres raisons de le goûter, vous comprendrez ce phénomène, assez fréquent du reste dans l'histoire littéraire, d'un auteur beaucoup plus lu et surtout beaucoup plus admiré de la génération qui le suit que de celle dont il était.

A le considérer sans plus tenir compte des tendances ou répugnances d'école, Stendhal reste un homme considérable dans l'histoire de notre littérature. Stendhal, c'est le XVIIIe siècle, c'est Duclos, Helvétius, Destutt de Tracy et Cabanis : c'est une âme sèche, une intelligence claire, un tour d'esprit positiviste et une sensualité un peu grossière. Mais c'est le XVIIIe siècle, dirai-je perverti, je dirai plutôt un peu endurci et rendu plus brutal par la révolution et l'empire. Le XVIIIe siècle, je dis le plus sec et le plus vulgaire, avait ses parties généreuses et son petit coin d'idéal qu'il ne faut jamais oublier. Positiviste, sensualiste, ne croyant qu'au bonheur matériel et ne prêchant que la « chasse au bonheur, » encore voulait-il ce bonheur pour tout le monde, encore *rêvait-il pour l'humanité*, encore voyait-il devant lui une ère de prospérité et de volupté douce qu'il croyait préparer pour tous les hommes et pour laquelle il donnait rendez-vous au genre humain. — Stendhal ne croit qu'à la sensation, tout en sachant qu'il n'y en a pas pour tout le monde. Il est épicurien sans avoir l'espoir ou nourrir le rêve d'un épicurisme universel. Il semble toujours dire : « Cherchez le bonheur; ne cherchez pas autre chose; du reste il n'existe guère. » En un mot c'est un homme du XVIIIe siècle, moins l'optimisme. C'est le XVIIIe siècle qui a traversé une terrible époque de brutalité et de violence, qui en a été endurci et assombri, et qui a gardé toutes ses idées sans garder son rêve. De là ce qu'il y a de sec et de dur et de noir dans toute l'œuvre de ce d'Holbach retardataire. De là ce Julien Sorel « qui ne vaut pas Valmont, » j'entends qui vaut encore moins, dont l'idée maîtresse est qu'il n'y a à chercher ici-bas que le plaisir, et que le plaisir est réservé à un petit nombre d'égoïstes très forts, très énergiques et très implacables. L'*établissement du bonheur*, voilà le rêve du XVIIIe siècle, *la chasse*

au bonheur, qui devient vite *la lutte pour le bonheur*, voilà l'idée de Stendhal. La transformation de l'optimisme épicurien en épicurisme pessimiste, voilà ce que Stendhal, petit-fils de M. Gagnon et créateur de Julien Sorel, fait toucher du doigt.

Au point de vue plus spécial de l'histoire littéraire, on a déjà vu combien Stendhal est important. Il est très vrai qu'il est le restaurateur du réalisme en France, et, sans doute, si l'école réaliste de 1850 n'avait pas existé, il aurait moins de gloire; mais il n'en aurait pas moins de mérite. Il resterait isolé dans l'histoire, comme il le fut en effet dans le monde littéraire de son temps, représentant un art excellemment français, celui d'examiner les caractères autour de soi, de s'en rendre compte et de créer un ou plusieurs personnages qui les reproduisent fidèlement, mais plus ramassés, plus vifs et plus frappans qu'ils ne sont dans la nature. Cet art perdu, il l'avait retrouvé. S'il avait été seul à le pratiquer, il n'en faudrait que davantage le signaler à l'attention et à l'estime. Mais puisque, avant Balzac, et à mon avis mieux que lui, j'entends avec moins de puissance, mais avec plus de vérité, avant Mérimée, et infiniment au-dessous de Mérimée comme écrivain, mais plus pénétrant comme observateur, il a été le restaurateur d'un genre qui devait avoir une si grande place dans le siècle, l'histoire littéraire a en lui, non-seulement un objet d'études, mais une de ses *dates* les plus importantes, les plus essentielles. On peut ne pas l'aimer, on peut rire de lui. Il prête à l'une et à l'autre de ces deux hostilités. Il est antipathique comme un homme très sec et très prétentieux. Il est ridicule comme très prétentieux, d'abord, et ensuite comme assez naïf, et ensuite comme prodigieusement étroit et borné en ses idées générales. Mais il est original, il est bien lui-même. Il a observé; il a bien vu certaines choses. Il est loyal, sincère, consciencieux dans son métier d'observateur. Il a eu le goût du petit fait vrai, vu de près et rapporté fidèlement, et il nous a rendu ce goût, que nous avions perdu extraordinairement. Cela signifie qu'il a aimé la vérité, ce qui vaut toujours qu'on se montre respectueux et reconnaissant envers un homme. Et à ceux qui aiment la vérité, la Providence réserve toujours une récompense. A Stendhal elle a donné d'écrire « quelques volumes infiniment spirituels, » comme dit Balzac, et surtout le roman le plus solide peut-être et le plus plein et le plus dru qui ait été publié depuis *Adolphe* jusqu'à *Madame Bovary*, pour le récompenser d'avoir pensé et d'avoir dit « qu'un roman est un miroir qui se promène sur une grande route. »

ÉMILE FAGUET.

AUTOUR

D'UNE

COLONIE AUTONOME

II[1].

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN. L'ÉTAT DE DÉFENSE.

IV. — L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN.

Personne, certes, ne montrera que l'Allemagne eût jamais des projets de conquête du Cap et de l'Afrique du Sud. Si cela était, les preuves manqueraient. Mais un protectorat allemand aux portes de la colonie du Cap, pour quelques missionnaires qui ne couraient pas de dangers et pour quelques négocians qui ne font pas, peut-être, beaucoup d'affaires, dans la plus ingrate contrée du monde, celle dont un Allemand dit qu'à la regarder un chien hurlerait de tristesse, nous comprenons que les gens du Cap se

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] décembre 1891.

soient mis, pour cela, martel en tête. On honnit Voltaire parce qu'il a traité le Canada de « quelques arpens de neige. » Le mot n'est pas de lui, mais d'un personnage de son roman de *Candide ou l'Optimisme*. S'il avait traité le Damaraland de « quelques arpens de sables et de pierres, » le honnirait-on? Quand vous prenez possession d'un pays comme celui-là et quand vous le gardez sans trop en rien faire, ne donnez-vous pas le droit de penser que vous y entrez comme dans une salle d'attente, que c'est un seuil; quel seuil et où mène-t-il? Dire qu'il faut se défier de l'affinité de race et de langue entre Allemands et Hollandais austraux, ce serait plutôt une phrase anglaise. Ces affinités ne suffiraient nullement pour donner aux gens du Cap la plus légère envie de devenir Prussiens. Elles suffisent tout au plus pour qu'un journal paraissant à Pretoria et réputé organe officieux du gouvernement de la République du Transvaal insiste sur les avantages d'une immigration allemande au pays des boers. Elles suffisent aussi pour qu'à Berlin, à Hambourg et à Cologne, ces boers, comme enfans de la famille germanique, éveillent de l'intérêt.

Enfin, s'il y a un grand nombre d'Allemands répandus dans la colonie et dans les pays circonvoisins, ce n'est pas là le vrai sujet de crainte. Au temps de la guerre de Crimée, l'Angleterre avait soudoyé une légion germanique dont les membres licenciés obtinrent des terres en Cafrerie; pour renforcer cet élément de colonisation militaire, des agriculteurs furent appelés de l'Allemagne du Nord, de la Prusse et du Mecklembourg, avec leurs familles. Voilà comment il se fait qu'aujourd'hui, dans l'est du Cap, on a une population allemande assez considérable et que la locomotive s'arrête à des stations comme Berlin, Potsdam ou Braunschweig. Mais ces colons se sont afrikandérisés comme les autres, tout en conservant leur langage, ce qui ne les empêche point de parler anglais et hollandais et cafre. Il y en a aussi dans les environs de Cape-Town, où ils cultivent les *flats*, plaines sablonneuses, et nous avons maintes fois fait la causette avec eux. Ce sont d'excellens travailleurs, de braves gens auxquels un Français peut cordialement serrer la main. Ils ont tiré grand parti de leurs lots de terrain maigre. Cette présence d'un élément allemand agricole n'a rien de dangereux; on s'en félicite même. En somme, si l'Allemagne officielle n'avait pas pris pied au Damaraland, tout cela ne signifierait rien.

On se figure, nous ne savons trop pourquoi, qu'un doute plane sur ses intentions. L'absence de tout négoce dans la direction nord fait supposer que le véritable objectif est ailleurs, peut-être sur des plateaux susceptibles de peuplement par une race européenne,

comme on l'a déjà vu par l'exemple des boers. Dès lors, le bruit mené autour de quelques gîtes aurifères, l'inertie relative, l'extension sur le papier, — autant de symptômes, — suppose-t-on, d'une volonté de marquer sa place, sans doute, par un drapeau accroché à un mât, comme qui dirait par un chapeau déposé sur une chaise, mais de ne point aller où l'on dit et d'attendre son heure pour aller où l'on ne dit pas. A l'abri du fortin de Tsaobis, dans les montagnes du Damaraland, le minuscule corps d'occupation devient pour ces esprits méfians une simple garde de l'étendard : il a l'air de veiller sur un sphinx dont les paupières closes ne s'entr'ouvrent que rarement et dont la bouche ne se desserre que pour bâiller, mais avec à-propos, lorsqu'il va y tomber quelque chose.

Voilà comme l'énigme allemande dégénère en cauchemar afrikandériste. Ce qui se brasse là-bas, à Berlin, pense-t-on, bien fin qui le révèlerait : mais il faut se signer à tout hasard.

Chose sûre, de la crise constitutionnelle du Cap datent les premiers indices d'un travail politique de l'Allemagne en Afrique australe. Ils se manifestent deux ans après Sadowa, quand commencent les désaccords de sir Philip Wodehouse avec son parlement.

Depuis d'assez longues années, la Société des missions évangéliques de la Prusse rhénane échelonnait ses stations d'une base voisine de Cape-Town jusqu'au fleuve Orange, en suivant la côte. Même elle avait déjà franchi la limite nord du territoire colonial pour s'installer chez les Namaquas indépendans. Une autre société missionnaire allemande, celle de Berlin, opérait dans l'est, rayonnait sur la Natalie et les républiques hollandaises. En 1868, la rhénane décida de s'attaquer au Damaraland, l'arrière-pays de la baie Valfich, et envoya un renfort de seize personnes. Ce fait n'aurait pas eu à lui seul grande importance ; mais le ministre prussien des affaires étrangères, alors comte de Bismarck, avait donné aux membres de l'expédition le conseil de se présenter d'abord au *foreign office* de Londres et de s'entendre avec lord Stanley, devenu plus tard lord Derby. On désirait savoir si l'Angleterre ou le Cap exerçaient une juridiction sur les côtes du Namaqualand et du Damaraland.

Ce littoral n'appartenait à personne; toutefois les gouverneurs du Cap avaient souvent cherché à le faire déclarer anglais, crainte d'intrusion européenne, et sans vouloir ni pouvoir prendre sur eux de l'annexer. Ils s'étaient heurtés à l'abstentionnisme des cabinets libéraux. Londres n'avait consenti, à grand'peine, que pour les îles voisines, où il y avait du guano; le déploiement des

couleurs britanniques sur la terre ferme, à Angra-Pequeña, venait encore d'être désavoué en 1866. Lord Stanley aurait peut-être suivi en cela une politique différente de celle de son prédécesseur si le ministère conservateur dont il faisait partie n'avait pas été près de sa chute. Actuellement il ne pouvait s'engager en rien au nom de l'empire. Les missionnaires allemands n'obtinrent aussi qu'une réponse évasive dans leur entretien avec le gouverneur Wodehouse. On le voit, dès cette époque, l'Allemagne prend soin de faire constater officieusement que ni l'Angleterre ni sa colonie n'entendent accepter une responsabilité dans la région d'Angra-Pequeña et de la baie Valfich.

Quinze ans plus tard, quand les missionnaires auront achevé leur œuvre, le négociant brêmois Lüderitz surgira tout à coup comme inventeur breveté du sud-ouest africain, et la marine allemande se chargera du reste. Mais que ce soit l'effet d'un plan mûri d'avance ou du train naturel des choses, le germe en est semé à l'heure juste où le Cap va recevoir son autonomie, c'est-à-dire entrer dans une ère d'embarras.

L'Allemagne aurait-elle poussé cette affaire avec la même vigueur sans les perplexités de la colonie et l'abstentionnisme de la métropole? On ne sait.

En 1874, M. Disraëli forme son grand cabinet, celui qu'il va illustrer comme comte de Beaconsfield. Il ne goûte pas la réserve excessive des théoriciens de la décentralisation à outrance et de l'économie à tout prix; il croit peut-être à un secret dessein de la politique allemande, il s'en inquiète, et, bientôt, le commandant Dyer, de la marine britannique, prend possession de la baie Valfich au nom de l'empire. Simultanément, le Cap s'annexe les îles côtières déjà proclamées anglaises, celles, entre autres, qui ferment le havre d'Angra-Pequeña. De cette manière on croit tenir les clefs du littoral. Roastbeef-Island méritait bien de devenir anglais!

Vienne le printemps de 1880 et le retour de M. Gladstone, la presse allemande, qui ne soufflait plus mot de ces questions, annonce des projets à l'étude pour la mise en valeur du sud-ouest africain. L'été finit à peine que le *foreign office* fait sonder M. de Bismarck par son ambassadeur, lord Ampthill. Réponse : nous ne songeons pas pour l'instant à faire là-bas de la colonisation, *si utiles qu'en principe puissent paraître des entreprises d'outre-mer*. Pendant qu'un intérimaire de l'ambassadeur confirme les déclarations précédemment recueillies, M. Lüderitz achète à un roi nègre toute une province maritime. Ce ne fut pas, comme on l'a dit, pour une boîte à musique jouant la *Wacht am Rhein*. Ce

fut contre cinq mille francs et deux cents fusils, ou quelque chose d'approchant, et peut-être une boîte à musique par-dessus le marché.

Le dénoûment est curieux. On avait pour secrétaire d'État aux colonies lord Derby, passé avec armes et bagages dans le camp libéral, et comme premier ministre du Cap, sir Thomas Scanlen, syndic un peu découragé de la faillite militaire et diplomatique au Bassoutoland. A la date du 3 février 1884, le *colonial office* demande par le câble sous-marin si le Cap se chargerait du contrôle d'Angra-Pequeña au cas où ce port serait déclaré britannique. Dans la négative, il serait difficile de résister aux remontrances de l'Allemagne, car elle fait observer que, faute de protection autrement assurée à ses sujets *dans cet endroit*, — l'expression est à souligner, — elle devra y assumer la juridiction. « Dans cet endroit » manquait de justesse ou péchait par trop de précision. Il s'agissait bel et bien d'un vaste territoire, fort difficile à surveiller. Le Cap, certainement, ne pouvait pas alors s'imposer pareille tâche. Le 7 mai seulement, après trois mois d'attente, on reçoit à Londres, enfin, une lettre. Sir Thomas Scanlen a taillé sa meilleure plume pour écrire que ses jours ministériels sont comptés. Le parlement colonial va entrer en session ; mieux vaut lui laisser la décision en si grave matière. Pour dire cela, il n'était pas besoin, en effet, de recourir au télégraphe. Mais lord Derby s'impatiente. Câblegramme du 9 mai : Il est nécessaire de faire connaître à l'Allemagne les intentions du gouvernement de Sa Majesté sur Angra-Pequeña. Si la colonie veut se charger du contrôle, qu'elle s'explique au plus vite. Même jour. Le premier ministre, déjà démissionnaire, se voit forcé de répondre qu'en principe il n'aurait pas été partisan de l'annexion, vu l'état des finances ; néanmoins, en raison des circonstances, il l'aurait recommandée, — s'il était resté aux affaires ! Vingt jours plus tard, — vingt jours, et il n'y avait pas une minute à perdre ! — un cabinet présidé par sir Thomas Upington finit par formuler cette proposition du Cap : Si le gouvernement britannique ne veut pas proclamer toute la côte possession de l'empire et y exercer le contrôle, ce qui serait la meilleure solution, alors la colonie s'en annexera une moitié ou les trois quarts, jusqu'à la baie Valfich et celle-ci comprise ; mais dans l'intérieur, elle ne s'engage à rien, hors un rayon de dix milles ; et encore elle compte que l'empire établira son autorité au nord de la future limite coloniale jusqu'aux territoires portugais. Dans le cas où l'on accepterait cet arrangement à Londres, une proposition serait faite au parlement du Cap. Ainsi, la colonie déclinait toute responsabilité quant au

hinterland. Mais cet arrière-pays, cet intérieur, c'était précisément la région habitable, celle où résidaient la plupart des sujets allemands. On ne consentait qu'à la possession nominale d'un littoral désert, assuré comme on l'était que la police y serait faite par la marine, aux frais du trésor britannique.

C'était maintenant le tour de lord Derby. 18 juin. — Vous ferez mieux d'attendre. Il faut éviter tout malentendu avec Berlin. Les négociations se poursuivent. — 25 juin. — Le gouverneur du Cap accuse réception de la précédente dépêche. On ne fera rien, on attend. — 6 août. — Le commandant de la corvette allemande *Elizabeth* plante le drapeau de son pays à Angra-Pequeña, tandis que la canonnière *Wolf* remonte vers le nord pour en faire autant dans toutes les anses praticables jusqu'au cap Frio. Le *Wolf* n'évite que la baie Valfich, où flottent les couleurs de la Grande-Bretagne.

Ce chapitre d'histoire diplomatique est instructif. L'Allemagne avait mené son jeu avec une habileté qui n'excluait pas la décence. Correcte jusqu'au bout, elle avait montré une grande sûreté de coup d'œil, et, au moment critique, une décision digne d'éloge au point de vue de l'art. Que disait-elle, en somme? Protégez mes nationaux ou sinon je les protège. Mais le Cap était impuissant, l'Angleterre dégagée. Leur inaction allait devenir une cause d'inextinguibles regrets pour l'un et de continuels tracas pour l'autre.

Tous les événemens qui ont marqué dans la trame des six dernières années, au sud-Afrique, dérivent de celui-là ou y ramènent.

Au Cap règne une doctrine, l'*afrikandérisme*, tendant à unifier l'Afrique australe par une fédération. L'entrée d'un nouveau personnage, et d'un personnage comme l'Allemagne, dans le cercle qu'embrasse cette expression géographique, troublait un rêve cher. On juge que « grand-maman, » — lisez l'Angleterre, — n'est plus une métropole gênante et que sa protection peut encore être utile. Mais que faire de l'Allemagne? Pour descendre sur le terrain des intérêts les plus pressans et des questions les plus actuelles, comment rendre efficace l'union douanière, prélude d'un pacte fédéral, si une contrebande passait à l'aise par une frontière terrestre autrement difficile à garder que le littoral perdu? Si du moins on savait au juste pourquoi l'Allemagne s'est fourrée dans ce coin et pourquoi elle y reste! Pour se réserver, sans doute, un article de troc diplomatique. Soit; qu'elle s'explique alors! Seulement, dit-on, l'oracle ne parle pas, ou bien c'est pour réclamer une extension de sphère. Un sentiment tout pareil règne dans la république hollandaise de l'Orange. Celle du Transvaal ne s'y associe pas. Elle repousse l'union douanière comme

un leurre et la fédération comme une duperie tant qu'un habit rouge montera la garde au pied de la montagne de la Table. Ce protectorat inquiète donc surtout les politiciens du Cap, et nous concevons, après tout, qu'ils ne s'y résignent pas, bien que l'Angleterre ait strictement le droit de leur dire : « C'est peut-être une chose fâcheuse; mais vous avez, autant que moi, failli à l'empêcher. » Voici comment M. Cecil Rhodes, premier ministre, s'exprimait le 1er août 1890, dans une séance du parlement colonial : « Je suis sûr que la chambre pense avec l'honorable député de Caledon que c'est grand'pitié pour la colonie d'avoir perdu la côte occidentale. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui disent qu'il y a place sur cette côte pour nous et le gouvernement allemand; il faut tenir compte de l'intérêt énorme qu'elle aura pour nous dans l'avenir, malgré le peu de valeur intrinsèque du pays. »

On se figure aisément les ennuis que cette réclamation tardive, mais déjà ancienne pourtant, attire depuis plusieurs années au cabinet de Londres. Il y a d'abord une question ouverte, pleine de difficultés : est-ce le possesseur actuel de la baie Valfich qui aura le *hinterland* situé derrière, ou est-ce, au contraire, le maître de ce *hinterland* qui doit obtenir cession de la baie Valfich? Quand le littoral fut pris par l'Allemagne, en 1884, le Cap voulut sauver, du moins, cette épave, que lord Beaconsfield avait réservée et marquée britannique. Par acte du parlement local et proclamation du gouverneur, elle fut déclarée possession du Cap, avec le consentement de la métropole. Elle n'appartient donc plus à l'empire, mais à la colonie. C'est une grosse différence. Après cela, jusqu'à quel point la colonie possède-t-elle en propre un territoire qui ne cesse pas d'être partie, avec elle, de l'empire? C'est une autre affaire et une belle amusette pour les casuistes en droit public. Cette baie, quelle importance a-t-elle? Une bien médiocre à première vue. Simple havre du littoral peu fréquenté que les anciens géographes appelaient Cimbébasie. Une langue de sable, terminée par la pointe du Pélican, abrite contre les vents du large cette rade spacieuse, pas assez profonde partout, néanmoins commode et sûre. Jadis, paraît-il, les baleines australes, et, à leur poursuite, les baleiniers, fréquentaient ce refuge en grand nombre. Les Hollandais écrivent *Walvisch baai*, ce qui, dans leur langue, signifie « baie des baleines; » les Anglais *Walfish bay* ou *Walwich bay*, ce qui, dans la leur, ne veut plus rien dire. S'ils traduisaient le vieux nom, ils adopteraient celui de *Whale bay*. Les Allemands devraient écrire *Wallfisch Bucht*. C'est une station bien située pour la pêche de plusieurs sortes de poissons et le seul bon mouillage d'une longue

côte. Quelques baraques en planches, à toits de tôle, logent une petite communauté européenne de dix à douze familles. Un village d'indigènes, plus loin, groupe ses misérables huttes autour d'un puits d'eau saumâtre. Séjour peu enchanteur dont l'heureux magistrat, M. Rolland, fils d'un ancien missionnaire français au Bassoutoland, disait dans son laconique rapport de 1887 : « Je n'ai, au point de vue officiel, rien à mander de non satisfaisant, comme aussi rien d'important, de l'insignifiante étendue de sable nu qui est décorée du titre de district. »

C'est pour ce lieu digne de servir à la déportation, et qui n'est même pas fortifié, que s'est élevée une dispute presque aussi vive que celle du *French-Shore*. Le Cap, en se l'appropriant, l'appréciait peut-être à sa juste valeur. C'était le port d'entrée du Damaraland. Les importations d'armes de l'Allemagne allaient avoir à passer par là. Ni Angra-Pequeña où l'eau manque, ni la baie Sandwich qui s'ensable, ne pouvaient le remplacer. Et les armes devaient venir, soit en guise de monnaie, soit parce qu'on songerait à organiser une force indigène ou à utiliser certaines tribus contre certaines autres. Et maintenant voici la situation : tout à l'entour de cette enclave de quatre cent trente milles carrés, l'Allemagne exerce son protectorat, compris comme souveraineté, sur une immense région dont la porte est précisément la baie Valfich. Il semble assez naturel qu'elle dise à l'Angleterre : — Faites-nous donc l'amitié de vous ôter de là ; en quoi cette baie vous intéresse-t-elle ? Vous n'y avez pas de station navale, vous n'en tirez nul parti, et il nous la faut. — Mais l'Angleterre de répondre : — Pas si vite ! La baie Valfich n'est plus ma propriété : elle dépend du Cap. Si le Cap, colonie autonome, ne veut pas s'en dessaisir, qu'y puis-je ?

En 1887, le schooner *Meta,* frété par la compagnie allemande de colonisation du sud-ouest africain, jetait l'ancre à la baie Valfich avec une cargaison de fusils. Il existait déjà en dépôt, dans les magasins de l'endroit, une assez grande quantité de munitions appartenant à la même société. En outre, la canonnière *Habicht* avait débarqué des armes de guerre et cinquante mille cartouches pour le compte du département de la marine à Berlin. Un chef namaqua, Hendrik Witbooi, qui avait des raisons de craindre ou d'espérer, suivant que ces moyens d'action lui seraient destinés ou tournés contre lui, s'approcha de la baie avec ses hommes et adressa au magistrat résident une curieuse épître pour demander s'il était vrai que l'enclave coloniale dût passer prochainement sous la juridiction de l'Allemagne, comme il l'avait entendu dire. Il

s'informait aussi de l'état des approvisionnemens en fait d'armes de chasse ou de guerre, et manifestait l'intention d'en acheter, si possible. M. Rolland, le fonctionnaire placé là par les autorités du Cap, crut, sans doute, que la colonie et la métropole se souciaient également peu de ce « carré de sable nu. » Les envois d'armes lui faisaient-ils soupçonner quelque arrangement déjà conclu ou à conclure bientôt entre Berlin et Londres pour la cession du territoire? Sa réponse au chef Witbooi trahissait-elle une perplexité, d'ailleurs, excusable? Il se déclarait sans informations, mais il ne repoussait pas comme inadmissible la prévision qui lui était soumise. Insistant même sur l'excellent état des rapports diplomatiques entre l'Allemagne et l'Angleterre, il conseillait surtout au principicule sauvage de ne pas se brouiller avec le commissaire du protectorat germanique; enfin, il offrait de lui ménager une entrevue avec ce résident, le docteur Goering. Le fait est que dans l'entourage de M. Rolland on redoutait fort des troubles pouvant mener à une attaque des Namaquas et au massacre de la petite colonie européenne. Pour ce motif, peut-être, il convenait de ne pas laisser Hendrik Witbooi sous l'impression d'une querelle aiguë entre les Anglais et les Allemands; toutefois, le gouvernement du Cap trouva que son représentant avait dépassé la mesure et le rappela quelques mois après, pour raisons de santé. Il approuva seulement l'attitude générale de ce fonctionnaire, qui avait cru devoir renvoyer le schooner *Meta*, en priant le capitaine de débarquer ses armes ailleurs, et qui avait été jusqu'à faire mettre hors de service les fusils appartenant à l'administration allemande de la marine, par l'ablation des parties essentielles. A Cape-Town, cette occasion parut favorable pour affirmer solennellement qu'on entendait bien conserver la baie Valfich. On mena grand bruit du péril créé par le passage d'armes et de munitions allemandes; Hendrik Witbooi devint une façon de mahdi hottentot prêt à soulever le Namaqualand et à exterminer les blancs. Vingt-cinq *mounted riflemen*, avec un petit canon, furent temporairement détachés sur les lieux. En même temps, les archives compulsées donnaient une base historique aux droits de la colonie : on prouva qu'en 1793 le vaisseau hollandais *Meermin* avait planté tout du long de la côte jusqu'à « Walvisch baai, » des stèles à l'écusson de la compagnie néerlandaise des grandes Indes. Dans cette théorie, le Cap semblait un héritier plus direct que l'Angleterre. Enfin, le premier ministre, sir Gordon Sprigg, rédigea une note qui fut remise au gouverneur avec prière de la transmettre à Londres. Il s'agissait d'obtenir du *foreign office* qu'il fît entendre quelques remontrances à Berlin. Ce document, comme

le remarqua un journal anglais du cru, était conçu en termes qu'on qualifierait de forts, si on les rencontrait dans une pièce émanée de quelque chancellerie européenne. Cependant, la véritable question ne s'y posait pas encore avec netteté. Le protectorat purement nominal de l'Allemagne, disaient en substance les ministres du Cap, laisse le pays sans personne pour veiller à l'ordre, et nous voici contraints de mettre garnison là-bas pour tenir en respect des tribus censées sous la juridiction d'une grande puissance! C'était avoir l'air d'admettre que tout irait mieux du jour où ce protectorat paraîtrait moins en l'air.

Le gouvernement britannique n'accusa réception de la note du Cap que pour faire comprendre l'inutilité d'une démarche comme celle qu'on attendait de lui. Sur ces entrefaites, Kamaherrero, chef des Damaras, convoqua le docteur Goering à un grand palabre et lui signifia en paroles imagées son intention de le mettre à la porte. On prétendit qu'il avait été poussé à cet acte par un traitant, M. Robert Lewis, sujet britannique, lequel, au nom d'un syndicat de Cape-Town, disputait aux Allemands la concession de certaines mines d'or. L'alerte fut chaude : non-seulement le commissaire de l'empire d'Allemagne, mais tous les employés de la compagnie de colonisation se réfugièrent à la baie Valfich; une partie du personnel s'embarqua sur un petit voilier, pour prendre le chemin du retour. Il est probable qu'à la suite de cet événement, le *foreign office* reçut de Berlin quelques observations. En Allemagne, le ministère du Cap semblait presque suspect de connivence avec M. Lewis : comment cacher cette fâcheuse impression au gouvernement métropolitain? Alors aussi fut décidé le remplacement de M. Goering, fonctionnaire civil, par un militaire. On fit choix du capitaine von François, officier de l'armée prussienne, et on le mit à la tête d'une très petite troupe. Il fut spécialement chargé d'arrêter et d'expulser le conseiller anglais de Kamaherrero, mais ne put qu'infliger une nuit de prison à deux sous-agens du syndicat Lewis, également Anglais. L'oiseau s'était envolé. Tout cela jetait de l'aigreur. Il y avait maintenant une police du protectorat, et les anciennes critiques n'étaient plus de saison; oui, seulement cette police commençait par appréhender au corps des gens de Cape-Town. On se vengeait innocemment en imprimant que l'Allemagne partait à la conquête du Damaraland avec vingt uhlans et un chameau. Depuis, cette affaire est entrée dans une nouvelle phase. Le cabinet de Londres s'était constamment dérobé quand celui de Berlin parlait cession ou échange. Mais on pouvait discuter une rectification de frontière : ceci regardait le gouvernement britannique et non plus le gouvernement colonial.

Autrement où irions-nous? La délimitation exécutée en 1885, par M. Wrey, arpenteur au service du Cap, fut contestée par l'Allemagne, qui réclamait un plateau servant de terrain de pâture au bétail du village indigène de Schepmansdorp. C'est, paraît-il, le seul endroit où les voyageurs venant du port allemand de Sandwich-Hafen et allant à Okahandja puissent trouver de l'eau, sans la chercher à la baie même de Valfich. La route de l'intérieur passe donc, pour les Allemands, sur ce plateau, et ne peut passer que par là. De l'autre côté, on objectait que la frontière proposée séparerait le village de Schepmansdorp de ses terrains de pâturage : les naturels relèveraient ainsi de deux juridictions. Deux fois l'Angleterre et l'Allemagne ont nommé des commissaires pour régler ce différend, sans parvenir à s'entendre. Quant au Cap, il a toujours soutenu qu'en fait la frontière Wrey est la seule possible, et qu'en principe rien ne se fera de valable sans son aveu. Finalement, les cabinets de Berlin et de Londres ont réservé cette délicate question par l'article 3 de leur convention du 1er juillet 1890. Si l'affaire n'est pas arrangée par consentement mutuel dans un délai de deux ans, on aura recours à l'arbitrage international, et, en attendant, les puissances contractantes s'engagent à considérer comme neutre le territoire litigieux.

C'est au lendemain de cet accord que le parlement de Cape-Town tint deux remarquables séances, le 29 juillet et le 1er août, deux séances où se formula, comme jamais auparavant, une doctrine de Monroe sud-africaine. A son banc de député, le brillant avocat qui s'appelle sir Thomas Upington et qui ne s'est pas plus consolé de la perte du littoral sud-ouest que Marie Tudor de celle de Calais, instruisit avec une fougue tout irlandaise le procès rétrospectif de lord Derby. Il exposa aussi le sentiment du Cap au sujet de son territoire de la baie Valfich. Il se plaignit très haut de ce que l'Angleterre, loin d'encourager l'espoir d'une renonciation de l'Allemagne au pays environnant, tolérait l'expansion de cette puissance jusqu'au Zambèze. M. Cecil Rhodes appuya le discours de son collègue comme chef du cabinet, et la chambre, par assis et levé, à l'unanimité des membres présents, vota la motion suivante : Ce parlement déclare : « Toute proposition empiétant sur le contrôle direct du territoire de la baie Valfich par le parlement de cette colonie sera profondément ressentie par la population coloniale; cette colonie est fortement opposée à toute modification des limites du territoire en question, fixées par M. P.-B. Wrey; il est désirable que l'attention du gouvernement colonial soit appelée sur les droits de douane à percevoir à la baie Valfich; cette chambre regrette que le gouvernement de ce pays n'ait pas été directement

représenté dans les récentes conventions entre le gouvernemen britannique et l'empire d'Allemagne, en tant qu'elles affectent des territoires au sud du Zambèze; et elle est d'opinion que le gouvernement de cette colonie doit avoir une voix à l'avenir dans tout nouvel arrangement proposé des frontières au sud du Zambèze. »

Depuis la disparition de son grand collègue et ami, lord Beaconsfield, le marquis de Salisbury a tenu deux fois la présidence du conseil, avec le portefeuille des affaires étrangères. Sept mois d'abord et quelques jours, du 24 juin 1885 au 6 février 1886. Après un court intermède Gladstone, il est redevenu premier ministre le 3 août 1886 ; il l'est encore. Sous ces deux cabinets a été inaugurée dans l'Afrique du Sud une politique impériale cherchant le juste milieu du laisser-faire des anciens libéraux, qui avaient probablement trop sucé le lait des économistes, au *go ahead* des anciens conservateurs, sans doute trop nourris de la moelle des lions. Elle parut partir du principe que l'atterrissement de l'Allemagne à la côte sud-ouest créait une situation digne de sollicitude et qu'un danger pouvant naître de discussions au sujet de la baie Valfich, il fallait, avant tout, franchement accepter le fait accompli; puis localiser l'inconvénient, s'il y en avait un, le circonscrire, lui ouvrir au besoin des canaux dans une certaine direction; enfin, soi-même agir, acquérir, dépenser même, montrer en un mot que le gouvernement britannique se sentait encore chez lui, mais tout cela d'accord avec la colonie du Cap, et, le plus possible, de compte à demi. Cela donné, la chose la plus urgente était de s'entendre avec l'Allemagne sur une limite d'influence au nord de l'Orange. Dans son cours inférieur, ce fleuve formait la frontière commune de la colonie du Cap et du protectorat germanique; si les Allemands faisaient un pas de plus, absorbaient le Betchouanaland et soudaient leur nouveau domaine aux territoires des républiques hollandaises, la colonie se trouverait cernée. Il faut dire que déjà M. Gladstone avait été induit et même obligé à intervenir dans le Betchouanaland, pour supprimer un état de trouble et de guerre propice à toutes les intrigues. La passion d'autonomie que le libéralisme anglais avait inoculée aux colons du Cap se retourna contre lui ; elle fit accuser M. Gladstone de violer ce grand principe : l'Afrique du Sud aux sud-Africains ! C'était presque de l'ingratitude : ainsi va le monde. Mais l'anarchie au Betchouanaland ne promettait rien de bon. Des boers y avaient fondé deux républiques, Stellaland et Gochen ; ils venaient surtout du Transvaal où leurs entreprises, favorisées, servaient une pensée d'agrandissement ; des chefs nè-

gres se chamaillaient avec ces étrangers ou se battaient entre eux, aidés par des aventuriers européens. Le désordre avait pris de telles proportions qu'on ne crut pas trop faire en expédiant des ports du royaume-uni un corps de 5,000 hommes pour occuper la contrée, dans les derniers mois de l'année 1884. Et il s'en était suivi la proclamation d'un protectorat britannique, enfoncé comme un coin entre le Namaqualand, terre désormais allemande, et le Transvaal.

Lord Salisbury fit plus : un tiers environ du Betchouanaland protégé fut annexé ; on en fit une « colonie de la couronne » ou « en tutelle, » indépendante de ses voisines, sous la surveillance du *colonial office*, et l'on enchâssa ainsi, en pleine mosaïque de possessions autonomes et semi-autonomes, de républiques souveraines ou vassales, de principautés noires, de protectorats et de pseudo-protectorats, un carreau simplement marqué V. R. — *Victoria Regina*. Mais ce compartiment distinct, on le riva au Cap par un gouverneur commun, vice-roi constitutionnel dans la colonie autonome, préfet dans la réserve du pouvoir métropolitain. Le génie administratif des Anglais ne répugne pas aux combinaisons subtiles et complexes : il se pique rarement d'une belle ordonnance logique, s'il atteint son but. On voulait, en un mot, rendre au gouvernement de l'empire une base d'opération sans alarmer ni froisser le Cap, et, d'ailleurs, il était de part et d'autre compris que tôt ou tard le *Betchouanaland britannique*, — comme s'appelait cette province, — deviendrait un district colonial.

Les deux autres tiers du protectorat restèrent protectorat.

Cette importante mesure, du 30 septembre 1885, contenait en germe tout le programme : concours de la métropole et de la colonie.

Or, ce qu'on va voir, c'est qu'il y avait bien à cela quelques petites difficultés.

Le Cap a une politique extérieure ; il en a une forcément, et bien entendu ses intérêts ne sauraient s'harmoniser toujours avec ceux du gouvernement métropolitain. Cette colonie a elle-même des possessions : la baie Valfich et le port Saint-John. Elle traite directement avec des États voisins ; elle a deux ou trois fois envoyé des personnages, ministres ou députés, en mission diplomatique, à Pretoria, et il n'y a pas très longtemps, elle songeait à y instituer une agence permanente. Là-bas, tout au bout de l'Afrique, il s'échange, comme en Europe, des notes de pays à pays, il se tient des conférences internationales, il se signe des conventions, on voit se nouer et se dénouer des alliances. C'est une contrée où ce

genre de relations tient d'autant plus de place qu'un besoin d'unité la travaille et qu'elle brille par le nombre des divisions comme par la variété des formes de gouvernement. Où trouver ailleurs un aussi curieux pêle-mêle? Physiquement, l'Afrique du Nord a bien des traits communs avec celle du Sud; politiquement, la différence est grande. Vous n'y alignerez jamais, tout compté, qu'un empire musulman, une colonie française, un protectorat, une province turque et un État vassal; ajoutons, si l'on veut, les Maures nomades. Prenez maintenant le triangle au sud du Zambèze : vous avez là trois et même quatre espèces de possessions britanniques, la colonie à *self-government*, c'est le Cap; la colonie relevant de Londres, c'est le Betchouanaland; un échantillon du genre intermédiaire, c'est le Natal; un spécimen mal défini, c'est le Bassoutoland. Vous avez une république absolument indépendante, l'État libre de l'Orange, et une à moitié sous le contrôle de l'Angleterre, le Transvaal. Vous avez deux protectorats anglais, l'un effectif, dans le Betchouanaland nord, l'autre nominal, sur la côte du Pondoland. Vous avez enfin des royaumes nègres, un protectorat allemand, une possession portugaise, et, brochant sur le tout, trois sphères d'influence : Grande-Bretagne, Allemagne et Portugal! C'est un vrai musée de types politiques et administratifs. Et ce musée n'est pas, comme d'autres, mort et silencieux. On s'y démène; on y fait un vacarme du diable, à étourdir le visiteur qui, la veille, aurait chevauché par les rues étroites, fraîches et calmes d'une ville marocaine, l'oreille tendue au mystérieux bourdonnement de quelque école mahométane, une de ces écoles où des enfans aux yeux de gazelle ou de lion épèlent le Coran près d'un jet d'eau, sous l'ombre tremblante d'un platane, autour d'un prêtre à barbe blanche et en lunettes! Il faut mettre le nez dans les recueils statistiques pour voir qu'en définitive plusieurs de ces constructions édifiées sur le sol de l'Afrique australe ont des façades imposantes, et, derrière, assez peu de choses, — comme certaines églises des missionnaires jésuites au Brésil ou au Paraguay. Mais que voulez-vous? Un État de 500,000 âmes est toujours un État. Il doit avoir sa politique au dehors. A côté, une colonie de 1 million 1/2 d'habitans a presque l'air d'une grande puissance. Elle doit avoir sa politique au dehors. Et dans ce milieu si varié ce sera, en petit, la même concurrence que dans notre vieille Europe, la même lutte d'ambitions, les mêmes chocs d'amour-propre, avec les mêmes raisons de ne pas s'entre-dévorer et de chercher à vivre en paix.

Voici où la politique extérieure du Cap se sépara un peu de celle de l'Angleterre. Un document avait fait grand bruit dans la

presse de Cape-Town. C'était une lettre adressée de Berlin à un journal de Hollande, le *Wereldburger* (Cosmopolite) et qui, insinuait-on, devait émaner des alentours de l'ambassade anglaise : « L'article 4 de la Convention de Londres, » écrivait-on, « laissait à la république sud-africaine (Transvaal) une porte d'expansion ouverte au nord, et le gouvernement britannique n'aurait certainement pas songé à fermer cette porte s'il n'avait pas acquis la preuve que le Transvaal, égaré par des intrigues, avait en vue un futur protectorat de l'Allemagne... Le plan était que la république passerait un traité avec Lobengoula, chef des Matébélés, dont les prétentions s'étendent aussi sur le pays du Khama. Ceci aurait mis le Transvaal en contact avec le protectorat allemand de la côte ouest. La république sud-africaine aurait alors annulé la Convention de Londres et se serait placée sous l'égide de l'Allemagne, pour finalement se déclarer indépendante. Ces intrigues avaient déjà commencé à l'époque où l'Allemagne mit la main sur Angra-Pequeña... Le gouvernement britannique savait une ou deux choses, mais il n'y attachait pas grande importance, jusqu'à ce qu'enfin, en 1887, le chemin de fer transvaalien tombât dans les mains de banquiers berlinois... Lobengoula devait prendre l'engagement de placer 20,000 hommes à la disposition de la république sud-africaine, ostensiblement pour rejeter les Cafres du district de Zoutpansberg au-delà du Limpopo. Les armes et les munitions seraient fournies par le Transvaal. »

Ce fut un peu, sans doute, pour obvier à ces périls probablement très exagérés, que le commissaire-adjoint du protectorat britannique, M. Moffat, négocia une convention avec Lobengoula dans le premier trimestre de l'année 1888. C'était un simple pacte d'amitié, mais avec la clause essentielle que toute cession ou vente du territoire matébélé dépendrait du consentement de l'Angleterre. Ainsi fut créée, au nord du protectorat, une sphère d'influence. Sir Hercules Robinson saisit l'occasion d'un banquet, à Kimberley, pour annoncer une politique « d'en avant, » — *forward policy;* — il montrait du doigt le chemin du Zambèze.

Mais alors s'élevèrent de grosses difficultés avec le Cap.

A ce moment, la colonie ne désespérait pas encore d'attirer le Transvaal dans une alliance sud-africaine dont le *Tolverbond* (Union douanière) serait le premier gage. L'État libre consentait; il fallait beaucoup de prudence pour ne pas effaroucher l'autre république. Il ne fallait pas trop encourager la métropole anglaise. Puis, certaines tendances du public, à Londres, indisposaient le parti afrikandériste. C'était M. Mackenzie, ancien missionnaire, peu ami des boers, qui voulait faire disjoindre les offices de gou-

verneur du Cap et de haut commissaire impérial dans l'Afrique du Sud, pour donner plus de liberté au représentant de la reine; c'était M. Chamberlain qui s'inquiétait de la parenté des Allemands avec les colons d'origine hollandaise ; c'était le chancelier de l'Échiquier lui-même, M. Goeschen, qui paraissait assez enclin à recommander une politique purement métropolitaine, et, langage significatif dans la bouche d'un grand juge des finances, parlait à Birmingham de sacrifices nécessaires. Tout ceci détermina le plus étrange, le plus inattendu des reviremens alors imaginables.

La presse locale hollandaise, tout à coup, sembla presque faire des avances à l'Allemagne. Elle conseillait au docteur Goering d'appeler des boers dans le Damaraland : « Vous ne coloniserez, disait-elle, qu'avec nos hommes. » Elle se mettait aussi en frais d'amabilité avec le Portugal, déjà sur le qui-vive à Lourenço Marques. Un beau jour, à la chambre, on vit le premier ministre se lever de son banc pour préconiser, au milieu de l'étonnement général, l'accession éventuelle de l'Allemagne et du Portugal, avec les Algarves, à l'Union douanière, c'est-à-dire au système des États-Unis de l'Afrique du Sud! Après cela, il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle. On ne put voir sans surprise le même ministre exprimer à quelques minutes d'intervalle, dans une même enceinte, le déplaisir que lui causait le voisinage des Allemands et l'espoir qu'il nourrissait de les avoir pour confédérés. Un déplorable accident faillit brouiller les cartes sans remède. M. Grobbelaar, consul transvaalien à Gouboulouvayo, résidence de Lobengoula, en revenait avec quelques hommes d'escorte; il se heurta, dans un territoire contesté, aux soldats du chef Khama, qui prétendirent lui barrer le passage : il le prit de très haut, fut entouré, traîtreusement assailli et tué dans la bagarre. Cette mort tragique fit sensation au Cap comme à Pretoria. On s'en émut par esprit de solidarité afrikandérienne; Khama, responsable de l'assassinat, était un protégé, presque un sujet de l'Angleterre : l'activité politique de cette puissance ne devait-elle donc aboutir, demandait-on, qu'à surexciter l'insolence des noirs vis-à-vis des blancs? En avril 1889, l'hostilité du sentiment colonial devint assez inquiétante; les têtes s'échauffaient visiblement. Le journal hollandais *Zuid-Afrikaan* soutenait avec insistance que, si le gouvernement de Londres envoyait une expédition au Betchouanaland, celui de Cape-Town aurait le droit et le devoir de s'opposer au passage des troupes britanniques. On répondait dans le *Cape-Times :* « Soit; supposons l'arrivée de 10,000 hommes. Quelle serait la suite, d'après notre collègue? Une défense de débarquer, probablement sous la

forme d'un acte signé par les ministres coloniaux. Bien entendu, vu l'urgence, le gouvernement impérial de Sa Majesté devra ignorer les ordres du gouvernement colonial de Sa Majesté. Mais après, quoi? Il faut bien que la colonie fasse respecter sa décision. Et comment? On n'arrête pas des troupes avec une feuille de papier! Pour que des soldats ne passent point, besoin est d'employer des soldats. En d'autres termes, et pour trancher le mot, les carabines coloniales se trouveront en face des carabines impériales. Pour dire les choses encore plus simplement, la guerre civile éclatera aussitôt. Espérons que le *Zuid-Afrikaan* ignorait parfaitement où mène le chemin qu'il foule si aveuglément. »

Pratiquement, tout se ramenait à ceci : un chemin de fer stratégique, désiré par l'Angleterre, était repoussé par le Cap. Ou plutôt, rien ne semblait moins facile que de construire une voie ferrée en plein Betchouanaland, en territoire impérial, si la colonie n'accordait pas les facilités voulues sur son propre réseau et se refusait au raccordement des lignes. Or elle paraissait intraitable sur ce point. La jonction à faire n'était que de 50 kilomètres, de Kimberley au fleuve Vaal. On se décida pour une route carrossable, mais défense de poser des rails! Les locomotives passeraient comme elles pourraient. Quelqu'un suggéra l'idée d'acheter les terrains intermédiaires et d'y faire courir un chemin de fer d'intérêt privé. Le gouvernement colonial laissa entendre qu'à ses yeux un particulier n'a pas le droit de s'offrir des voies ferrées sans autorisation. Donc, l'associé criait sur tous les tons : « Halte! on ne passe pas. » Il barricaderait sa porte contre les troupes, il ne voulait pas du chemin de fer. Le gouvernement anglais fut habile et conciliant, tout s'arrangea.

V. — L'ÉTAT DE DÉFENSE.

Au lendemain de la guerre franco-prussienne parut en Angleterre un piquant opuscule, dont le succès fut des plus vifs : *la Bataille de Dorking*. C'était le roman prophétique ou la prophétie romanesque d'une invasion allemande au foyer même de la race anglo-saxonne, en pleines campagnes des comtés de Kent, de Sussex et de Surrey. Par quel miracle les Allemands, dans cette entreprise renouvelée des projets de Napoléon au camp de Boulogne, avaient-ils réussi à déjouer la vigilance des croisières anglaises? Peu importe. Ils avaient abordé aux mêmes rives que Guillaume le Conquérant, marché sur Londres, écrasé

l'armée de défense à trente kilomètres de la capitale. La petite ville de Dorking, renommée pour ses volailles, devenait un nouvel Hastings. Ce badinage vieux de vingt ans, où de vagues inquiétudes politiques se mêlaient au souci fondé, plus fondé alors qu'aujourd'hui, d'une certaine insuffisance militaire et même navale, a tenté maints imitateurs : il reste le modèle d'un genre empruntant ses procédés à Jules Verne, confinant à l'apologue par les hautes moralités qu'il se flatte de répandre pour l'instruction des peuples, des hommes d'État et des stratégistes. Un peu partout on a régalé le public de ces essais d'histoire conjecturale : quelqu'un, en Allemagne, a narré les suites d'une descente de troupes françaises sur les littoraux de la mer du Nord et de la Baltique; quelqu'un, chez nous, s'est amusé à dire les origines, les péripéties et les conséquences de la bataille de Peluse, gagnée par les Russes sur les Anglais en Égypte.

La veine n'en est pas épuisée, et c'est encore l'Angleterre qui nous esquissait tout récemment un tableau de la dernière guerre maritime, ou plutôt de la prochaine, par la plume d'on ne sait trop qui, car M. Nelson Seaforth porte au front le sceau du pseudonyme. L'heure de cet écrivain retarde sur celle de Portsmouth. On s'en aperçoit. Il fait battre l'amiral Gervais, en vue de Ténériffe, par les marins qui fraternisèrent si bien avec les nôtres sur la rade de Spithead. Sans reproche, un épisode curieux de la grande lutte qu'il raconte semble lui avoir totalement échappé. Si les secrétaires de M. Nelson Seaforth avaient mieux dépouillé certains journaux du Cap, cela lui aurait procuré l'occasion de faire un peu plus d'honneur à nos qualités d'initiative et de ne pas supposer qu'à part les opérations d'escadre, nous bornerions nos entreprises à un coup de main sur Aurigny, à un autre sur l'île Maurice et à un troisième sur Sierra-Leone (1). S'il est des pages plus héroïques dans les fastes de la marine française, il n'en est guère de plus satisfaisante par la décision, la promptitude, l'habileté dont elle témoigne. Elle mérite donc de ne pas rester perdue pour notre amour-propre national, non plus que pour la gouverne de nos amis d'outre-Manche. On ne sait pas ce qui peut arriver, ni quels autres, après nous, seraient tentés de refaire la campagne qui nous a si bien réussi, peu connue d'ailleurs, pour d'excellentes raisons.

Comme en Europe, il se livre à l'extrême bout du continent africain des batailles de Dorking. Voici donc celle qu'un témoin

(1) L'ouvrage dont il s'agit a été analysé dans un article du *Temps* du 28 août 1891.

oculaire, habitant de Port-Elizabeth, décrivait par lettre à l'éditeur du *Cape-Times* dès le 6 avril de cette année. Le 1[er] avril, date certainement conforme aux données recueillies par M. Nelson Seaforth, on apprit, dans ce port de commerce, que toute communication télégraphique avait cessé entre le bureau de Londres et ceux de l'Afrique du Sud. Les deux câbles, de la côte est et de la côte ouest, étaient rompus. Depuis assez longtemps l'entente des puissances libérales, comme disaient des politiques, ne battait plus que d'une aile. Rien pourtant ne faisait supposer que la France venait de choisir le jour consacré aux plus vulgaires mystifications pour se fâcher sérieusement avec son émule en libéralisme et pour couper la parole au télégraphe en la passant à ses marins. Mais advint alors une chose étrange : dans la nuit du 3, à Durban, port du Natal, 850 milles plus loin, sur la même côte, le paquebot *Moor*, de l'*Union Line*, avait disparu du mouillage. Ce magnifique vapeur devait partir pour Southampton le lendemain matin, avec le courrier, en touchant à Port-Elizabeth et à Cape-Town. Il emportait une forte consignation d'or en barres.

Que signifiait ce départ anticipé, nocturne, cette soudaine évaporation, ce congé pris, comme nous l'aurions insinué, à l'anglaise, cette manière française, selon les Anglais, de brûler la politesse, *french leave?* L'énigme devait s'éclaircir plus tard, cruellement.

Entre chien et loup on avait vu arriver sur la rade de Durban un steamer de haute taille. Personne n'y fit attention, lorsqu'il mit à la mer trois canots qui s'approchèrent du *Moor*. Ils furent hélés par l'officier de quart et donnèrent la réponse usuelle : *Aye, aye.* Cela signifie en anglais : *Oui, oui.* Malheureusement, ceux qui les montaient n'étaient pas de nationalité anglaise, et, dans leur langue, *Aïe! aïe!* offrait un tout autre sens. Certes, l'équipage du *Moor* aurait crié avec plus de raison : *Aïe! aïe! aïe!* car, en un clin d'œil, le pont du bâtiment fut envahi par des Bretons de la petite espèce, des Provençaux de la bruyante et des Gascons de la pire : tous ces corsaires, avec des gestes expressifs, laissèrent entendre que le beau vapeur de l'*Union Line* avait changé de maîtres. Il venait d'être capturé par le *Jean Bart*, paquebot des Messageries maritimes, armé en croiseur.

Ce nouvel *Alabama* sortait d'un port de Madagascar. Il y a plus de 800 milles nautiques de la baie Saint-Augustin, le plus proche havre malgache, à Durban. La déclaration de guerre étant du 1[er] avril, deux jours avaient suffi au *Jean Bart*, évidemment bon marcheur, pour franchir cette jolie distance. C'est, disent des esprits chagrins, à peu près le double de la vitesse

ordinaire sur notre grande ligne de l'extrême Orient. Succès de premier ordre. Mais, en outre, aucun fil sous-marin ne met Paris en relation avec Tamatave et Tananarive, ni avec la station navale de Diego-Suarez, et c'est dommage. Pour recevoir, à la baie Saint-Augustin, ordre de se porter sur la côte anglaise et de la désoler, le commandant de notre croiseur devait donc avoir ouvert, ce jour-là, un pli cacheté qu'il gardait en poche depuis un mois au moins. Preuve que nous savons prévoir les événemens, cacher nos projets militaires et mûrir nos coups dans le silence.

Les Français, toujours avisés, mirent l'or en lieu sûr, dans la cale du *Jean Bart,* et le remplacèrent à bord du *Moor* par des canons, des obus à la mélinite, de la poudre et des balles. L'équipage du paquebot anglais fut transféré sur une goélette prise au sortir de la rade ; après quoi les deux navires firent route de conserve, battant pavillon tricolore par-dessus l'*Union Jack.* Le 5 avril, dans la soirée, ils se présentaient au mouillage de Port-Elizabeth, après avoir d'abord amené les couleurs françaises. Personne, à terre, ne se méfiait du *Moor,* visiteur bien connu. Comme de coutume, le bateau de la santé alla s'informer de celle des arrivans, mais on ne vit pas revenir cette embarcation. Confisquée, dégarnie de ses fonctionnaires, qui furent faits prisonniers, et montée par des Français, elle sillonna la baie pour signifier à tout vapeur ou voilier britannique, en usant du porte-voix, qu'on les coulerait dans vingt minutes. Les équipages pouvaient déguerpir. Attention délicate, car, bientôt après, le *Jean Bart* et l'ex-*Moor* tenaient leur parole : rien ne flottait plus sur la plaine liquide qu'eux seuls et quelques rares coquilles de noix, chargées de matelots en train de gagner le rivage à grand'force d'avirons.

Cependant la défense s'organisait. En fait de troupes, il n'existe à Port-Elizabeth qu'un corps de volontaires, — *Prince Alfred's volunteer guard,* — cinq cents hommes sur le papier. Comme protection, un fortin armé de deux pièces, le fort Frédéric. D'après le correspondant du *Cape-Times,* on ne pouvait que se résigner. Les édiles tinrent conseil avec le major des volontaires, appelé en toute hâte de la campagne, où il réside. Quel parti prendre? Parlementer? agir? Mais la ville, d'abord, serait-elle bombardée? Un manque de réflexion faillit causer les plus graves malheurs. L'ennemi, on le connaissait maintenant. On devait se dire qu'au bout du compte la France n'était pas en guerre avec le Cap, qu'elle ne l'avait jamais rencontré sur le chemin de ses intérêts ou de ses ambitions pour lui barrer le passage, comme il fait à l'Allemagne; qu'elle avait entendu parler de ce pays autonome, vivant de sa vie propre, étranger aux querelles de l'Europe, qu'elle ne lui en

voulait nullement. Détruire Port-Elizabeth, le port le plus commerçant de la colonie, chose facile : seulement les bombes se tromperaient d'adresse, elles frapperaient des innocens et des quasi-neutres, sans atteindre l'Angleterre.

Le malheur est que dans cette cité prédomine, paraît-il, un esprit anglais spécifique, chauviniste, et qu'on y trouve de nombreux Allemands attirés par le négoce. Ces étrangers, sûrement, ne manquèrent pas de souffler sur le feu. Il fallait montrer aux pirates de quel bois on se chauffait. Quelques anciens artilleurs qui n'avaient pas trop oublié leur métier se réunirent donc au fort Frédéric, et le plus adroit de la bande manœuvra si bien de la moins mauvaise pièce, il la décrassa si parfaitement à triple renfort d'écouvillon, tira tant sur l'amorce, que le coup partit. Mais la nuit était venue, noire comme cinq cent mille Cafres. Allez donc viser, à l'obscure clarté des étoiles, une lumière qui bouge, là-bas, sur l'eau ! Cette inutile provocation risquait d'attirer sur la ville tous les foudres du *Jean Bart* et de sa prise. Nos marins se montrèrent généreux. Ils encadrèrent la petite batterie de quatre obus, fort bien dirigés, comme pour dire : « Trêve de malentendus ; les gens du Cap, pour nous, ne sont pas des Anglais. » Puis ils firent danser sur le fort Frédéric, pareils à autant de lucioles, de menus rayons électriques, aveuglans et capricieux, ce qui signifiait peut-être : « On n'y voit goutte ; pourquoi brûler de la poudre? »

A l'heure où le correspondant rédigeait ses notes, les roses clartés de l'aube illuminaient une baie déserte, mais une ville intacte, et, vers l'horizon, légère fumée, disparaissait l'ennemi. Les fonctionnaires de la santé rentraient au bercail, sur leur bateau. Ils déclaraient qu'à part l'émotion tout s'était admirablement passé. Leurs geôliers d'une nuit les avaient comblés de prévenances et le commandant du *Jean Bart* leur avait dit en les congédiant : « Je regrette, messieurs, le moment d'inquiétude qu'il a fallu imposer à vos familles. Mais, vous le voyez, nous n'avons pas voulu devenir les bourreaux de votre ville et nous ne sommes pas les adversaires de votre libre colonie. Le jour où il vous plairait de renoncer aux avantages de la protection britannique, » — ceci fut accompagné d'un sourire narquois, — « si vous n'aviez que nous à craindre, vous pourriez d'un cœur tranquille affronter les aléas de l'indépendance plénière. »

Voilà un beau chapitre omis par M. Nelson Seaforth dans son histoire de la dernière guerre maritime. Tout se borne assurément, parce qu'on l'a voulu, à quelques pertes matérielles subies par des armateurs du royaume-uni. La leçon, néanmoins, est saisissante, et le public anglais l'aurait jugée instructive. D'autres com-

mandans que celui du *Jean Bart* pouvaient ne pas user des mêmes ménagemens ni raisonner de la même manière. Quelle occasion de lever un fort tribut sur les habitans de Port-Elizabeth! Échec, pour l'Angleterre, purement moral, mais sensible. Si l'histoire n'est pas vraie, on retiendra qu'il se publie au Cap des fantaisies du genre mi-sérieux, trahissant une médiocre croyance à l'ubiquité de la flotte britannique en cas de péril, même dans la seule région des mers sud-africaines. Et, en effet, des bouches de l'Orange, sur l'Océan-Atlantique, à l'embouchure de l'Oumtata, dans l'Océan-Indien, se développe un littoral plus long que de Dunkerque à Saint-Jean de Luz et de Port-Vendres à Villefranche. Bien garder ces deux mille kilomètres de rivage ne serait pas une bagatelle. En temps de paix la station navale du Cap, qui dessert aussi toute la côte occidentale d'Afrique, se compose d'une douzaine de bâtimens, deux de second ordre, le reste du troisième, croiseurs et canonnières. Au besoin, évidemment, on la renforcerait. Toutefois il faudrait savoir quel serait l'ennemi, à quelle heure de la lutte il surgirait dans ces parages, quelle serait alors la distribution des escadres anglaises à travers le globe, quelles qualités de navires se rencontreraient sur tel ou tel point, quelle stratégie attirerait des forces d'un côté pour mieux frapper de l'autre. La meilleure garantie de ces plages et de ces falaises, c'est encore le vent de sud-est, avec la mer énorme qu'il soulève. Elles en ont une autre, le manque de cités populeuses. Il y aurait vraiment trop peu de choses à bombarder. Cape-Town possède de quoi tenir l'agresseur à distance. Reste Port-Elizabeth, ville de treize mille âmes, et East-London, de six mille. Maigres proies. Le procédé que M. de Moltke lui-même trouvait « toujours désagréable » prendrait ici quelque chose de particulièrement odieux puisqu'on ferait payer à une colonie les torts de sa métropole.

Ce qui se comprendrait mieux, ce serait une descente; mais pareille opération supposerait des arrière-pensées de conquête. On n'a pas encore conté cette bataille de Dorking. A cela il y a peut-être un motif : elle se livre tous les ans et forme le thème obligé des grandes manœuvres, — en miniature, — que les vacances de Pâques ramènent avec les premières fraîcheurs de l'automne austral. Si quelqu'un s'avisait d'en faire une prédiction habillée en récit, il pourrait mettre à la tête des troupes de débarquement un officier-général, mais il ne lui donnerait pas pour sûr l'uniforme français. Ce serait par trop invraisemblable. Il l'appellerait peut-être baron Münchhausen, comme l'émule prussien de M. de Crac.

Les angoisses patriotiques du Cap remontent au lendemain de

l'année 1884, qui lui donna une voisine, l'Allemagne. Elles ne datent nullement de notre protectorat sur Madagascar. Quant au gouvernement anglais, nos expansions, comme d'autres, le préoccupèrent, et pour les mêmes raisons. A une époque où tout le monde cherche des colonies, impose des protectorats, se taille des zones d'influence, la première et la plus vieille des puissances maritimes put se croire un peu menacée. De là cette conférence coloniale de Londres, en 1887, où les représentans de nombreuses possessions britanniques furent appelés à délibérer avec la direction centrale de l'empire sur des nécessités de défense commune et d'appui réciproque. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, on y tomba d'accord sur un point, non sans quelques marchandages : les colons fourniraient de l'argent pour fortifier Cape-Town, port de commerce, et Simon's-Town, port militaire qui se trouve à côté; la métropole se chargerait d'armer les ouvrages dans le style le plus moderne. Port-Elizabeth attendrait un peu, et c'est bien pourquoi l'on y crie au *Jean Bart*. Cet arrangement convenait fort à la Grande-Bretagne, car son intérêt propre, c'est de protéger son arsenal et son dépôt de charbon. Il y a, en outre, dans les docks de Cape-Town, une forme de radoub extrêmement précieuse, la seule de ces mers lointaines et salissantes, pratiquée tour à tour par les navires de guerre anglais, allemands et portugais qui viennent s'y nettoyer de toute la flore sous-marine, de toutes les incrustations ramassées sous les tropiques. La colonie avait davantage à sauvegarder, mais elle ne pouvait que faire un choix et commencer par les choses les plus urgentes. Ses délégués, M. Hofmeyr et sir Thomas Upington, revinrent donc avec le sentiment d'un devoir accompli, d'un premier résultat gagné, sans perdre de vue la tâche des jours suivans, le développement graduel des forces militaires du Cap.

On s'est proposé depuis lors, dans cette colonie, de prédisposer les esprits, les cœurs et les bourses à l'indispensable réorganisation d'une petite armée visiblement insuffisante. C'est là une affaire toute domestique, sans lien direct avec les besoins de la puissance navale qui se juge satisfaite quand elle a consolidé une importante position maritime. Nous ne savons trop si le Cap mettra jamais un régiment de marche au service de l'Angleterre, comme il semble en avoir eu l'intention dans les circonstances imaginées par M. Nelson Seaforth, — peut-être pour remplacer l'escorte de notre résident-général à Tananarive. Mais nous croyons qu'il songe à en former quelques-uns à seule fin de défendre son territoire, et que ce ne serait pas contre la France. Il trouverait même à les utiliser sans autre objet que l'avancement de l'afrikan-

dérisme. Quoi qu'il en soit, les discours tenus depuis quelques années dans les solennités militaires, banquets d'armes ou distributions de prix aux corps francs, autour de la montagne de la Table, ont propagé cette impression qu'on ne verra plus les volontaires du Cap engagés contre des sauvages; ceci pourra regarder certaines troupes spéciales; il faut compter sur d'autres ennemis, à peau blanche, et comme ceux-là viendront peut-être par mer, on devra tenir prête, pour les recevoir, une armée nationale. Cet avertissement s'est fait entendre plusieurs fois, un ministre de la colonie l'agrémentait volontiers de complimens à son auditoire. « Je sais, disait-il un jour, que l'étranger a les yeux sur nous, je sais qu'il nous lorgne et que tel ou tel ne détesterait pas de nous prendre ; mais je sais aussi que les nations étrangères, quand elles regardent vers le Cap, n'oublient pas qu'il y a au Cap des gens capables de défendre leur bien ! »

C'était beaucoup d'appréhension ou beaucoup de confiance. Il paraît, d'ailleurs, que des personnes imprudentes avaient autrefois contribué par leurs allures à exciter la suspicion des colons. Ainsi, on lisait dans le *Zuid-Afrikaan*, le journal hollandais de Cape-Town, en octobre 1890 : « Voici déjà beau temps que des officiers étrangers, très désireux de se familiariser avec notre région, allaient répétant : nous serons maîtres ici dans une couple d'années. La couple d'années est allée rejoindre les autres; mais, vu l'état de l'Europe, si une guerre éclatait, la première menacée des possessions britanniques serait le Cap. » A qui le *Zuid-Afrikaan* faisait-il allusion? Était-ce, par hasard, à des officiers de la marine allemande? Les bâtimens de guerre russes allant à Vladivostok passent quelquefois par le cap de Bonne-Espérance et ils touchent alors à Cape-Town pour se ravitailler ou pour réparer des avaries; mais ces visites n'ont rien d'inquiétant. Les nôtres sont bien rares; ce n'est certainement pas d'elles qu'il s'agit. Celles des Allemands, fréquentes et prolongées, répondraient plutôt au signalement de la feuille afrikandériste. S'il se peut qu'une hâblerie quelconque de jeune aspirant ne sachant pas tenir sa langue soit revenue aux oreilles des rédacteurs de ce journal, et qu'ils y aient attaché trop d'importance, la situation, néanmoins, expliquerait leur nervosité. Entre la colonie du Cap et l'Allemagne, il n'y a même plus d'océan, il n'y a désormais que le fleuve Orange. Ce n'est certes point comme si d'ores et déjà, sur chaque rive, se déroulait une ligne de sentinelles et de bureaux de douane. Des sentinelles ! on ne les relèverait guère souvent du côté germanique, car cinquante, c'est peu pour 500 kilo-

mètres de frontière, et la garnison du protectorat ne dépasse pas encore ce modeste chiffre. Mais, se dit-on, les Allemands auront des difficultés, ils en ont dès aujourd'hui; certaines populations les repoussent; ils prendront tôt ou tard de nouveaux contacts, ce qui probablement éveillera des conflits : de fil en aiguille, qui sait, ils finiront peut-être par entretenir dans ces contrées une force respectable, ils recruteront des troupes indigènes, et, alors, nous aurons toujours là, près de nous, quelque chose de gênant, avec un simple cours d'eau pour nous en séparer. Gardons-nous bien de céder la baie Valfich, puisqu'elle nous reste. Aussi longtemps que nous tiendrons cette enclave, nous serons les portiers du fâcheux protectorat, et, pour y monter commodément par l'escalier principal, du niveau de la mer, il faudra nous crier : cordon, s'il vous plaît!

Excessives ou non, pareilles craintes menaient à penser que ce serait peu de fortifier la côte ou quelques places de la côte. Puisons dans le journal précédemment cité un nouvel extrait. « Cape-Town, disait le *Zuid-Afrikaan*, est le siège du gouvernement, mais non, pour nous, comme Paris pour la France. Et cependant, le blocus de Paris n'a pas empêché un gouvernement de se reformer ailleurs... La prise de Cape-Town n'entraînerait pas une révolution, et, si elle semblait inévitable, il appartiendrait à notre gouvernement colonial de prendre position en quelque autre endroit pour ne pas laisser l'ennemi se mouvoir à l'aise sur le reste du territoire... Qu'on presse donc la mise en état des forts de la péninsule, nous serons loin d'y contredire. Ce qu'il convient toutefois que l'on sache, c'est que, Cape-Town occupé, il y aurait encore une colonie, et qu'elle ne se soucie nullement de tomber au pouvoir de la première puissance venue. Aussi voudrions-nous voir poser une autre question encore : notre gouvernement a-t-il à l'étude d'autres plans de défense que ceux qui concernent la presqu'île du Cap? »

Cette idée qu'on se forme d'une convoitise toujours aux aguets et d'une sorte de fascination exercée par soi-même paraîtra, sans doute, exagérée. Mais après cela chacun se demande en quoi consistent actuellement les moyens de défense de la colonie autonome.

Le littoral est ouvert à tout venant, sauf en deux points de la presqu'île qui se termine par le cap de Bonne-Espérance. Du côté regardant l'Atlantique, la baie de la Table, avec Cape-Town au fond, a été pourvue d'ouvrages à peu près achevés; on y a mis une artillerie assez puissante pour empêcher un bombardement. Au pied

de l'autre versant de cette péninsule montagneuse, sur un golfe censé dans l'Océan-Indien, l'arsenal maritime de Simon's Town a également reçu les fortifications nécessaires.

Il ne peut être question de créer là un second Gibraltar, pour deux raisons. Gibraltar est si petit, si étroit, si escarpé, si fortifié par la nature, que les hommes depuis Tarik, le général barbaresque, jusqu'aux ingénieurs anglais de nos jours, en passant par Charles-Quint, n'eurent pas trop de peine à le rendre imprenable de vive force. Ici on devrait barrer par des forts un isthme large de vingt à vingt-cinq kilomètres, hérisser de redoutes une périphérie d'environ quatre-vingts. Deuxième obstacle, si les colons tiennent à la protection navale de l'Angleterre, ils se soucieraient médiocrement de voir leur capitale prisonnière dans un formidable camp retranché avec une nombreuse garnison. L'intérêt de la défense se heurte à celui de l'autonomie.

C'est, d'ailleurs, chose curieuse que le partage de cette œuvre entre deux gouvernemens dont les vues politiques et militaires ne s'accordent pas toujours, puisqu'on a vu les organes du ministère du Cap contester au cabinet de Londres le droit de faire passer des troupes sur le territoire colonial sans son aveu. La Grande-Bretagne n'a rien déboursé pour la construction des forts, et, en un sens, certainement, elle gagnait beaucoup à éviter de si gros frais. Mais l'administration coloniale, qui a tout payé, se tient pour propriétaire, naturellement. Cela pourrait devenir matière à conflits assez graves. L'empire a fourni les canons; il a l'air d'avoir donné ses meubles en nantissement de sa location.

Voici maintenant la grosse question, et pourquoi, malgré tous ces travaux de défense, un journal du pays se croit obligé de raisonner sur l'hypothèse de la prise de Cape-Town. Les batteries et les casemates des deux ports, très belles, sont faites pour répondre à une attaque partie du large. Elles ne serviraient pas contre un ennemi débarqué, par le simple motif que, tournées face à la mer et abordées de dos, écrasées sous les feux des hauteurs environnantes, elles ne sauraient résister. Il se livrerait un combat dont la répétition générale eut lieu en 1889, celui de Constance pour ne pas dire de Dorking, car cette fois c'en est un authentique, quoique simulé, une opération de petite guerre. Dans une partie de la péninsule qu'aucun ouvrage ne protège, s'ouvre une baie large et profonde, parfaitement abritée, d'où partent deux routes superbes, conduisant l'une à Cape-Town, l'autre à Simon's-Town par le col de Constance et des pentes aux vignobles fameux. Ce col fut le principal théâtre de l'action ; l'envahisseur venait de la baie et se replia, mais c'était dans le programme. Vainqueur, il entrait dans les forts. Cape-

Town, peut-être, changeait de nom et s'appelait Capstadt. Ce débarquement s'accomplirait tout aussi bien en n'importe quel lieu du littoral proche ou éloigné.

Les seules troupes anglaises qu'il y ait dans la colonie sont cantonnées à Cape-Town et à Wynberg, bourgade voisine : un bataillon et un détachement d'infanterie, soit dix compagnies ensemble ; deux batteries d'artillerie de forteresse, une compagnie du génie et des services auxiliaires. A peu près douze cents hommes en tout. Le Natal, qui n'est pas autonome et qui a charge du Zoulouland, possède une garnison plus considérable ; mais l'effectif des forces de toutes armes placées sous les ordres du général de division (*lieutenant-général*) commandant en chef dans l'Afrique du Sud avec résidence au Cap, n'équivaudrait chez nous qu'à celui d'une moitié de brigade d'infanterie au complet.

C'est encore bien plus qu'au Canada et surtout en Australie.

Or, au Canada, il existe une milice territoriale de soixante mille hommes avec une réserve, dit-on, de six cent cinquante mille. Si ce pays, de cinq millions d'âmes, a pu se donner une pareille armée, le Cap, comptant quinze cent mille habitans, dont les deux tiers, il est vrai, sont de race noire, devrait avoir une milice blanche de six mille hommes sur le pied de paix et d'au moins soixante mille en temps de guerre. Ceci constituerait déjà une sérieuse garantie, car il n'est guère probable qu'une puissance européenne encourrait volontiers les chances de durée d'une lutte non circonscrite aux environs de Cape-Town ; l'enjeu même n'en vaudrait plus le risque. Lorsqu'ensuite la fédération des États sud-africains sortirait du domaine des vœux et des rêves, ses forces réunies ne manqueraient pas d'une certaine importance.

En 1873, une loi minutieuse avait réglé l'organisation de milices sur la base du service universel et obligatoire, de dix-huit à cinquante ans ; mais elle ne fut jamais mise en pratique. Cet acte dépassait un peu la mesure du possible. Et d'abord, à côté de la garde nationale blanche, — continuation de l'ancienne *Burgermacht* hollandaise, sous le nom de *Burgher force*, — il en instituait une noire. La première était alors évaluée à quarante-six mille hommes ; la seconde dite « levée » (*levy*) ne comportait pas moins de soixante-dix-sept mille individus à inscrire. C'était un système bien dangereux, et quand les colons d'origine hollandaise devinrent prépondérans en politique, ils combattirent ce principe. En outre, on n'avait pas assez tenu compte des difficultés, ni surtout de la dépense. Depuis 1884, la tenue au net des listes de milice est tombée en pleine désuétude.

On renonçait à la nation armée dans le moment même où l'Alle-

magne posait son pied sur la rive d'Angra-Pequeña, et on allait essayer le système anglais des volontaires. La vraie cause en était la pénurie d'argent, ce qui n'empêche pas que, dès cette époque, le Cap employait chaque année six ou sept millions de francs à l'entretien de son état de défense. Un petit budget ne va pas loin avec les hautes paies de corps spéciaux, encore bien plus onéreux que des régimens de ligne britanniques. Lorsque défense signifiait uniquement garde de la frontière contre les Cafres et surveillance intérieure des tribus, le seul genre de troupes utile et nécessaire était une force permanente de soldats réguliers, bien choisis, recrutés par voie d'engagement à long terme, aimant à se réengager et acquérant ainsi une expérience consommée, locale. Aujourd'hui la question change d'aspect. Ces professionnels, on ne peut les obtenir qu'à un prix exorbitant. La colonie possède un bataillon d'élite d'infanterie montée, les *Cape mounted riflemen*, stationné sur les confins orientaux. Voilà huit cents hommes, levés en Angleterre, qui lui coûtent deux millions sept cent mille francs par année. A ce compte une armée de quinze mille hommes coûterait cinquante millions. Un soldat touche de cinq francs soixante à sept francs cinquante par jour, selon sa classe, sauf des retenues de masse individuelle et de masse générale qui ne peuvent, réglementairement, s'élever au-dessus de cinquante francs par mois. Les hommes achètent leurs chevaux et reçoivent pour cela une prime de deux cent cinquante francs. La solde d'un sergent varie entre huit francs soixante-quinze et onze francs vingt-cinq par jour; celle d'un capitaine est de trente, avec augmentation progressive jusqu'à cinquante. Le lieutenant-colonel a quinze mille francs fixes et sept mille cinq cents casuels, mais ceux-ci assurés. Les soldats et sous-officiers rengagés après cinq ans de service touchent un supplément quotidien d'un franc vingt-cinq, qui s'accroît encore au bout de trois nouvelles années. En sorte qu'un simple sergent rengagé peut jouir, toutes retenues faites pour équipement, armes, chevaux, rations, etc., d'un traitement annuel de quatre mille francs, et se trouve en partie défrayé. Nous avons des sous-préfets plus malheureux.

Il y a encore une police à pied et à cheval, distincte de la police civile, utilisable en cas de guerre. Son effectif est de sept cents hommes, avec trente-huit officiers. Coût : plus de quatre millions. La cherté d'entretien de ce corps tient à ce que son service exige de continuels déplacemens.

Par l'institution des volontaires on espérait obtenir de suite une petite armée à peu de frais, et on y a réussi en apparence. Le chiffre total des inscrits est d'environ trois mille sept cents hommes,

car nous ne comptons pas quelques bataillons scolaires; mais ce régiment possède, tout comme un corps d'armée, son infanterie, son artillerie, son génie et même sa cavalerie, de soixante et onze sabres. Premier effet du système, il a fallu se résigner à voir le volontariat devenir l'amusette des populations citadines sans exercer le plus léger attrait sur celles des campagnes. En effet, les boers, les ruraux, n'y prennent aucune part. Séparés par de grandes distances, ils ne veulent pas être fréquemment dérangés pour assister à des revues, exercices et manœuvres. Cet élément s'abstiendra toujours tant qu'on n'aura point voté une loi pour lui imposer un certain temps de service ou une période annuelle d'instruction militaire. Il y a donc des corps francs à Cape-Town, à Kimberley, à Port-Elizabeth, à Grahams-Town et dans quelques autres petits centres; mais ceux des colons qui feraient les meilleurs soldats, c'est-à-dire les bons tireurs, les hardis cavaliers, les hommes habitués aux fatigues et aux intempéries, restent hors du mouvement. De là vient aussi que la plupart des volontaires sont gens d'origine anglaise, écossaise, irlandaise, ou même des étrangers; la race dominante se tient à l'écart. Rien ne ressemble moins à une armée nationale.

Un autre résultat était à prévoir. Sur les 3,700 enrôlés, on n'en trouverait peut-être pas 1,000 prenant leur mission à cœur. Aux dernières manœuvres de Pâques, sur 1,500 volontaires que pourrait fournir la région de Cape-Town, il en vint moins de 500. Dans une occasion analogue, le corps franc du génie, un des meilleurs pourtant, créé par un ancien officier de l'armée française, mit en ligne 97 hommes : son effectif nominal était de 250. Et ainsi du reste. Les choses allèrent si loin qu'un beau soir, le général anglais commandant en chef, humilié de faire manœuvrer en rase campagne moins de soldats qu'un simple colonel, se fâcha : « Il me serait bien agréable, disait-il dans son ordre du jour, de complimenter les volontaires de Cape-Town; mais, vraiment, c'est impossible. »

Ces corps portent des uniformes variés, généralement coquets. Il y a des highlanders de Cape-Town, aux jambes nues, avec des cornemuses et le cerf classique précédant la colonne. Il y a la cavalerie des champs de diamans, avec plus de cavaliers que de chevaux. Il y a une section de torpilleurs; elle réclame à grands cris des torpilles : c'est, en effet, la seule chose qui lui manque. On ne compte pas moins de vingt-trois unités dans cette organisation complexe qui permet de multiplier les grades, nonobstant le chiffre dérisoire des effectifs. Les élections d'officiers provoquent des scènes fâcheuses. Bref, cela n'est pas très sérieux, et le gouvernement

colonial, qui verse chaque année de 500,000 à 600,000 francs pour encourager les volontaires, sous forme de subsides, fournitures d'armes et de munitions, distributions de récompenses, a fini par s'en émouvoir. Une enquête officielle fut prescrite l'année dernière : elle prouva que l'autonomie, fort belle chose en politique, porte des fruits désastreux dans le service militaire. On se fait inscrire. on parade cinq ou six fois, puis on se dégoûte ou l'on disparaît. L'uniforme qu'on restitue n'habillera pas une autre personne. a été payé par la caisse commune. Il restera en magasin. Souvent e franc-fileur oublie l'arriéré de sa cotisation ou ne rend point ce qu'il a reçu. La loi fournit des moyens de poursuivre, mais ordinairement le jeu n'en vaut pas la chandelle, les frais de justice seraient trop lourds. La discipline n'existe pas; le tir est mauvais. Affligées de ces révélations, les personnes qui ont quelque souci de l'avenir proposent des réformes. Les trop nombreux petits corps seraient fondus autant que possible en régimens ou bataillons. Hélas ! des bataillons, des régimens avec 3,700 hommes dont un tiers travaille ! On attacherait aux nouvelles formations tactiques des adjudans payés, empruntés à l'armée anglaise. Les volontaires, munis de certificats, obtiendraient de préférence certains emplois civils. Enfin, et c'est ici que la saine doctrine commençait à montrer le bout de l'oreille, ils seraient un tant soit peu soutenus par la loi dans l'exercice d'une volonté faiblissante. Ils ne s'engageraient pas pour moins d'une année et ne quitteraient leur corps avant ce terme que dûment autorisés. Leur présence aux manœuvres périodiques deviendrait obligatoire, quitte à les indemniser.

Nous ignorons si cela suffirait pour donner au Cap une armée capable de gagner la bataille de Constance. Mais lorsqu'on aspire au titre et aux privilèges d'une nation, il faut prendre bravement son parti de sacrifier quelques libertés personnelles sur l'autel de la patrie, orné de canons, d'obus et de carabines. L'afrikandérisme se fera milicien ou il ne sera pas. Et nous lui souhaiterons alors une autonomie de taille à punir les *Jean Bart* comme à écarter les *Münchhausen*.

CHARLES DE COUTOULY.

LE

COSAQUE

Depuis deux heures, la bataille était engagée. Dans cette journée d'automne, assombrie par le brouillard, Polonais et Musulmans s'étaient furieusement choqués les uns les autres et maintenant hommes et chevaux se confondaient sous les nuages de brume, de poussière et de fumée. Le piétinement et le hennissement des bêtes se mêlaient aux cris des combattans, au crépitement de la fusillade, au sonore cliquetis des lances et des épées.

En vain le général, debout sur une colline verte ayant auprès de lui l'étendard, deux évêques et quelques magnats, s'efforçait-il de suivre le combat. Le seul indice capable de le guider en quelque manière était l'éclair continu des batteries d'artillerie.

On ne voyait rien, du reste, sur toute l'étendue de la plaine, qu'une grande tache rouge incendiant de sa lueur le ciel fumeux, et çà et là un cheval sans maître ou un blessé. Les troupes s'étaient dispersées dans des combats isolés : ami et ennemi, Polonais, Cosaques, Turcs et Tartares, se confondaient, comme emportés eux aussi par la tempête qui souffle de l'Oural à travers la plaine sarmate et fait tourbillonner en sarabandes folles les feuilles mortes aux multiples colorations. Ce brouillard favorisait la résistance des Polonais ; sans ce voile, ils se fussent trop promptement aperçus qu'ils combattaient un contre dix. Les cris sauvages d'*Allah*

dominaient de temps en temps le grondement des canons; les flèches tombaient dru comme grêle, des lances craquaient froissées contre d'autres lances, un yatagan se croisait contre une autre lame menaçante et recourbée. Souvent, les adversaires en venaient aux mains, s'empoignant à bras-le-corps, on voyait même les chevaux se mordre mutuellement dans la fureur du combat. Par ici, une tête tranchée fendait sinistrement l'air et le cheval s'emballait emportant le torse décapité au milieu du brouillard; par là, un soldat, cloué par une lance au sol, agitait désespérément les mains et les pieds.

Tout à coup, un hurrah sauvage retentit sur les flancs et les derrières de l'armée polonaise; une horde de Tartares sortit ventre à terre du rideau de la forêt et se jeta entre les Polonais et le fleuve. Le général ne reconnut le danger que lorsqu'il était trop tard. De partout s'élevait déjà le cri de : « Trahison ! trahison ! » et chacun de tourner dos pour s'enfuir en tâchant de gagner le fleuve, le pont.

Avant de livrer bataille, au sein du conseil de guerre, le staroste Tarnowski avait proposé de n'attaquer les Turcs que quand ils auraient traversé le fleuve. Le sort que les Polonais avaient réservé aux ennemis devenait leur partage par un retour soudain de la fortune.

Affolé de ce brusque revers, mais ne perdant point son courage, l'intrépide chef de la cavalerie s'efforçait de retenir ses cavaliers débandés. Il se jeta au-devant des fuyards, les arrêtant par ses gestes et ses cris, et réussit enfin à rallier quelques centaines de cavaliers avec lesquels il fondit sur les Tartares.

Ce fut en vain. Les pièces d'artillerie des Polonais étaient déjà prises, et tout à coup, derrière l'armée vaincue, s'alluma un feu immense.

Les palefreniers venaient d'incendier le pont. A cette vue, les plus braves renoncèrent à poursuivre la lutte, chacun ne pensant qu'à se sauver, et ceux mêmes qui tombaient aux mains des ennemis se laissaient massacrer sans résistance.

Le général avait péri dans la mêlée, et bientôt sa peau tendue et desséchée résonnerait sur un tambour offert en trophée au sultan.

Des milliers d'hommes étaient massacrés et foulés par les sabots des chevaux, des milliers de soldats, faits prisonniers, se voyaient attachés à la queue des coursiers et emmenés en esclavage. De ceux qui parvinrent à gagner le fleuve, la plupart se noyèrent : quelques-uns, une poignée, pour la plupart composée de Cosaques, passèrent à la nage grâce à la vigueur des montures, et se trouvèrent provisoirement hors d'atteinte.

Deux coups de lance avaient blessé le staroste Tarnowski. En cet instant, une balle vint encore le frapper, et il s'abattit sur la selle,

ainsi qu'une poupée dont le fil de fer est cassé. Personne pour l'assister, si ce n'est Godomine, son jeune Cosaque. Celui-ci, qui, bien des fois, a donné à son maître des preuves de sa fidélité et de son dévoûment, cherche une fois de plus à le sauver.

Un pacha, revêtu d'une pelisse de velours rouge sang, garnie de zibeline, accourt sur le blessé à brides abattues. Il lance avec une adresse incomparable vers le staroste le nœud de son lasso qui aussitôt s'enroule autour du cou du Polonais. Il va l'étrangler, et le pacha se réjouit déjà de la conquête d'un si noble esclave, lorsque le Cosaque tranche la corde d'un coup de poignard et disparaît avec son maître à travers les brouillards flottant sur la vallée.

Tout à coup le cheval du staroste s'abat.

Le Cosaque soulève son seigneur, le jette en travers de sa propre selle, et de nouveau il se remet en route dans la direction du fleuve.

Ils atteignent déjà dans leur course précipitée les premiers saules plantés sur les bords du fleuve quand le staroste exprime le désir de quitter le cheval.

Il lui est impossible d'aller plus loin : il sent que la fin approche.

Le Cosaque descend, porte dans ses bras robustes son maître bien-aimé jusqu'à l'arbre le plus proche, dégrafe son kontoush et tâche de panser le sang vermeil qui filtre de la poitrine ouverte.

— Ne te donne pas tant de peine, dit Tarnowski, Dieu m'appelle vers lui.

— Que sa volonté soit faite! murmure le Cosaque; mais, en ce cas, je vous accompagnerai, maître, au paradis.

— Non! non! s'écrie le staroste, usant déjà du geste, la voix venant à lui manquer. Et ma femme? Est-elle donc destinée à finir ses jours au sérail du sultan? Non, non!

Il prit haleine, cracha vers le ciel le sang qui l'étouffait, et regarda longuement le Cosaque, comme s'il eût voulu lire dans son âme.

Deux chevaux sans maître passaient dans le voisinage : l'un d'eux avança vers le mourant, hennit bruyamment, puis se sauva effarouché.

— Sauve-toi! continua le staroste, tu es le seul de mes serviteurs à qui je puisse me fier comme à moi-même. Tu te rendras à Horgg : là, de ta propre main, tu égorgeras ma femme, cela vaut mieux que de la voir la proie des Tartares, cela vaut mieux que de penser qu'elle appartiendrait à un autre. De la sorte, personne ne l'aura.

Godomine regarda son maître d'un air absolument ahuri :

— As-tu compris?

Le Cosaque fit un signe de tête affirmatif.

— Tu exécuteras mes ordres?

Godomine hocha la tête pour la seconde fois.

— Jure-le-moi!

Le Cosaque leva la main et prêta le serment demandé.

— Bien. Maintenant, je peux mourir en paix et toi... pars, et que Dieu te garde!

Le staroste retomba en arrière, et de ses lèvres s'échappa une dernière oraison. Puis ses yeux se fixèrent dans la direction du nord comme ceux d'un homme qui, au moment d'entreprendre un grand voyage, jette un dernier regard sur son pays natal, sur son foyer. Quand le Polonais eut rendu son dernier soupir, Godomine sauta en selle et s'élança avec son cheval à travers le fleuve. Une troupe de Tartares accourue à toute bride lança à la poursuite du fuyard quelques flèches dont aucune n'atteignit Godomine.

Il ne fit que tourner dédaigneusement la tête, puis il cracha. Quand son cheval eut monté la rive opposée, l'animal, comme s'il partageait le sentiment de son maître, secoua son onduleuse crinière en poussant un hennissement joyeux.

Le Cosaque lança l'animal au galop, et bientôt le champ de bataille et le torrent des fugitifs disparurent perdus dans les ombres violettes. Un terrain couvert de bois épais accueillit le Cosaque. Il chemina sur le tapis velouté de mousse verte qui s'étendait sous de grands chênes, des hêtres et des bouleaux, qui, largement espacés, s'alignaient en longues avenues, étendant dans toutes les directions leurs vastes rameaux. Les sommets de ces géans séculaires étaient si touffus qu'ils dérobaient jusqu'à la vue du ciel et que seuls des rais de soleil isolés parvenaient à filtrer furtivement à travers leur feuillage.

Après avoir cheminé longtemps sous les feuilles frémissantes au milieu des mille bruits de la forêt, il ralentit l'allure de son cheval couvert de sueur.

Dans cette solitude, on n'entendait plus les rumeurs de la guerre, on aurait dit qu'il n'y avait pas d'hommes sur la terre. Les coups secs du pivert martelant de son bec l'écorce des chênes ou les cris d'un vautour se faisaient seuls entendre de temps en temps dans cette paix des choses.

Il faisait nuit, lorsque Godomine, laissant derrière lui le terrain boisé, se trouva en face de vastes marais et de nappes d'eau dont le miroir uni reflétait la lueur mate des étoiles, de petites mares et d'étangs couronnés de roseaux flexibles. L'intelligent cheval co-

saque avança avec beaucoup de précaution, sondant de temps à autre de son sabot le sol incertain. Un brouillard blanchâtre s'élevait en légères nuées au-dessus de la terre et tout autour du cavalier commençait la danse des feux follets aux flammes séductrices.

Le Cosaque croyait voler comme le tsarewitch du conte sur le dos d'un loup ailé à travers l'espace céleste; au-dessous de lui planaient les nuages, et tout autour scintillaient les essaims des étoiles.

Ce ne fut qu'au matin, lors de son arrivée dans un misérable village, que Godomine résolut de prendre un peu de repos.

Un chien salua le cavalier inconnu de ses aboiemens rageurs, une jeune fille accourut, pieds nus, en pelisse courte de peau de mouton, aux tresses flottantes, portant sur l'épaule une perche à laquelle étaient suspendues deux cruches.

Le Cosaque l'aida à les remplir d'eau et, reconnaissante, elle lui donna à boire ainsi qu'à sa monture. Après quoi la jeune fille fit paître ses chèvres, et tout en cueillant, pour apaiser sa faim, des baies de ronce qui mûrissaient partout aux basses branches des haies, Godomine raconta aux paysans effarés tout ce qui était survenu.

Peu après il repartit, traversant champs et pâturages, dépassant villages et manoirs, salué ici par le carillon des cloches, et là par le croassement des corneilles juchées sur les mottes noires des champs fraîchement défrichés.

Et il allait ainsi, chevauchant jour et nuit, à travers champs et forêts, marais et landes, ne laissant reposer un instant son cheval qu'auprès d'une source ou sur la lisière d'un champ. Le jour commençait à poindre quand il atteignit la steppe sablonneuse où était située la terre de Horgg. Les avenues vertes et sombres des pins s'étendaient à perte de vue, monotones, tristes, dans un silence majestueux.

Tout à coup, un vol de corbeaux partit derrière lui et passa silencieusement par-dessus sa tête, le devançant comme la noire armée des porteurs d'un lugubre message, et se perdit au loin, parmi les brouillards vermeils du matin.

Déjà, le château, enfermé dans la ceinture de murailles grises à toits de mousse, se levait sur une colline à douces pentes. Au bord de la route, se dressait une croix présentant au passant l'image du Sauveur mourant. Les fenêtres du castel s'embrasaient aux premiers rayons du soleil, et lorsque Godomine arriva dans la cour, les corbeaux le saluèrent du haut du beffroi de leurs discordantes clameurs.

Sur-le-champ, le Cosaque fut introduit. Il attacha son cheval dans la cour, monta le raide escalier de service, passa, inaperçu, à travers l'antichambre, et respira profondément en s'arrêtant devant la porte de la chambre à coucher.

Quand il entra, une sorte de crépuscule rose régnait dans la pièce assez vaste. Le soleil y pénétrait, tamisé par les rideaux des fenêtres et du lit qui occupait le milieu, et sur les tapis de Perse qui couvraient le parquet comme sur les peaux d'ours du lit, il esquissait ses cercles d'or.

A demi ensevelie dans des oreillers blancs et des peaux moelleuses, sur ce lit reposait, les cheveux dénoués, une créature merveilleuse.

Le Cosaque s'arrêta devant elle, la regardant avec une émotion muette.

Une des grandes tresses blondes de la staroste courait sur sa poitrine, déroulée comme un serpent d'or gardien d'un trésor enchanté; sa gracieuse tête, aux lèvres roses entr'ouvertes, était appuyée sur un de ses bras; elle respirait tranquillement, régulièrement, comme un enfant qui sommeille, et l'hermine éblouissante de son peignoir de nuit, fait d'étoffe brochée d'or, s'agitait doucement, dressant dans un rythme égal, au bruit de la respiration, les mille poils de la blanche fourrure.

Il eut pitié de cette belle et jeune créature, qui dormait si insouciante, et il sembla à Godomine assister à l'éveil de quelque chose d'inconscient, compassion ou amour, qui venait de naître au fond de son âme.

Mais sa parole! il avait juré de faire suivre à la femme la route déjà parcourue par son époux.

La tuerait-il dans son sommeil?

Le pourrait-il quand elle ouvrirait les yeux?

Devrait-elle enfin passer de vie à trépas sans une prière?

Non.

Il s'approcha d'elle, lentement, toujours plus près, et l'éveilla en prononçant son nom d'une voix forte.

Elle respira profondément et se retourna sur sa couche.

— Ma très gracieuse dame!

Elle fit un nouveau mouvement, et couchée sur le dos, elle ouvrit ses yeux bleus, lentement, toujours plus grands, toujours plus étincelans.

Godomine sentit son cœur battre la charge.

— C'est toi, murmura-t-elle, et, s'enveloppant rapidement de ses couvertures:

— Qu'y a-t-il? Qu'est-il arrivé? D'où viens-tu?

— Du champ de bataille, madame.

— Où est le staroste, mon mari?

— Mort! madame, mort; mais Dieu soit loué! il a péri comme un héros.

La staroste épouvantée regardait fixement le messager du désastre. Pourtant elle ne pleurait pas.

— Mort! murmura-t-elle sourdement.

— Nous avons perdu la journée, continua le Cosaque, et les infidèles, vainqueurs, s'élancent à notre poursuite, nous talonnent. Vous ne pouvez, vous ne devez, madame, être leur proie.

— Eh bien! nous allons fuir! s'écria la belle veuve.

— La dernière volonté de monseigneur fut, continua Godomine, de vous sauver de la honte, et il m'a enjoint de...

— De m'accompagner.

— Non, madame, non...

— Quoi alors?

— De vous tuer.

La staroste contempla Godomine avec terreur, puis elle se mit à se frotter les yeux.

— Non, je ne rêve pas... je suis éveillée... mais toi... tu es fou!

— Non, madame, mais je dois obéir comme il convient à un brave serviteur.

— Tu n'exécuteras jamais pareil ordre.

— J'ai prêté au staroste mourant un serment sacro-saint. Priez, madame, vous allez mourir.

— Mourir!.. Ah! — Elle se dressa, et levant fièrement la belle tête : Suis-je donc à ce point abandonnée? Va-t'en, misérable valet, ou je...

Elle allait tirer la sonnette, appeler, quand Godomine sortit brusquement son poignard de la ceinture et trancha d'un coup le cordon.

— Priez avant qu'il soit trop tard, répliqua le Cosaque.

— Mais je ne veux pas mourir! s'écria-t-elle.

— Priez!

— Je ne veux pas!

— Alors que Dieu me pardonne!

Et Godomine prit dans son bras la belle veuve qui frissonnait de tout son corps et le menaçait des yeux; dans la main droite du serviteur l'acier du poignard jetait des éclairs sinistres.

— Pitié! s'écria la staroste.

Le Cosaque s'arrêta.

— Pardonne-moi ce que j'ai dit dans ces transes mortelles,

continua-t-elle, j'étais folle. Tu n'es pas méchant, ton cœur est bon, tu auras pitié de moi.

— Priez, madame!

— Mon Dieu! mon Dieu! faut-il qu'un tel ordre s'accomplisse?

Elle se mit à prier et à pleurer. Une larme brûlante tomba sur la main de bronze du Cosaque.

Il tressaillit et lâcha sa victime.

— Prends tout ce que je possède, dit tout à coup la staroste, prends cette parure...

— Vous êtes bien généreuse, madame, répondit Godomine, mais je ne trahirai pas mon maître pour n'importe quel trésor : je ne suis pas de la race des traîtres...

— Mais que veux-tu donc? bégaya la staroste,.. oui,.. tu veux mon sang, pourquoi? prends-moi plutôt vivante, corps et âme... prends-moi je suis à toi...

— Craignez Dieu, madame! s'écria le Cosaque épouvanté.

— Ah! mon âme, mon trésor! continua la belle séductrice et elle enlaça le Cosaque en faisant de ses mains un lasso semblable à celui que les Tartares jettent dans la mêlée, et dont le nœud coulant paralyse le prisonnier et le rend leur esclave. Godomine tomba sur les genoux et cacha sa figure dans les vagues éblouissantes et molles de la fourrure qui ondulait autour des membres divins de la staroste.

— Tu es beau, murmura-t-elle, toujours je t'ai préféré à mon mari, et toi, ne t'ai-je point plu à mon tour?.. — Elle riait doucement. Je le sais, va!.. nie donc si tu peux...

Elle souleva lentement la tête du Cosaque et le baisa à pleine bouche.

— Ayez pitié de moi, murmura le malheureux.

Pour toute réponse la staroste l'étreignit plus fort et faillit l'étouffer de ses lèvres de nixe.

— Laissez-moi, madame, s'écria Godomine, laissez-moi. Je n'ai point aux veines le sang de Judas!

— La vie s'ouvre devant nous, continuait la preneuse d'âmes: à nous les doux propos, aux morts le silence. N'est-il pas beau de vivre et d'aimer?

— Je ne veux pas, dit le Cosaque, j'ai juré.

— Eh! qu'est-ce qu'un serment?.. Qu'est-ce que la fidélité? reprit la staroste en riant délicieusement.

Elle attira de nouveau le Cosaque vers elle; mais son abandon même finit par mettre le comble à l'indignation de Godomine et lui rendit toute sa force.

— Laisse-moi, femme, s'écria-t-il, ne me tente pas, démon!

Et tandis qu'il enroulait les tresses dorées autour de sa main, il enfonça le poignard dans le cœur de la staroste. Elle poussa un cri, cambra une dernière fois son beau corps, et retomba râlant.

Devant sa couche, le Cosaque s'était agenouillé, et faisait sa prière en silence.

Quand il eut achevé le signe de la croix, il se leva... Le vœu du Polonais était accompli, sa femme morte. Ah! elle était belle, même dans la mort, étendue dans les flots d'une fourrure d'hermine inondée de sang, perdue au milieu du nuage doré de ses cheveux blonds épars.

Le Cosaque traça sur elle le signe de la croix, puis il quitta rapidement la chambre mortuaire, se précipita en bas de l'escalier, sauta en selle en criant aux gens qui s'étaient rassemblés autour de lui : « Le seigneur est mort! Les infidèles approchent! Sauve qui peut! »

Et tout aussitôt se produisit une confusion indescriptible.

Cependant, le Cosaque avait passé le portail et s'éloignait ventre à terre à travers champs et prairies, fossés et ruisseaux, que son cheval franchissait d'un bond audacieux. On eût dit, à voir sa course affolée, que la belle créature chevauchait derrière lui sur le cheval écumant, fouettant cavalier et monture de ses tresses dorées. Arrivé dans la steppe, entouré du vert et onduleux océan d'herbes fleuries où se balançaient des rayons de soleil, ayant au-dessus de sa tête l'azur bleu du ciel, le Cosaque mit sa monture au pas.

Alors, il jeta un profond soupir et, levant la tête, contempla le firmament, comme s'il regardait sans peur, sans reproche, dans les yeux mêmes de Dieu.

SACHER-MASOCH.

L'HISTOIRE DE L'ALPHABET

D'APRÈS

UN OUVRAGE RÉCENT

Des savans du plus grand mérite, tels que MM. François Lenormant et Maspero, avaient publié de solides et importantes études sur les écritures du monde oriental et sur l'alphabet; mais un ouvrage d'ensemble manquait encore. M. Philippe Berger vient d'écrire ce livre, et grâce à la magnifique collection de caractères orientaux que possède l'Imprimerie nationale, il a pu rendre par la typographie la plupart des alphabets anciens. Il a dédié ce beau volume à son cher et illustre maître, M. Renan, « à qui l'épigraphie phénicienne est particulièrement redevable de la précision qui en a fait une science au même titre que l'épigraphie grecque et l'épigraphie latine (1). »

M. Berger s'est voué depuis longtemps à l'étude des langues et des religions sémitiques, et il est attaché à la rédaction du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Il a dit dans sa préface tout ce qu'il devait à ses maîtres, à ses devanciers; il a laissé à d'autres le soin de dire tout ce qu'il se doit à lui-même, à quelles enquêtes, à quelles longues et délicates recherches il s'est livré pour mener à bonne fin sa laborieuse entreprise. A la richesse, à la sûreté des informations, il joint la rigueur scientifique de la méthode, et à la fermeté de l'esprit une certaine douceur d'âme, qui se révèle dans sa façon d'étudier et de tra-

(1) *Histoire de l'écriture dans l'antiquité,* par Philippe Berger. Paris, 1891; Imprimerie nationale.

vailler. Il est de la race des patiens; il respecte les faits, il est incapable de leur faire violence, il sait suspendre son jugement, il sait douter. Il n'a pas prétendu résoudre tous les problèmes que présente l'histoire de l'écriture; mais quand il affirme, on peut l'en croire. Personne n'est plus attentif que lui à distinguer les preuves des demi-preuves et des commencemens de preuve. Pour n'en donner qu'un exemple, des savans très ingénieux, mais trop prompts à conclure, se sont flattés de déchiffrer ces confuses et mystérieuses inscriptions hittites, où l'on voit des têtes d'animaux, de buffles, de béliers, des lièvres, des oiseaux, des bras, des jambes, des pieds, des flèches, des tenailles, des fers de lance, des vases et des fleurs. M. Berger rend justice à leur sagacité, mais il les engage avec une exquise politesse à ne pas trop présumer d'eux-mêmes. « En admettant, leur dit-il, que la valeur de tous ces caractères hittites soit parfaitement certaine, il faut reconnaître que tout cela est encore loin de constituer une démonstration... On a cru trouver dans ces caractères l'origine de l'alphabet phénicien. Il faut se garder de tirer des conséquences aussi extrêmes d'une écriture dont nous ne possédons pas encore la clef. Espérons que de nouvelles découvertes viendront hâter la solution du problème. » Si la foi est une vertu théologale, l'esprit de défiance est la première vertu des philologues et des antiquaires.

Quoiqu'il ait écrit son livre à la plus grande gloire de l'alphabet que nous ont donné les Phéniciens, M. Berger a tenu à remonter jusqu'aux origines, jusqu'aux procédés primitifs et fort grossiers auxquels recoururent des êtres pensans ou presque pensans pour traduire les conceptions de leur esprit par des signes matériels et visibles. Il a parlé des bâtonnets marqués d'entailles dont se servaient les Scythes et les Germains pour leur correspondance et leurs pratiques divinatoires, des *wampums* des Iroquois, ceintures ou colliers composés de coquillages violets ou blancs, faussement appelés « grains de porcelaine, » dont les combinaisons formaient des figures géométriques et qui comprenaient parfois jusqu'à 7,000 grains. Il a parlé aussi des *quippos* des Péruviens, assemblages de cordelettes en fils de laine bleus, rouges, blancs, bruns, où l'on faisait de distance en distance des nœuds plus ou moins compliqués. Chaque couleur, chaque caprice dans la forme des nœuds avait son sens.

Avant d'inventer les *quippos*, les Péruviens avaient employé une autre méthode. « Il est curieux, écrivait au XVI[e] siècle le jésuite espagnol Acosta, de voir des vieillards décrépits apprendre avec un rond de cailloux le *Pater Noster*, avec un autre l'*Ave Maria*, avec un troisième le *Credo*, et savoir quelle pierre signifie « conçu du Saint-Esprit, » quelle autre veut dire « a souffert sous Ponce-Pilate ; » puis, quand ils se trompent, se reprendre seulement en regardant leurs cailloux. » Les Iroquois ne faisaient pas un moins bon usage de leurs

wampums. Ces coquilles représentaient pour eux des idées et des phrases. Leurs messagers pouvaient emporter ainsi avec eux des discours entiers, qu'en arrivant à destination ils récitaient mot pour mot. Mais, comme le remarque M. Berger, ce ne sont pas là des écritures, ce sont des expédiens mnémoniques, des méthodes par lesquelles on se créait une mémoire artificielle. Nous n'écrivons pas quand il nous arrive de nous protéger contre nos oublis en faisant un nœud à notre mouchoir.

Ce qui approche davantage de l'écriture, c'est la pictographie, ou l'art de montrer aux yeux ce que l'esprit voit ou croit voir. Les hommes de l'époque quaternaire pratiquaient déjà cet art. Nous possédons des os ou bois de rennes, décorés de dessins et de sculptures, qui représentent quelquefois de véritables scènes. Ces dessins ne sont plus seulement des aide-mémoire, ils peuvent servir à transmettre la pensée comme à la conserver. Le jour où ces tableaux se changeront en récits, l'homme sera près d'écrire. Une scène gravée sur un rocher à Skebbervall, en Suède, nous fait assister à un débarquement d'aventuriers et à leur établissement dans cette contrée. A côté d'épisodes de chasse ou de piraterie, nous voyons des files d'embarcations, que nous pouvons compter ainsi que les guerriers qui les montent. En haut, des disques et des groupes de points indiquent à quelle époque de l'année ou de la lune se passa l'événement. Ici le dessin n'est plus du dessin. La plupart de ces bateaux sont figurés par deux lignes courbes concentriques, hérissées de petits traits parallèles, qui représentent les guerriers. Désormais l'image abrégée, tronquée, se transforme en signe, et c'est la marque de l'écriture. Dès ce jour l'homme a manifesté ce pouvoir d'abstraire qui est son privilège et qui consiste à saisir dans les choses ce qu'elles ont d'essentiel, en supprimant le reste. L'homme est peut-être le cousin du singe; mais, en matière d'abstraction, un chimpanzé ne sera jamais qu'un novice, et c'est pourquoi il ne s'avisera jamais de parler ni d'écrire.

L'écriture, comme le dit M. Berger, est l'art de fixer la parole par des signes conventionnels, tracés à la main, qu'on appelle caractères. Ces caractères peuvent représenter ou des idées ou les sons de la parole. On appelle écriture idéographique celle qui s'attache à rendre directement les idées, et les caractères qu'elle emploie sont figuratifs. Certains hiéroglyphes sont des images très abrégées où nous pouvons reconnaître, sans trop d'effort, le soleil, la lune, une montagne, un serpent, une fleur, une sandale, un miroir. S'agit-il d'idées abstraites, on recourra aux symboles. Un homme agenouillé, les mains levées, rendra l'idée d'adoration, une lampe suspendue au plafond l'idée de nuit; un œil ouvert signifiera la veille et la science; la plume d'autruche rendra l'idée de justice, parce que les plumes des ailes de cet

oiseau sont toutes égales. L'écriture phonétique, au contraire, représente par ses caractères non les objets, mais les sons dont se composent les mots exprimant ces objets, et on l'appellera syllabique ou alphabétique, suivant que les caractères exprimeront des articulations complexes ou des sons simples, des syllabes ou des lettres.

Cette distinction entre les deux méthodes n'est juste qu'en théorie; quand on considère la réalité des faits, on reconnaît que tôt ou tard, par une heureuse fatalité, presque toutes les écritures sont arrivées au syllabisme. C'est le cas des cinq grands systèmes idéographiques de l'ancien monde, le chinois, l'écriture cunéiforme de l'Assyrie, de la Médie, de la Perse, et les hiéroglyphes égyptiens. L'Egypte ne s'en tint pas là; elle poussa plus loin l'analyse des élémens de la parole; après avoir dégagé la syllabe, elle dégagea la lettre, et dès la VI[e] dynastie, c'est-à-dire plus de trois mille ans avant notre ère, les habitans de la vallée du Nil possédaient vingt-deux articulations différentes et se servaient pour rendre chacune d'elles d'un ou de plusieurs signes alphabétiques. Champollion s'en douta le premier, ce fut sa gloire : « Il put ainsi jeter les bases de la grammaire égyptienne et reconnaître dans la langue des hiéroglyphes la forme la plus ancienne d'un dialecte dont la langue copte marque le dernier terme. » Il mourut à quarante-quatre ans, et ce fut alors seulement qu'après s'être moqué de lui, on rendit hommage à son génie.

Mais les Égyptiens n'employaient pas ces caractères alphabétiques à l'exclusion de tous les autres; ils conservaient encore quelques idéogrammes et un nombre considérable de signes syllabiques, dont M. Maspero a donné la liste dans son *Histoire ancienne*. Aussi leur écriture fut-elle une des plus savantes, des plus parfaites, mais des plus compliquées qu'on pût imaginer. Ce furent les Phéniciens qui se chargèrent de la simplifier. Ils ne retinrent de cette immense quantité de signes que ceux qui correspondaient à des articulations simples, c'est-à-dire aux consonnes, et obtinrent ainsi vingt-deux caractères qui devaient suffire à rendre tous les sons d'une langue et toutes leurs combinaisons possibles. Quelques orientalistes ont cherché l'origine de cet alphabet, soit dans l'écriture cunéiforme, soit dans l'écriture cypriote. M. Berger a exposé et discuté leurs théories, et en fin de compte il persiste à croire comme Champollion, comme M. de Rougé, comme M. Maspero, que c'est bien aux hiéroglyphes égyptiens que les Phéniciens ont emprunté leurs vingt-deux signes, « que leur alphabet est né de l'écriture égyptienne, comme celle-ci était sortie par un développement naturel des anciennes écritures pictographiques. »

« Les Égyptiens, avait dit Tacite, se servirent les premiers de figures d'êtres animés pour exprimer les idées; ils furent même, à ce qu'ils disent, les inventeurs des lettres. Puis les Phéniciens, qui étaient les

maîtres des mers, les importèrent en Grèce, et on leur attribua la gloire d'avoir inventé ce qu'ils avaient reçu des autres. » On ne pouvait être à la fois mieux informé et plus injuste, et M. Renan a eu raison d'appeler l'alphabet phénicien une des plus grandes créations de l'esprit humain. Il fallait à ce peuple utilitaire et très pratique autant d'intrépidité d'esprit pour débrouiller le grimoire des hiéroglyphes égyptiens que pour naviguer jusqu'au cap des Tempêtes ou pour aller chercher l'étain en Espagne, les épices dans l'Inde, l'ambre jaune dans les brouillards du Nord. Rien de plus simple que cet immortel *Discours sur la méthode*, qui a tué la scolastique, et ce discours, qui fut un événement, un homme d'un prodigieux génie était seul capable de l'écrire. Comme Descartes, les Phéniciens avaient fait un coup d'Etat, et tout porte à croire qu'ils tâtonnèrent longtemps avant d'oser réduire des centaines de signes à vingt-deux petits caractères qui suffisaient à tous les besoins. La Grèce les adopta, non sans les accommoder au génie de sa langue limpide et sonore, qui ne pouvait se contenter d'une écriture exclusivement composée de consonnes. Après les avoir retournés, redressés, retouchés, elle y ajouta quelques signes exprimant les voyelles. Mais elle ne fut pas ingrate, elle n'eut garde de nier sa dette. Elle se vantait de beaucoup de choses, elle ne se vanta jamais d'avoir découvert l'alphabet. Elle donnait le nom de lettres phéniciennes ou cadméennes aux caractères primitifs d'où était sortie son écriture classique, et pour prouver dans quelle estime elle tenait Cadmus, elle en fit un gendre de Jupiter.

L'alphabet phénicien n'a pas seulement conquis la Grèce, l'Italie et toute l'Europe, il s'est propagé de proche en proche dans l'Asie tout entière, supplantant partout les écritures cunéiformes et hiéroglyphiques. La Chine, il est vrai, lui a fermé ses portes; mais on a découvert depuis peu que l'Inde, si fière de sa chimérique antiquité, n'a pu se passer du secours de Cadmus pour apprendre à écrire, que l'alphabet sanscrit n'est pas autochtone, que, s'il n'est pas né directement du phénicien, il dérive d'un de ses dérivés, l'alphabet araméen. C'est ainsi que le monde est devenu le tributaire d'un petit peuple qui ne s'occupait guère que de lui-même et qui n'aimait que lui.

M. Berger a consacré les plus intéressans chapitres de son livre à raconter cette glorieuse histoire. « Rien n'est imposant, dit-il, comme cette marche de l'alphabet à la conquête du monde. Elle a quelque chose du caractère irrésistible et fatal des grandes invasions. En face des migrations des peuples qui lancent périodiquement l'Orient sur l'Occident, nous voyons l'alphabet phénicien remonter le courant. Après s'être établi dans le bassin de la Méditerranée, il pénètre dans le centre de l'Asie de trois côtés à la fois : tandis que l'alphabet indien, qui en dérive, s'empare peu à peu de toute la région située au

sud de l'Himalaya et rayonne jusque sur le Thibet et la Mongolie, l'alphabet syriaque s'avance directement à travers le plateau central. Au Nord enfin, l'alphabet gréco-italiote, après avoir contourné l'Europe, devançant les voyageurs modernes, pénètre à son tour dans les plaines le la Sibérie... Tous les alphabets qui sont en usage sur la terre dérivent des vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien. Il serait difficile de trouver dans l'histoire des découvertes un autre exemple d'une invention qui ait eu une fortune aussi extraordinaire. » Ce prodigieux succès s'explique facilement. Les Phéniciens avaient trouvé du premier coup la formule de l'écriture universelle. Ils avaient compris que la vraie destination de l'art d'écrire est d'exprimer par des signes visibles les sons de la parole, et ces sons étant à peu de chose près les mêmes partout, les mêmes lettres, légèrement modifiées, ont servi à écrire toutes les langues.

Les savans seuls sentiront tout le prix du beau livre de M. Berger; mais les ignorans peuvent l'étudier avec profit, il offre une ample matière à réflexions. On est frappé de voir, en le lisant, quel amour a l'espèce humaine pour le compliqué; le simple ne vient que plus tard, et son jour se fait longtemps attendre. Une autre conclusion qu'on peut tirer de l'histoire de l'écriture, c'est qu'il y a des biens réels dont les peuples se passaient facilement et des biens d'imagination qui leur ont toujours paru plus précieux que les autres. M. Berger estime que l'alphabet fut inventé par les Phéniciens vers l'an 1500 avant notre ère. Le monde était déjà vieux et depuis longtemps il écrivait. Pourquoi s'en est-il tenu durant tant de siècles aux écritures compliquées et laborieuses? Parce qu'elles répondaient mieux à ses besoins. Dans l'antiquité, l'écriture a servi successivement à trois choses, à graver des inscriptions sur la pierre, à correspondre avec des absens et à fixer sur le papier la parole ailée d'un poète. Les inscriptions sont d'une utilité beaucoup moins évidente que la correspondance et le livre écrit, et cependant l'écriture épigraphique ou lapidaire était la seule dont les hommes d'alors sentissent le besoin. Plus elle était monumentale et décorative, plus elle leur plaisait, et il faut avouer que les hiéroglyphes des Égyptiens font meilleure figure sur une muraille, que les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil en passant sur l'obélisque de la place de la Concorde.

L'écriture est née le jour où l'homme, se prenant en goût et en estime, éprouva le désir de transmettre quelque chose de lui à la postérité, de perpétuer le souvenir de quelques-unes de ses pensées et de ses actions, qui lui semblaient mémorables. L'art d'exprimer ses idées par de simples traits fut longtemps une science occulte, propriété exclusive d'une classe, d'une caste sacerdotale, d'une corporation de

savans et de clercs. Peu importait que les inscriptions ne fussent pas comprises de la foule, ceux qui en avaient la clé se chargeaient d'en fournir l'explication, en se réservant de les interpréter au gré de leurs intérêts. On trouve dans le nord de l'Afrique un grand nombre d'inscriptions en tefinagh, de dates très diverses; il en est qui remontent à plusieurs siècles, d'autres sont toutes récentes. L'écriture tefinagh, qui est encore partiellement en usage chez les Touaregs, n'est intelligible qu'aux initiés, à certaines femmes surtout, qui conservent ce secret de famille.

Un sauvage, à qui on montrait son nom écrit en caractères qu'on pouvait lire, s'écriait avec un profond étonnement : « Où sont mes jambes? où est ma tête? Je ne vois rien là de ce qui me distingue. » Les profanes à qui les initiés expliquaient le sens d'une inscription durent éprouver un étonnement du même genre, et comme il n'y a qu'un pas du mystère à la magie, ils attribuèrent à la parole écrite une vertu miraculeuse. On voit dans l'Edda Brinhild enseigner à Sigurd la puissance surnaturelle de l'écriture runique : « Tu graveras des runes de victoire si tu veux avoir la victoire; tu les graveras sur la poignée de l'épée, tu en graveras d'autres sur la lame en nommant deux fois Tyr. Tu graveras des runes de tempête si tu veux sauver ton navire dans le bruissement des écueils; tu les graveras sur l'étrave et sur le plat du gouvernail. Tu graveras des runes de pensée si tu veux devenir plus sage que d'autres. Odin lui-même a imaginé ces runes. »

Ce ne fut pas seulement dans les contrées du Nord qu'on se persuada sans peine que le nom qui signifiait puissance était puissant de sa nature, que celui qui donnait l'idée de Dieu était divin. Dans tous les pays du monde on admit comme article de foi qu'une prière écrite a une efficacité souveraine, et qu'un anathème gravé sur la pierre a d'infaillibles effets. Parmi les textes épigraphiques cités par M. Berger, il en est peu qui ne se terminent par une malédiction; c'est encore une réflexion que feront tous ses lecteurs. Que demande à sa dame la Baalat de Byblos le roi Yehaumelek, fils de Yeharbaal? « Quiconque, dit-il, soit personne royale, soit simple homme, surajouterait un travail à cet autel-ci et au portique que voilà, et quiconque... et quiconque... que la grande Baalat de Byblos extermine cet homme-là et sa postérité! » Préférez-vous l'inscription de la synagogue de Palmyre : « Le Seigneur éloignera de toi toutes ces mauvaises plaies d'Égypte que tu connais, mais il en frappera tous tes ennemis. » Les caractères de cette inscription ont un air anguleux et massif, et on leur a donné le nom d'hébreu carré.

L'écriture nabatéenne a une toute autre physionomie, elle soude les lettres les unes aux autres par des ligatures. Elle n'en était pas moins

bonne pour souhaiter du mal à ses ennemis : « C'est ici le tombeau qu'a fait Aïdou. Que maudissent Dusarès et Menât et Qeïs quiconque le vendrait, ou l'achèterait, ou le mettrait en gage, ou le prêterait! » L'alphabet himyarite, « dont les lettres, de forme assez compliquée, portent de petites aigrettes, tantôt anguleuses, tantôt arrondies, qui leur donnent une certaine ressemblance avec les chapeaux qui couvrent les cheminées sur les toits d'une grande ville, » était aussi un excellent instrument de mort : « Cippe de Kasm, fils de Dafa. Puisse Ahtar l'Oriental faire mourir celui qui le détruirait! » On a remarqué que rien n'est plus rare qu'une affiche de police qui permet ou autorise quelque chose; ce qui n'est pas moins rare, c'est une antique inscription destinée à bénir quelqu'un. L'homme fut dans tous les temps un être fort ingénieux, mais dans tous les temps aussi il fut un animal médisant et maudissant.

Si l'espèce humaine n'avait jamais employé l'écriture qu'à graver des inscriptions sur la pierre et le marbre, elle n'aurait pas eu besoin de l'admirable alphabet que lui ont donné les Phéniciens. Le premier mérite de l'écriture lapidaire est d'être architecturale et de joindre le mystère à la majesté. Mais quand le commerce s'avisa d'utiliser l'art d'écrire pour faciliter ses transactions, il fallut tout simplifier et mettre cette science occulte à la portée du vulgaire. Il ne s'agissait plus de perpétuer le souvenir de sentences ou d'événemens mémorables, mais d'écrire le plus facilement possible des pensées d'un jour, dont la postérité n'aura cure. A la pierre et à la pointe se substituèrent le papier et le calame, et on vit apparaître l'écriture cursive qui est favorable, comme le remarque M. Berger, à la paresse de la main, en lui permettant de faire en un seul trait ce qu'on faisait en plusieurs et qui se conforme « à la loi du moindre effort, par laquelle s'expliquent tous les progrès industriels. » Cette réforme ne pouvait être faite que par le peuple le plus commerçant de l'antiquité, peuple à l'intelligence déliée et audacieuse, amoureux des aventures lucratives, des fatigues, des périls, unissant cet esprit de justice exacte que demande le commerce avec la dureté du cœur et l'âpreté pour ses intérêts.

On peut vendre, acheter, conclure des marchés de quelque importance sans écrire; cela se voit tous les jours chez certains peuples fétichistes de l'Afrique qui ont le goût et l'entente du trafic et ne possèdent rien qui ressemble à un alphabet. Mais les Phéniciens ne s'en tenaient pas au commerce de caravane. La mer n'était pour eux qu'un grand chemin, et ils faisaient sans cesse de plus grandes entreprises et des expéditions plus lointaines. Ils s'étaient mis en rapport avec toutes les nations de la terre, portant à l'une ce qu'ils tiraient de l'autre. Ces négocians avaient de florissantes industries, et leurs sociétés en commandite, leurs associations marchandes établissaient partout des sta-

tions, des comptoirs, des factoreries. A mesure que les opérations de leur négoce se compliquaient, ces inventeurs de la pourpre sentirent le besoin d'inventer aussi l'écriture facile et rapide, et désormais, ayant sacrifié le beau à l'utile, ils purent tenir leurs comptes et converser avec les absens.

Parmi toutes les écritures nées de l'alphabet phénicien, les plus cursives furent les plus goûtées, les plus promptes à s'exporter, à se répandre. C'est aux Araméens que revient la gloire d'avoir propagé l'alphabet dans le monde oriental; ils le firent accepter de tous les peuples sémitiques, même des Juifs, et c'est par eux qu'il a pénétré jusque dans l'Inde, jusqu'aux confins de la Chine. Leur écriture s'introduisit de bonne heure en Mésopotamie. « Elle se substitua à l'écriture cunéiforme pour la correspondance, les pièces de chancellerie, les contrats, pour toutes les relations des hommes entre eux. L'alphabet araméen est devenu l'écriture cursive de toutes ces contrées, celle qu'on employait sur papyrus. L'écriture cunéiforme semble n'avoir été usitée que pour écrire sur la pierre ou la brique. »

A la vérité, les Égyptiens eux-mêmes, si peu commerçans qu'ils fussent et quoique la mer ne fût pour eux que l'impur Typhon, n'avaient pu se dispenser de transiger avec les nouveaux besoins. « Ils n'employaient guère l'écriture hiéroglyphique, dit M. Maspero, que sur les monumens publics ou privés; pour les usages de la vie courante, ils se servaient d'une écriture cursive dérivée des hiéroglyphes et nommée *hiératique* par les modernes. Entre la XXIe et la XXVe dynastie, le système hiératique se simplifia pour la commodité des transactions commerciales. Les caractères s'abrégèrent, diminuèrent de nombre et de volume, et formèrent une troisième sorte d'écriture, la populaire ou démotique, employée dans les contrats à partir du règne de Shabak et de Tahraqa. » Mais les Egyptiens ne réussirent ni ne cherchèrent à se débarrasser des signes syllabiques et des idéogrammes, des homophones et des polyphones, et la plus simple de leurs écritures fut toujours compliquée. Ce peuple de sages, infiniment supérieur aux Phéniciens dans toutes les sciences spéculatives et divines, avait des scrupules qu'on n'avait pas à Tyr. Il était incapable de sacrifier ses traditions et l'amour du mystère aux commodités de la vie. Personne ne l'a mieux dit que Voltaire : « Les Phéniciens, en qualité de négocians, rendirent tout aisé, et les Égyptiens, en qualité d'interprètes des dieux, rendaient tout difficile. »

Après être devenu l'outil universel du commerce, l'alphabet cursif se mit au service des écrivains et des poètes. Les Phéniciens rédigèrent des cosmogonies, des relations de voyage, des traités d'agriculture; tout le monde en fit autant, on eut des livres et des bibliothèques. Cela nous semble tout naturel et cependant, durant des siècles, la littérature s'était passée de l'alphabet; la méthode orale lui suffisait, et

dans quelque dialecte qu'on les eût composés, les vers et les récits se transmettaient de bouche en bouche. Frédéric-Auguste Wolf fut traité d'esprit paradoxal et téméraire quand il osa prétendre que l'écriture était inconnue à Homère et à ses contemporains. On se refusait à admettre que dans un temps où la langue que parlaient les Grecs était déjà une lyre à sept cordes capable de rendre toutes les nuances du sentiment et de la pensée, leur plus grand poète fût un illettré; on ne pouvait admettre non plus que deux grands poèmes de vingt-quatre chants chacun eussent été composés et conservés sans le secours de l'écriture. Plusieurs années avant Wolf, Rousseau s'était permis d'avancer que si les héros d'Homère avaient su écrire, l'intrigue de l'*Odyssée* serait absurde et inepte, qu'Ulysse eût trouvé facilement l'occasion de donner de ses nouvelles, et il inclinait à penser « que les poèmes homériques restèrent longtemps écrits seulement dans la mémoire des hommes et furent rassemblés par écrit assez tard et avec beaucoup de peine. » Nous avons fini par donner raison à Rousseau et à Wolf, et nous ne songeons plus à nous étonner quand on nous apprend que les livres sacrés des Hindous n'ont été fixés que très tardivement par l'écriture, que l'introduction de l'alphabet dans l'Inde ne doit guère dater que du IVe ou du Ve siècle avant notre ère, que, selon toute apparence, il ne fut d'un usage courant que cent ans plus tard. Nous avons renoncé à tenir pour invraisemblable tout ce qui déroute nos habitudes d'esprit.

L'écriture est une admirable invention, mais l'antiquité a pensé avec raison qu'elle avait l'inconvénient d'affaiblir la mémoire, et qu'avant de s'en servir, les hommes savaient une foule de choses qu'ils oublièrent depuis. Au temps d'Homère, il y avait sur les bâtimens de commerce, nous le savons par un vers de l'*Odyssée*, un contrôleur de la cargaison, φόρτου μνήμων; il enregistrait dans sa tête la liste des marchandises embarquées; s'il l'avait couchée sur le papier, peut-être eût-elle été moins exacte. Il y avait dans le même temps des rapsodes capables de réciter des milliers de vers sans sauter un mot. Dans ses fameux *Prolégomènes* qui firent tant de bruit, Wolf parle d'une marchande de sa connaissance, absolument illettrée et d'un esprit assez borné, qui aimait à faire le dénombrement de toutes les marchandises qu'elle avait en dépôt dans diverses villes; en l'écoutant discourir, Wolf pensait au φόρτου μνήμων de l'*Odyssée*. Un éminent agronome me disait un jour : « Le meilleur de mes maîtres valets était un Savoyard qui ne savait ni lire ni écrire; achats, ventes, marchés, dates et chiffres, le moindre détail demeurait incrusté dans son souvenir, et il connaissait mes affaires mieux que moi. Celui qui l'a remplacé est très fort en orthographe et il oublie tout. »

Les Grecs racontaient que le dieu Teuth, qui avait découvert l'écriture, vint trouver Thamus, roi d'Égypte, et lui dit : « Voici une décou-

verte qui rendra tes sujets plus savans et leur donnera plus de facilité à retenir. » — « Ingénieux Teuth, père de l'écriture, lui répondit le roi, par amour pour ton invention, tu lui attribues des effets qu'elle n'aura point, car ceux qui sauront cet art négligeront leur mémoire et feront naître l'oubli dans leurs âmes. » — Il ajouta : « Tu donnes à tes disciples une science plus apparente que réelle; ils seront, pour la plupart, sans instruction et d'un commerce difficile. » — Thamus était aussi injuste qu'impoli. De vrais savans tels que M. Berger nous étonnent par l'abondance de leurs lectures et sont d'un commerce fort agréable. Cependant, quelle que soit son admiration pour l'alphabet phénicien, M. Berger est le premier à penser que pour ne savoir ni lire ni écrire, un homme n'est point un barbare, qu'il ne faut pas confondre l'écriture cursive et la civilisation, que les arts, les sciences, la philosophie, tout était commencé bien avant que les Phéniciens eussent trouvé leurs vingt-deux lettres.

Mais leur découverte, une fois lancée dans le monde, y fit une révolution. Supprimez l'alphabet et tout sera changé dans l'histoire du genre humain. Trois grandes religions, qui ont eu une influence décisive sur ses destinées, auraient été étouffées dans leur berceau si l'écriture cursive ne leur avait servi de véhicule pour se répandre au loin et obtenir leurs entrées partout. L'inscription de Mésa, où l'on reconnaît, comme l'a remarqué M. Renan, une écriture qui n'en est plus à ses débuts, atteste que dès l'an 1000 avant Jésus-Christ, les Hébreux non-seulement connaissaient les lettres, mais qu'ils écrivaient couramment. Ils étaient prédestinés à devenir le peuple d'un livre. La loi de l'Evangile sera une loi écrite, Mahomet écrira, le monde sera gouverné par des livres, et ces livres feront la fortune de l'alphabet employé à les écrire. C'est la Bible latine, autant que le génie de Rome, qui a propagé l'alphabet latin dans toute l'Europe occidentale; c'est la liturgie grecque qui a imposé l'alphabet byzantin aux peuples slaves, et si jamais l'Afrique tout entière apprend à écrire et à lire, c'est au Coran qu'elle en sera redevable. Il a déjà rendu ce service aux gens de Kong, dont l'écriture arabe offre, paraît-il, une ressemblance frappante avec l'écriture coufique usitée vers le IVe siècle de l'hégire. Quand ils délivrèrent un sauf-conduit au capitaine Binger, ils commencèrent par ce petit préambule : « Louanges à Dieu qui nous a donné le papier comme messager! Louanges à Dieu qui nous a donné le roseau comme langue! » Ils auraient pu dire aussi : « Louanges à la Phénicie! louanges à Cadmus! » Mais, selon toute apparence, les gens de Kong ne connaîtront jamais Cadmus, et il serait superflu de leur expliquer que, s'il n'exista jamais, si son histoire est un mythe, il y a souvent beaucoup de vérité dans les fables.

L'alphabet que nous devons aux Phéniciens sera-t-il remplacé

quelque jour par une notation plus simple encore des élémens de la parole? M. Berger n'est pas éloigné de le croire. Jusqu'ici, loin de simplifier, nous avons tout compliqué, et les Phéniciens ne seraient pas contens de nous. Ils nous reprocheraient de nous être écartés du principe de l'écriture alphabétique, qui veut que chaque lettre réponde exactement à un son. « Nos écritures modernes ne sont plus phonétiques que dans une très faible mesure; elles sont devenues des écritures savantes, qui ne sont pas sans quelque analogie avec les hiéroglyphes des Égyptiens. Ce défaut, commun à presque toutes nos langues, est particulièrement sensible en français; il faut six lettres pour écrire le mot *aiment*, où la prononciation ne fait entendre que deux sons. » D'intrépides réformateurs de notre orthographe prétendent corriger, retrancher tous ces abus. M. Berger, qui est un esprit fort tempéré, ne leur donne ni tout à fait raison ni tout à fait tort. Il estime que notre orthographe savante rend admirablement toutes les nuances de notre grammaire, qu'elle est favorable à la clarté, qui est le génie de notre langue. Mais il est trop de son siècle pour ne pas faire quelques concessions aux utilitaires, et il pense qu'à côté de notre écriture savante il s'en créera une autre, toute commerciale, destinée à faciliter les achats et les ventes, « quelque application du phonographe, une sorte de photographie de la parole, qui nous viendra peut-être d'Amérique. »

Il y aura toujours dans ce monde des Phéniciens et des Égyptiens, et il faut désespérer que Tyr et Mizraïm s'entendent jamais. « L'alphabet, dit M. Berger, était dans le principe une écriture née des besoins du commerce, une sorte de tachygraphie, qui dut paraître bien grossière aux Égyptiens, habitués aux formes élégantes et aux finesses orthographiques de leurs hiéroglyphes. Ils l'appelaient l'écriture des vils Hétas, et pendant mille ans encore, ils continuèrent à tracer leurs inscriptions et à recopier leurs livres sacrés et leurs œuvres littéraires avec leur écriture nationale. » Les nouveaux Phéniciens qui ont voulu réformer notre orthographe, et qui ne sont point de vils Hétas, ont compromis leur cause par leurs imprudences. Ils ont eu si peu de ménagemens pour nos habitudes, nos traditions et nos faiblesses, si peu de respect pour ce je ne sais quoi qui fait que les mots ont un visage, une physionomie et un charme, ils ont si peu compté avec les superstitions des poètes et les pudeurs des grammairiens, avec le plaisir des yeux et le goût, que presque toute l'Egypte s'est révoltée.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Cavalleria rusticana*, opéra en 1 acte, de MM. Targioni Tozzetti et G. Menasci (version française de M. Paul Milliet), musique de M. Pierre Mascagni.

Voici un petit opéra en un acte. Il a été composé en deux mois, au fond de l'Italie, par un tout jeune homme, ignoré, presque un enfant, le fils d'un boulanger de Toscane. Il a été primé dans un concours, de préférence à cinquante ou soixante autres partitions. On le représente pour la première fois à Rome pendant l'année 1890, qui ne vit pas éclore chez nos voisins moins de cinquante-quatre opéras. Le succès en est prodigieux, même pour un succès italien, et le petit *fornarino*, qui s'était réveillé inconnu, s'endort illustre. A Florence, l'enthousiasme tourne au délire : avant le milieu de l'ouverture, le *maestro* fut, dit-on, rappelé trois fois. Alors la traînée de poudre s'allume. Ni les Alpes ne l'arrêtent, ni l'Océan ne l'éteint. L'Allemagne s'enflamme, puis l'Autriche, l'Amérique et jusqu'à l'insensible Angleterre. En dix-huit mois, près de trois cents théâtres acclament le glorieux opuscule. Il arrive enfin à Paris et il y échoue. Car on ne peut se le dissimuler : l'œuvre de M. Mascagni a été reçue froidement par le public et très durement par la critique. Fort au-dessous de sa renommée, elle est pourtant au-dessus de notre dédain. J'essaierai de le faire voir et de montrer aussi comment, par quelques belles pages, cette partition touche à des questions générales, aux dissidences profondes qui nous

séparent aujourd'hui et qui nous font prédire et souhaiter à la musique de théâtre les directions les plus contraires et les plus diverses destinées.

Cavalleria rusticana, en français, *Chevalerie rustique* (?) ne veut point dire, comme on pourrait le croire, mérite agricole, mais honneur de paysans. Turiddu, un gars de village sicilien, avant de partir soldat, avait aimé la belle Lola. De retour, la trouvant mariée au charretier Alfio, il cherche une autre conquête et séduit Santuzza. Mais bientôt repris par la coquetterie de Lola, il délaisse la pauvre fille. Santuzza, folle de douleur et de honte, supplie Turiddu de revenir à elle. Il la repousse. Celle-ci alors, égarée par la jalousie, s'en va tout conter au charretier. Les deux hommes se provoquent, à la sicilienne, en se mordant l'oreille; ils se battent au couteau et Turiddu est tué. Ce drame violent et bref, de couleur populaire, se passe en une heure et demie au plus, entre l'auberge et l'église du village, un dimanche de Pâques, pendant la durée de la grand'messe.

La musique de M. Mascagni est très souvent banale, vulgaire souvent et je dirai même grossière d'idée et de style; au moins n'est-elle jamais laide (cela est quelque chose aujourd'hui); parfois elle émeut et frappe au cœur; elle a presque toujours le mouvement, la passion et la vie. A la science, au métier, qui lui manquent, M. Mascagni supplée par l'instinct dramatique; à l'élégance de l'écriture, par la justesse d'un accent, d'un cri. Je reconnais qu'il a moins d'invention mélodique que de mémoire; son œuvre, ainsi qu'il arrive à presque tous les jeunes et à quelques vieux, est hantée de revenans; sous des motifs que je nommerais au besoin, on pourrait inscrire : donné par Gounod, par Bizet, par Massenet, par Verdi surtout; comme dans un musée, et, vous le voyez, un musée de souverains. L'harmonie et le rythme pèchent trop souvent : l'une par indigence, l'autre par des allures dansantes; l'instrumentation, par l'abus des effets connus et faciles, des sonorités d'opérette ou même de foire. De ces gros défauts, les exemples abondent; c'est la très vulgaire chanson du charretier, que ne sauve pas, au dernier refrain, une rentrée pourtant heureuse et vive des chœurs; c'est l'oiseuse et banale prière où se rencontrent le Massenet du *Roi de Lahore* et l'Adam du trop fameux *Noël*. Qu'est-ce encore? Le dernier motif du duo entre Santuzza et Turiddu, l'*intermezzo* d'orchestre, plat unisson de violons accompagné de harpes, enfin la chanson à boire, où des oreilles françaises ne pouvaient pas ne pas reconnaître : *J'ai du bon tabac.*

Et pourtant, il y a quelque chose là! Il y a, comme nous le disions plus haut, le sens du théâtre, la justesse et la force de certains mouvemens; il y a parfois l'effet dramatique obtenu à l'italienne par les plus sobres moyens: par une mélodie à peine accompagnée, une simple

phrase chantante, par le moindre récitatif avec deux ou trois accords au-dessous. J'aime, et beaucoup, la sicilienne du prélude, chantée, à rideau baissé, par le ténor. Je l'aime, cette sérénade tragique, pour son parfum populaire, pour sa tristesse passionnée qui va jusqu'au désespoir, pour la tache de sang qu'elle fait au seuil du drame. Refrain de guitare, soit; mais ils ont parfois du génie là-bas, sur une guitare, et vous ne comprenez rien à l'Italie, si jamais, un beau matin de dimanche, au soleil de Naples ou de Sicile, vous n'avez pleuré d'une semblable chanson. Qu'elles sont touchantes encore, les premières paroles de Santuzza à la vieille Lucie, la mère de Turiddu: « Dites, maman Lucie, où est Turiddu? » et tout ce qui suit. Autant de questions, autant de phrases expressives, d'une humilité, d'une détresse qui attendrit. « Maman Lucie, je vous supplie en pleurant, faites comme le Seigneur a fait pour Madeleine et dites-moi où est Turiddu. » Cette période est de l'harmonie la plus pure, d'un contour mélodique adorable et d'une tristesse à faire pitié. Nous partageons absolument l'avis d'un de nos confrères allemands, et non des plus petits, M. Hanslick, qui écrivait à propos de la *Cavalleria:* « Dans tout cet opéra on pourrait déclarer excellentes les parties de conversation musicale, de dialogue animé, plutôt que les chants ou le chant proprement dit. » Excellente, la romance de la pauvre Santuzza, contant à Lucie la trahison de Turiddu et sa torture à elle. Ce n'est pas une romance à l'ancienne mode, mais plutôt un libre récit, très mélodique cependant, très rythmé, très pathétique aussi et qui s'achève dans un sanglot. Le duo entre Santuzza et Turiddu, qui finit mal, commence à merveille, avec aisance et naturel. Le *stornello* de Lola, qui l'interrompt à propos, est encore d'une gentille allure toscane. Mais que voulez-vous? Devant un refrain de *pifferaro*, tous nos savans se sont bouché les oreilles. M. Bourget a raison dans son *Paradoxe sur la musique:* « Allez donc jouer ces airs-là dans le Nord, autant vaudrait y planter des orangers. »

En sommes-nous donc tellement, du Nord? N'aurons-nous plus jamais, dans notre France, quelques chaudes journées d'Italie? Prenons-y garde : on fait chez nous à dessein, à plaisir, l'ombre, le froid, la nuit. De cette œuvre méridionale, on n'a pas voulu sentir les trois ou quatre rayons. Nul n'a loué, comme elle le mérite, la puissance dramatique du dénoûment, les quelques paroles tremblantes, épouvantées, des femmes emmenant Lola, les adieux éperdus de Turiddu, le dernier éclat de l'orchestre et le baisser du rideau sur la rentrée et les cris de la foule.

Au lieu de noter ces détails, qui ne sont point à mépriser; au lieu, je ne dis pas de capituler devant l'opinion du public européen, mais au moins, de compter un peu avec elle, ne fût-ce que par modestie, on a

condamné en bloc la première œuvre d'un écolier, et remontant de là jusqu'aux chefs-d'œuvre des maîtres, c'est l'école italienne tout entière qu'une fois de plus on a paru méconnaître et calomnier. Voilà ce qu'il ne faut pas faire. Il ne faut pas prendre pour d'éternelles ténèbres les éclipses momentanées de la musique italienne, ni conclure de la caducité de certaines œuvres à l'abolition de l'idéal qu'elles représentent imparfaitement. Une forme d'art ne meurt pas. La forme italienne, qui fut admirable, peut le redevenir demain. Que dis-je? elle l'est redevenue hier, et le Verdi d'*Otello* semble avoir rendu au génie de l'Italie son ancienne pureté. *Otello* nous paraît le chef-d'œuvre, peut-être fécond, d'un art plus formel, plus concret, répondant mieux à nos traditions et à notre nature latine, que l'art wagnérien. Je sais bien qu'on nous détourne aujourd'hui de notre instinct; on nous entraîne, mais j'espère encore qu'on ne nous égarera pas. L'auteur d'*Otello*, je le sais également, sera bientôt octogénaire, et rien ne donne à penser que M. Mascagni prenne de ses mains le flambeau. Mais de ce flambeau, j'ai cru, dans une œuvre plus qu'imparfaite sans doute, surprendre quelques étincelles, et plutôt que de les étouffer, j'ai tâché de les recueillir.

Ce n'est point à Mlle Calvé qu'on reprochera de ne pas comprendre l'Italie. Elle est Italienne en tout, Italienne du sud et du peuple; elle l'est par l'air du visage, la mobilité de la physionomie, le naturel des attitudes, tantôt par la naïveté presque enfantine, tantôt par la tragique violence de la passion et de la douleur. Elle a chanté très bien, encore mieux joué, dans un adorable décor, lumineux et vivant.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Gymnase : *Le Monde où l'on flirte*, comédie en 3 actes, de MM. Blum et Toché. — Théâtre du Vaudeville : *La Famille Pont-Biquet*, comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson; *les Jobards*, comédie en 3 actes, de MM. Guinon et Denier.

Le Monde où l'on flirte est quelque chose d'inférieur à *Mon oncle Barbassou*, la représentation la plus frivole, insipide et nulle qui soit, de la vie la plus nulle, insipide et frivole qui soit aussi.

Qu'est-ce que le flirt? L'amour, non pas même en gros sous, mais en petits sous; moins encore, en jetons de jeu qu'on ne paie pas. Le flirt est une grimace de société, un divertissement de salon plus fade et plus sot que les autres, un vernis mondain, qui ne saurait prêter à une profonde analyse, tout au plus à une esquisse légère; celle-ci ne nous a même pas été donnée. Une petite baronne escortée par trois crétins de revue ou d'opérette, un vieux beau à monocle, une veuve inflammable, un Anglais, oui, même l'Anglais fossile, avec l'accent! Quoi encore? Flirt sentimental et qui tourne au sérieux, entre un officier de chasseurs et une femme délaissée; flirt conjugal entre deux jeunes mariés espagnols; flirt infantile entre deux mioches odieux. Voilà les personnages. Ils portent des vêtemens irréprochables et tiennent des propos ineptes en trois des circonstances les plus considérables de la vie : aux bains de mer, à la chasse et en soirée. Le premier acte se passe à Trouville : costume de plage; le second à Fontainebleau, costume de chasse; le troisième dans un salon : sur le dos de ces messieurs, des habits écarlate à paremens épinards; au cou de

ces dames, les trésors des *Mille et une Nuits*. Il manque un quatrième et un cinquième acte : l'un au tennis, l'autre sur un mail-coach. Alors nous aurions eu le tableau complet de la mondanité contemporaine, du monde comme représentation et comme volonté. Tout de bon, le Gymnase va-t-il garder longtemps la spécialité de pareilles misères, et des gens d'esprit et de bonne humeur comme étaient les auteurs du *Parfum* et de *Madame Mongodin* continueront-ils de les lui fournir?

Le Vaudeville nous a consolé de cette morne soirée par une soirée délirante. *La Famille Pont-Biquet* (j'augurais favorablement de ce nom propre) est un produit de la plus haute bouffonnerie; non, pas de la plus haute, mais de la plus désopilante. Nous y avons pris un très gros plaisir, le fou rire étant sans doute une forme inférieure de la délectation esthétique; mais un plaisir copieux, cette forme après tout n'étant pas complètement à dédaigner et l'occasion aujourd'hui se faisant rare, de nous divertir sans arrière-pensée, sans effort d'attention, ni scrupule de goût, sans préoccupation d'une idée obscure à comprendre aujourd'hui, à expliquer demain. Cela est superficiel et faux, cela n'a pas le sens commun, grondaient quelques spectateurs délicats ou chagrins. Assurément il ne s'agit point ici de *Britannicus*. *La Famille Pont-Biquet* appartient à cette catégorie d'œuvres favorisées, auxquelles on ouvre un crédit sans bornes; elles ne sont tenues à presque rien : ni dans le fond, ni dans la forme; ni au style, ni à la vérité, ni même à la vraisemblance du sujet, des caractères ou des événemens. Il leur suffit de nous égayer, s'il se peut, jusqu'à la convulsion, de nous montrer une caricature de l'humanité aux prises avec une parodie de la vie, des êtres burlesques à la merci de hasards insensés ou de combinaisons plus folles encore. Admirable privilège du rire! Il a ses raisons, lui aussi, que, sous peine de pédantisme, la raison n'a pas à connaître.

Je ne raconterai point l'inénarrable, ni le désordre apporté dans une famille de robe, en province, par la réalité, le rêve, l'apparence et les suites de l'amour. Une fois de plus, l'auteur des *Surprises du divorce* a mêlé et démêlé les fils de son écheveau, non sans un peu d'embarras et de lenteur au début du premier acte et du troisième. Mais l'ensemble est d'une irrésistible démence.

Certain interrogatoire, par le juge d'instruction, d'un paysan venu à la ville pour vendre une vache et saisi comme complice d'adultère, a rappelé aux lettrés l'admirable scène de *la Cagnotte* : la comparution des habitans de la Ferté-sous-Jouarre devant le secrétaire du commissaire. Le sublime y jaillit du même contraste entre la résignation passive de l'homme des champs et la solennité prudhommesque de l'homme de loi. Labiche avait fait son Colladan plus enjoué, plus familier avec les pouvoirs judiciaires; le Bouzu de M. Bisson est plus ahuri, plus renfermé

dans le silence farouche où s'obstinent les grandes victimes de la fatalité : l'Ajax d'Homère, l'Eurydice de Sophocle ou la Didon de Virgile.

Et puis, un courant de sympathie, de bienveillance et d'humanité traverse le rôle de Joséphin La Raynette. De toute la personne de M. Dupuis, de son visage, de sa voix, de ses gestes, vous savez quelle immense bonté rayonna toujours. Allez le voir s'empressant autour de Bouzu, prodiguant à ce « courageux laboureur, » à ce martyr d'une erreur judiciaire, tous les égards d'une charité réparatrice. La voilà, la voilà bien, comme il dirait lui-même, du ton que vous lui connaissez, la religion de la souffrance humaine.

Enfin, l'auteur des *Pont-Biquet* a découvert, ou plutôt imaginé un nouvel effet de l'amour, un rapport inattendu entre deux de nos sens : l'ouïe et un autre. Et si cela n'est pas de la psychologie, c'est peut-être du symbolisme. Et cela devient au dénoûment un ressort comique, d'un comique tout-puissant.

Nous avons loué M. Dupuis. Il est secondé, le plus drôlement du monde, par tous ses camarades, fût-ce les plus modestes, notamment une jeune bonne inconnue qui a fait sensation. Physionomie, attitude, accent, tout est bonne en elle et lui promet un bel avenir ancillaire.

C'est pour faire place aux *Pont-Biquet* que *les Jobards* ont prématurément quitté l'affiche. La jolie pièce de MM. Guinon et Denier méritait une plus longue faveur. Non pas que le sujet en fût nouveau : c'est l'éternelle opposition de l'honneur et de l'argent, des gens d'affaires et des autres, le thème de Ponsard et d'Augier. Mais les deux jeunes, tout jeunes auteurs, l'ont repris à leur manière ; ils ont dénoué leur comédie (là en est le mérite personnel) par deux scènes originales, d'un sentiment juste et délicat et de la plus touchante mélancolie.

Henri Bonardel, un jeune homme de huit cent mille francs, va épouser Aline Gallois, une jeune fille de cinq cent mille ; lui, généreux et loyal, ardemment et noblement épris ; elle, convenablement, en petite personne ordinaire. Mme Bonardel, la mère, paraît une excellente dame ; M. Gallois père, un malin, frère des Faux Bonshommes et cousin de Me Guérin. Cousin éloigné, car il n'est pas malhonnête ; un peu plus que pratique, seulement. Comme il n'est pas méchant, et que de plus, étant veuf, il avait besoin, pour sa fille, d'une compagne et d'une ménagère pour sa maison, il a recueilli sa nièce Noémie, la fille de son frère, un jobard mort sans le sou. L'humble et douce Mimi va à la cave, écrit les menus, et coiffe sa cousine.

Le jour même du contrat, Henri Bonardel, qui se présentait à un cercle, s'y voit refusé. On accuse feu M. Bonardel père d'avoir sauvé sa fortune, gagnée à la Bourse, en refusant de payer, comme dette de jeu, de grosses différences. Henri s'informe : le fait est vrai ; il reste

des héritiers; le fils et la mère les remboursent intégralement. Devant cette conduite absurde, un père Gallois se retire; une demoiselle Gallois aussi, avec un peu de chagrin celle-ci, mais si peu, que, huit jours plus tard, elle remet sa robe de fiancée pour de nouvelles et plus avantageuses fiançailles.

Cependant Henri et sa mère se sont héroïquement réduits à la misère; quelques semaines, quelques jours encore, ils auront faim. Surmontant leurs répugnances, ils recourent à Gallois : ne pourrait-il trouver pour Henri une place? Justement, en Bretagne, une surveillance de salines. Mais il faut là-bas absolument un homme marié, le dernier occupant ayant indisposé l'administration par ses fredaines de célibataire. Que faire alors? Épouser la petite Noémie, que Bonardel propose avec les salines. Que dis-je? Il l'impose, et la mère et le fils, étonnés d'abord, indignés même, réfléchissent, puis fléchissent; ils acceptent, et la pauvre Mimi accepte aussi, doucement, tristement, des mains de son oncle, cette dernière charité : après l'aumône de pain, l'aumône d'amour.

Les deux premiers actes des *Jobards* sont naturels, faciles, un peu trop peut-être. L'observation y est plus juste qu'originale et les scènes parallèles s'y répondent exactement deux à deux; défaut de jeunesse que cette symétrie; on l'a pu voir lors de la récente reprise de *la Ciguë*. Mais le troisième acte est purement délicieux, au moins en sa dernière partie. Il l'est par une vue pour ainsi dire moyenne et sans parti-pris, sans illusion, mais non sans indulgence, de ce que nous sommes, j'entends les meilleurs, les plus admirables de nous. Ce qui est nouveau ici, ce qui nous intéresse et nous touche, ce n'est pas le sacrifice des Bonardel, c'est le lendemain de leur sacrifice, c'est le surlendemain, ce sont les jours qui passent et sous le poids de ces jours, apportant chacun un peu plus de misère, c'est l'imperceptible affaissement du ressort moral, c'est la défaillance excusable après l'admirable effort. Henri Bonardel et sa mère se trouvent ainsi également éloignés d'un idéalisme conventionnel et d'un réalisme conventionnel aussi. Ils ne sont pas tout d'une pièce; il y a place en leur âme pour les grandes énergies et les petites faiblesses, et ces deux êtres si hauts, je ne dis pas qui s'abaissent un instant, mais qui s'inclinent, nous donnent, après un exemple d'héroïsme, une leçon d'humilité. Leçon mélancolique, et je sais peu de spectacles aussi touchans que celui de la mère et du fils, à bout de force, épuisés par la souffrance, regrettant presque, elle surtout, ce qu'ils ont fait, et reculant devant ce qui resterait à faire. « Je suis bonne pour la mort, dit-elle, mais trop vieille pour la misère. » Oh! le loyal et triste aveu! comme il échappe naturellement, tout en lui coûtant, en lui faisant honte même, à la pauvre femme! quelle fatigue il trahit, quel découragement de-

vant la vie avec laquelle rien ne sert de lutter, si elle est toujours la plus forte; quelle désillusion du bien et de l'idéal! quel regret, j'allais dire quel remords du devoir accepté!

Et voici que Gallois amène à Henri la petite Noémie, informée de ce qu'elle va entendre. Avec des clignemens d'yeux et des sourires malins, avec des encouragemens, presque des complimens d'une innocente et stupide cruauté, il laisse en tête-à-tête, comme des fiancés de l'amour, ces fiancés de la contrainte et de la misère. « Ils doivent avoir tant de choses à se dire! » — Que de choses ils se disent en effet! Des choses d'une navrante tristesse et d'une délicatesse exquise. J'ai retrouvé là, exprimée plus finement, plus sous-entendue et comme enveloppée, une idée qui fit l'année dernière, au Vaudeville également, le sujet de *Liliane;* cette idée est l'incompatibilité de l'amour et de tout intérêt matériel. Au fond est-il donc si mal, dans la situation d'Henri, d'accepter à la fois une place de trois mille francs et la main d'une pauvre fille? Peut-être n'est-ce pas tout à fait mal; ce serait plutôt moins bien. Pourquoi donc? ce mariage, loin de léser personne, profitant au contraire à deux êtres qui s'y résignent? Pourquoi? Parce que c'est une grande loi que l'amour, pour être lui-même, doit être à lui-même sa propre fin et qu'on ne peut, sans le dégrader ou l'anéantir, en faire le moyen ou la condition d'un avantage ou d'un bénéfice.

Pauvre Henri! Pauvre Noémie! Ils ont aimé déjà l'un et l'autre : lui, celle que nous venons de voir; elle (nous l'apprenons de sa propre bouche), un ingrat dont elle fut trahie. Mais, s'ils n'aiment plus ailleurs, ils ne s'aiment pas l'un l'autre et se le disent avec une ingénuité triste, qui attendrit. Ils vont s'unir pourtant, comme s'ils s'aimaient, sans rien se demander qu'un peu de compassion, de bonté réciproque, sans rien échanger que des restes ou des reliques d'âme, de communes douleurs sans illusions communes. Mais ils auront du moins entre eux une autre personne à aimer. « C'est toujours cela, murmure la petite Mimi. Pour commencer, il ne faut pas être trop exigeant. » Et songeant à cette rencontre, à ce rendez-vous de leurs deux cœurs dans une tendresse unanime, de leurs lèvres sur le front maternel qu'ils baiseront tous deux, ils reprennent courage. « Qui sait?.. Pourquoi pas ?.. » soupirent-ils avec un pâle sourire. — Une comédie banale et de convention leur eût prodigué dès à présent, par esprit de justice et de réparation, toutes les joies de l'amour. Il est plus original et plus délicat de leur en avoir accordé seulement et de loin l'espérance.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

BOSSUET HISTORIEN.

Bossuet, historien du protestantisme, par M. Alfred Rébelliau, 1 vol. in-8°. Paris, 1891; Hachette.

L'*Histoire des variations des églises protestantes*, qui est assurément l'un des plus beaux ouvrages de Bossuet, — le plus beau, peut-être, et le plus accompli, — en est pourtant aussi l'un des moins lus. Cela n'empêche pas qu'on en parle. On s'étonne, par exemple, et on s'indigne au besoin, que « le sublime orateur des idées communes, » — c'est une expression de Sainte-Beuve ou de ce bel esprit de Charles de Rémusat, — ait conçu la pensée seulement de faire œuvre d'historien. On établit doctement qu'en sa qualité de catholique et d'évêque, ne pouvant rien comprendre à la Réforme, il eût mieux fait, plus sagement et plus prudemment, de s'en taire. On ajoute qu'entraîné par son goût naturel de la déclamation... « Cessez, princes et potentats... Ile pacifique, île mémorable... Venez, peuples, venez maintenant... » il n'a pu, sous le titre d'*Histoire des variations*, que fulminer un réquisitoire contre les protestans. On insinue, d'ailleurs, qu'impitoyable aux vaincus, complaisant aux puissans, créature du prince qui venait de révoquer l'édit de Nantes, il a sans doute su qu'en écrivant son livre, c'était un service qu'il rendait, de ceux qui font la fortune, mais qui déshonorent la mémoire d'un homme. Et, de toutes ces raisons, — dont il n'y en a pas une qui résiste à l'examen, mais qui ont toutes quelque chose de spécieux, — on conclut, sans le dire clairement, mais on conclut que,

pour se faire une juste idée de l'*Histoire des variations*, il n'en est pas de meilleur moyen que de commencer par s'abstenir curieusement de la lire. Et, en effet, puisqu'il importe à une certaine opinion que Bossuet ne soit qu'un « orateur, » et son œuvre elle-même, y compris le *Discours sur l'Histoire universelle* ou les *Élévations sur les mystères*, que ce que l'on appelle assez dédaigneusement de la « littérature, » je conviens qu'il vaut mieux en croire sur leur parole nos « penseurs » et nos « historiens, » que d'y regarder de plus près...

Ce n'est heureusement pas l'avis de tout le monde, et, en particulier, ce n'est pas celui de M. Alfred Rébelliau dans son excellent livre sur *Bossuet, historien du protestantisme*. Si quelques admirateurs sincères de Bossuet, — que l'on pourrait nommer, — ont eux-mêmes presque passé condamnation sur l'*Histoire des variations*, et n'en ont retenu, pour l'admirer, que la « forme, » M. Rébelliau les a trouvés, en vérité, trop tièdes, et bien peu courageux. Connaissant mieux son Bossuet, et, comme tous ceux qui le connaissent, l'ayant d'autant plus admiré ou aimé qu'il le connaissait davantage, il a voulu le venger des accusations ou des insinuations de ceux qui le connaissent moins. Il s'est proposé de montrer que, si Bossuet n'a pas compris la Réforme, c'est exactement dans la mesure où ses contemporains, — je dis les protestans, — ne l'ont pas comprise, ni depuis eux beaucoup de ceux qui croient le mieux la comprendre. Enfin, ne pensant pas que la première vertu que l'on doive exiger d'un historien, ce soit de mal écrire, ou de ne pas écrire du tout, M. Rébelliau s'est fait fort de prouver qu'après deux cents ans, l'*Histoire des variations* demeurait encore l'un des meilleurs livres et des mieux informés qu'on puisse lire sur l'histoire du protestantisme. J'estime qu'il y a réussi ; et son *Bossuet historien*, qui fait le plus grand honneur à son talent d'écrivain, n'en fait pas moins, s'il n'en fait davantage encore, à sa conscience d'érudit, à sa probité de critique, et à son courage d'esprit.

Non qu'il ait tout loué de l'*Histoire des variations*, et que, par exemple, il y ait méconnu des traces d'impatience, d'irritation, de passion, si l'on veut, ou, pour mieux dire, d'humanité. Bossuet, — dont tous ceux qui l'ont connu d'un peu près ont vanté la *douceur*, et je ne parle pas de ceux qui la lui ont même reprochée, — Bossuet n'était pas un ange. Lorsque Jurieu, le pasteur Jurieu, un homme de Dieu, cependant, l'attaquait sur « son ignorance crasse et surprenante, » ou parlait de son « front d'airain, » nous aimerions mieux que Bossuet n'eût pas senti la piqûre, mais, véritablement, nous ne pouvons pas nous étonner ou le reprendre, s'il l'a sentie. Dans ce siècle poli, c'était avec cette aménité de langage que l'on discutait trop souvent. En plus d'un endroit de l'*Histoire des variations*, on retrouvera donc l'homme sous le prêtre, et le lutteur dans le théologien, et le polémiste dans

l'historien. On y retrouvera aussi le catholique... Mais ce n'est pas là le point. Il s'agit de savoir si, dans l'entraînement de la controverse et dans l'ardeur de la bataille, Bossuet a manqué aux devoirs de l'historien; — car pour ceux du chrétien ce n'est pas à nous qu'il appartient de nous en faire juges. L'*Histoire des variations* n'est pas l'histoire de la Réforme; c'est un livre de controverse; mais la controverse est ici de telle nature qu'elle se lie presque par tous ses points à l'histoire générale de l'Europe du XVI[e] siècle. Ces parties d'histoire générale, engagées, pour ainsi parler, dans la dispute théologique, et qu'aussi bien si Bossuet avait par hasard affecté de les négliger, on le lui reprocherait, et avec raison, comment donc les a-t-il traitées? Comment a-t-il usé des textes? A-t-il essayé, comme tant d'historiens, — qui ne font pourtant pas de théologie, — d'en faire sortir peut-être ce que ces textes ne contenaient pas? ou a-t-il méprisé cet art de les « solliciter, » qui depuis lors a fait tant de progrès parmi nous? Quels témoins, encore, a-t-il interrogés? de quelle qualité? dignes de quelle confiance? N'en a-t-il pas omis ou écarté d'essentiels? Mais ceux qu'il a retenus, comment, par quels moyens s'est-il assuré de l'authenticité, de la véracité, de la portée de leur témoignage? Voilà toute la question : elle était, sans doute, assez complexe, assez délicate; et elle est assez importante pour qu'on ne puisse trop féliciter M. Rébelliau de la manière dont il l'a résolue.

Car, de lui opposer je ne sais quel historien idéal, ou plutôt imaginaire, dont l'impartialité prétendue ne serait au fond que de l'indifférence pour les questions qu'il traite, je ne dirai pas que ce soit une moquerie... mais je le pense. Où est-il donc, cet historien? et comment s'appelle-t-il? Henri Martin ou Michelet? Mommsen ou Droysen? Carlyle ou Macaulay? Tacite ou Tite-Live? Polybe ou Thucydide? C'est peut-être Louis Blanc, dans son *Histoire de la révolution française*, à moins que ce ne soit Merle d'Aubigné, dans son *Histoire de la réformation!* Mais le fait est que l'on n'en connaît pas; et on n'en connaît pas parce qu'il ne peut pas y en avoir; et il ne peut pas y en avoir, parce que l'histoire serait le dernier des emplois de l'esprit, s'il n'y allait que de la satisfaction d'une curiosité platonique. L'historien digne de ce nom veut toujours prouver quelque chose. Comme une monographie d'histoire naturelle n'a d'intérêt qu'autant que les conclusions en dépassent l'objet, de même la biographie d'un militaire ou d'un artiste, que dis-je! un mémoire d'archéologie, — la description d'une statue grecque ou d'une cruche étrusque, — n'ont d'intérêt que celui des rapports qu'ils soutiennent avec l'ensemble de l'histoire de l'art ou de la civilisation générale. Et l'on voudrait qu'un Bossuet, dans une *Histoire des variations des églises protestantes*, se fût abstenu de juger le protestantisme! Que ne lui reprochons-nous plutôt d'en avoir osé parler!.. Et, en

y songeant, c'est effectivement ce que l'on veut dire. Comme si l'on oubliait que l'*Histoire des variations* est elle-même aujourd'hui dans l'histoire et de l'histoire, on s'efforce de prouver que Bossuet ne pouvait pas être impartial; que, comme catholique, ses conclusions lui étaient dictées ou imposées d'avance; et que, si Luther ou Calvin eussent eu cent fois raison, il fallait qu'il leur donnât tort.

C'est ce que j'ose hardiment nier. « C'est la demi-foi qui est craintive, dit à ce propos M. Rébelliau. Ce sont les hommes de croyance incomplète et mal assurée que la contradiction déconcerte, exaspère, et qui sont tentés de remédier par la chicane, la dissimulation ou le mensonge aux réalités qui les gênent. Bossuet, lui, a dans la vision mystique cette paix hardie qui ne craint pas la science. Ce que l'incrédulité fait pour d'autres, la foi le fait pour lui : elle l'affranchit. » On ne saurait mieux dire; — mais on peut dire autre chose encore. Quand Calvin et Luther, sur la question de l'eucharistie, par exemple, ou sur la matière de la justification, auraient eu cent fois raison contre la théologie catholique, ils auraient toujours eu tort, pour Bossuet, de s'être détachés de l'Église, parce qu'il n'y a pas d'Église sans un pouvoir absolu de définir ses propres dogmes, et que d'un autre côté, sans Église, il n'y a plus de christianisme, ni de religion peut-être. Sauf ce seul point, que l'on voudra bien remarquer que les protestans du XVIIe siècle ne niaient pas, qu'ils embrouillaient seulement, — ce qui était une matière de le reconnaître, — il n'y avait donc rien dans la foi de Bossuet qui bornât sa liberté de penser, ni conséquemment qui nuisît à son impartialité. Mais, si d'autre part, on fait attention qu'il n'avait pas attendu pour affermir et raisonner sa foi la quarante-cinquième année de son âge ; que vivant, comme il faisait depuis déjà vingt-cinq ans, au milieu même des controverses, il n'a pas sans doute appris l'histoire de la Réforme à la veille de l'écrire ; et qu'indépendamment de l'autorité du concile ou des pères, il avait ses raisons à lui pour trouver que Calvin avait mal parlé de la présence réelle, ou Luther du libre arbitre, on en conclura qu'il a écrit l'*Histoire des variations* précisément parce qu'il estimait que Luther et Calvin avaient eu diversement, mais également tort. Lui reprocher sa partialité dans son *Histoire des variations*, c'est donc lui reprocher de ne pas avoir été protestant; et, sans doute, c'est une manière de trancher la question. En est-ce bien une de la résoudre?

Ce point de fait a tant d'importance, que, si j'avais quelque chose à désirer dans le livre de M. Rébelliau, c'en serait peut-être une démonstration plus précise. M. Rébelliau a très bien montré que l'*Histoire des variations* « n'était pas issue d'un dépit d'auteur, du hasard de la lecture du *Syntagma confessionum fidei*... du désir presque puéril de renvoyer à ses adversaires l'un des reproches qu'ils lui faisaient. » Bossuet

n'avait pas cette vanité d'auteur. M. Rébelliau n'a pas moins heureusement montré « l'étroit rapport » des *Variations* avec tout ce que la controverse a produit d'ouvrages au XVIIe siècle, et avec la préoccupation peut-être la plus constante et la plus active de Bossuet : c'est celle de la *Réunion*. Si l'*Histoire des variations* avait opéré seulement des effets analogues à ceux du *Sermon sur l'unité de l'Église*, Bossuet serait mort content. Mais il était possible de remonter plus haut encore, de faire voir l'*Histoire des variations* s'ébauchant, pour ainsi parler, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, et le plan même s'en dessinant déjà dans un des premiers sermons de Bossuet, *Pour la vêture d'une nouvelle catholique*, prononcé à Metz en 1654. « *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit.* O la belle chaîne, s'écriait le jeune prédicateur, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue !.. » C'est toute l'*Histoire des variations* ; et, chose curieuse ! les digressions mêmes auxquelles plus tard on accusera Bossuet de s'être laissé indûment entraîner sur les albigeois et sur les hussites, elles sont déjà indiquées dans ce même *Sermon*. « Car, lorsqu'on nous allègue les hussites et les albigeois, chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Les hussites et les albigeois venaient eux-mêmes, à ce qu'ils disaient, dresser de nouveau l'Eglise. Et je demanderai toujours où était l'Eglise avant les hussites ? où était-elle avant les albigeois ? » Bien loin donc, on le voit, que l'*Histoire des variations* soit un ouvrage de circonstance, comme par exemple les *Maximes sur la comédie*, ou comme l'*Instruction sur les états d'oraison*, comme en un certain sens encore les *Oraisons funèbres* ou comme le *Discours sur l'Histoire universelle*, c'est ici l'ouvrage qu'avant de le produire, Bossuet a porté, qu'il a médité pendant plus de trente ans, et n'est-ce pas ce qui en explique la singulière beauté ?

Parce qu'il a été longuement mûri, et comme élaboré, si je puis ainsi dire, par trente ans de méditation intérieure, le plan n'en a rien de rigide ou de compassé, mais au contraire quelque chose de souverainement libre. C'est la manière de Bossuet, — dont on ne sent jamais si bien l'air d'inspiration et de liberté que quand on la compare à la manière logique ou scolastique de Bourdaloue, mais dont on ne saisit jamais mieux la rigueur cachée, que quand on la compare à la manière discursive et désordonnée de Bayle. Vous diriez ici qu'il suit l'ordre des temps, et, quand il s'en écarte, si vous saisissez toujours le rapport de ses digressions avec ce qui les précède, peut-être en apercevez-vous d'abord moins clairement la liaison avec l'ensemble et l'unité du livre. C'est qu'il faut voir qu'il a réduit sa matière à trois points principaux, qui sont ceux de la justification, de l'eucharistie, de l'autorité de l'Eglise, et que du premier dépend toute la mo-

rale, du second tout le dogme, et du troisième toute la discipline. Mais comme ils intéressent aussi les trois concupiscences : *sentiendi*, *sciendi*, *vivendi*, la discussion s'en trouve ainsi liée naturellement à la recherche des caractères des hommes, et voici qu'il s'en trouve trois de mêlés à toute cette théologie : Luther, Henri VIII et Calvin. Cependant, pour les connaître, nous ne pouvons pas les séparer des événemens qui les éclairent, et du milieu même de ces événemens, c'est-à-dire de ce qu'il y a de moins pur au monde, nous voyons comme surgir les contradictions qui les retranchent de l'Eglise, pour ensuite les diviser entre eux. C'est ce qui nous ramène constamment à notre sujet, et l'affirmation de l'unité de l'Eglise, toujours immuable et toujours conforme à elle-même, qui avait fait le début de l'ouvrage, après en avoir fait la vivante unité, en fait maintenant le dernier livre et la conclusion. Je ne connais rien de plus simple et de plus profond, de plus libre et de plus majestueux. Que si l'on se rend compte, après cela, de la nature et de la difficulté du sujet; si l'on considère qu'il s'agissait de rendre visibles et comme palpables les variations de la réforme sur des matières comme celle du libre arbitre et de la transsubstantiation; qu'il fallait passer alternativement de l'exposition ou de la discussion du dogme à la narration des faits, de la narration des faits au portrait des personnes, y passer sans effort apparent, fondre le ton du récit avec celui de la controverse, exposer, expliquer, réfuter, dogmatiser, rétorquer, raconter et peindre à la fois, et que Bossuet y a réussi, ce n'est plus assez de dire que l'*Histoire des variations* est le plus beau de ses ouvrages, il faut dire qu'elle est le plus beau livre de la langue française. Car, pour quel autre réclamerait-on ce titre? Je ne pense pas que ce fût pour le *Génie du christianisme*, ni pour l'*Essai sur les mœurs*, ni pour l'*Histoire naturelle*, ni pour l'*Esprit des lois*; — et cependant ce sont les seuls qu'on lui puisse comparer d'un peu loin.

J'aimerais à suivre M. Rébelliau dans l'examen qu'il fait du détail de l'*Histoire des variations*, et à montrer d'après lui ce que Bossuet y a mis de science, de patience, et de conscience. Si, par exemple, Bossuet emploie moins de documens, s'il puise à moins de sources qu'on ne s'y fût peut-être attendu, c'est qu'il s'est à lui-même imposé « de ne rien dire qui ne soit tiré *le plus souvent* des ouvrages des réformateurs, et *toujours* d'auteurs non suspects; » et la loi qu'il s'était faite, il l'a fidèlement observée. C'est ainsi qu'il ne s'est servi, pour parler de Luther, ni des biographes catholiques du réformateur, ni des historiens catholiques du luthéranisme, ni même des biographes ou des historiens calvinistes. Nos historiens de la Révolution n'ont pas tous imité cette rigueur. Pour d'autres raisons, que nous appellerions purement scientifiques, il n'a pas cru devoir user d'his-

toriens en renom, de Mézeray, par exemple, ou de Davila, que cependant « Jurieu lui-même, dans ses ouvrages de controverse, allègue à chaque pas. » Moins difficiles que Bossuet, il nous arrive trop souvent encore aujourd'hui d'écrire l'histoire de son temps avec les *Mémoires* de Saint-Simon, quand ce n'est pas avec les *Lettres* de Mme du Noyer. Sévère dans le choix de ses textes, il ne l'est pas moins dans l'emploi qu'il en fait. « Parmi les traités, il prend les plus célèbres, ceux où il y a lieu de penser que l'auteur s'est mis le plus complètement, et se fût reconnu le mieux. » Avons-nous toujours les mêmes scrupules? et, par exemple, pour parler de lui, Bossuet, est-ce ordinairement dans son *Histoire des variations* que nous l'étudions? « Il ne prend pas non plus au hasard à travers les lettres. » N'est-ce pas, au contraire, ce que nous faisons, nous, quand nous parlons de Voltaire, et n'abusons-nous pas quelquefois contre lui de sa *Correspondance?*

On lui adresse un autre reproche; on trouve qu'il n'a pas assez loué Luther et Calvin; on se plaint qu'il ait mis en lumière quelques côtés plus fâcheux de leur caractère, en en laissant les plus beaux dans l'ombre. Et, en effet, quoiqu'il soit convenu lui-même, dès le début de son *Histoire*, de la nécessité d'une « réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres, » il semble bien que, dans la suite, il l'ait trop oublié. Si la Réforme n'a sans doute rien eu de surnaturel ni de divin dans son principe, toujours est-il qu'elle a eu quelque chose de profondément moral, et en ce sens de vraiment chrétien. On voudrait que Bossuet l'eût dit plus fortement. Car, pour ce qui est d'avoir opposé la beauté des promesses à la réalité des faits, je ne sache pas qu'il y ait rien de plus légitime. Si l'on n'a pas le droit d'exiger des autres ce que l'on ne fait pas soi-même, et bien moins sans doute encore de leur reprocher ce que l'on fait, les réformateurs étaient tenus de mener une vie plus pure que ce clergé catholique dont ils se séparaient, comme aussi d'obéir à des mobiles plus désintéressés. Puisqu'ils se donnaient pour les successeurs des apôtres et puisqu'ils prétendaient ramener le christianisme à la pureté de son institution primitive, on était en droit de s'étonner ou de s'indigner même qu'ils eussent accepté, pour faire triompher leur doctrine, la complicité des intérêts matériels. En le leur reprochant, Bossuet ne manquait donc à aucun des devoirs de l'historien. Peut-être seulement oubliait-il un peu lui-même qu'il n'écrivait pas l'histoire de la Réforme, mais celle des *Variations des églises protestantes*, et se laissait-il emporter par l'ardeur de la polémique, non pas précisément au-delà de son droit, mais plutôt au-delà des nécessités de son sujet.

Il s'est d'ailleurs quelquefois trompé, mais en historien, si je puis ainsi dire, induit en erreur par de bons témoins, comme cela peut arriver à tout le monde. Par exemple, il a eu tort d'en croire Paolo

Sarpi sur la « querelle des Augustins contre les Jacobins. » Non-seulement, en effet, nous dit M. Rébelliau, « les historiens les plus autorisés, Guichardin, de Thou, Sleidan, ne savent rien de cette légende, » mais, « même parmi les ennemis acharnés de Luther, nul n'attribue à son entreprise une telle origine. » Il paraît aussi que Bossuet prête quelque part à Luther une parole d'Ulrich de Hutten, et qu'il confond ailleurs la première et la deuxième édition de la *Visitation saxonique*. S'est-il également trompé d'une autre manière sur « le caractère foncièrement *religieux* des guerres civiles du XVIe siècle en France, et sur le caractère essentiellement *protestant* des troubles du règne de François II et de la minorité de Charles IX? » sur la conjuration d'Amboise? sur le massacre de Vassy? sur la connivence des chefs protestans dans l'assassinat du duc de Guise? Nous n'avons ici, pour discuter ces questions, ni la place, ni la compétence qu'il faudrait. Nous nous contenterons donc de renvoyer au livre de M. Rébelliau, mais nous ferons observer avec lui qu'il ne semble pas que, de ces erreurs, les unes « entament l'ensemble des théories de Bossuet, » ni que les autres soient bien graves. « Dans la partie historique de l'*Histoire des variations*, conclut-il, Bossuet n'a pas seulement écrit une narration littérairement très belle, mais il a exécuté d'une manière originale et solide une œuvre, encore aujourd'hui considérable, de recherche scientifique. » C'est la vérité même.

Mais, de tous les reproches que l'on ait pu faire à l'*Histoire des variations*, s'il en est un qui soit plus injuste que tous les autres, c'est celui de « déclamation. » Il n'y en a guère, en revanche, qui soit plus significatif; et nous voyons qu'en tout temps, lorsque l'on reproche à un homme d'avoir abusé de son éloquence ou de son esprit, c'est que l'on n'a rien de mieux, ni, comme l'on dit, de plus *topique* à lui répondre. Bossuet a été le plus éloquent des mortels, et encore aujourd'hui, comme si les hommes avaient naturellement la haine de la supériorité, beaucoup de gens lui en veulent de son « éloquence, » qui ne doivent pourtant, eux, la liberté qu'on leur passe de parler ainsi de Bossuet qu'à leur « style. » Non-seulement, cependant, il n'y a pas ombre de « déclamation » dans l'*Histoire des variations*, mais il n'y a pas même trace de « rhétorique. » S'il y en avait quelqu'une dans Bossuet, ce serait dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, où d'ailleurs je ne dirai pas que, pour un prédicateur chrétien, la matière fût infertile et petite, mais où il faut cependant convenir qu'il a été moins bien inspiré. Ce serait aussi dans quelques-uns des sermons de sa première jeunesse, dans le *Panégyrique de saint Bernard* ou dans le *Sermon sur la loi de Dieu*. Comme tous les orateurs, Bossuet faisait là son éducation, et il apprenait, de la rhétorique même, à en mépriser plus tard les faux brillans ou les mouvemens artificiels. Mais dans

l'*Histoire des variations*, si Bossuet ne peut pas lui-même se dépouiller de l'air de grandeur qui lui est propre, il faut chercher, pour les y trouver, ces « apostrophes, » et ces « emportemens, » et ces « invectives, » dont ses adversaires et ses critiques voudraient nous faire croire qu'elle abonde. M. Rébelliau en cite quelques exemples. « Après cela, on ose prendre les progrès soudains de la réforme pour un miracle visible et un témoignage de la main de Dieu. Comment M. Burnet l'a-t-il osé dire, lui qui nous découvre si bien les causes profondes de ce malheureux succès ? » Evidemment, pour trouver là de la « rhétorique » ou de la « déclamation, » il faut avoir de bons yeux, et l'on est tenté de croire que, comme nous disions, sous le nom de son « éloquence, » les Basnage et les Jurieu n'en veulent à Bossuet que de leur impuissance à lui répondre. La manière de Bossuet, dans son *Histoire des variations*, comme ailleurs, est oratoire, et son style, si je puis ainsi dire, est parlé. C'est une habitude, au surplus, faisons-en la remarque en passant, qui, d'une manière générale, est celle de son siècle même. La prose française, formée à l'école de la controverse, n'est guère passée du mode oratoire au mode narratif qu'à la fin du XVIIe siècle, et on ne « contait » pas encore au temps de Bossuet, mais on exposait, on discutait, on prouvait. Les habitudes du style oratoire ou parlé sont encore visibles dans *les Caractères* eux-mêmes de La Bruyère.

Si maintenant, dans son livre, M. Rébelliau avait peut-être un peu plus insisté sur les qualités littéraires de l'*Histoire des variations*, j'imagine que le lecteur ne lui en aurait pas su mauvais gré. Sans doute, il fait bien observer que l'éloquence ici « reste bien plutôt à l'intérieur qu'elle ne paraît à la surface ; » et il a raison. Il ajoute plus loin que dans les endroits où le style de Bossuet « se départ un peu du ton convenable à la discussion ou au récit, il s'empreint alors bien plutôt d'une ironie souvent familière que d'une magnificence encombrante ou d'un pathétique déplacé. » C'est ce que savent aussi tous ceux qui ont lu l'*Histoire des variations*. Mais le don de Bossuet, celui que j'aurais souhaité que M. Rébelliau mît en lumière, parce que c'est celui qui le « classe, » en quelque sorte, ou, si l'on veut encore, qui met comme un abîme entre les Varillas et les Maimbourg et lui, c'est le don de voir la réalité par-delà ses textes ou ses documens, d'écarter tout ce qui s'interpose entre elle et lui, d'en ressaisir la sensation présente, et de toucher presque du doigt les choses et les hommes du passé. C'est ainsi que son Luther ou son Mélanchthon sont vivans pour lui. C'est ainsi que, quand il oppose les luthériens et les zwingliens sur la « présence réelle, » il les voit, et les entités théologiques elles-mêmes s'animent à ses yeux. Il a connu également Henri VIII ou Cranmer... Et ce don si rare, qui lui a permis de ne pas succomber sous

la masse des faits qu'il a dû manier, est aussi celui qui fait la vérité supérieure de son *Histoire des variations*. Comme Pascal a *vu* les jésuites, ou comme Racine a *vu* ses Hermione et ses Phèdre, ainsi Bossuet a *vu* les hommes et les choses du protestantisme, et moins « documentée, » son *Histoire des variations* serait encore, grâce à cette vision de génie, toute voisine de la vérité.

Aussi serait-il surprenant qu'il n'eût rien compris à la réforme, comme on l'entend dire quelquefois encore, et, au contraire, il se pourrait qu'il l'eût mieux comprise que beaucoup de protestans de nos jours. Car ils ne sont pas Bossuet; et, dans la mesure où sa foi catholique gênait sa liberté d'esprit, je me figure que leur foi protestante gêne la leur. Si je pouvais le montrer, sans blesser ici personne, j'aurais indiqué du même coup quelle est la valeur actuelle du livre des *Variations*, et ce que Bossuet, en l'écrivant, a montré d'intelligence, non-seulement de tout ce qui l'avait précédé, mais encore de ce qui devait le suivre.

Car enfin, quoi ? que lui reproche-t-on ? que veut-on dire quand on lui reproche de n'avoir pas compris la réforme ? Est-ce de n'avoir pas entendu la vraie pensée de Luther sur le sujet de « la justification, » ou celle de Calvin sur la matière de « l'eucharistie ? » Non ; mais c'est de n'avoir pas vu que ces « variations, » ou ces inconstances dont il croyait se faire une arme toute-puissante contre les réformateurs, elles étaient précisément la raison d'être du protestantisme, son honneur et sa gloire. Je le veux bien. Je dis seulement que cette opinion philosophique, ou même un peu libertine, sur le droit à l'inconstance, n'était pas l'opinion de Luther. Était-elle celle d'Henri VIII quand il faisait décapiter Thomas Morus ? ou, peut-être, celle de Calvin quand il faisait brûler Michel Servet ? Cent ans encore après eux, ce n'était pas non plus l'opinion du ministre Daillé quand il écrivait, en 1662 : « La religion chrétienne n'est pas un ouvrage de l'esprit humain, mais un don du fils de Dieu... Aussi n'a-t-elle pas été formée pièce à pièce et perfectionnée peu à peu comme les productions des hommes, à qui leur infirmité ne permet pas d'achever tout d'un coup et à une seule fois ce qu'ils entreprennent. Le christianisme est sorti parfait de tout point et fourni de toutes ses parties par la main de son auteur. » Bossuet, dans son *Histoire des variations*, n'a pas dit autre chose. Mais il y a mieux encore. En 1687, c'est-à-dire à la veille de l'apparition de l'ouvrage de Bossuet, Jurieu lui-même, qui devait l'année suivante écrire tout le contraire, disait encore dans les premières de ses *Lettres pastorales :* « C'est une absurdité sensible de croire que l'Ecriture ne nous a pas dit tout ce qui fait l'essence de la religion chrétienne. *Je soutiens que, pour avancer cela, il faut avoir perdu toute pudeur;* — ce Jurieu, on le voit, ne ménage pas ses termes. — Y aurait-il

eu de la sagesse en Dieu d'instruire si imparfaitement son Église, et de laisser à la postérité la charge d'ajouter les parties essentielles? » Si donc les protestans, en 1687, ne s'étaient pas encore avisés de mettre l'honneur de la réforme dans la multiplicité même et dans la diversité de ses « variations, » Bossuet n'est-il pas excusable de n'avoir pas mieux « compris » la réforme que ne l'entendaient les docteurs eux-mêmes du parti? Ou plutôt, n'est-ce pas alors peut-être, et pour échapper à l'argumentation de Bossuet, — laquelle est effectivement invincible, si l'on commence par lui accorder que « la vérité venue de Dieu a d'abord toute sa perfection, » — que les protestans se sont avisés de se glorifier de leurs variations? Ce serait une première conséquence de son livre, en ce cas, et il aurait obligé la réforme à voir clair dans les conséquences de son propre principe.

Mais je conçois qu'on ait droit d'exiger d'un Bossuet qu'il voie plus profondément et plus loin que les autres. Même il n'est Bossuet pour nous qu'à cette condition. Le propre du génie est d'anticiper sur l'expérience et conséquemment sur l'avenir. Permis à des Jurieu d'avoir des yeux pour ne point voir : nous demandons à un Bossuet de voir en esprit « ce que l'œil n'a point aperçu. » Je dis que l'*Histoire des variations*, — dont il ne faut pas séparer ici les *Avertissemens aux protestans*, — répond même à cette exigence. Et qu'il fallait donc qu'une fois séparé de l'Église, on allât du luthéranisme au calvinisme, du calvinisme à l'arminianisme, de l'arminianisme au socinianisme, et du socinianisme à l'indifférentisme, voilà encore ce que Bossuet a vu, et voilà ce qui est arrivé.

En vain nous parle-t-on « d'évolution des dogmes, » ce n'est qu'un mot dont on se paie. On n'*évolue* pas sans changer de nature, et un dogme qui évolue cesse par là même d'être un dogme. S'il a pu évoluer pour le devenir, il est fixé dès qu'il l'est devenu; et si l'on dit que rien ne se fixe, je le sais bien, non, rien ne se fixe, ni ne demeure, mais tout coule; — à l'exception des dogmes, et de cette vérité que deux et deux font quatre. La confusion vient ici de ce que les dogmes ont effectivement évolué dans l'histoire; et, par exemple, il est certain que l'Incarnation ou la Trinité n'étaient pas pour les pères du Ier siècle ce qu'elles sont plus tard devenues pour ceux du concile de Nicée. Bossuet l'a quelque part admirablement expliqué, d'après saint Augustin : « Plusieurs choses étaient cachées dans les Écritures : les hérétiques séparés de l'Église l'ont agitée par des questions : ce qui s'était caché s'est découvert, et on a mieux entendu la vérité de Dieu. » Je prie ici qu'on me pardonne la comparaison, mais c'est comme si je disais que Bossuet est le plus grand écrivain de la France, et que l'on me le disputât. Selon les raisons que l'on produirait, et si c'était Pascal, ou Fénelon, ou Montesquieu que l'on lui opposât, je serais naturellement amené

à signaler en lui des qualités différentes, mais mon opinion n'aurait pas « varié » pour cela : je la soutiendrais seulement par des exemples et des mots différens. Ainsi s'est opérée l'évolution du dogme, pendant les trois premiers siècles de l'Église chrétienne. Mais, depuis lors, le dogme n'a plus varié ni ne saurait varier sans cesser d'être un dogme ; — et c'est avec Bossuet ce qu'il serait aisé de montrer si je ne craignais ici de m'engager dans une théologie dont peut-être on ne verrait pas l'intérêt. Ce sera donc assez d'un ou deux exemples, ou même d'un seul, si l'on le veut bien. On ne peut pas évoluer sur la question de savoir si Jésus-Christ est ou n'est pas le Fils de Dieu. Il l'est ou il ne l'est pas : cela se décide par oui ou non. Et tous ceux qui tergiversent là-dessus ne font pas de la science, comme ils se l'imaginent, ils font de la scolastique, à moins qu'ils ne traitent la religion comme ils feraient l'histoire de l'art ou de la philosophie, ce qui est la définition même de l'indifférentisme.

C'est encore ce que Bossuet a parfaitement vu, dans ses *Variations* comme dans ses *Avertissemens*, auxquels j'ajoute maintenant ses deux *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*. Ou la religion est toute divine, ou toutes les religions sont humaines. Si la constitution du dogme catholique est une œuvre purement historique ; si les conciles, celui de Chalcédoine et celui de Nicée, ne sont que des assemblées de politiques ou de philosophes, si l'esprit de Dieu n'y présidait pas ; si les pères du Ier et du IIe siècle, si les Justin et les Athénagore, si les Polycarpe, si les Athanase et les Tertullien n'étaient pas inspirés eux aussi, pourquoi les apôtres le seraient-ils ? que signifie ce reste de superstition ? quelle garantie enfin avons-nous que Jésus-Christ soit plus qu'un homme ? et la Bible plus qu'un livre ordinaire ?.. On ne me persuadera pas que, d'avoir vu tout cela dans la Réforme, ce soit ne l'avoir pas comprise.

Mais a-t-il également vu ce qu'aujourd'hui même encore beaucoup de protestans ne voient pas, ou ne veulent pas voir, qu'à travers toutes ces variations, s'il y avait comme un dessein plus secret dont la Réforme ne se fût jamais écartée, c'était celui d'émanciper du joug théologique, et, comme nous dirions, de *laïciser* non-seulement la pensée, mais surtout la morale ? Je n'oserais pas le dire. Cette idée qu'une religion n'est pas nécessairement une morale, et que même elle en peut être le contraire, on la trouve déjà formée chez quelques contemporains de Bossuet ; et Bayle, par exemple, n'en a pas développé de plus hardies dans ses hardies *Pensées sur la comète*. Mais je doute qu'elle soit entrée dans l'esprit de Bossuet. La beauté de la morale chrétienne étant pour Bossuet, comme pour Pascal, presque la plus forte preuve de la divinité de la religion, il ne pouvait voir dans l'entreprise de séparer la religion d'avec la morale que libertinage et

qu'immoralité. Là serait le point faible de l'*Histoire des variations*. Mais alors, en posant avec plus de force que personne peut-être ne l'avait fait jusqu'à lui les conditions de la religion ; en montrant qu'il n'y a pas de religion sans une révélation à son origine, sans une assistance de Dieu qui la soutienne dans sa suite, et sans une discipline, c'est-à-dire sans une Église qui en soit la manifestation visible, il aurait dénoncé, dès la fin du XVII[e] siècle, la dangereuse équivoque où cependant aujourd'hui même nous nous débattons toujours; et par là son livre serait toujours « actuel. » Comme le dit en effet M. Rébelliau, de « tels livres sont féconds en conséquences imprévues. Leur choc puissant ne détermine pas seulement des réactions immédiates, mais des ondulations lointaines, *propres à surprendre l'auteur même*, de qui elles dépassent l'ambition ou *parfois contrarient les courtes vues*. » Je souligne dans cette conclusion quatre ou cinq mots qu'il me serait difficile d'accepter. Les vues de Bossuet n'étaient pas si « courtes, » et il a perdu la bataille, puisque la réunion ne s'est point opérée; mais s'il serait fâché de sa défaite, en serait-il vraiment « surpris? » Je crois plutôt qu'il l'a prévue, et qu'indépendamment de son goût pour l'unité, s'il a tant travaillé à la réunion, c'est qu'il voyait venir les temps où ce ne serait pas trop de toutes les forces de la chrétienté pour résister à la libre pensée.

Quoi qu'il en soit, félicitons encore une fois M. Rébelliau de la remarquable étude qu'il nous a donnée sur l'*Histoire des variations*. Comme nous avons essayé de le dire, il est de ceux qui ne croient pas que l'unique objet de la critique soit de peser des syllabes, de « regratter des mots douteux au jugement, » et d'admirer des tournures de phrases. Non qu'elle doive méconnaître, et encore moins mépriser, cette partie de sa tâche. Nous estimons seulement qu'il y a temps pour tout. On peut étudier dans Malherbe « le pouvoir d'un mot mis en sa place; » on le peut, et même on le doit; c'est une étude nécessaire. Mais quand on veut parler de Bossuet, c'est-à-dire du seul de nos grands écrivains qui n'ait jamais écrit pour écrire, il serait honteux de ne pas le suivre sur le terrain des idées et de l'action. M. Rébelliau l'a compris, et le succès de son livre le récompensera de son courage et de sa sincérité. Ce qui le récompensera mieux encore, ce sera si, comme nous l'espérons, son livre rectifie quelques idées trop fausses que l'on se fait encore en France de l'œuvre, du caractère, et du génie de Bossuet.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Voilà, dirait-on, une année qui ne commence pas trop bien et qui pourrait ne pas promettre au monde une vie facile! Si la fortune semblait de nouveau sourire à la France il y a quelque six mois, si on avait retrouvé la confiance et même des illusions avec le sentiment d'une position reconquise parmi les nations, si on était sous le charme des succès extérieurs et de la paix intérieure, ces jours heureux de l'été sont déjà loin. On est revenu rapidement avec l'hiver à une réalité ingrate et assez maussade. Ce n'est pas que dans le fond l'état général des choses soit sensiblement changé, qu'il y ait rien d'irréparablement compromis : non sans doute il n'y a rien de perdu, et il n'y a non plus rien de gagné. Ce ne sont partout pour ce début d'une année nouvelle, en France comme en Europe, ce ne sont que difficultés et obscurités, mauvaises apparences, menaces de conflits commerciaux, vieilles querelles renaissantes, épidémies et deuils jusque sur les marches des trônes. Bref, on s'aperçoit que les beaux jours sont passés, qu'on est un peu moins avancé qu'il y a six mois, qu'on est rentré dans le tourbillon où les passions, les intérêts, les préjugés, les ambitions se heurtent, que les momens difficiles pourraient bien revenir. On sent que l'esprit d'ordre et de paix n'est pas près d'avoir le dernier mot dans les affaires du monde, — et à tout cela se mêlent même parfois des incidens qui ouvrent des jours singuliers sur les mœurs et les idées du temps, sur cette vie publique où ceux qui ont la prétention de nous gouverner ne savent pas toujours se gouverner eux-mêmes.

Les mœurs changent, dit-on, comme les lois. Il y paraît bien! Les mœurs changent dans la politique comme dans la société, si l'on veut, elles changent de toute façon; elles n'ont certes pas l'air de s'améliorer ou de se relever, à en juger par ce qui se passe de temps à autre dans notre vie parlementaire, telle qu'elle apparaît avec ses incohérences et ses violences. Ce n'est rien d'édifiant et de rassurant pour le

pays, on en conviendra, que ce travail décousu et précipité auquel on vient de se livrer, cette confusion d'une session extraordinaire allant se perdre dans une session ordinaire pour aboutir à des vacances qu'on prend aujourd'hui, au moment où les délibérations régulières devraient commencer. On s'est si bien arrangé, qu'il a fallu tout bâcler en quelques jours. Ce n'est qu'à la dernière heure, à bout de fatigue, d'efforts et de petits conflits, que nos chambres ont pu se mettre d'accord pour expédier un budget qu'on peut bien appeler cette fois, et plus que jamais, une cote mal taillée. La chambre du Palais-Bourbon a défendu à outrance ses crédits et ses combinaisons; le sénat a défendu tant qu'il l'a pu son droit de contrôle et de revision. On a fini par céder un peu de part et d'autre : il le fallait bien, si on voulait avoir un budget avant de se séparer pour trois semaines. On n'en serait pas là tous les ans, si on mettait plus de maturité et de prévoyance dans le travail, si on se décidait à ne pas tout remuer à la fois, à ne pas introduire la confusion dans le budget et à ne point attendre la dernière heure, si on avait en un mot des mœurs parlementaires plus sérieuses. Le malheur est qu'on pratique le régime parlementaire à la diable, que l'incohérence n'exclut pas la violence, et qu'il y a toujours place dans ces débats désordonnés pour l'imprévu sous toutes les formes. Ce n'était certainement pas la peine de prolonger indéfiniment la dernière représentation de nos chambres pour clore le spectacle par une scène de brutalité où la main a remplacé la parole, où M. le ministre de l'intérieur s'est cru le droit d'exécuter sommairement et lestement un député qui tenait à le mettre sur la sellette. Pour le coup, les mœurs nouvelles ont éclaté, en plein parlement, dans ce qu'elles ont de plus expressif.

Au fond, c'est peut-être ce qu'on pourrait appeler un épilogue du boulangisme, de cette médiocre et malfaisante aventure qui a laissé plus de traces qu'on ne croit, qui n'a pas peu contribué à avilir les polémiques et la vie parlementaire elle-même. Les derniers séides du boulangisme, c'est bien visible, n'ont pas encore pardonné à M. le ministre de l'intérieur la dextérité avec laquelle il a eu raison de l'aventure et de son héros, en réduisant ce qui avait été un péril à n'être plus qu'une ridicule fantasmagorie. Depuis quelque temps déjà, un journal, qui s'est fait l'expression de toutes les haines déchaînées contre M. Constans, est occupé à poursuivre une campagne implacable, ramassant tout ce qu'il a pu trouver d'accusations déshonorantes, de bruits louches et d'ignominies pour en accabler M. le ministre de l'intérieur. Cette campagne, cependant, restait sans écho; on a voulu apparemment lui donner par une interpellation parlementaire le retentissement de la tribune, en s'assurant un moyen de lire tout haut quelques-uns de ces articles injurieux dont M. Constans semblait ne s'être point ému jusque-là. On a voulu, en d'autres termes,

pousser le duel à fond. M. le président du conseil, pour sa part, n'a point hésité à déclarer qu'il ne se prêterait pas à cette tactique, et la chambre ne paraissait pas non plus disposée à s'y prêter. Malheureusement, un de ces députés qui se chargent souvent des besognes risquées, M. Laur, s'est obstiné, et, par un dernier trait, a cru pouvoir accuser la chambre de sacrifier une liberté parlementaire pour couvrir l'indignité « d'un membre du gouvernement flétri par l'opinion publique. » Le député boulangiste s'est pris naïvement pour un juge chargé de formuler l'arrêt de l'opinion publique représentée par le journal de M. Rochefort ! A peine ces mots ont-ils été prononcés, M. le ministre de l'intérieur, emporté par l'irritation, s'est précipité sur l'interpellateur et lui a infligé d'un tour de main une brutale correction. Aussitôt le tumulte a éclaté dans la chambre, les altercations, les défis, les rixes, les pugilats se sont succédé : M. le président Floquet n'a plus eu d'autre ressource que de suspendre momentanément la séance. Voilà la scène dans sa crudité : elle ne relève certes ni la chambre, ni le ministre, à qui on peut toujours dire que les voies de fait ne sont pas une réponse !

Évidemment, les circonstances atténuantes ne manquent pas. Il y a des brutalités de polémiques et des accusations auxquelles on n'est pas toujours tenu de répondre par des raisons. M. le ministre de l'intérieur, qui a d'habitude plus de sang-froid, a visiblement cédé cette fois à un mouvement instantané « d'impatience, de violence ; » il en a fait lui-même l'aveu, il s'en est excusé sans embarras. Il a été de plus absous par un vote de la chambre opposant la « question préalable » à l'interpellation boulangiste et à tout ce qui s'en est suivi. On peut même ajouter qu'il n'est point sans avoir rencontré des sympathies qui vont surtout à l'ancien et grand adversaire du boulangisme. Bref, M. Constans a pu sortir politiquement à peu près intact de cette échauffourée. La scène ne reste pas moins ce qu'elle est, un étrange spécimen de la vie parlementaire qu'on tend à nous faire aujourd'hui. — Eh quoi ! dira-t-on, est-ce donc si nouveau et si particulier à la France ? Est-ce qu'il n'y a pas eu de tout temps, dans tous les parlemens, dans tous les pays, des incidens semblables ? Oui, sans doute, toutes les assemblées ont leurs bourrasques. Il y a eu dans le parlement italien des explosions de violence et des collisions personnelles ; il y en a eu plus d'une fois dans le plus vieux et le plus expérimenté des parlemens, dans le parlement d'Angleterre. Aux États-Unis, dans le congrès et dans le sénat, les rixes deviennent presque des conflits à main armée. En France même, à d'autres époques, il y a eu des tumultes de séance, ce qu'on a toujours appelé des séances révolutionnaires. C'étaient des accidens, — et le congrès américain n'avait jamais passé jusqu'ici pour un modèle de démocratie athénienne. Ce qui fait la gravité des dernières violences du Palais-Bourbon, c'est qu'elles tendent à devenir une habi-

tude, qu'elles se lient à une dépression sensible, croissante, des idées et des mœurs publiques, c'est qu'elles sont le signe d'un état moral où l'on s'accoutume à faire de la politique à coups de poing en mettant les brutalités de la force au-dessus du droit.

Par quelle étrange anomalie, ceux qui sont censés représenter les lumières, la raison, les instincts de modération du pays, sont-ils les premiers à donner l'exemple des emportemens, des dissensions intestines? Le pays, lui, reste toujours paisible, laborieux, presque étranger aux querelles de parti, impatient des réformes pratiques, puisqu'on lui parle de réformes, mais assez froid pour toutes les expériences aventureuses. Ceux qui le représentent, dès qu'ils sont dans cette atmosphère factice de leurs réunions, ne cessent de mettre dans leur politique, dans leurs actes comme dans leurs débats, le trouble, l'excitation et l'imprévoyance. Ils vont au hasard, remuant tout, sans calculer les conséquences intérieures de ce qu'ils font, sans s'inquiéter des impossibilités ou des embarras qu'ils créent à leur gouvernement. Ils ont préparé fatalement peut-être avec ce code d'un protectionnisme outré qui vient d'être voté, qui est dès aujourd'hui la loi de la France, une crise commerciale des plus sérieuses. Ils ont surtout fait tout ce qu'ils ont pu pour provoquer, entretenir et aggraver cette agitation religieuse qui ne répond à aucun sentiment du pays, qui s'est récemment ravivée et vient de se compliquer d'un incident inattendu, encore inexpliqué : l'intervention collective des cardinaux de France livrant un manifeste de plus à l'ardeur des contradictions et des polémiques.

Ce n'est pas que par lui-même ce manifeste ait rien de particulièrement nouveau et de bien décisif. Il précise une situation sans l'éclaircir; il résume une fois de plus un des plus graves problèmes contemporains sans le résoudre. Que dit-il, en effet, ce manifeste des cinq cardinaux, auquel vient de se rallier M. le cardinal Lavigerie, qui n'avait pas été d'abord consulté? Il énumère avec un soin minutieux les griefs et les revendications de l'Église. Il trace un tableau complet des « mesures prises par le gouvernement contre la religion, » des atteintes portées à la foi catholique et à l'autorité ecclésiastique, des blessures faites au clergé : laïcisations à outrance, lois scolaires, loi militaire, sécularisation des hôpitaux, expulsion des aumôniers, proscription de l'enseignement religieux, suspension des traitemens, suppression des prières publiques, etc., tout y est! D'un autre côté, il est vrai, les auteurs du manifeste désavouent toute arrière-pensée d'hostilité contre la république, toute intention de s'affranchir du concordat. Ils n'hésitent pas à se placer sur le « terrain constitutionnel, » à conseiller, à recommander aux catholiques « l'acceptation franche et loyale des institutions,.. le respect des lois du pays,.. le respect des représentans du pouvoir... » Malheureusement, ce manifeste, tel qu'il est, avec ses bonnes intentions et ses contradictions au moins appa-

rentes, ne laisse pas d'être un peu obscur ou énigmatique. Pourquoi est-il apparu justement à l'heure qu'il est, presque à l'improviste? Quelle raison ont eu pour se réunir et concerter leurs déclarations des hommes qui sont sans doute les premiers personnages de l'Église de France, qui sont dignes de respect, mais qui n'avaient pas, à ce qu'il semble, un mandat précis et régulier pour tracer une règle de conduite? Ont-ils obéi à des instructions du souverain pontife? Existe-t-il au contraire, comme on l'a dit, une lettre du pape Léon XIII, différente sinon d'esprit, du moins de forme, plus explicite, — et que les cardinaux français ont cru pouvoir interpréter ou devancer? De plus, quelle est au juste la signification de ce nouveau manifeste qu'on n'attendait pas, dont l'origine demeure assez mystérieuse? Par son exposé des motifs, il ressemble à une déclaration de guerre; par ses conclusions, il ressemble à un acte de paix et de conciliation. Il y a le pour et le contre! On peut choisir, et en définitive on se retrouve toujours au même point; on reste entre deux courans, entre deux mouvemens, dont l'un, favorisé par Léon XIII lui-même, irait plus résolument à la paix, et l'autre tendrait à continuer l'agitation ou à ne désarmer que sous condition.

Une chose est certaine et elle se dégage de toutes ces contradictions, de tous ces incidens qui se succèdent depuis quelque temps, du fond même de la situation : c'est qu'aujourd'hui aussi bien qu'hier, après comme avant les manifestes, l'apaisement des querelles religieuses reste une grande nécessité publique. Cet apaisement, il n'est pas seulement dans l'instinct du pays, qui en a assez des luttes stériles, qui sent bien que la paix morale est pour lui un gage de force; il est le vœu d'un pape éclairé et prévoyant; il est certainement aussi le vœu des cardinaux qui viennent de parler avec un peu de diplomatie, d'une grande partie du clergé français qui ne parle pas, — et si ce mouvement de pacification est contrarié, c'est qu'il y a dans notre situation, telle qu'elle est faite depuis longtemps, une dangereuse équivoque.

M. Léon Say, dans un discours sensé et modéré qu'il prononçait récemment à Pau, disait que la vraie politique était de se conduire en hommes également et sincèrement résolus à maintenir les droits de l'État et à respecter les croyances, à « ne pas faire la guerre à la religion. » Là est toute la question, et là est l'équivoque de la politique suivie depuis dix ans. La vérité est que dans tout ce qu'on a fait il y a une violence de secte doublée d'une certaine hypocrisie. Un des chefs du radicalisme parlementaire, M. Goblet, commentant justement les paroles de M. Léon Say, disait ces jours passés encore qu'on ne faisait pas la guerre à la religion, que les républicains n'avaient jamais eu cette pensée. C'est une assez singulière plaisanterie. Non, on ne fait pas la guerre à la religion; on se borne à la poursuivre dans ses œuvres, dans ses principes, dans ses symboles, dans ses traditions,

dans toutes ses manifestations. On se contente de cerner pour ainsi dire de toutes parts l'idée religieuse, de l'atteindre sous toutes les formes, dans tout ce qui la représente, — par l'inquisition sur les croyances, par les vexations de police, même par des mesures fiscales comme ce « droit d'accroissement » qui est une véritable confiscation et que la cour de cassation vient d'atténuer par une interprétation plus libérale. Au surplus, les radicaux qui ne font pas de diplomatie, qui ont imposé et plus ou moins conduit cette campagne de dix ans, ne déguisent pas leur vraie pensée. Ils vivent de la guerre religieuse qu'ils s'efforcent sans cesse de reprendre, d'envenimer et de pousser jusqu'au bout. Ce qu'ils redoutent le plus, c'est la paix et tout ce qui peut la préparer. Ils craignent l'adhésion des cardinaux au moins autant que leur hostilité, et ne cachent pas que le fond de leur politique, c'est la guerre au catholicisme lui-même ou pour mieux dire à toute religion. C'est là le danger : il est dans ce fanatisme de secte qui fausse la situation, perpétue l'équivoque, entretient les défiances et rend si difficiles toutes les tentatives d'apaisement.

Que les esprits extrêmes dans tous les camps, puisqu'il y en a dans tous les camps, trouvent leur compte à prolonger l'équivoque et la guerre, c'est tout simple : ils suivent leur penchant, ils ont l'instinct que la paix est la ruine de leurs calculs et de leurs espérances. Ce sont les politiques de l'irréconciliabilité entre la république et l'état religieux plus ou moins garanti jusqu'ici par le Concordat. Il est cependant impossible que les esprits plus prévoyans, plus réfléchis, dans le gouvernement, dans tous les partis sensés, ne sentent pas que le moment est venu de se dégager de ces contradictions ou de ces fatalités, qu'il y a pour le pays, pour la république elle-même, un intérêt supérieur, un double intérêt à rentrer dans une situation plus régulière. L'intérêt intérieur est évident. Il est bien clair que tant qu'on vivra dans ces fatigans conflits, tant qu'on en sera à inquiéter les croyances, à faire la guerre à des desservans, à des instituteurs congréganistes, à de malheureuses sœurs de charité, à des communautés pressurées par le fisc, rien ne sera fait. Il restera partout une sorte de tension intime qui n'est jamais sans péril. La république n'en sera pas menacée sur le moment, c'est possible ; elle sera exposée à avoir contre elle les sentimens religieux qu'on s'efforcera d'exciter, de rallier et d'exploiter. On aura même moins d'autorité pour réprimer les excès de cléricalisme, pour maintenir les vrais droits de l'État, parce que les partis hostiles auront toujours la ressource de dire que c'est la religion qu'on poursuit. A l'extérieur, la question est bien autrement grave, elle se lie à toute une situation européenne. Que M. le ministre des affaires étrangères, que M. le président du conseil veuillent bien y réfléchir. Il y a aujourd'hui au Vatican un pape qui est un politique à l'esprit supérieur et clairvoyant, enclin aux transac-

tions qu'on lui rendra possibles, favorablement disposé, on le sent, pour notre pays, au milieu de toutes les influences qui l'assiègent. Il faudrait avoir les yeux fermés sur les affaires du monde pour ne pas comprendre l'intérêt qu'a la France à s'entendre avec ce souverain pontife, écouté et respecté en Europe. D'autres gouvernemens l'ont bien senti, et justement lorsqu'ils ont cru voir récemment les conflits religieux se réveiller en France, ils se sont hâtés d'entourer Léon XIII. Ils se sont flattés, à ce qu'il semble, de le gagner par des promesses, de l'attirer dans un camp qui ne serait pas précisément un camp ami pour nous. Tout peut dépendre de ce qu'on fera pour rester en bonne intelligence avec le chef de la catholicité, et ce n'est sûrement pas à l'heure qu'il est un médiocre intérêt. Les radicaux seuls peuvent ne pas le voir.

Chose étrange! dans notre généreux et infortuné pays, tout ce que la raison entrevoit, prépare ou fait, les passions sont perpétuellement occupées à le défaire. Depuis un an sans doute, il s'est passé quelques événemens heureux. Que ce soit l'œuvre des circonstances, que ce soit le fruit d'une politique de prudence et de persévérance, il est certain qu'il y a eu un moment où la France a paru sortir de son isolement et reprendre avec éclat sa place parmi les nations. Tout le monde a salué l'événement. En même temps, on semble s'étudier à atténuer ce succès qui paraissait fait pour ouvrir une ère nouvelle dans nos rapports. D'un côté, on fait ce qu'on peut pour s'aliéner un pontife qui reste, à travers tout, la plus grande puissance morale du monde. D'un autre côté, par les nouveaux tarifs, on va au-devant d'une redoutable crise des intérêts par une rupture au moins momentanée de tous les rapports commerciaux. Les traités qu'on essaie de négocier ou de proroger pour ménager la transition ne sont, dans tous les cas, que des expédiens temporaires. Demain, c'est l'inconnu, dans une situation sans garanties et sans débouchés assurés. De sorte que, par un phénomène étrange, au moment où l'on croyait rentrer dans le concert des nations, on s'expose à revenir, par une fausse politique religieuse, à l'isolement moral, par une politique de protectionnisme outré, à l'isolement commercial. Voilà le péril, et c'est ce qui fait que la France, en entrant dans l'année nouvelle, n'est peut-être pas sans éprouver quelque inquiétude de l'avenir qu'on lui prépare.

A la vérité, cette expérience nouvelle, si sérieuse qu'elle soit, a la chance heureuse de commencer pour la France dans un moment où la paix règne en Europe, où il n'y a point, à part les conflits commerciaux, de ces grosses questions dont les gouvernemens ne sont pas toujours maîtres. Les problèmes de politique internationale, sans avoir disparu, restent ce qu'ils étaient. Ce n'est pas ou ce n'est plus une question que cet incident franco-bulgare né il y a quelques semaines d'un hasard, d'une fantaisie dictatoriale de M. Stamboulof.

Quoiqu'un nouvelliste anglais, homme d'imagination, émule de l'historien, déjà oublié, de la « bataille de Dorking, » se soit plu récemment à raconter dans ses plus minutieux détails la prochaine guerre, celle qui va remplir l'année 1892, et qu'il la fasse naître à Sofia, on n'en est pas là heureusement. Les armées ne sont pas encore en marche. L'empereur Guillaume II est tranquillement à Berlin, tout occupé à effacer jusqu'à la dernière trace du Kulturkampf, à faire rentrer l'enseignement religieux dans les écoles. Le général Gourko n'a pas pris encore le commandement de l'avant-garde russe, et le gouvernement du tsar a pour le moment assez à faire avec la disette et la misère qui désolent l'empire. L'Autriche est tout entière à ses tracas parlementaires, à ses luttes germano-slaves ou aux élections qui se font, à l'heure qu'il est, en Hongrie. Rien n'a bougé ni sur la Vistule, ni sur la Moselle, ni sur le Danube,— et tout s'est terminé en Bulgarie sans tant de fracas, tout simplement par l'intervention de la Porte, décidant M. Stamboulof à se soumettre, à faire justice à la France, qui n'a pas mobilisé le moindre de ses bataillons.

Il en est de l'incident bulgare comme de ces incidens d'Égypte et du Maroc qu'une circonstance fortuite a réunis récemment, qui ne créeront d'après toutes les apparences aucune complication immédiate, qui ne laissent pas néanmoins d'avoir leur gravité parce qu'ils tiennent à toute une situation dans la Méditerranée. La mort soudaine et imprévue du khédive Tewfik au Caire aurait pu, sans doute, raviver une question difficile et devenir, si l'on l'avait voulu, l'occasion ou le prétexte d'explications délicates. La rapidité avec laquelle le nouveau vice-roi, le jeune Abbas-Pacha, a reçu l'investiture de la Porte et a pu succéder à son père a sauvé la transition. On ne peut cependant s'y méprendre : un changement paisible de règne sous les auspices de sir Evelyn Baring et du général Grenfell n'est pas une solution, et ces affaires égyptiennes resteront un point noir pour l'Europe, tant que l'Angleterre campera sur le Nil, tant qu'elle ne se sera pas expliquée plus nettement sur son occupation. Des incidens au Maroc comme en Égypte sont toujours une affaire grave, précisément parce qu'ils mettent en jeu tous les intérêts, parce qu'ils réveillent cet éternel problème de l'Orient et de la Méditerranée. On vient de le voir encore une fois par l'apparition soudaine et simultanée de toutes les marines devant Tanger. Ce n'est point que ce qui s'est passé à Tanger eût une bien sérieuse importance. Tout se réduisait à une révolte des indigènes contre le pacha gouverneur qui les pressurait; mais la révolte kabyle pouvait mettre en péril la sécurité des Européens; Tanger est un poste de premier ordre, à l'entrée du détroit de Gibraltar, à la porte de la Méditerranée, — et aussitôt sont accourus des navires anglais, français, espagnols, italiens, allemands, pour surveiller les événemens. On s'est même demandé un instant si on ne serait pas obligé de débarquer, et M. le ministre des affaires

étrangères n'a pas caché que si les marins anglais descendaient à terre, les marins français les suivraient, — lorsque le sultan de Fez a heureusement tout pacifié ou tout simplifié en rappelant le pacha, unique cause de l'insurrection des tribus marocaines.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la mauvaise humeur que quelques journaux anglais n'ont pu cacher en voyant les autres marines paraître sur les côtes du Maroc, comme si l'Angleterre avait seule la police de ces parages. L'égoïsme britannique a d'étranges naïvetés! Les Anglais peuvent se croire particulièrement intéressés à surveiller le détroit, la Méditerranée, Suez, la route des Indes, c'est possible. Et l'Espagne, elle aussi, est apparemment intéressée à suivre tout ce qui se passe autour de Gibraltar, sur des côtes où elle a des possessions, des titres que lui a donnés la guerre. Et la France qui est la maîtresse de l'Algérie, qui touche au Maroc de toutes parts, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'au Touat, la France, plus que toute autre nation, a bien le droit de sauvegarder sa sûreté, sa position dans le nord de l'Afrique. L'Allemagne, l'Italie elles-mêmes, se sont découvert depuis peu dans l'empire du Maroc des intérêts qu'elles se croient obligées de protéger. Et c'est ainsi que le plus simple incident a suffi pour attirer tous les pavillons devant Tanger. Il n'y a eu pour cette fois heureusement qu'une fausse alerte. Ce n'est pas moins la preuve qu'il peut y avoir une question du Maroc comme il y a toujours une question d'Égypte, quoi qu'en disent les Anglais, dans la politique européenne.

Certainement, l'Angleterre n'oublie jamais qu'elle a des intérêts, ce qu'elle appelle des droits partout, sur toutes les mers et même sur tous les continens; elle vit de cette expansion universelle et indéfinie qui fait sa puissance et que rien n'interrompt. Elle traverse cependant pour le moment une phase de vie intérieure pénible, mêlée de deuils et d'incidens qui sont peut-être le prélude d'une crise politique prochaine. L'Angleterre n'a pas seulement perdu ces jours derniers un homme respecté de tous les partis, qui était devenu, quoique prêtre de l'église catholique, une sorte de personnage public dans la société anglaise, qui avait acquis un immense ascendant sur les populations ouvrières, le cardinal Manning; elle vient d'être frappée à l'improviste dans ses sentimens les plus intimes par une mort qui a été un deuil national : la mort d'un jeune prince, petit-fils de la reine, premier-né du prince de Galles, destiné à porter un jour la couronne britannique. Le duc de Clarence a été enlevé brusquement dans la fleur de la jeunesse à vingt-huit ans, par ce mal inconnu qui voyage aujourd'hui en Europe. Ce jeune homme de haute taille, mince, blond, à la tenue froidement élégante, qui avait eu l'éducation militaire et maritime des princes anglais, qui était naguère encore officier de hussards, avait eu à peine le temps de se faire connaître. Il était jusqu'à ces derniers temps, à ce qu'il semble, peu populaire; il ne l'était devenu

que tout récemment, par son projet de mariage avec la jeune princesse Marie de Teck, — un gracieux et idyllique roman auquel les Anglais s'étaient intéressés. Tout a contribué à donner à cette mort prématurée une sorte d'intérêt mélancolique, et l'accablement de la vieille souveraine atteinte dans sa race, et la muette douleur du prince de Galles, et l'infortune de cette jeune princesse frappée dans ses espérances de royale fiancée. On n'a pas vu souvent une grande nation s'associer librement, spontanément, d'un élan universel, au deuil de sa reine et de ses princes. C'est ce qu'on vient de voir en Angleterre, où le loyalisme dynastique s'allie sans effort à la fierté d'un peuple libre.

Quel que soit le deuil qui vient d'attrister l'Angleterre, d'ailleurs, il n'est qu'une diversion douloureuse; il ne change évidemment rien à la situation politique telle qu'elle existe depuis quelque temps, à l'état des partis qui vont se retrouver en présence dans le parlement, près de se rouvrir, qui en sont déjà à se préparer pour la lutte des élections prochaines. Ce serait une puérilité de chercher à prédire ce que seront ces élections, d'autant plus qu'entre l'ouverture de cette session, qui sera la dernière du parlement, et la date encore incertaine du grand scrutin, il y a toujours l'imprévu qui peut modifier toutes les chances des partis. Le seul fait certain, c'est que le progrès de l'évolution libérale de l'opinion anglaise se manifeste dans toutes les élections partielles. Ce travail, qui s'accomplit sous l'inspiration et la direction du grand vieillard libéral Gladstone, qui a passé par bien des péripéties, a pu se ralentir ou s'accélérer : il n'a pas cessé un instant, et il vient de s'accentuer dans une circonstance assez caractéristique. Le vieux duc de Devonshire est mort il y a quelque temps, laissant son titre et sa pairie à son fils aîné, qui est justement lord Hartington, le chef des libéraux dissidens alliés des conservateurs et de lord Salisbury. Le passage du nouveau duc de Devonshire à la chambre des pairs pouvait déjà être un affaiblissement pour l'alliance des libéraux unionistes avec le ministère tory; mais voici qui est plus grave! Quel serait, aux communes, le successeur de lord Hartington comme représentant du district qu'il a laissé vacant à Rossendale, dans le Lancashire? Le scrutin a prononcé. L'unionisme a été encore une fois vaincu. C'est le candidat libéral appuyé par M. Gladstone qui l'a emporté, et même avec une grande majorité. Si ce n'est pas pour les libéraux le présage d'une victoire certaine aux grandes élections, c'est du moins le signe des progrès du libéralisme et de la popularité du vieux chef qui retrempe en ce moment ses forces dans le midi de la France, aux bords de la Méditerranée.

La mort, par cette saison d'hiver et de malfaisantes influences, frappe indistinctement dans tous les pays, dans toutes les positions. Elle a fait depuis peu des victimes à Londres comme à Berlin, à Rome comme à Paris; elle en a fait à Vienne, où ont disparu deux ou trois

archiducs, à Saint-Pétersbourg où s'est éteint le grand-duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre II, qui passa autrefois pour un prince libéral. Elle vient de frapper, dans notre monde, deux hommes qui étaient l'honneur de la science et des lettres, qui étaient aussi pour nous des amis, des collaborateurs, M. de Quatrefages et M. Émile de Laveleye, enlevé récemment en Belgique. M. de Quatrefages, qui portait naguère encore si vertement le poids des années, comptait depuis longtemps au premier rang des savans de l'Europe, et continuait parmi nous la tradition des grands naturalistes. Il avait commencé ici même sa carrière par ses « voyages d'un naturaliste » à l'archipel de Chausey, sur les côtes de Sicile, récits charmans auxquels ont succédé tant de travaux illustres sur l'histoire naturelle de l'homme, sur la formation des races, sur le transformisme. M. de Quatrefages avait cette originalité d'allier à une science étendue et sûre la séduction de l'esprit, le talent de l'écrivain, la grâce et l'intégrité du caractère. Et M. de Laveleye, ce Belge, si Français par le talent et par la langue, s'est éteint, lui aussi, après toute une vie de travail, consacrée à l'étude de la politique, de l'économie sociale, des institutions, des hommes, des révolutions. Il a étendu ses recherches à tous les pays et à leurs transformations, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche-Hongrie, à l'Italie. Dans cette vaste enquête poursuivie à travers les événemens contemporains, il déployait autant de sagacité que d'indépendance, un esprit curieux et libéral. Tous ces hommes d'une renommée si diverse s'en vont. Ils auront des successeurs ; ils leur auront laissé les exemples d'une vie de science, de travail et d'honneur.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les espérances fondées sur l'afflux des capitaux provenant du paiement des coupons et dividendes de janvier ont été jusqu'ici déçues par l'événement. On n'a pas le souvenir d'une telle inactivité dans le premier mois de l'année. Les disponibilités abondent, mais la spéculation se tient dans une abstention complète, et les achats de l'épargne ne suffisent pas pour donner au marché même l'ombre de l'animation. Les places étrangères sont aussi peu disposées que la nôtre à sortir de l'inaction. A Vienne seulement l'optimisme règne par suite de la décision qu'ont prise les ministres des finances d'Autriche et de

Hongrie de procéder, au cours de cette année, à la réalisation de la réforme monétaire depuis longtemps projetée. Mais Vienne est un marché local. La spéculation n'y possède ni la force, ni l'ampleur nécessaires pour donner au mouvement des affaires une impulsion qui entraîne les autres places.

Londres est dans le marasme. La mort du duc de Clarence, les conséquences prolongées du désastre Baring, le désordre croissant des affaires argentines, l'impossibilité de réaliser même une faible partie des stocks accumulés de titres de l'Amérique du Sud, l'anarchie économique au Brésil, les fluctuations violentes de la spéculation sur les chemins américains, l'aveu d'impuissance financière du gouvernement portugais, tout a contribué à pousser au noir les impressions du Stock-Exchange et à réduire au minimum le volume des transactions.

Ici le monde commercial est dans l'attente des résultats que va produire l'application, à partir du 1er février, du nouveau régime douanier. Pendant les dernières semaines qui ont précédé l'expiration des traités de commerce, une agitation fiévreuse a multiplié les transports et provoqué d'énormes encombremens aux frontières. Le mois prochain, toute cette activité factice tombera.

La rente française est tenue avec une remarquable fermeté, c'est tout ce que l'on peut dire de nos fonds publics. Les cours ont été relevés de 10 à 15 centimes au début de la quinzaine; le niveau ainsi atteint n'a pu être dépassé, et les fluctuations sont restées insignifiantes.

Les fonds étrangers ont été l'objet de transactions assez suivies, mais de peu d'importance comme volume. La spéculation berlinoise s'est abstenue de toute nouvelle entreprise contre les fonds russes. A la faveur de cet armistice, le consolidé 4 pour 100 s'est relevé d'un peu plus d'une unité, de 92 à 93 1/4, le 3 pour 100 a été porté de 75 1/2 à 76 1/2, le rouble s'est tenu entre 197.50 et 199.70, soit 2 fr. 45 à 2 fr. 50 le rouble papier; l'emprunt d'Orient a gagné une demi-unité à 64 1/4. Les dépêches télégraphiques ont été moins nombreuses sur les désastreux effets de la disette dans l'est de la Russie; la publication du budget russe pour 1892 a permis de chiffrer en quelque sorte les conséquences matérielles que pourra entraîner cette calamité nationale. Elles n'impliquent aucune atteinte sérieuse et durable au crédit de la Russie. Déjà on s'entretient d'un nouvel emprunt que contracterait le gouvernement de Saint-Pétersbourg pour la construction d'une voie ferrée, et qu'il émettrait en France avec le concours d'un groupe financier où figurent les noms des maisons Hottinguer et Mallet.

Le 4 pour 100 hongrois a été porté de 91 1/2 à 93 et ramené 92 1/2. La réforme monétaire dont MM. de Wekerle, ministre des

finances de Hongrie, et Steinbach, ministre des finances d'Autriche, viennent de décider la prochaine réalisation, a pour objet l'établissement de l'étalon d'or dans l'empire austro-hongrois et la transformation de tout le système de circulation, c'est-à-dire la suppression du cours forcé des billets de crédit et le retour aux paiemens en espèces métalliques. Il s'agit donc de retirer, en tout ou partie, de la circulation les 360 millions de florins de *staatsnoten* (billets d'État) qui ont cours actuellement, et de rendre remboursables à vue, en or, ceux de ces billets qui continueront à servir aux échanges. Actuellement le florin de papier fait prime sur le florin argent, monnaie étalon, et le florin or fait prime sur le florin de papier. Une loi devra établir une relation fixe de valeur entre les deux monnaies existantes, et le florin à créer. Les ministres des finances ont déjà constitué à Vienne et à Pest une réserve d'or importante en vue de la transformation à opérer, mais un grand emprunt devra être émis, dont le produit servira à l'achat de la quantité de métal nécessaire pour le retrait des billets d'État et leur remplacement par du numéraire. Cet achat sera, d'ailleurs, réparti sur plusieurs années, le retrait des billets ne devant s'effectuer que graduellement, de façon qu'aucune perturbation ne soit apportée sur les marchés monétaires étrangers, et notamment sur celui de Londres, d'où l'or devra venir pour la majeure partie.

Il n'est pas encore décidé si le futur florin aura une valeur de deux marks (soit 2 fr. 50) ou de 2 francs. L'emprunt que les gouvernemens autrichien et hongrois auront ainsi à contracter grèvera les budgets du montant nécessaire au service de l'intérêt, mais ces charges nouvelles seront réduites par le bénéfice à attendre de la conversion de certaines dettes intérieures.

Tels sont les points principaux sur lesquels ont dû se mettre d'accord MM. de Wekerle et Steinbach dans les conférences qu'ils ont eues à Vienne les 22 et 23 courant. Des commissions d'experts ont été convoquées dans les deux capitales pour le mois de février; elles auront mission d'examiner les moyens d'exécution de la réforme. Celle-ci pourrait être tentée au cours de l'été, si les circonstances extérieures, financières, économiques et politiques, restent jusque-là aussi favorables qu'elles le sont maintenant.

Le gouvernement portugais s'est décidé à reconnaître qu'il ne pouvait plus faire honneur à l'intégralité de ses engagemens et qu'il était obligé de demander un sacrifice à tous les créanciers du royaume. Ce sacrifice peut prendre la forme d'une suspension temporaire du service de la dette, ou celle d'une réduction formelle et définitive du montant du coupon semestriel (1 ou 1 1/2 ou 2 pour 100 de réduction sur l'intérêt total actuel de 3 p. 100), ou enfin celle d'un impôt (33 pour 100 ou 50 pour 100 du revenu) dont serait frappé, pour un temps plus ou moins long, le revenu de la dette publique. De quelque façon que le

sacrifice soit présenté, il sera toujours mal accueilli par les porteurs de titres. Le 3 pour 100 portugais a baissé de 30 3/4 à 28, et ne s'est ensuite relevé à 29 que sur les rachats du découvert.

L'Extérieure était au milieu du mois à 63. Des achats de spéculation l'ont portée à 64. Mais l'élévation, par la Banque d'Espagne, du taux de l'escompte à 5 pour 100 et du taux des avances sur titres à 5 1/2 pour 100 (au lieu de 4 pour 100, taux auquel la Banque prêtait depuis plusieurs années sur titres de la dette), a déterminé des ventes pour compte de spéculateurs espagnols et ramené le cours de 63. Les négociations engagées entre les gouvernemens de Madrid et de Paris pour l'établissement d'un *modus vivendi* commercial n'ont pu aboutir en temps voulu ; le tarif général douanier sera appliqué dans les deux pays à partir du 1er février.

Les valeurs turques ont été soutenues jusqu'au 27, jour de la souscription publique à 120,000 obligations de 500 francs 3 pour 100 de la Compagnie des chemins de fer ottomans économiques en Syrie. Cette Compagnie, constituée au capital de 10 millions, sous le patronage de la Banque ottomane et de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, est une transformation de l'ancienne entreprise de Beyrouth à Damas. Il s'agit d'établir une voie ferrée entre ces deux villes, reliées jusqu'ici par une route carrossable, et de construire un prolongement de Damas vers les plaines du Hauran. Sur les 120,000 titres offerts, des souscriptions ont été présentées pour 80,000. Après la souscription, le Turc a reculé de 18.70 à 18.57, et la Banque ottomane de 555 à 546.25.

L'Italien avait été ramené à 89.80 après le détachement du coupon semestriel ; il a repris une demi-unité et finit à 90.30.

La baisse a fait de nouveaux progrès sur les fonds argentins (5 pour 100 1886 : 300 après 310) et brésiliens (4 pour 100 : 61.50 après 62.50).

Les titres des établissemens de crédit ont été plutôt offerts. La Banque de Paris a reculé de 6.25 à 680, le Crédit lyonnais de 5 francs à 798.75, le Comptoir national d'escompte de 10 francs à 507.50, la Banque d'escompte de 10 francs à 375.

Le Suez a été vivement relevé de 2,642.50 à 2,680, et garde encore une avance de 20 francs à 2,662.50. Les actions du Nord de l'Espagne et du Saragosse ont fléchi de 198.75 à 191.25 et 195. Les obligations de ces Compagnies ont baissé en moyenne de 10 à 15 francs. Les Voitures ont perdu 10 francs à 685, les Omnibus se sont tenus à 1,030 environ, le Gaz a une avance de 10 francs à 1,435. Le Rio-Tinto est en réaction de 20 francs à 440.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.